



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

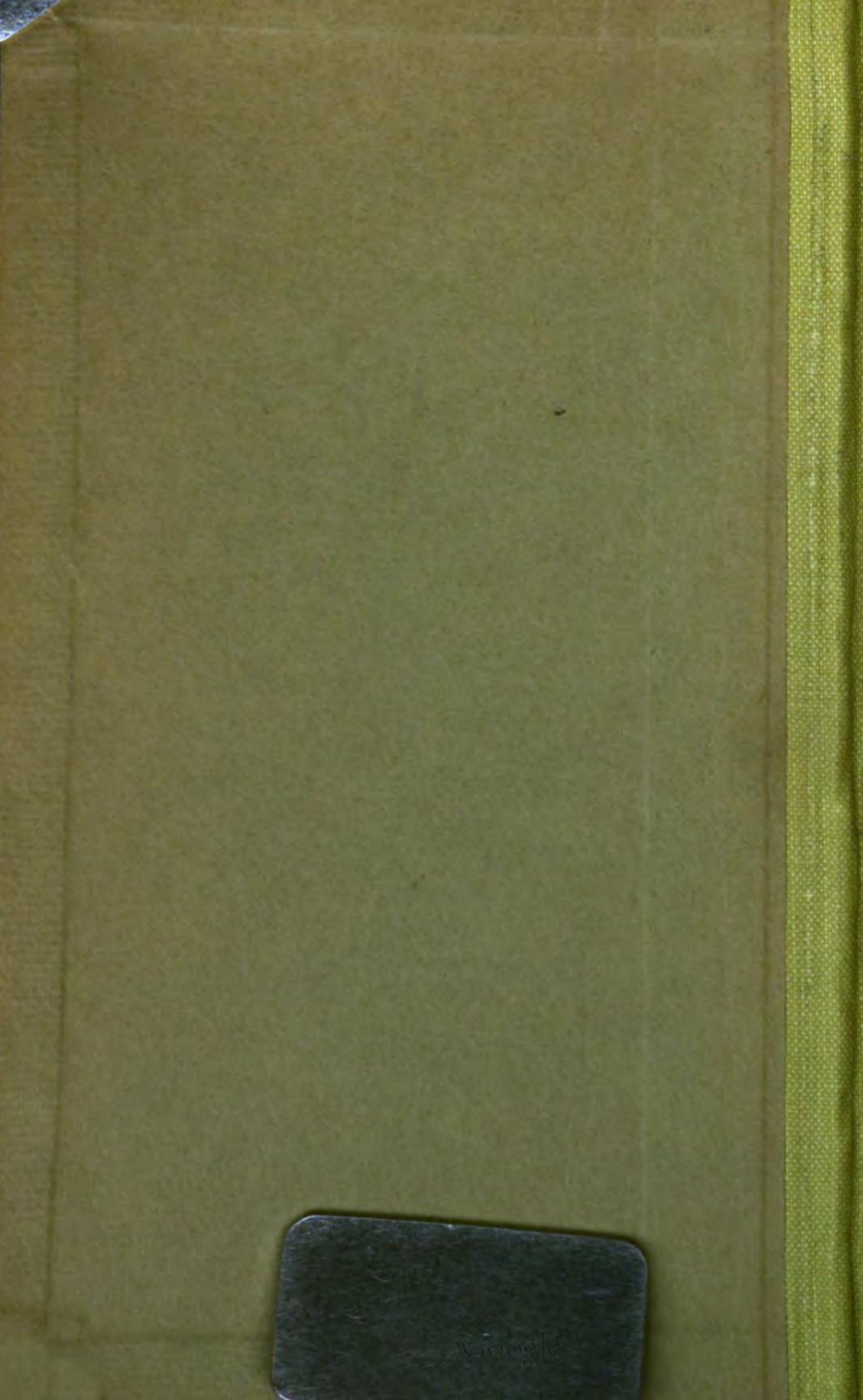
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172065 2



*DIM

Digitized by Google *Mercurius*

Handwritten signature or name

* 1111

Thurman

*IM.

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES

M A I, 1771. ✓

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire,
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

- JOURNAL DES SÇAVANS**, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris, 16 liv.
Franc de port en Province, 20 l. 4 s.
L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts, &c.
L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Pro-
vince, port franc par la poste, est de 12 liv.
JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Die-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.
En Province, port franc par la poste, 14 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; il en
paroît deux feuilles par semaine, port franc
par la poste; aux DEUX-PONTS; ou à PARIS,
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.
GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS, dont il
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit
à PARIS, au bureau général des gazettes étran-
geres, rue de la Jussienne. 36 liv.
L'OBSERVATEUR FRANÇOIS A LONDRES, com-
posé de 24 parties ou cahiers de 6 feuilles cha-
cun; ou huit vol. par an. Il en paroît un cahier
le 1^r, & le 15 de chaque mois. Franc de
port à Paris, 30 liv.
Et franc de port par la poste en province, 36 liv.
EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.
En Province, 24 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire:

- L**ES douze Césars de Suétone, traduits par
M. de la Harpe, 2 vol. in-8°. brochés 8 l.
- L'**Ecole Dramatique de l'Homme, in-8°.
broch. 3 l. 10 s.
- H**istoire des Philosophes anciens, avec leurs
Portraits, 2 vol. in-12. br. 5 liv.
- D**ict. Lyrique, 2 vol br. 15 l.
- S**upplément du Dict. Lyrique, 2 vol. br. 15 l.
- C**alendrier intéressant pour l'année 1771,
in-18. 12 s.
- T**omes III & IVe. du Recueil philosophique
de Bouillon, in-12. br. 3 l. 12 s.
- D**ictionnaire portatif de commerce, 1770,
4 vol. in-8°. gr. format rel. 20 l.
- L**e Droit commun de la France & la Coutume
de Paris; par M. Bourjon, n. éd. in f. br. 24 l.
- E**ssai sur les erreurs & superstitions anciennes
& modernes, 2 vol. in-8°. br. 4 l.
- L**e Mendiant boiteux, 2 part. en un volume
in-8°. br. 2 l. 10 s.
- C**onsidérations sur les causes physiques,
in-8°. rel. 5 l.
- S**atyres de Juvenal; par M. Dufaulx,
in-8°. rel. 7 l.
- L**e Dictionnaire de Jurisprudence canonique,
in 4°. 4 vol rel. 48 l.
- D**ict. Italien d'Antonini, 2 vol. in-4°. rel. 30 l.
- M**éditations sur les Tombeaux, 8°. br. 1 l. 10 s.
- M**émoire pour les Natifs de Genève, in-8°.
broch. 1 l. 4 s.



M E R C U R E

D E F R A N C E .

M A I , 1771.

P I È C E S F U G I T I V E S .

E N V E R S E T E N P R O S E .

L A J A S O N A D E .

Chant quatrième.

ARTS incertains auxquels on a recours,
Pour prolonger sa pénible existence
Qui ne dépend de l'humaine science,
Que feriez-vous en accroissant nos jours?
Vit-on jamais de captif dans la chaîne
Sentant les biens dont il est dépourvus,
Appréhender au milieu de sa gêne
L'instant où libre il se les voit rendus?

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Tout aussi-tôt la Reine délibère
De se porter de l'aurore au ponent :
Bouleversant l'un & l'autre hémisphère ,
Pour recueillir maint salubre ingrédient ,
De vers les nuits où brille en plein la lune ,
Tems consacrés aux sublimes desseins ,
Elle s'envole au pays de Neptune
Pour commencer ses savans examens.

Le dieu lui fit visage de carême :
Force lui fut. Chez lui point de jours gras ;
Mais il allonge encor sa face blême ,
Parce qu'étoit père de Pelias ,
Tyro sa femme autrefois en fut mère ;
Qui par lui mise ensuite à l'abandon ,
Prit Chréteus qui d'Eson fut le père ;
Ainsi Pelie étoit frère d'Eson.

De la braver ce dieu n'a le courage ;
Il la regale en truites & brochets.
Bien que chez nous ce ne soit point l'usage ,
Les Rois des eaux dévorent leurs sujets.
Tandis qu'entr'eux ils se font mine grise ,
Un gros turbot dans la salle apparôit ,
Avertissant que dedans la remise
Le char brûlant de la Dame fondoit.

De plus , dit-il , ce maudit équipage²
Va desflécher notre écurie en peu.
C'est bien trouvé ! pour aller à la nage

D'avoir choisi char & chevaux de feu ;
 Tous nos dauphins d'attelage ou de selle ,
 Par la chaleur semblent déjà flétris :
 Chacun fretille en sa douleur mortelle :
 Et si l'on tarde ils vont tous être frits !

Cet accident fit sourire la Dame :
 Pour achever son tour dans l'élément
 Elle demande un seul Hipopotame ;
 Mais on en cherche un des moins suffisant.
 Précisément cil que le Roi lui prête
 N'avoit jamais pu s'employer à rien ;
 Il s'étoit mis le bel esprit en tête ,
 Et depuis lors se croioit Pyrhonien.

Il va préchant que le doute l'obsède ,
 Qu'il ne pouvoit pleinement s'assurer
 Lequel il est , poisson ou quadrupede ;
 Partant ne veut ni marcher ni nager.
 Mais quelques coups de fouet sur l'ouïe
 Le font nager comme carpe ou saumon.
 Toujours douleur fit oublier clergie
 Et rappella qu'on est homme ou poisson.

En cheminant la belle cueille , amasse
 Racine , écaille , herbages & coraux :
 Elle en remplit une large besace ,
 Qu'elle avoit mise à ce but sur son dos.
 Pour l'amuser le Behemoth bavarde
 De ses ayeux. Il dit que d'Oanès ,

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Poisson fameux , qui créa les échecs ;
Il descendoit par la branche bâtarde.

Lorsque Médée eut son sac bien rempli ;
A point nommé celui des froids adages.
Un Behemoth se trouva vuide : ainsi
L'archiforcier approcha les rivages.
Apprens , dit-elle au sceptique poisson ;
En le quittant apprens que la lecture
Ne doit mener à dédaigner nature ,
Mais bien plutôt à sa perfection.

Médée aborde en d'étranges campagnes ;
Elle aperçut une procession
D'affreux géants plus hauts que les montagnes ;
Enfans déchus de l'énorme Typhon.
Pour conserver sa piteuse lignée
Au pôle austral l'apporta ce Titan :
Les dieux sans doute ignoroient la contrée ,
Car il n'étoit encor de Magellan.

Les Patagons , c'étoit leur nom vulgaire ;
Vont , se doutant que la fée a dessein
De leur ravir leur herbe salutaire :
D'y mettre obstacle ils résolvent soudain.
Puis cette gent bien qu'excommuniée ,
Se met en train de lui livrer combat.
Derrière un mont s'étant déshabillée ,
Médée endosse un harnois de sabbat.

L'armure étoit d'infemales matieres ;
 Le baudrier un vénimeux serpent.
 Ses beaux cheveux se changent en viperes ;
 Casque & brassards , tout est assortissant.
 Un Patagon lui lance avec sa fronde
 Quartiers de rocs , c'est du gravier pour eux
 Dessous leur masse enterée à ses yeux ,
 Cet innocent la crut en l'autre monde.

Mais les rochers glissant comme cailloux ;
 Dans ses deux mains empoigna la truande ;
 Chênes & pins , les flanqua sur la bande :
 Maint homme chut ou fléchit les genoux ;
 Puis les comblant de monts & de collines ,
 Sous une voûte ils se virent logés ,
 Dont soulevant leurs souffrantes échines ,
 Montagnes vont comme flots agités.

Et cependant les autres insulaires ;
 Villes & bourgs allerent arracher ,
 Et les portant sur d'énormes civieres ,
 Notre élégante ils en virent coëfer.
 Tisons volans sur l'horrible crierie ,
 Tous les serpens se sentent calciner ;
 Mais un exploit de leur puissante mère ;
 L'âpre brûlure en froid s'en va changer.

Tirant soudain une isle en sens contraires
 Elle parvint à la déraciner ;
 La renversant pour la mieux décharger :

A. V

10 MERCURE DE FRANCE.

Deffus fon dos découlent cinq rivieres ,
De flots de glace en étant inondés ,
Ces noirs serpens qui font fa chevelure
Se vont tordant & fiflent fans mefure ,
Mais les glaçons les ont bientôt fixés.

D'un roide coup l'ifle aux titans lancée ,
Tournoïe en l'air , éclipse un tems Phébus :
Avec fracas fur maint crâne éboulée ,
Elle en encave un million de plus :
Médée alors de fa pique acérée ,
Le corps mobile adhère au continent ;
La race gît à jamais entravée ,
Deffous un fol qu'elle ébranle souvent.

Pourtant un feul parmi cette canaille
Fut épargné ; la Reine préfumant
Qu'un fort coulis de femblable volaille ,
Au vieil Efon servira puiffamment ;
Et pieds & mains enfemble elle lui lie ,
Appréhendant qu'il ne veuille échaper ;
Puis l'empaquette au fonds de fon herbier ,
Pour qu'en broutant il prolonge fa vie.

Des monts épars prenant chaque quartier ,
Elle en arrache ou coupe avec faucille ,
Gingembre , fucre & canelle & vanille ,
Plantes & fruits propres à restaurer.
Elle en remplit tellement fa charrete ,
Qu'à peine même elle s'y put placer.

On crut en faire voir un bosquet voler,
Ou bien *Ériade* avec sa verte tête.

Médée arrive en l'odorant berceau.
Trois jours manquoient aux cornes de *Diane*
Pour arrondir sa face diaphane
En recourbant leur angle en un cerceau.
La jonction au charme est nécessaire.
En attendant que le cercle soit fait
La Reine plante un verdoyant bosquet.
Toujours à l'ombre enchanteresse opère.

Par son grand art l'ame du bon *Eson*
Avoit été jusqu'alors retenue
Dans son manoir, auquel non sans raison
Desiroit fort n'être plus appendue.
Le moribond à sa bru fut porté.
De plus en plus elle endort la victime
Par quelques vers. La vertu de la rime
Fut d'endormir de toute antiquité.

Deux hauts autels la fée aussi-tôt dresse,
Et les chargeant de branches de noyer;
L'un pour *Hecatè*, & l'autre à la Jeunesse;
Aux environs un fossé va creuser.
D'un mouton noir, la tête fut tranchée,
Son sang tépide emplit la cavité,
De lait, de miel, la surface arrosée,
En nacarat vit son pourpre changé.

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Le noyer brûle : au haut des airs , la flamme
Monte en spirale , éclaire les forêts ;
La Reine alors plonge en son amalgame
Torche d'enfer. Cet horrible aspergès
Imbut le sol de visqueuse rosée,
Et puis sanglante aux autels allumée,
De sang de feu couvrit le patient ,
Qui de souillure ainsi s'alla purgeant.

D'autre côté sur la braise infernale
Une chaudiere à grand bruit écumoit .
Toute herbe , plante & racine y bouilloit ;
Du Patagon chaque membre y détaille.
La belle y joint un fiel de loup-garou ;
Deux scorpions à têtes étoilées ,
Quelques brouillards, les aîles d'un hibou ,
Demi corbeau vieux de neuf cens années.

Puis elle agite un rameau d'olivier
Dans la boisson ; dont une écume blanche
Jaillit au loin ; maint arbrisseau qui penche
En reverdit , & fleurs de bourgeonner.
L'âge serpent ou l'araigne éclopée ,
Taupe , escargot frisant la vétusté ,
N'ont pas flairé ce puissant panacée ,
Qu'écarille & peau tout est renouvelé.

Avisant donc que l'animal qui passe
Humant le mets s'alloit rajeunissant
Avec spatule en verse dans sa tasse ;

Son palais docte aussi-tôt va jugeant
 Que la tisanne à son point s'avoisine,
 Elle en remplit une grande terrine
 Et près du feu la laissant mitoner,
 Approche Eson, se met à l'opérer.

D'une lancette elle phlébotomise
 Le corps caduc sur fougere gissant,
 Le sang glacé ne coulant à sa guise,
 D'un coutelas son chef va décolant.
 Ces procédés de discours exécrables,
 Comme on peut croire étoient assaisonnés :
 Elle invoquoit les farfadets, les diables,
 Seuls spectateurs de ces atrocités.

Et ce pendant que le vieux sang s'écoule,
 La magicienne accourut aux autels ;
 En possédée elle éeume & se roule,
 En appelant les pouvoirs supérieurs.
 O nuit ! ô lune ! Hécate à triple face,
 De qui je tiens si docte instruction :
 Ah ! que cette œuvre avec succès se fasse
 Pour m'assurer le cœur de mon Jason.

Par moi souvent l'on vit mugir la pierre,
 Fendre les monts, palpiter les forêts ;
 Par moi cent morts sont sortis de la terre ;
 La lune même accourt à mes souhaits ;
 Ne puis-je donc aux jours de ma jeunesse
 Le bon Eson par mon art ramener ?

14 MERCURE DE FRANCE.

Son fils languit ; qu'avec force & souplesse,
A ses ballets il puisse figurer.

Comme l'on voit la carcasse flétrie
D'un vieux serpent dès long-tems trépassé,
Par le soleil ridée & raplâtie,
De même Eson gissoit tout écaché ;
Mais la liqueur versant à pleine jatte,
Jusques au cou la belle l'injecta.
Le corps se leve, il gonfle, il se dilatte ;
Jamais ptifanne à ce point n'opéra.

Son front velu d'un poil chatain se pare ;
Son œil creusé devient noir & saillant.
Brillant corail de ses lèvres s'empare ;
Bref, la jeunesse & la grace il reprend.
Mais ce qui plus étoit digne d'envie,
Avec l'aspect les traits des jouvenceaux,
Il conservoit sénile prud'homme,
Tout au rebours de nos vieux Damoisceaux.

Ainsi Médée, après bien de la peine,
Avec succès le grand œuvre accomplit.
Elle éconduit la race stigiene,
Qui, dans l'enfer en culbutant s'enfuit.
L'ancien jeune homme, en style de Clelie
Pour rendre grace enfilant longs propos,
Avec sa bru retourne en Messenie,
Très-satisfait de se voir si dispos.

*L'AMI GÉNÉREUX.**ou les Unions imprévues.*

FAIRE des heureux, c'est l'être soi-même : la bienfaisance est la plus grande des vertus, disoit Alcindor à Ergaste son fils : c'est l'un des attributs de l'Être Suprême; celui qui nous le fait révéler & qui nous fait sentir qu'il est. Alcindor passoit pour philosophe, il ne l'étoit pas : des malheurs soutenus avec constance, une ame ferme, une humeur solitaire lui avoient acquis ce vain titre. Né dans un monde frivole, de parens illustres, mais peu sensés, il avoit appris à ses dépens ce que devient un homme adonné aux passions les plus vives, & qui ne connoît aucun frein pour les arrêter.

Revenu de ses égaremens, il sentit le danger d'une éducation négligée, & voulut prémunir son fils contre les erreurs d'une foule de petits êtres que le seul instinct conduit. Les exemples ne lui manquoient pas; mais il imagina que le plus frappant, & celui qui feroit le plus d'impression sur l'esprit de son fils, seroit le recit de tout ce qui lui étoit arrivé.

16 MERCURE DE FRANCE.

Ergaste , lui dit - il un jour qu'ils se promenoient dans un parc peu distant du château , je vais faire pour vous ce que jamais père ne fit pour un fils. Je veux , en vous instruisant des écarts de ma jeunesse , vous mettre à portée de devenir homme de bien , de vieillir sans remords ; peu de gens ont cet avantage. Ecoutez-moi , que mes paroles se gravent dans votre cœur , restent à jamais dans votre mémoire ; & que mon recit vous fasse éviter les pièges qu'on vous tendra de tous côtés.

Jeune , riche , maître de moi-même , j'entrai dans le monde à dix - huit ans. Peu fait aux manières flatteuses , aux politesses d'usage , je me crus transporté dans un pays délicieux. Tout satisfaisoit mes sens , & mes sens étoient tout pour moi. J'avois un ami , cet homme , indigne du titre qu'il prenoit , me plongea dans la volupté. Il étoit mon unique prototype ; ses avis étoient des ordres ; l'enfant le plus soumis ne peut être plus attentif à ses devoirs que je l'étois à suivre les leçons de Philinte. Il étoit tout pour moi.

J'appris en peu de tems à ne connoître d'autre divinité que mes passions , à n'avoir d'autre envie que de les satisfaire.

L'innocence, la vertu, la beauté, rien ne fut respecté; nous nous faisons introduire dans les meilleures maisons, & là nous ne cherchions qu'à séduire les jeunes personnes qu'on avoit l'imprudence d'offrir à nos regards. Parmi celles qui m'affectoient, pour l'instant, je distinguai Caliste.

Caliste étoit charmante, mon fils. Son cœur étoit noble, son caractère, son esprit, tout en elle étoit adorable; tout devoit attacher. Mais que peut l'innocence contre la fougue des passions & l'attroupement de la séduction? Je la vis, elle me plut; dès ce moment je ne songeai qu'à la mettre au nombre de mes conquêtes. Propos flatteurs, regards, soupirs, larmes, tout fut mis en usage pour vaincre cette jeune beauté.

Trois mois s'écoulerent sans que je m'apperçusse d'aucun progrès. Indigné que Caliste osât me résister, j'eus recours à Philinte, qui ignoroit mes sentimens pour elle. Ce que je croyois goût étoit amour; je ne m'en doutois pas, ma vanité me cachoit ma défaite. Philinte, à qui je contai mon aventure, ne s'y méprit pas; un rire ironique précéda sa réponse. Fort bien! me dit-il enfin, Alcindor est amoureux, sérieusement amoureux: c'est

un enfant qu'il aime, elle lui résiste, il est au désespoir. En vérité, mon cher, il faut que la tête t'ait tourné. Va dans les bois soupirer & gémir, tu n'es digne ni de mes conseils ni de mon amitié. C'est dommage que tu sois perdu pour la société, tu commençois à te former, j'aurois mieux de toi. Après cette tirade il me tourna le dos & partit. Son procédé me piqua, je me persuadai qu'il avoit saisi ce prétexte pour rompre avec moi; & je résolus de séduire Caliste pour prouver à cet élégant que j'étois digne de plus de considération.

Dès le même soir je dressai mes batteries; je voulois me venger de Caliste & de Philinte. Je voulois triompher de cette jeune personne, la soumettre à mes loix & l'abandonner ensuite à des remords peu mérités. Vous voyez, mon fils, ce que peut la fougue des passions & le malheur d'une éducation frivole. On ne s'occupe qu'à donner des talens superficiels aux jeunes gens, & on néglige de leur former le cœur; le sentiment, seule chose qui distingue l'homme de la brute, ou n'est pas connu, ou est méprisé.

D'après mes petites idées, je commençai à jouer toutes les vertus; j'en imposai à Caliste, à ses parens; je soutins même

les railleries qu'on me fit à ce sujet. Ma réforme m'acquît un si grand crédit parmi un certain monde, qu'on me citoit comme l'exemple des jeunes gens de mon âge. Vous vous étonnez, vous n'imaginez pas comment je pouvois me déguiser à ce point ; mais votre surprise cessera lorsque vous connoîtrez le monde, & vous avouerez avec moi qu'il n'y a point d'homme qui soit ce qu'il paroît.

Caliste s'accoutuma à m'entendre parler d'amour, elle m'écoutoit avec intérêt, me répondoit avec douceur ; mais sa modestie l'empêchoit de me laisser voir ses sentimens. Un jour que je la trouvai seule, je la pressai de répondre à mon amour. Elle leva sur moi des yeux où se peignoient à la fois la passion, la pudeur, la volupté même. Ne verrez-vous plus Philinte, me demanda-t-elle d'un ton de voix émue ? Cette question qui n'avoit aucun rapport à notre entretien, me surprit & m'embarassa. Elle s'en apperçut : répondez, me dit-elle ; mais non, ne me dites rien, il vaut mieux que je le croie. Elle dit & m'échappa. Sa fuite me déconcerta tout-à fait. Ce caprice, dont je ne pouvois me rendre raison, m'indigna ; je résolus de ne plus voir un enfant qui n'étoit capable d'aucun sentiment raisonnable.

20 MERCURE DE FRANCE.

Irrité contre Caliste, je recherchai Philinte. Le hasard me le fit rencontrer le même jour. Quoiqu'il me coûtât d'avouer le mauvais succès de mon entreprise, la fureur où j'étois me le fit mettre au fait du motif des vertus qu'on m'attribuoit. Il m'écouta paisiblement, & lorsque j'eus fini, il vint à moi les bras ouverts : c'est à ce trait que je te reconnois digne d'être mon ami, me dit-il. Comment ? avec tout mon penchant à la fourberie, je n'eusse pas mieux réussi. Moi-même, j'ai été la dupe de ta réforme. Je te plaignois, mille fois j'ai gémi de tes erreurs. Mais veux-tu perdre le fruit de six mois de contrainte ? Caliste n'est qu'une enfant, elle t'aime ; un instant, un seul instant la mettra dans tes bras. La question qu'elle t'a faite suppose de l'éloignement pour moi ; je le lui passe, j'aurai mon tour. Cache-lui avec soin notre réconciliation, nous nous verrons secrètement ; adieu, songe que ta réputation dépend de cette affaire.

Resté seul, je fus quelque tems indécis sur ce que je devois faire. J'aimois Caliste plus que je ne pensois, ses pleurs, son désespoir que je me représentois, me combloit de confusion : mais aussi j'en avois trop fait pour reculer, je chassai

toutes les réflexions importunes, & ne pensai qu'à frapper la victime.

Je revis Caliste, sa mère m'en pressa elle-même ; elle ignoroit le malheur qu'elle préparoit à une fille chérie. Malgré tout ce que m'avoit dit Philinte, je ne l'abordai pas sans changer de couleur, j'imaginois qu'elle lisoit dans mes yeux les coupables projets que j'avois formé. Je la trouvai triste, une rougeur subite, un trouble, dont elle ne fut pas maîtresse, m'apprirent que je ne lui étois pas indifférent. Cette connoissance, loin d'augmenter mes remords, les dissipa ; je me persuadai qu'elle me sauroit gré un jour de lui avoir appris à secouer le joug des préjugés.

Mes desirs qui croissoient chaque jour, me portoient à tout faire pour rendre mon triomphe complet ; Philinte, que je voyois tous les soirs, me pressoit étrangement. Un jour que, seul * avec Caliste, je m'efforçois de tirer d'elle l'aveu de sa tendresse, un léger accident qui m'arriva me servit à la connoître malgré elle. J'a-

* Tout le monde sait qu'en Allemagne les filles jouissent d'une très-grande liberté ; il y en a peu qui en abusent.

12 MERCURE DE FRANCE.

vois passé plusieurs nuits avec Philinté & quelqu'autres amis ; j'étois délicat. Un saignement de nez, causé sans doute par la fatigue & l'exès en tout genre, me prit avec tant d'abondance que je me trouvai fort mal. Caliste, effrayée, sonna, appela ; le hasard avoit dispersé les domestiques, elle se trouva seule à me secourir. Je revins à moi, je me trouvai dans ses bras, elle étoit toute en pleurs ; je sentis dans ce moment un mélange inexprimable de joie, de plaisir & de honte. Je saisis la main de Caliste, elle ne songea point à la retirer, trop de choses l'occupotent : que je suis heureux ! lui dis-je. Confirmez mon bonheur, qu'un rendre aveu fasse ma félicité. Je vous adore, je n'ai d'autre but, d'autre espoir que de vous consacrer ma vie. Elle ne répondit rien, mais ses yeux m'instruisirent de son secret. J'imprimai mille baisers de feu sur la main que je tenois. La timide Caliste, pressée d'un trouble qui croissoit à chaque instant, se laissa tomber sur un siège ; lorsque les domestiques entrèrent. Ce secours venu si fort à contre-tems me désespéra ; je sortis peu après, si ému, si troublé, que je ne pouvois discerner la nature de mes sentimens.

Rentré chez moi, l'image de Caliste, son trouble enchanteur, sa bonne foi, sa tendresse se peignirent à moi, & je me trouvai coupable d'abuser de son innocence. Le retour sur moi-même ne dura pas, mes desirs effrenés revinrent & je destinai de nouveau Caliste à servir ma passion. Je retournai chez elle le lendemain ; j'y trouvai beaucoup de monde, néanmoins, je me ménageai un moment d'entretien. Je m'assurai de ses sentimens, mais je n'en examinai point la pureté. Que vous dirai-je, mon fils, elle vint à m'aimer, à m'aimer éperduement.

Tant d'assiduités chez Caliste découvrirent à nos deux familles notre intimité, On parla de nous unir ; cette proposition m'effraya. Mes desirs s'étoient éteints avec la possession, Je fis naître des difficultés ; la mère de Caliste, qui ignoroit la foiblesse de sa fille, ennuyée de tout délai, rompit tout traité, & défendit à Caliste de me voir.

Cette infortunée ne fut pas long-tems à se repentir de m'avoir tout sacrifié. Elle m'écrivit, me peignit sa situation, & fit tout pour me ramener à elle. Je ne daignai pas lui répondre, j'eus la bassesse de confier ses lettres à Philinte. Il les rendit

24 MERCURE DE FRANCE.

publiques. La désolée Caliste fut soustraite au monde, & courut ensevelir dans un couvent sa honte & son désespoir.

D'autres intrigues me firent oublier jusqu'au nom de Caliste, il n'y eut point d'excès auquel je ne me portasse pour éviter le ridicule d'être sage. J'en fis tant, que je me vis forcé de m'exiler de la capitale, je fus joindre mon régiment. La guerre ne tarda pas à se déclarer; j'en fus charmé, mes forfaits commençoient à me troubler. Je ne songeai qu'à me signaler, moins pour acquérir de la gloire que pour m'étourdir sur les écarts dont je me sentois coupable. Une lettre que je reçus de Philinte, & de Philinte mourant me rendit à moi-même, me fit détester mes erreurs & donner des regrets infructueux au sort de l'infortunée Caliste.

Alcindor en étoit là de son recit, le souvenir de ses égaremens lui causoit un faiblissement qui le mettoit hors d'état de continuer, lorsqu'il apperçut Alcipe qui s'avançoit vers lui. Cette visite le surprit, depuis deux ans qu'ils étoient voisins, ils n'avoient fait aucune liaison. Il se remit le mieux qu'il lui fut possible, & fut le joindre.

Alcipe, autrefois ami d'Alcindor, s'étoit

toit brouillé avec lui , à cause de son penchant au libertinage. Il l'avoit aimé chèrement , & s'étoit toujours intéressé à lui sans le lui faire connoître. Depuis son retour à la vertu & ses malheurs , Alcindor occupé de ses réflexions , de l'éducation de son fils , avoit vécu en solitaire sans s'informer qui habitoit la terre qui confinoit à la sienne. Quelques démêlés de fermiers lui avoient appris que c'étoit Alcipe ; mais il n'avoit osé s'en faire connoître , & avoit plutôt cédé les droits contestés.

Alcipe , après quelques complimens , tirant Alcindor à part , lui dit sincèrement que le bien qu'on s'empressoit à dire de lui l'avoit porté à se lier de nouveau avec lui , & de plus à unir leurs enfans s'il étoit possible. Nous sommes voisins , nous nous connoissons depuis long-tems , nos maisons peuvent aller de pair ; quant aux biens , j'en ai plus qu'il n'en faut pour faire le bonheur de votre fils. Je ne m'arrête point à l'usage , il est tout simple que ne me voyant pas , vous ne pouviez me demander ma fille ; ainsi je viens vous la proposer. Mon ami , ajouta-t-il , j'ai fort entendu parler de votre fils , je l'aime ; je connois ma fille , elle est aimable , je

B

crois qu'ils sont dignes l'un de l'autre, Venez tous deux chez moi, vous la verrez, je pense que vous approuverez l'idée qui m'est venue.

Alcindor témoigna sa reconnoissance à son ami; mais comme il vouloit achever d'instruire Ergate, ou plutôt sentant le besoin de confier sa douleur, ses regrets à quelqu'un, il engagea Alcipe à passer le soir chez lui, lui promettant de l'accompagner le lendemain. Alcipe y consentit, on soupa, on s'amusa à parler du vieux tems; Alcindor laissa échapper quelques larmes qui firent changer le propos, & la soirée se passa dans les douces étreintes de l'amitié & de la reconnoissance.

A peine fut-il jour qu'Alcindor entra chez Ergaste, qui avoit passé une partie de la nuit à réfléchir sur tout ce qu'il lui avoit confié. L'idée d'un engagement prochain l'avoit aussi tourmenté; ce que la frivolité & l'amour du désordre font dans les jeunes gens, Ergaste l'éprouvoit, quoique par une raison différente. Un caractère doux, réfléchi, une éducation simple mais raisonnée, le rendoient capable d'apprécier, justement les choses. Il craignoit qu'une union formée à son âge, dont l'intérêt seroit le mobile, ne le rendit

malheureux ; la bienfaisance d'Alcipe l'enchantoit , il trembloit d'être forcé à paroître ingrat , en refusant cette alliance , ou d'être malheureux en s'unissant à un caractère oppose au sien. Toutes ces considérations l'agitoient lorsque son père entra : après lui avoir donné quelques avis sur la visite qu'ils devoient faire , il continua ainsi :

Je vous ai dit , mon fils , que Philinte m'écrivit une lettre qui me défilla les yeux. Cet homme s'étoit si fort adonné à la débauche , qu'il se trouva à vingt quatre ans réduit à souhaiter la mort , n'osant se la procurer. Ce fut alors qu'il se reconnut & se repentit d'avoir perverti un nombre considérable de jeunes gens qui , tous , avoient profité de ses leçons pernicieuses. Lorsqu'on se voit prêt à rendre compte de ses actions , le voile qui nous couvroit se déchire , nous sommes effrayés ; & la foiblesse du corps , se communiquant à l'esprit , nous porte en un instant de l'excès du vice à celui d'un repentir forcé. L'impossibilité de réparer les maux que nous avons fait , nous donne une terreur qui suffiroit seule pour nous faire périr. Ce fut dans ce fatal instant que Philinte , frappé de sa vie passée , fit venir ses amis ,

28 MERCURE DE FRANCE.

leur avoua tout ce qu'il avoit fait, les exhorta au repentir d'une façon si touchante que, plusieurs d'entre eux, pénétrés du spectacle qu'ils avoient devant les yeux, changerent & devinrent des hommes vertueux. Je sus la mort de Philinte presqu'aussi-tôt que sa maladie. Les circonstances qui l'accompagnèrent me glacèrent d'effroi. Je commençai à réfléchir, & j'avoue que la crainte d'un sort pareil eut autant d'empire que la vertu. Je descendis en moi-même, je me retraçai mes égaremens, je gémiss des outrages faits à la charmante Caliste; la honte couvrit mon front, & le désespoir s'empara de tout mon être.

La paix qui se fit me laissa la liberté de revenir à la cour. J'y revins dissemblable à moi-même. Je ne m'occupai qu'à tâcher de découvrir la retraite de l'infortunée Caliste. Quelques années s'écoulerent dans cette vaine recherche. Enfin le tems adoucit l'âpreté de mes chagrins, je cédaï aux instances d'une famille dont j'étois le seul rejetton; j'épousai votre mère; l'amour ne présida point à notre hymen, mon cœur flétri n'étoit plus capable de ce sentiment. Une parfaite estime nous lia, je vivois heureux lorsque

ma félicité fut interrompue par sa mort, peu de tems après vous avoir donné l'être.

A la douleur de perdre une épouse estimable, se joignit un souvenir cruel des fautes de ma jeunesse. J'y eusse succombé, mon fils, si l'espoir de vous être utile ne m'eût soutenu. Je me retirai dans cette terre, où je ne m'occupai qu'à former votre cœur à la vertu. Dès procès que j'ai perdus, d'autres disgraces m'assaillirent. Je n'y fus sensible que pour vous. Plus je réfléchis sur le penchant qui nous porte au mal, sur la facilité que les grands noms donnent pour le commettre, plus je bénis l'Erre Souverain de m'avoir réduit au nécessaire; je l'en remercie pour vous; c'est un écueil de moins à surmonter.

Alcipe, par une générosité sans exemple, veut réparer la perte de nos biens; il veut que nos deux familles n'en fassent qu'une, j'y consens avec joie. Voyez la fille: si elle vous plaît, si son cœur ne se refuse pas au vôtre, cette union fera mes délices. J'exige de vous, mon fils, un compte exact de vos sentimens, regardez-moi comme votre ami, comme un ami sincère qui ne veut que votre bonheur, & qui n'a de droit sur vous que

30 MERCURE DE FRANCE.

ceux d'un ami éprouvé. Alcindor cessa de parler; Ergaste lui rendit grâces & promit d'obéir aveuglément.

Ils furent joints Alcipe, partirent avec lui, arriverent au château, où ils furent reçus par sa fille Amalie, comme des gens qu'on attendoit. Sélinde, amie d'Amalie, lui aida à faire les honneurs de chez elle.

Quelques jours se passerent en fêtes, pendant lesquels Alcipe remarquoit avec plaisir l'impression que sa fille faisoit sur Ergaste. Ce jeune homme avoit les yeux constamment attachés sur elle; son empressement, de petits soins (qui sont importants en amour, reçus avec un air satisfait, lui firent connoître qu'il ne lui étoit pas indifférent.

Mon ami, dit Alcipe à Alcindor, laissons les jeunes gens ensemble; j'ai à vous entretenir, nous les rejoindrons dans le parc. Ergaste donna la main à Amalie. Sélinde les accompagna. Ils se promenèrent long-tems sans parler, & Sélinde, enveloppée d'idées tristes, ne songeoit point à rompre le silence. Ergaste hazarda enfin quelques mots, ses regards, ses expressions s'animerent; l'amour lui-même ne peut être plus séduisant. Il fit connoître

tre à Amalie sa passion , ses espérances , avec une force , une énergie , que la vérité seule peut donner. Cette aimable personne , prévenue par son père , ne s'amusa point à cacher sa sensibilité ; une réponse modeste , mais sincère , assura le bonheur de son amant.

Satisfaits l'un de l'autre , ils ne voyoient qu'eux ; le berceau où ils étoient composoit leur univers. Amalie qui , jusques-là n'avoit vu que son amant , se souvint de Sélinde , la chercha des yeux & fut étonnée de ne la plus trouver près d'elle. Elle s'inquiéta de cette retraite & voulut la chercher. Je ne vous suffis donc pas , belle Amalie , lui dit Ergaste du ton le plus tendre. Que craignez-vous ? Rien , lui répondit son amante , mes sentimens pour vous me font garans des vôtres. Mais , Sélinde , elle est malheureuse , je lui dois des égards. Elle ne tient à personne ; confiée aux soins de mon père dès l'âge le plus tendre , elle ne connoît que lui. Jusqu'ici elle a mené une vie douce ; mais une affreuse clarté sur son fort lui cause une mélancolie qui m'afflige. Je vous conjure , Ergaste , de permettre que je partage tout avec elle , qu'elle ne me quitte jamais. Si vous connoissiez son ame , son caractère ! Jamais fille n'a eu plus de ver-

32. MERCURE DE FRANCE.

tu , de qualités aimables que Sélinde. Charmante Amalie , répondit Ergaste, je n'aurai jamais d'autre volonté que la vôtre. Il me sera doux de contribuer à adoucir le sort de l'aimable Sélinde. Tout en parlant , ils la cherchoient ; mais quel fut leur étonnement de la trouver dans les bras d'Alcindor qui fondoit en larmes aussi bien qu'Alcipe. Mon fils ! s'écria Alcindor , le Ciel me rend ma fille , votre sœur , l'image de ma chere Caliste !..

Ergaste & Amalie se regardoient avec étonnement, mais leur surprise céda au plaisir de trouver une sœur dans une amie chérie. Sélinde passa des bras de son père dans ceux d'Ergaste & d'Amalie. Ils demanderent avec empressement comment s'étoit fait cette reconnoissance. C'est à moi à vous en instruire, mes enfans, dit Alcipe.

Caliste, en proie à la douleur la plus cruelle, eut assez de confiance en moi pour me confier son état & ses justes craintes. Ses parens alloient la renfermer dans ces lieux horribles, consacrés aux repentirs forcés. Je pris la résolution de l'arracher à leur dureté. J'étois ami de la supérieure d'un couvent où elle devoit rester jusqu'à ses couches. Nous primes des mesures pour sauver l'innocence mal-

heureuse. Les parens de Caliste étoient si irrités qu'il ne fut pas difficile de leur en imposer. Une maladie & une mort feinte, dont ils parurent être charmés, nous servirent à sauver Caliste. Ma sœur la mena au fond de la Silésie, où elle a une petite terre. Cette infortunée y donna le jour à Sélinde; ses chagrins la conduisirent au tombeau. Elle expira en nous conjurant d'avoir pitié de sa fille, de lui cacher sa naissance, & de tout faire pour lui inspirer l'envie d'être religieuse.

Nous nous chargeâmes de ce dépôt. Je me mariaï peu de tems après, & j'eus Amélie. Je les fis élever ensemble. La répugnance de Sélinde pour prendre le voile, m'obligea de lui reveler une partie de son funeste secret. Elle sentit son malheur, elle en gémit & persista dans ses refus. Ma fille, que je retirai du couvent, me supplia de la lui laisser; j'y consentis avec joie. Le hasard m'apprit que, revenu de ses erreurs, Alcindor étoit vertueux; Je sus qu'il avoit un fils qu'il élevoit lui-même: je conçus alors le dessein de l'unir à ma fille, & de disposer mon ancien ami à reconnoître la sienne. Mes espérances sont remplies, je n'ai qu'une condition à mettre à l'hymen de ma fille. La voici: mes biens sont considérables, je les par-

34 MERCURE DE FRANCE.

rage entre Amalie & Sélinde , je lui offre mon cœur & ma foi , son père y consent ; un mot , un seul mot va nous unir tous quatre.

Alcindor , qui s'étoit écarté pour n'être pas témoin du recit d'Alcipe , revint dans ce moment & demanda à Sélinde si elle vouloit dégager sa parole. Oui, mon père, répondit-elle , ce que je dois à Alcipe ne peut se payer que par la tendresse & le dévouement le plus sincère. Je suis prête à faire tout ce que vous m'ordonnerez. Alcindor , Alcipe , Ergaste , Amalie & Sélinde s'embrassèrent tous & se féliciterent de ces unions aussi heureuses qu'imprévues.

Les deux mariages se célébrèrent sans pompe , mais avec un contentement unanime. Alcindor se retira dans un endroit solitaire, où il s'occupa à regretter sa chère Caliste. Tous les ans il venoit voir ses enfans , leur faisoit part de ses réflexions & leur recommançoit , sur toutes choses , de se souvenir de ses égaremens , afin d'en préserver non - seulement leurs enfans , mais tous ceux que la Providence com- mettroit à leurs soins.

*Traduit de l'allemand , par Mlle Matné
de Morville.*

LE MAITRE & L'ESCLAVE.*Apologue oriental.*

DANS l'ivresse de la colere,
 Usbek jura la mort d'un esclave innocent ;
 Et déjà sa main meurtriere
 Levant sur la victime un glaive menaçant,
 Alloit du sang d'un juste arroser la poussiere :
 Frappe , maître inhumain , satisfais ta fureur ;
 Dit l'esclave courbé sous l'acier destructeur,
 Tu peux m'ôter le jour , use de ta puissance ;
 Mais songe en m'immolant , que le remord ven-
 geur
 Te ravira deux biens plus doux que l'existence ;
 L'estime de toi-même & le calme du cœur.
 Usbek , de son forfait , connut enfin l'horreur :
 Vis , reprit-il , je sens d'avance
 Que le bonheur finit où le crime commence.

*Par M. Sautereau de Bellevaud ,
 abonné au Mercure.*

M A D R I G A L.

*A Mademoiselle de * * *.*

V O I S ce papillon infidelle ,
 Déploiant dans les airs l'émail de ses couleurs ;
 De la jeune anemone à la rose nouvelle
 Promener tour-à-tour ses hommages trompeurs ;
 Je le pris long-tems pour modèle ,
 Mais j'abjure enfin mes erreurs :
 Mon cœur s'unit au tien d'une chaîne éternelle ,
 Je trouve en toi toutes les fleurs.

*Par le même.**ÉPITRE. Au séjour de mes Pères.*

J E vais donc te revoir , ô ma chere campagne !
 Que cette seule idée a d'attraits pour mon cœur !
 Qu'il fait bien la chérir ! quel plaisir l'accompa-
 gne ,
 Je goûte , en m'y livrant , la plus tendre douceur.
 Je suis depuis un an privé de cet asyle.
 A la cour appellé pour y servir mon Roi ,
 Du zèle & de l'honneur n'écoutant que la loi ,
 Je pars avec transport , & ma raison docile

En me forçant de fuir un séjour plein d'appas
 Vers des lieux éloignés précipite mes pas.
 Mais malgré le pouvoir de cette ardeur extrême,
 Que tout noble François a pour un Roi qu'il

aime,

De lui donner son tems & sa tranquillité,
 Village trop chéri, dès que je t'eus quitté
 Je sentis des regrets que chaque jour augmente;
 En toi tout me charmoit, ailleurs tout me tour-
 mente.

Tel on voit dans les bois un jeune & tendre agneau
 Inquiet, égaré, séparé du troupeau,
 Errant & gémissant, dans sa douleur amère,
 Par mille cris plaintifs redemander sa mère.
 Rien ne l'arrête, il sort, il parcourt les guérets,
 Il fuit les verts gasons, la riante bruyère;
 Rien de ce qu'il cherchoit n'a plus pour lui d'at-
 traits;

Eloigné du bercail il n'a que des regrets.
 Ainsi, chere campagne, en te perdant de vue
 Mon ame se sentit de douleur abbatue.

Tous ces vastes jardins, tous ces riches palais
 Où regnent l'art, le goût & la magnificence,
 Où je vois tous les jours les plus brillants objets,
 Ne valent pas pour moi des lieux où l'innocence,
 La sincere amitié, la liberté, la paix
 Etoient pour moi des biens mille fois plus par-
 faits.

O biens délicieux ! séjour doux & tranquille !

38 MERCURE DE FRANCE.

On ne vous trouve point à la cour, à la ville ;
Où l'on voit toujours l'homme en proie aux pas-
sions,

Sur leur souffle régler toutes les actions.

Il prétend aux honneurs & s'avilit sans cesse.

Aujourd'hui plein d'orgueil & demain de bassesse.

Selon que l'un ou l'autre est bon à ses projets,

Et de ce qu'il desire assure le succès.

Pour un espoir trompeur d'honneurs imaginaires

Il rampe auprès des grands, s'ils lui sont néces-
saires,

Et sur les inférieurs venge avec dureté

Tout ce qu'à son orgueil son poste aura coûté.

C'est là que les doux noms d'époux, de fils, de
frère,

Ne parlent plus au cœur qu'un langage sévère,

Et qu'on voit les soucis, les chagrins dévorans

Sous des lambris dorés habiter près des grands.

O! que j'aime bien mieux être dans mon vil-
lage?

Là je retrouve encor les biens du premier âge.

Au sein d'une famille où tout me rend heureux,

Un père vient m'offrir un rare exemple à suivre.

Son génie & ses mœurs m'apprennent à bien vivre.

Bon père, tendre époux, ami franc, généreux,

Le beau livre pour moi que le cours de sa vie!

Dans son printemps, guidé par une noble ardeur,

Il paya le tribut qu'on doit à sa patrie,

En teignant de son sang le sentier de l'honneur.

Ses beaux jours écoulés dans le métier des armes,
 Il crut qu'un vertueux & sage citoyen,
 Qui se voue à l'état & desire son bien
 D'un doux & tendre hymen devoit goûter les char-
 mes ;

Et que dans son automne il devoit concourir
 A donner à son Roi des bras pour le servir.

De richesses, de doï, il ne fut point avide.
 Malgré tout leur éclat il en sentit le vuide.
 Il vit que l'intérêt, universel moteur,
 Des mortels abusés ne fait point le bonheur.
 Il voulut que l'amour fut son unique guide.
 Il se promettoit tout d'un motif aussi beau.
 Aussi ce dieu cessant d'être aveugle & perfide,
 Pour le favoriser laissa choir son bandeau,
 En éclairant son choix de son divin flambeau.

Près d'une vierge chaste, aimable, jeune &
 tendre,

Il dirigea ses pas, l'obligea de se rendre ;
 En offrant pour trésors seuls dignes de son cœur ;
 La sagesse, l'esprit, la bonne foi, l'honneur :
 Et ce dieu bienfaisant qui l'enflama pour elle
 Paya bientôt ses feux d'un sincère retour ;
 Elle étoit comme lui des bons cœurs le modèle.
 L'estime & la tendresse accrurent chaque jour.
 A la fidélité, l'amour & la constance,
 Elle joignoit l'éclat d'une noble naissance.
 Se trouvant fait pour elle, ainsi qu'elle pour lui,
 Ce couple se soumit aux loix de l'hyménée.

Leur charmante union fut toujours leur appui ;

Et si quelque revers troubloit leur destinée ,

Ils oppoïent au sort le plaisir de s'aimer.

La discorde jamais ne vint les allarmer.

L'hymen , presque toujours funeste précipice

Où l'amour vient périr , chez eux lui fut propice :

Et fit en leur faveur par un accord nouveau

Que le leur fut son temple & non pas son tom-
beau.

Quand le Ciel , pour bénir cet heureux assem-
blage ,

Eut fait naître des fruits d'un si doux mariage ,

Ils quitterent pour eux le monde & ses plaisirs.

Au soin de leurs enfans bornant tous leurs desirs ,

On les vit l'un & l'autre exempts d'impatience ,

Avec bonté , douceur , élever leur enfance ;

Leur donner de concert une éducation

Dont ils se chargeoient seuls , certains qu'il n'est
personne

Qui ne savoure mieux les préceptes qu'on donne

Quand c'est un tendre cœur qui dicte la leçon.

Ainsi de leurs enfans ils gaignoient la tendresse.

Dans un âge plus mûr instruits par la sagesse ,

Sans nul égard aux noms & de père & de fils ,

Ils vivent avec eux comme de vrais amis ,

Oui près de père & mère on nous voit tous sans
gêne.

Avec eux nous goûtons l'honnête liberté ,

Le charme de la vie & sa félicité.

L'amitié nous unit, c'est notre seule chaîne ;
 Et nous ne savons point nous aimer à demi.
 Le frère dans son frère a son meilleur ami.

O séjour paternel ! où je trouve l'asyle
 De tout ce qui m'est cher, comment ne pas t'aimer ?

C'est là que je jouis d'un sort doux & tranquille ;
 Tout m'y rit, tout m'y plaît, & tout fait m'y charmer.

Quel plaisir je ressens de voir dans mon village
 Père & mère adorés de tout leur voisinage ;
 A l'envi l'un de l'autre aimer, faire le bien,
 Et du pauvre au tour d'eux se montrer le soutien !
 Avec une bonté que jamais rien n'altère,
 Ils soignent le malade, apaisent sa misère ;
 Il secourent le foible opprimé par le fort.
 Par eux l'infortuné sent adoucir son sort.
 Ils soulagent ses maux & le traitent en frère.
 Souvent par leurs conseils ils lui rendent la paix
 Qu'un chétif intérêt eut banni pour jamais.
 Ils écoutent en tout la douce bienfaisance.
 Mon cœur s'épanouit voyant de bonnes gens
 Accourir auprès d'eux, remplis de confiance,
 De respect, de tendresse & de reconnoissance,
 Les prier de juger de petits différens,
 Ou de les secourir dans des besoins pressans.
 Leur générosité, leur candeur, leur prudence
 Font croire aux environs qu'ils habitent les
 champs

42. MERCURE DE FRANCE.

Par un bienfait du Ciel & de la Providence.

Chers auteurs de mes jours , que mon cœur est
battu

De penser que bientôt dans ce séjour champêtre
Je pourrai vous rejoindre & jouir de mon être !
L'habiter avec vous fait ma félicité.

Loin d'un préjugé faux , mais qui nous tyrannise
Je pourrai m'y livrer à l'aimable franchise.

Brillans amusemens d'un monde corrompu ;

Valez-vous ces vrais biens que donne la vertu ?

Non , malgré vos attraits , les ennuis , les allat-
mes

Assiégent le coupable enivré de vos charmes ;

Même au sein des plaisirs , son destin est affreux ,

La vertu seule a droit de faire des heureux.

A tout je te préfère , ô campagne charmante ,

Et si , contre mon goût , la fougue de mes ans

M'entraîne quelque fois vers la foule bruyante ;

Mes principes mettront un frein à mes desirs :

Et pour me préserver des périls du naufrage

J'irai voir le torrent avec les yeux du sage.

Et sans trop m'exposer cotoyer les plaisirs.

Puis revenant bientôt trouver tout ce que j'aime ,

Je dirai , maintenant je goûte un bien suprême ,

C'est là que je jouis des plus heureux loisirs ,

Puisque je puis donner dans cette solitude

Mon cœur à la tendresse & l'esprit à l'étude :

*Par M. le Chevalier de Chancel , garde du
corps du Roi , compagnie de Noailles.*

LE PARTISAGE.

Proverbe.

PERSONNAGES :

LE BARON, bon Seigneur de village.

JACQUES, son homme d'affaires.

LA COMTESSE, femme ridicule.

MATHURINE,
COLETTE sa fille, } *payannes vertueuses.*

La scène se passe dans le salon du château du Baron.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE BARON, JACQUES, *entrant en causant.*

LE BARON.

JE veux faire du bien à ces payannes ; j'aime la bonne conduite, viendront-elles ?

JACQUES, *après une pause.* Il y a à parier qu'elles viendront... elles méritent bien vos charités ; leur famille est honnête ; des malheurs les ont fait tomber dans l'indigence ; leur vertu les y a distinguées.

44 MERCURE DE FRANCE.

LE BARON. Aujourd'hui tu es raisonnable ; profitons de ce bon moment pour parler de choses sérieuses. . . Crois-tu qu'il y ait de la folie , à moi , de songer au mariage ?

JACQUES. Cela mérite une très-grande réflexion ; car , si d'un côté il est avantageux de se marier , de l'autre. . .

LE BARON. Je ne te demande pas s'il y a plusieurs différens côtés, je te demande si je ferai bien ?

JACQUES. Voilà précisément l'état de la question. . . à cela je dirois. . . qu'il est bon de se marier. . .

LE BARON, *l'interrompant*. Tu m'approuve donc !

JACQUES. Mais je n'en penserois pas moins. . . qu'il vaudroit mieux ne se point marier du tout.

LE BARON. Jacques , daigne une fois te décider ; me marierai-je ?

JACQUES. D'abord, en avez-vous envie ?

LE BARON. Oui.

JACQUES. En ce cas, mariez-vous.

LE BARON. Bon.

JACQUES. Le mariage est une bonne chose!

Le BARON. Tu as raison.

JACQUES. Mais sujette à bien des inconvéniens.

Le BARON. On peut les éviter.

JACQUES. Cela est difficile.

Le BARON. *impatié.* Je ne me marierai donc pas?

JACQUES. Je ne dis pas cela.

Le BARON. Mais que diable dis-tu donc! tu es insupportable avec tes distinctions, divisions, &c. &c. Depuis que le Magister t'a appris à lire, tu es devenu un docteur... Quand je dis docteur, tu m'entends, autrefois tu savois quelque chose, à présent, tu ne fais plus rien, car tu doute de tout.

JACQUES. Je soutiens qu'il est beaucoup plus avantageux d'être dans le doute, parce que nos sens sont sujets à l'erreur, parce que nous envisageons les choses sous plusieurs aspects, parce que...

Le BARON. Parce que, parce que! oh le diable t'emporte! pour allez au fait, je te dirai sans te consulter davantage... que je vais me marier.

JACQUES ; *remuant la tête.* Ce n'est pas sûr...

LE BARON. Comment morbleu !.. cela est très-sûr.

JACQUES. Non, vous dis-je.

LE BARON. Pourquoi !

JACQUES. Parce que, comme l'a dit un savant philosophe, il y a loin, entre le verre & la bouche, parce que...

LE BARON. Oh, je n'y tiens plus, de grace finis, éternel Jacques, tu as raison, &...

JACQUES. Mais point du tout, je puis avoir tort, voilà pourquoi, il est très-essentiel de discuter à fond les choses ; car de même que...

LE BARON. Eh bien veux-tu avoir tort ! que diable, aie au moins l'un ou l'autre ;... quel homme !... Ecoute, Jacques, & rais-toi, au nom de Dieu :... tu as entendu parler de la comtesse d'Orsain ; elle est très-riche, & sans m'avoir vu, m'aime beaucoup... Tu ris !..

JACQUES. Ma maladie est de douter.

LE BARON. Elle m'aime donc beaucoup ; or, il ne tient qu'à moi de l'épouser, ce sera une bonne affaire, qu'en dis-tu !

JACQUES. C'est selon; car, plusieurs philosophes prétendent que les richesses ne font pas le bonheur, & plusieurs prétendent...

LE BARON. Mais, mon ami Jacques, laisse-les prétendre tout ce qu'ils voudront, & répons-moi de ton chef, comme autrefois; je vais juger aujourd'hui de son caractère, elle va arriver.

JACQUES. Son carosse entre, à ce qu'il me semble... c'est-à-dire, autant qu'on peut se fier sur le rapport de ses yeux; car il pourroit se faire que mes yeux...

LE BARON. Je te jure que tes yeux sont bons; la voici, laisse-nous.

S C È N E I I.

LE BARON, LA COMTESSE,
ridiculement mise.

LE BARON, *à part.* Quel diantre d'équipage!

LA COMTESSE, *avec une voix piallarde.*
Bon jour, cher Baron, comment va la soie! en vérité, votre terre est horriblement située, vos chemins sont exécra-
bles, on meurt, on expire mille fois avant
d'arriver chez vous.

48 MERCURE DE FRANCE.

LE BARON. Madame, excusés...

LA COMTESSE. Cela est en vérité impardonnable, Baron, *minaudant*, sachant que vous deviez recevoir une femme comme moi, il falloit faire raccommoder.

LE BARON. Peste! pensez-vous que cela auroit coûté beaucoup d'argent!

LA COMTESSE. Fi donc, fi donc, ne parlez pas de cela, vous auriez l'air d'être lâdre, & je déteste les avares, je vous en avertis; vous n'auriez pas beau jeu avec moi... (*Elle se promène.*) Mais comme cet appartement est maussadement meublé; que signifient ces gothiques fauteuils, cette antique tapisserie, ce garde-meuble, toutes ces horreurs, au garde-meuble.

LE BARON. Ces meubles viennent de mes ancêtres, &...

LA COMTESSE. Vos ancêtres, Baron, étoient des fots, ne le soyons pas comme eux... Ah, ça, je vous épouse donc.

LE BARON, *à part*. C'est ce qu'il faudra voir.

LA COMTESSE. J'ai amené de la ville voisine un notaire; il fait mes intentions; le contrat est fait; comme vous mourrez avant moi, il y a quelques dispositions en ma faveur...

LE

LE BARON, *à part*. Oui dà, (*haut*) tout cela se fera, ..

LA COMTESSE. Tout cela est fait, vous dis-je; c'est que je n'entens pas être votre dupe. Quand une jeune & jolie femme épouse un barbon. . .

LE BARON. Ah! Madame. . .

LA COMTESSE. Je suis franche, Baron, je suis franche. . . Mais raisonnons un peu sur notre futur mariage. . . D'abord, il me faut six chevaux des plus élégans, mille écus la paire.

LE BARON. Madame. . .

LA COMTESSE, *minaudant*. Oui, Baron, oui, je fais que vous êtes assez galant pour les avoir déjà dans votre écurie, afin de me surprendre plus agréablement.

LE BARON. Je vous jure. . .

LA COMTESSE. Eh quoi! ils ne sont pas encore arrivés?.. eh bien, il faudra prendre patience, nous attendrons. . . . Mes diamans sont mal montés, avec douze mille francs vous en serez quitte, *lui frappant sur la joue*. Vous avez manqué là une jolie occasion de faire votre cour, Baron, il falloit gagner quelqu'un de mes gens pour savoir mes goûts, on

C

m'en auroit averti ; par distraction j'aurois eu soin de dire que mes diamans étoient d'un mauvais genre, je les aurois donné à nétoyer ; vous auriez saisi ce moment pour les faire remonter... enfin on ne peut songer à tout.

LE BARON. Mais, Mde la Comtesse.

LA COMTESSE. Ne vous affligez pas, Baron, je ne vous en veux point, je ne vous en veux point, vous aurez été occupé aux préparatifs de quelques fêtes pour mon arrivée...

LE BARON. Des fêtes ! mais...

LA COMTESSE. Ne m'en dites rien, Baron, ne m'en dites rien, je veux avoir le plaisir de la surprise... Vous avez des laquais !..

LE BARON. Oui, de bons serviteurs, fidèles, attachés.

LA COMTESSE. Je les mets dehors.

LE BARON. Pourquoi, s'il vous plaît ?

LA COMTESSE. Ils sont trop petits ; cela est ignoble.

LE BARON, *fâché*. Mais vous vous moquez ; petits ou grands, qu'importe pourvu qu'ils servent bien...

LA COMTESSE. Ah ! Baron, cruel Ba-

ron, n'allez pas me contredire, ou je tomberois en syncope ; ménagez mes nerfs , & puis déshabitez - vous de cette voix rauque ; adoucissez vos sons... Ah! laissez faire , je vous formerai... Revenons aux laquais , cinq pieds... six pouces au moins... quelle compagnie voyez vous ?

LE BARON. De bons seigneurs des environs , mon curé , mes fermiers.

LA COMTESSE. J'espère que vous ne comptez plus voir çà , quand nous serons mariés ; il faudra s'en défaire & mener un grand train ; faire beaucoup de dépenses... J'ai ma société où jé vous introduirai ; vous verrez mon adorateur, le comte de Borneuil ; c'est un joli sujet plein d'esprit , de vivacité ; étourdi , Dieu fait ; léger sur le propos , médisant des femmes, se moquant des hommes, jouant sur tout la comédie à ravir.

LE BARON. Beau mérite !

LA COMTESSE. Comment ! mais très-essentiel ; cela fait partie de l'éducation ; je compte bien que nous la jouerons tout l'été ; le vicomte de Bursé y est admirable ; on vous donnera les rôles de remplissage , cela sera délicieux &... (*Elle rouffe.*)

C ij

52 MERCURE DE FRANCE:

LE BARON, *à part*. Profitons de cette heureuse toux. (*haut*) Je vais tout faire préparer (*à part*) pour que tu déguerpiſſe au plus vite. (*Il ſort.*)

SCÈNE III.

LA COMTESSE, *ſeule*.

Je me fais un plaisir de la vie que je vais mener ; j'ai du bien, je le dépenserai d'une manière charmante ; j'aurois pu ne pas me marier , mais j'ai mes raisons... Quel eſt cet homme !

SCÈNE IV.

LA COMTESSE, JACQUES.

LA COMTESSE. Qui êtes-vous ?

JACQUES *fait force révérences*. Madame, j'ai l'honneur...

LA COMTESSE. Trêve de révérences , que voulez-vous ?

JACQUES. Présenter mes petits respects à Mde la Comtesse d'Orſain.

LA COMTESSE. Votre état ! êtes-vous noble ou roturier, gentilhomme ou bourgeois, de robe ou d'épée, financier ou commerçant ?..

JACQUES. Autant qu'il est permis d'être sûr.. Je ne suis rien de tout cela; j'ai l'honneur d'être l'intendant de M. le Baron.

LA COMTESSE, *riant*. Ah! ah! ah!.. belle figure d'intendant!.. Mon ami, vous ne l'êtes plus.

JACQUES. Puis-je savoir pourquoi, comment, & par quelles raisons? sont-elles prohibentes ou dirimentes?

LA COMTESSE. Parce que vous êtes trop laid. Votre place est donnée.

JACQUES. Cela n'est pas sûr.

LA COMTESSE. Comment!

JACQUES. Rien n'est plus incertain que les choses humaines.

LA COMTESSE. Que cela signifie-t-il?

JACQUES. Le monde est sujet à d'étranges vicissitudes...

LA COMTESSE, *en colère*. Ce maraud-là! Se taira-t-il?

JACQUES. L'histoire ancienne nous dit...

LA COMTESSE, *furieuse*. Peste soit des intendans qui savent l'histoire ancienne.

54 MERCURE DE FRANCE.

JACQUES. L'histoire romaine nous apprend...

LA COMTESSE. J'enrage...

JACQUES. On voit dans l'histoire de France...

LA COMTESSE, *riant*. Oh ! dès que vous êtes si savant, mon ami, cela est différent, je vous garde.

JACQUES. Grand merci; mais ne croyez pas que ce soit là où se borne ma science; je possède l'arithmétique, les mathématiques, la dioptrique, la catoptrique, l'astronomie, l'astrologie, la chirurgie, l'anatomie, l'ostrologie, la géographie, la pneumatologie, la géométrie, l'onthologie, la métallurgie, la psicologie, le blason & la généalogie; je sai les tourbillons, l'attraction...

LA COMTESSE. Oh ! si vous en savez trop aussi, je ne vous garderai plus. (*à part.*) Il est drôle; j'en ferai mon bouffon. (*haut.*) Ecoute, il me faut un superbe repas de noce...

JACQUES. Sera-ce souper ou dîner? si l'on examinait la chose philosophiquement, ce seroit un dîner... mais si l'on examinait...

LA COMTESSE. Il n'y a point à examiner, l'un & l'autre...

JACQUES. Bon ! or, procédons... 1°. Il faudra...

LA COMTESSE. Ne vas-tu pas me faire le détail des soupes, des entrées, cela est mourant... qu'il coûte mille écus & qu'il soit beau... A propos fais venir des maçons, qu'on abbatte au plutôt ce plafond ! ceci est trop bas pour mon théâtre... Quels sont encore ces gens ? on ne rencontre dans ce château que des figures ignobles !

S C È N E V.

JACQUES, LA COMTESSE, MATHURINE,
COLETTE.

LA COMTESSE, *avec humeur*. Que voulez-vous ?

JACQUES. Mde la Comtesse saura que ce sont de braves gens, très-respectables, qui viennent remercier M. le Baron.

LA COMTESSE. Bonne femme, on vous fera tenir chez vous l'aumône qu'on vous donne ; il est inutile d'importuner.

MATHURINE, *piquée*. Nous ne demandons point l'aumône, Madame ; nous sa-

vous travailler & gagner de quoi vivre. M. le Baron nous a mandé, nous venions lui parler... & je ne fais à quel titre, vous...

LA COMTESSE. Mais, je crois qu'elle veut faire l'insolente cette femme; sachez que vous me devez du respect...

MATHURINE. *Et à nous... de la bonté.*

LA COMTESSE. Comment des phrases! Et que fait-là, cette petite mijaurée! qu'elle a l'air sotté... Je vois ce que c'est, le Baron la protège sans doute; mais quand nous serons mariés, j'espère que cela finira...

COLETTE. Madame, épargnez-nous les soupçons injurieux; nous avons toujours vécu, sans reproche; nous sommes pauvres, mais les gens riches ne sont souvent pas les plus vertueux.

LA COMTESSE, *furieuse*. Sortez au plus vite... Quelle impertinence! sortez, & ne rentrez jamais ici.



S C È N E V I.

LE BARON, & les précédens.

LE BARON. Ma foi, Madame, mêlez-vous de vos affaires; de quel droit, s'il vous plaît, chasser mes braves amis, les plus estimables gens du village; si vous saviez...

MATHURINE. M. le Baron, vous êtes trop bon, nous ne méritons pas...

LE BARON. Vous méritez tout... On chante vos louanges; je viens du village, on n'y parloit que de vous, de votre conduite, de votre charité; le curé, les paroissiens bénissoient Mathurine & Colette.

LA COMTESSE, *furieuse*. Je crois qu'il n'est pas décent que j'assiste au panégyrique de ces Dames; je n'ai pas le tems d'écouter toutes leurs belles actions; je les crois très-capables, & sur-tout Mademoiselle, de faire de fort jolies choses: (*à part*) écoutons sur quel pied ils sont ensemble.

C v

S C È N E V I I.

LE BARON, JACQUES, MATHURINE,
COLETTE.

LE BARON. Quelle femme! .. Ah Jacques, si tu l'avois tantôt entendue!

JACQUES. Ah! Monsieur, si vous l'entendiez écouté tout-à-l'heure.

LE BARON. Je ne l'épouserai pas:

JACQUES. Je ne la servirai pas:

LE BARON. C'est un démon.

JACQUES. Je vous en répons: .. voilà la première fois que je ne doute pas. ..

LE BARON. Je vais la mettre dehors: porter ma tapisserie au garde-meuble!

JACQUES. Le salon qu'elle veut faire abattre pour jouer la comédie:

LE BARON. Je vais la chasser... Avec ses trente mille livres de rente, elle me ruinerait. ..

COLETTE. Permettez-moi, M. le Baron, de vous représenter que vous en viendrez à bout par la douceur; ne manquez pas un parti avantageux. ..

LE BARON. Tu es la bonté même, aimable Colette; quelle différence de ton

caractere, de ta figure à celle de la Comtesse, de son humeur haute & fiere.

COLETTE. Avec le tems vous la corrigerez.

JACQUES. Moi, plus j'examine la chose, sous tous les points de vue, plus je suis autorisé à conclure, que quoiqu'il n'y ait rien de plus incertain que les choses humaines. . . on peut la garantir incorrigible.

LA COMTESSE *paroit & dit* : le maraud,

LE BARON, *regardant Colette*. Que n'a-t-elle ta douceur, ta sagesse?

SCÈNE VIII.

LA COMTESSE & les précédens.

LA COMTESSE. Je n'y tiens plus, vous êtes de malhonnêtes gens; je vais vous dévisager.

JACQUES, *l'arrêtant*. Il seroit possible. . . Si vous en aviez la force.

LA COMTESSE. Traître! je n'en puis plus, il faut que je m'évanouisse; un fauteuil. . . de l'eau de fleur d'orange. . .

JACQUES. Je conjecture qu'il n'y en a pas :

C v j

60 MERCURE DE FRANCE.

LA COMTESSE. Je suis donc morte ?
(*Elle tombe dans un fauteuil.*)

JACQUES. Oh que non ; j'ai tout lieu de croire que cette eau fraîche... (*Il montre une cruche.*)

LA COMTESSE, *se levant vivement.* Il va m'inonder ! .. retire-toi , coquin.

JACQUES. Je me doutois que cela la guériroit.

COLETTE. M. le Baron , appeaisez Madame , elle est dans un état...

LA COMTESSE. De quoi vous mêlez-vous ; ayez la bonté de vous taire ; .. Baron , vous vous repentirez de m'avoir joué un pareil tour... Vous vous en repentirez ; je vais partir , & vous n'aurez ni ma personne , ni mes trente mille livres de rente.

LE BARON. Vous pouvez garder le tout ; en vérité , ce feroit acheter trop cher l'un , par le malheur d'avoir l'autre.

LA COMTESSE. Je ne fais qui m'empêche ; .. mais je pourrois me trouver mal- & avec ces faquins , une honnête femme ne peut s'évanouir ; cela n'a vécu qu'avec des payannes... Laquais , mes laquais , que ma voiture approche. Adieu , le plus

rustre des Barons, je vous souhaite bien du plaisir avec vos créatures... (*Elle sort.*)

SCÈNE XI^e. & DERNIERE.

Les Précédens, excepté la Comtesse.

LE BARON. Dieu soit loué, nous en voilà quittes!

JACQUES. Eh bien, mon maître, une autre fois soutiendrez-vous que Jacques ne fait ce qu'il dit: vous voyez que votre mariage n'est pas fait; que cette Comtesse qui vous aimoit tant ne vous épousera pas; que vous ne jouirez pas de trente mille livres de rente; que vous resterez garçon; que...

LE BARON. Que, que... tu ne fais ce que tu dis; que tu mentiras; que pour te faire voir que tu radotes toujours, je vais me marier; que j'abandonne tout projet d'ambition, toute alliance avec des femmes si riches, & que j'y préfère la vertueuse Colette... Eh bien!

JACQUES. A cela, je dis que d'un côté...

COLETTE. Qu'entends-je, M. le Baron, y pensez-vous? est-il possible!

JACQUES. Oh! pour possible.. je le garantis par plusieurs exemples; soit de l'histoire, soit...

MATHURINE. Monseigneur veut sans doute badiner; eh! pourquoi iroit-il épouser une fille sans naissance, sans bien?

LE BARON. Elle a des appas, des vertus, de la douceur, l'estime publique, ce sont les trésors les plus précieux; je le veux absolument, & tout ce qui s'est passé me fait bien voir la vérité du proverbe qui dit que...

Par M. le Chevalier D. G. N.

*VERS sur le mariage de Monseigneur
le Comte de Provence.*

DÉESSE propice aux époux,
Dieu des cœurs c'est vous que j'implore,
Pour chanter des nœuds le plus doux
J'invoque aussi Zéphire & Flore:
Volez amours: de festons & de fleurs
Que les guirlandes immortelles
Aux vœux des nations unissant leurs douceurs,
Couronnent des ardeurs si belles.
Un jeune Prince en qui l'on voit briller
La majesté, l'esprit, la bonté, la noblesse;
Aux graces, aux vertus d'une auguste Princesse;

En ce jour va voir s'allier

La beauté, la délicatesse.

La nature attentive à de si doux instans,

Ordonne au printems de renaître.

Elle se prête à nos accens,

Ce jour heureux nous rend un nouvel être.

Le plaisir avec vous file les plus beaux jours.

Je vous revois siècle d'Astrée,

Orner la chaîne d'hymenée :

Les fils de Mars & des Amours

Ont des temples en tous séjours

Nos cœurs assurent leur durée.

Par M. Mouret de St Firmin, ancien officier

d'administration de la Marine.

*TABLEAU à l'occasion du mariage de
M. le Duc de Luxembourg, &c. &c.
avec Mlle d'Argenson, &c. célébré le 9
Avril 1771, dans l'Eglise royale &
paroissiale de St. Paul, à Paris.*

Lx temple de l'hymen est ouvert à nos yeux ;
Son autel est paré pour un doux sacrifice :
La gloire, le bonheur, les graces & les jeux
S'emprescent de remplir ce superbe édifice.

64 MERCURE DE FRANCE.

Un couple illustre approche & l'Amour le conduit ;

Il n'a plus son bandeau ni ses cruelles armes :

Qu'en cet état il a de charmes !

La vertu l'accompagne & la raison le suit.

On voit de Sigismond , avec Adélaïde ,

Le sacrificateur confirmer l'union ;

A la fête , l'honneur préside ,

Et l'annonce à la nation.

L'épouse cherche encor son adorable mère :

On peut la reconnoître à cette émotion ,

Qu'à ses côtés partage un tendre père.

Un rayon lumineux frappe le sanctuaire ;

Son éclat rejaillit sur les jeunes époux :

La douceur de leurs traits marque leur caractère.

Au sein même de la lumière ,

Les demi-dieux en paroissent jaloux.

Un lointain ménage sous des ruines sombres ,

Laisse entrevoir les champs Elysiens ;

Des Paul & des René les respectables ombres ,

Dans leurs sublimes entretiens ,

Applaudissent à ces liens.

On découvre , à la droite , un groupe de génies ;

L'un mene la constance & la fécondité ;

Un autre, de l'humanité

Prend par la main les compagnes chéries ;

La bienfaisance & l'équité.

Là, des attributs de victoire

Sont présentés à nos regards ;

De Steinkerque & Nerveinde ils rappellent la
gloire,

En nous montrant des débris d'étendards.

Ici, l'un fait briller cette épée honorable

Que jadis pour son Roi, portoit le connétable,

Et que craignoient les plus audacieux,

Un gros de peuple, accourant près du temple ;

D'un air satisfait les contemple,

Et la France, plus loin, sourit à ces beaux nœuds.

E N V O I

A M. le Marquis DE PAULMY, &c.

D'un citoyen daigne accepter l'hommage ;

La voix publique a tracé ce tableau :

Si le vrai seul peut remplacer le beau,

Il craint bien moins de t'offrir son ouvrage.

Par M. Feutry.

A l'Editeur des Etrennes du Parnasse, sur ce que dans le catalogue des Poètes, où il rapporte l'année de ma naissance, 1727, il en fixe la date au 16 Juillet au lieu du 16 Juin.

QUAND je rajeunirois d'un mois ;
 Je n'en ferois gueres d'usage ,
 Que pourrois-je y gagner ? je n'en serois, je crois,
 Ni plus insensé ni plus sage.
 Vénus, sur l'horison fixant des jours sercins,
 De sa douce influence animoit toutes choses,
 Et son aspect offroit des présages certains
 Quand je naquis avec les roses ;
 Elles ont orné mon berceau,
 Mes mains n'ont pas fané le plus beau d'ou de
 Flore,
 Et malgré les hivers quelques-unes encore
 Vivront jusque sur mon tombeau.
 L'Amour compte en secret l'âge qu'on dissimule ;
 Il voit clair dans un cœur embrasé de ses feux,
 Plus voisin de la canicule

Je ne les sentirois pas mieux.

A de nouveaux dangers votre faveur m'expose,
De mille abus je crains qu'elle ne soit la cause.
Peut-être après ma mort quelque savant viendra
Embrouiller votre erreur par un long commen-
taire,

Peut-être avant dix ans quelque belle voudra
Vérifier mon batifaire.

Une Sapho, dont l'âge altere les attraits,
Car il en est d'assez coquettes,
Forme sans doute des souhaits

Pour obtenir de vous l'honneur que vous me
faites;

Mais dois-je désirer que plus d'un érudit
Se donnent désormais des tortures mortelles
Pour savoir dans quel mois naquit
L'auteur de tant de bagatelles.

Par M. de la Louptiere.



L'EXPLICATION du mot de la première Enigme du Mercure du second volume d'Avril 1771, est l'*Oreille*; celui de la seconde est la lettre *T*; de la troisième, l'*Ecriture*. Le premier logogryphe est *Maison, Mai, son*; le second, *Veau, eau*; le troisième, *Chien, niche, Chine*; le quatrième, *Tabatiere*, dans laquelle on trouve *rit, tarte, Ebe, bares, re, Arabe*, (langue) *Arabe*, (nation) *rabat*, (au jeu de quilles) *rabat, saire, tir*, (de guerre) *tir*, (droit) *tir*, (oblique, *bar*, (battre) *tare, biere*, (boisson) *art, biere* (cercueil) *bar, bar*, (ce qui fait les armoiries du duché de Bar) *rat*, (le rat de ville & de village, fable d'Esopé) *batte, beat, rats, ire* (l'ire de Dieu.)

L'explication du Proverbe est : *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.*

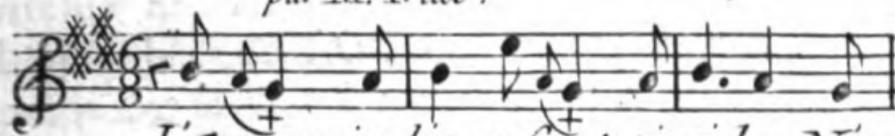
É N I G M E

*A Mademoiselle de ***.*

QUADRUPÈDE incommode, animal odieux;
De vos fraicurs, Iris, je suis souvent la cause :

L'Amour ancien et l'Amour moderne.

par M. Trial.

May,
1771.

L'Amour jadis enfant timide, N'a :

yant que le respect, que le respect pour qui :

de ; En dépit des sens, Marchoit à pas

lents : Mais arri : voit, mais jou : issoit et

vivoit de sa gloi : re : : re . Au tems pré :

sent, Le sot enfant, au tems present, le sot en :

fant, Toujours vo : lant et triomphant survit à

peine à sa vic : toi : : re .

Mais changeant de destin , par ma métamorphose,
Je vous fais triompher des hommes & des dieux.

Par M. Desgranges.

A U T R E.

Je suis de presque tout pays ;
Je brille sur-tout dans Paris ,
Où j'ai plus d'un pignon sur rue ;
Quoique de toi je sois connue ,
Tu ris souvent de moi ,
Et tel est mon emploi
Et mon bizarre caractère ,
Qu'il faut pour que je puisse plaire ,
Que je t'inspire la pitié ,
L'amour , la haine ou l'amitié.

J'ai pour me gouverner des lois
Et des sujets dont les emplois]
Sont de différente nature ;
L'un aujourd'hui gronde & murmure ,
Demain sera plaisant ,
Après demain méchant.

Dans un pays maudit je fais tout mon commerce ;

A connoître le bon il faut que je m'exerce.

Alors j'étaie aux yeux des spectateurs

Des pièces de toutes couleurs.

Par malheur souvent il m'en reste ,

Alors , je murmure , je peste.

En excitant, lecteur, un instant tes desirs ,

A l'auteur de ces vers je donne mes plaisirs.

A U T R E .

SANS feu , je ne peux être ,

Long-tems aussi j'en conserve l'ardeur :

Je suis presque chez tous : qui m'offre fait hon-
neur ,

Quoique souvent, j'agisse en traitre.

Je suis toujours vantée

Par les nouveaux venus.

Je crois être l'ainée

Des enfans de Comus ,

Du moins par aucun d'eux je ne suis précédée.

Tu me vois , cher lecteur , assez deshabillée ;

Encore un mot pourtant , de mes propriétés :

On me dit salutaire à tous cerveaux felés ;

Peut être est-ce pourquoi, de moi tant font usage.

Devine, si tu peux, j'en en dis pas davantage.

Par Mde Julie Miroffe.

A U T R E.

CE qui compose un des quatre élémens,

Se trouve dans mon corps ;

Je sers à bien des gens ;

Par moi du feu l'on brave les efforts ;

Je décore la ville & lui suis fort commode :

Je suis utile enfin à mille états divers.

Ovide très-souvent m'a chanté dans ses vers,

De la divinité les honneurs il m'accorde.

Que dirai-je, lecteur ? ne peux-tu me trouver !

Auprès de l'Hélicon va-t'en donc me chercher.

Par M. J. B. B.

 L O G O G R Y P H E.

MON cher lecteur, sache d'abord
 Que c'est une main féminine
 Qui me prépare & qui me tord.
 Mais à présent, cherche, combine :
 Je t'offre un fleuve égyptien ;
 Et puisqu'il faut enfin tout dire,
 Un terme qui veut dire *Rien*.
 Adieu, cela doit te suffire.

Par M. Poulhariez, Ecuyer.

A U T R E.

SI vous trouvez un élément,
 Notre première mère, & le nom d'une ville
 Dans un légume fort utile ;
 Vous m'avez deviné, lecteur, certainement :

Par le même.

AUTRE. —

A U T R E.

PAR fois je me prosterne & rends un humble
hommage

A quel objet, grand Dieu ! je n'en dis davantage.

Car dès les premiers sons tu pourrais deviner

Ce que je veux, lecteur, te faire un peu chercher.

Dix pieds forment mon tout, si tu n'as rien à faire

Je vais à ton esprit donner ample carrière.

6. 3. 9. Dans les bois je porte la terreur.

9. 7. 4. Je suis un animal rongeur.

2. 3. 4. Au ménage un vase fort utile.

2. 3. 9. 4. & 10. Ce qui te rend tranquille

Et met en sûreté ton argent & ton or;

Cependant pas toujours. Ce n'est point tout encor.

Pousse donc jusqu'au bout, promene ta pensée.

Dans 8 & 3 tu vois celle qui fut changée

En animal cornu. 3 9. Je suis précieux

Et rarement me loge en la poche d'un gueux.

Abandonnons le chiffre & changeons de langage,

Je pense, ainsi que toi, que c'est un verbiage.

Je t'ai nommé dix pieds, tache bien d'y trouver,

Une arme des Indiens, deux fruits bons à man-
ger.

Certain lieu qu'on désire au fort de la tempête.

Ce qu'on ne voit qu'au Pape. Une vilaine bête.

D

74 MERCURE DE FRANCE.

Une ville d'Egypte. Un homme bien puissant.
Celui qui court les mers ; enfin un élément.

Ba est-ce assez, lecteur ; mais cessons ton martyre.

Cependant je me tais , car j'ai peur d'en trop dire.

Par M. Lienart de Mondidier.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Dictionnaire universel de la France, contenant la description géographique & historique des provinces, villes, bourgs & lieux remarquables du royaume ; l'état de sa population actuelle, de son clergé, de ses troupes, de sa marine, de ses finances, de ses tribunaux & des autres parties du gouvernement : ensemble l'abrégé de l'histoire de France, divisée sous les trois races de nos Rois ; des détails circonstanciés sur les productions du sol, l'industrie & le commerce des habitans ; sur les offices de judicature & emplois militaires ; ainsi que sur ceux de toutes les autres branches de l'administration ; avec un grand nombre de tables qui rassemblent, sous un même coup-d'œil, les divers dis-

tricts ou arrondissemens du gouvernement ecclésiastique, civil & militaire. Par M. Robert de Hesseln, ci-devant professeur en langue allemande & inspecteur de MM. les Elèves de l'École royale & militaire; 6 vol. in-8°. reliés, 30 liv. A Paris, chez Desaint, libraire, rue du Foin-St-Jacques.

ON a donné à ce dictionnaire, le titre d'*Universel*, parce que l'on y a fait entrer généralement tous les objets qui constituent l'état physique, moral, civil & politique du royaume de France. Par ce mot *politique*, on n'entend ici que le gouvernement ou l'administration des affaires de l'état.

Pour remplir le premier objet de ce dictionnaire, qui consiste dans les détails de l'état actuel du royaume, relativement à sa constitution physique, on fait connoître sa situation, par rapport au ciel & aux états voisins; son étendue; sa circonférence; les mers & pays qui lui servent de limites; les pêches de ces mers; les ports & havres; leur différence, relativement aux objets d'utilité qu'on en tire ou qu'on en pourroit tirer; moyennant des améliorations; les marais salans, en

76 MERCURE DE FRANCE.

y joignant des observations sur la qualité des sels qu'ils produisent ; les autres marais & les étangs, les rivières & canaux ; la direction & la longueur de leur cours ; les différentes propriétés de leurs eaux ; leur utilité pour la navigation & les transports, avec les détails de leurs pêches ; l'étendue des prairies qui les bordent, & la qualité des fourrages de chaque prairie en particulier, ainsi que celle de tous les autres pâturages du royaume ; les puits & fontaines minérales, aussi-bien que tous les bains & eaux médicinales ; l'histoire des montagnes, avec la diversité & la nature de leurs productions : on y a joint les détails de toutes les forêts du royaume, avec des remarques sur la qualité des bois ordinaires qui peuplent nos forêts ; sur celle des bois moins communs, & de toutes les sortes d'arbres fruitiers qui croissent en France ; sur les divers usages auxquels les bois de France sont propres ; enfin, sur les accroissemens & diminutions des mêmes bois ; sur les moyens, ainsi que sur les difficultés de leur transport.

On n'a rien omis de tout ce qui peut donner une connoissance exacte des carrières & des mines de toute espèce qui

sont exploitées ou qui pourroient l'être ; des sels & des terres médicinales ; des terres qui servent à faire les couleurs ; des terres & des sables propres aux verreries ; poteries , fayangeries , & de tous les fossiles , considérés ou comme besoins de la vie , ou comme simples curiosités d'histoire naturelle.

On donne des notions sur la variété des climats & la salubrité de l'air dans les différentes provinces du royaume ; sur les maladies les plus ordinaires dans chaque canton parmi les hommes & parmi les bestiaux ; sur les différentes sortes de grains que l'on recueille en France ; sur les vignobles & toutes les espèces de productions ; sur le gros & le menu bétail que l'on élève dans le royaume ; sur le gibier & la volaille , & généralement sur tous nos animaux domestiques & sauvages , avec des observations sur la qualité & la quantité des animaux de chaque espèce , eu égard à la diversité des climats & des cantons , principalement sur les différentes qualités des chevaux de France , &c.

L'auteur a cru devoir indiquer tous les comestibles en usage dans le royaume , & entrer dans le détail de ses fabriques , ainsi

78 MERCURE DE FRANCE.

que de tous les objets de commerce, soit de première nécessité, soit de commodité ou de luxe. On y verra quelles sont les marchandises & denrées qu'on importe dans le royaume; la quantité & la qualité de celles qu'on exporte, tant de nos manufactures que des productions du sol; en quoi consiste le commerce passif ou intérieur de la nation; quels sont les objets de commerce de la France avec ses colonies; quels sont ceux du même royaume avec les nations étrangères; quels sont enfin les établissemens & les moyens imaginés, tant pour la facilité que pour l'exactitude & la bonne foi du commerce. On fait aussi connoître les poids & mesures, ainsi que la valeur des especes en usage en France.

Tous les objets dont on vient de parler sont envisagés en général & rapprochés à l'article *France*, par la lecture duquel on fera bien de commencer, pour prendre une idée plus juste du plan de l'ouvrage. On y a inséré le dénombrement des possessions de la France dans les mers & les continens éloignés; de même qu'une table des provinces & pays du royaume, avec le nom des capitales ou chefs-lieux de chaque province; des notions sur les mœurs des

habitans & sur la diversité des langages que l'on parle dans les différentes provinces.

Aux articles particuliers de chaque pays, on trouve un abrégé des principaux traits de son histoire; des observations sur les changemens qu'il a éprouvés; sur les chemins & les rivières qui en facilitent la communication.

A la description de chaque ville, bourg & autre lieu remarquable, on fait connoître sa situation, sa distance des principales villes qui l'avoisinent, celle du même lieu à la capitale; on indique de plus, pour les villes épiscopales & celles qui ont quelque célébrité par leur commerce, les routes qui conduisent de la capitale à ces villes; en quoi elles diffèrent les unes des autres, & ce qui peut leur donner de l'importance ou de l'infériorité. On n'omet aucun de leurs établissemens relatifs aux besoins & aux agrémens de la société; ni aucun des objets d'utilité ou de curiosité qui se trouvent dans leur enceinte ou dans l'étendue de leur territoire, notamment les usages & cérémonies singulieres des habitans.

A l'égard de la constitution morale & politique du royaume, on donne une idée

80 MERCURE DE FRANCE.

générale des différens départemens, dans lesquels le ministère est divisé ; tels sont le ministère de la guerre , celui de la marine , celui des affaires étrangères , celui des finances , celui de la police intérieure du royaume , celui de l'administration civile. On fait connoître quels sont les héritiers présomptifs de la couronne ; la manière dont les princes succèdent au trône ; les cérémonies en usage à leur naissance , à leur baptême , à leur mariage & à leur mort. On y entre dans les détails de quelques usages de la cour ; de son éclat & des honneurs que l'on y accorde aux grands du royaume ; des prérogatives des ambassadeurs ; des dignités & grandes charges de l'état ; des différens ordres de chevalerie ; des titres en usage pour les terres & les fiefs : des armoiries ; enfin , des différens ordres qui forment autant de classes particulières de citoyens. On fait que dans le clergé , comme dans la noblesse ou le militaire , il y a des classes différentes ; il en est de même dans la magistrature , dans la finance , &c. On trouve des détails circonstanciés sur chacun de ces objets.

Le gouvernement spirituel & temporel du clergé , les libertés de l'église gallica-

ne, le pouvoir du Pape sur le clergé de France, l'étendue du pouvoir du Roi sur le clergé de son royaume, avec des observations sur le droit & la juridiction ecclésiastique, sur la collation des bénéfices, sur les différentes dignités en usage dans le clergé, les provinces ecclésiastiques, les noms des diocèses, la distance de chaque siège d'évêché à la capitale, l'époque de son établissement, le nombre des cures ou paroisses comprises dans chaque diocèse, celui de leurs chapitres & de leurs abbayes; les revenus de chaque évêché & sa taxe en cour de Rome; les abbayes, chapitres, prieurés, commanderies, ordres religieux, en un mot, tout ce qui regarde le corps ecclésiastique du royaume est ici développé dans le plus grand détail.

Quant aux forces militaires, l'auteur fait connoître l'état actuel de toutes les troupes de France, tant de terre que de mer; les dignités, grades, charges & emplois militaires, avec des éclaircissemens sur les fonctions, rangs & prérogatives de chaque officier. Il donne un idée générale de toutes les branches de l'administration des affaires de la guerre & de la marine; des différens grades des officiers

D w

82 MERCURE DE FRANCE.

généraux & autres revêtus des dignités militaires; de tous les corps de troupes, &c.

Par rapport à la maison militaire du Roi, le lecteur verra quelles sont les compagnies d'ordonnance qui composent la garde de la personne du Roi, tant de l'intérieur que de l'extérieur du palais ou château que Sa Majesté habite, ou qui servent uniquement à la décoration de sa cour; quel rang ces mêmes troupes ont avec les autres, quelles sont leurs fonctions, leurs prérogatives, &c.

Au mot *Infanterie*, on trouve le dénombrement des régimens, tant François qu'étrangers, qui composent ce corps de troupes; le nombre des bataillons & des hommes; l'uniforme & l'année de création de chaque régiment, ainsi que les appointemens & solde, tant de l'officier que du soldat, en paix comme en guerre.

A la fin du même article, l'auteur donne une idée du corps royal d'artillerie, suivant l'état de sa nouvelle composition: cet article est terminé par le dénombrement des troupes légères, & les détails de leur état actuel. Les éclaircissemens sur la *Cavalerie*, ne sont ni moins amples, ni moins satisfaisans.

Après avoir traité succinctement de l'art de naviguer & de son utilité, parcouru les divers périodes de prospérité & de décadence de notre marine, on entre dans les détails des différentes sortes de vaisseaux dont la nation fait usage; des hommes employés dans les ports & à la mer; des grades respectifs des officiers de la marine; de leur rang avec les troupes de terre; de leur pouvoir & fonctions; des marques de commandement; des honneurs à rendre en mer & des saluts; des appointemens; de l'uniforme; de l'état exact des différens corps de troupes particulièrement attachés à la marine, & des bataillons d'infanterie destinés à servir sur terre & sur mer, suivant l'exigence des cas; des différentes sortes d'officiers-mariniers des classes de matelots, avec des notions sur leur service & leur solde; des milices-gardes-côtes; des officiers de plume ou d'administration; de leur autorité respective, & relativement aux officiers de la marine; de leurs appointemens; de leur uniforme; de la garde & sûreté des ports; de leur police & de la conservation des ports & rades; du lestage & délestage; du conseil de construction, &c. de la fourniture des mar-

84 MERCURE DE FRANCE.

chandises ; de leur adjudication ; de leur arrangement ; de leur conservation ; de leur convertissement ; de la levée des équipages ; de leur solde & distribution sur les vaisseaux , &c. ; des canons & armes , & du service de l'artillerie relatif aux vaisseaux ; de la fourniture des vivres ; de la visite du vaisseau , carène , équipement ; du logement à bord , & des bâtimens à la suite d'une escadre ; des hôpitaux & du médecin , également à la suite d'une flotte ; de la police du vaisseau ; du service en rade & sous voile , &c. ; du désarmement ; des récompenses pour les familles des gens de mer & ouvriers tués ; pour les blessés & pour les invalides ; des différentes sortes de conseils , tels que le conseil de la marine & le conseil de guerre ; enfin , de la justice de guerre & des peines. A la suite du même article , on donne une idée de la marine marchande ; on fait connoître la différence qu'il y a entre cette dernière & la marine militaire , & les règles que l'on observe en France par rapport aux vaisseaux échoués.

Pour ce qui concerne l'administration civile , on fait connoître quels sont les tribunaux établis dans les différens dis-

districts ou arrondissemens du royaume pour y rendre la justice, chacun suivant sa compétence. A la dénomination de chaque titre de magistrat ou officier de justice, on trouve les détails de ses fonctions & prérogatives.

Quant aux gouvernemens des finances, on entre dans les détails de tous les départemens ou districts particuliers dans lesquels le royaume est divisé, suivant les différentes sortes d'impôts qu'on a coutume d'y lever. On distingue les divisions particulières faites pour la levée des droits abandonnés aux fermiers-généraux, de celles qui sont imaginées pour la perception des tailles, vingtième & capitation.

En faisant l'énumération & en donnant la nomenclature raisonnée des charges & emplois établis pour le maintien des droits, le bien-être & la conservation des citoyens, l'auteur a eu non-seulement en vue d'instruire le lecteur sur la constitution du gouvernement, mais encore de le mettre en état de juger combien à-peu-près d'habitans sont enlevés à l'agriculture, aux arts & à l'industrie par le service de la cour & celui des grands, par le clergé & le militaire, & par chaque département de l'administration générale des affaires du royaume.

86 MERCURE DE FRANCE.

Le titre d'*Universel* que porte ce *Dictionnaire* n'eut point été complètement rempli, si l'on n'y avoit pas inséré l'histoire de la nation. On a donc cru devoir joindre, d'une part, aux détails de l'état actuel des provinces & des villes, les anecdotes les plus intéressantes, relativement aux révolutions qu'elles ont éprouvées, avec une notice des hommes illustres qui y ont pris naissance, ainsi que des monumens antiques & curieux qui s'y trouvent : on y a consacré de l'autre, un abrégé de l'histoire de la monarchie, considérée en particulier. Cet abrégé se trouve divisé & placé à la suite des dénominations des trois races de nos Rois, connues sous les noms de *Mérovingiens*, *Carlovingiens* & *Capétiens* ; mais on pourra la lire de suite, en commençant par l'article *Mérovingiens*, & en passant d'une race à l'autre, telle qu'elle se trouve indiquée à la fin de chaque article. L'auteur de cet abrégé s'est proposé de faire connoître l'origine de la monarchie ; les mœurs & le caractère de ceux qui en furent les fondateurs ; les révolutions que cette monarchie a éprouvées ; ses accroissemens & ses pertes ; la cause de ses disgrâces & de ses succès ; les lois fondamentales du gouvernement ; la politique des Rois ; les intri-

gues des cours; les ressorts secrets employés par l'adresse des ministres; les forces absolues & respectives de l'état dans les différens tems & suivant les différentes circonstances. On ne s'est point étendu sur ces détails; cela n'étoit pas possible dans un abrégé. On s'est borné à présenter l'histoire de France, pour ainsi dire, dans ses grands traits.

Par l'esquisse rapide qu'on vient de tracer, on peut se former une idée de tous les objets d'instruction & d'agrément que présente ce *Dictionnaire*. Les lecteurs de tout rang, de tout âge & de toute profession, tant nationaux qu'étrangers, y puiseront des connoissances utiles, chacun relativement à ses besoins ou seulement à la noble envie d'apprendre. Le patriote sur-tout y trouvera la facilité de connoître ce qu'il ne lui est pas permis d'ignorer, c'est-à-dire, le royaume où il est né, & la maniere d'exister de la nation dont il est membre.

Ajoutons à cet extrait que l'auteur trace lui-même de son ouvrage dans son avertissement que l'impression en est faite avec intelligence. On a mis en colonnes les divisions de certains objets, en sorte que le lecteur peut en saisir facilement, & d'un même coup-d'œil, l'ensemble & les

88. MERCURE DE FRANCE.

rappports. Ce dictionnaire manquoit à la France, & il peut être compté dans le petit nombre des livres utiles & même nécessaires.

Exposition des variations de la nature de l'espèce humaine, où l'on demande « si, »
» posées les loix naturelles les plus gé-
» nérales sur lesquelles portent l'ordre
» & l'harmonie du corps humain, la
» nature peut quelquefois s'en écarter. »
Par M. T. Guindant, des facultés de médecine de Paris & de Montpellier, ancien médecin de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, du collège de médecine & de la société royale d'agriculture de la même ville; vol. in-8°. A Paris, chez Debure pere, quai des Augustins, à St Paul.

Il s'éleva vers le commencement de ce siècle une longue dispute entre deux hommes célèbres, M. Lemery & M. Winslow au sujet des monstres. Dans toutes les espèces on voit souvent naître des animaux contrefaits, des animaux à qui il manque quelques parties ou qui ont quelques parties de trop. Les deux anatomistes convenoient du système des œufs, mais l'un vouloit que les monstres ne fussent ja-

mais que l'effet de quelqu'accident arrivé aux œufs : l'autre prétendoit qu'il y avoit des œufs originairement monstrueux, qui contenoient des monstres aussi bien formés que les autres œufs contenoient des animaux parfaits. L'hypothèse de Lemery qui cherchoit dans les seules causes accidentelles la raison de toutes les conformations extraordinaires, parut la plus probable. Le nouvel écrit de M. Guindant ajoute encore un nouveau degré de probabilité à cette hypothèse. Le savant médecin prouve par des observations & des faits constans & bien vérifiés que

» posées les lois naturelles les plus générales, sur lesquelles portent l'ordre &

» l'harmonie du corps humain, la nature

» peut quelquefois s'en écarter.» Une des premières lois, par exemple, que la nature nous impose est de respirer ou de recevoir l'air dès le moment que nous sommes sortis du sein de la mere; mais combien d'exemples ne pourroit-on pas citer de personnes qui ont vécu plusieurs heures & même plusieurs jours sans respirer. M. Guindant cite entr'autres un domestique nommé Bourguignon qui étoit au service d'un de ses parens depuis quatorze ans. Cet homme, sans savoir ni nager, ni plonger, n'avoit pas de plus grand

90 MERCURE DE FRANCE.

plaisir que celui de se laisser aller perpendiculairement & par son propre poids au fond d'une riviere poissonneuse , & d'y rester pendant un quart d'heure & même une demi-heure de suite , jusqu'à ce qu'il eut fait la prise de quelques beaux poissons. Il marchoit au fond de l'eau avec la même aisance que sur la terre ; & le gouffre le plus profond ne lui faisoit pas peur. C'est un fait notoire à tous les citoyens de Nevers. Comment en outre regarder ce jardinier Suédois dont il est fait mention dans les Ephémérides d'Allemagne , qui resta seize heures sous la glace sans y être suffoqué ? Comment regarder cette femme dont parle Tilasius , garde de la bibliothèque royale de Stockholm , qui fut trois jours sous l'eau ; & qui , après en avoir été tirée , vecut encore bien des années ? Enfin , comment regarder cette jeune Laridotter , de la province de Dalie en Suède (dont l'histoire fut envoyée au secrétaire de l'académie des curieux de la nature) qui resta aussi pendant trois jours sous l'eau , & qui , après avoir été pêchée , parvint à l'âge le plus avancé ? Il est donc certain que l'homme peut vivre quelque tems sous l'eau & dans l'air sans respirer ; il est donc certain encore qu'il peut être privé de la respiration ,

non - seulement pendant deux minutes sans être suffoqué, mais même pendant deux heures, pendant des jours; & peut-être pendant des semaines, pendant des mois, pendant des années. Ceci paroît moins surprenant, ajoute M. Guindant, si l'on fait attention que l'homme & presque tous les animaux commencent leur vie dans le sein de leur mere sans respirer, & qu'ils nagent pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois dans un volume d'eau qui ne sauroit leur permettre la respiration.

La faim est une autre loi qui commande impérieusement au genre humain; on cite également dans cet ouvrage des exceptions à cette loi & aux autres que la nature prescrit à l'enfant qui sort du sein de sa mere. Cet enfant, suivant ces mêmes lois, doit en venant au monde, se présenter avec une tête sans cheveux & sans dents, avec un cerveau & un cervelet, avec deux yeux & un nez, avec deux bras & deux avant-bras, avec deux cuisses & deux jambes, avec cinq doigts à chaque pied & à chaque main, avec les parties génitales, avec une langue, avec un cœur, avec deux poumons, avec un estomach, avec un foie & sa vésicule de fiel, avec une rate, avec six intestins, avec deux

92 MERCURE DE FRANCE.

reins & deux ureteres, avec une vessie, &c. &c. Cependant que d'observations ne pourroit-on pas rassembler, & dont plusieurs se trouvent dans cet écrit pour prouver que des fœtus venus à terme, soit morts, soit vivans, se sont trouvés hors de cette regle générale? Aucun anatomiste ne peut contester qu'il naisse des acephales ou des fœtus sans tête, sur-tout d'après les témoignages de Wiel, Paré, Vesale, Tulpius, Ladelius, Paw, Bidloo, Wepfer, Rûisch, & d'après celui de M. Sulfman qui a rapporté l'observation suivante. L'an 1726, le 6 Avril, une femme de Strasbourg, mariée depuis huit mois, mit au au monde une fille de six mois qui n'avoit pas de tête. Il lui sortoit au dessus des épaules une substance molle assez semblable à la partie inférieure du col, mais où l'on ne voyoit aucune marque des os du crâne, du cerveau, ni de quelqu'autre partie de la tête; la bouche, les yeux, le nez & les oreilles manquoient. Cette même fille n'avoit ni estomach, ni foie, ni rate, &c. *Journal des Savans, Décembre 1726.*

Les yeux sont l'organe d'un sens à qui nous devons en partie la connoissance de nous-mêmes, sans lesquels nous ne pouvons ni contempler parfaitement, ni dis-

tinguer facilement, ni juger sainement les différens ouvrages de la nature. Il arrive cependant que nous en sommes privés quelquefois ou en total ou en partie. En total, comme ce garçon dont il est fait mention dans les mémoires de l'académie royale des sciences de l'année 1721, qui nâquit sans yeux avec les orbites creuses & les paupieres indivises. En partie comme ces cyclopes dont Borrichius fait mention dans le Journal de Coppenhague, & qu'il avoit vus à Paris chez M. Tampo- nette, chirurgien-accoucheur. Le premier étoit un enfant mâle qui n'avoit pas de nez, & qui avoit six doigts à chaque pieds & à chaque main : l'autre cyclope étoit femelle.

Il n'y a pas de loi naturelle qui semble si arbitraire que celle de notre accroissement. M. Guindant le prouve par des faits; il cite beaucoup d'autres variations de la nature dans la formation de notre individu, qu'il rapporte également à des lois physiques. Cet observateur n'accorde aucune difformité aux caigneux, aux rachitis, aux boiteux, aux bossus. C'étoit aussi ce que vouloit prouver un prédicateur en chaire, en disant que ce que Dieu a fait est bien fait. Voilà, disoit en lui-même un bossu qui l'écoutoit attentive-

94 MERCURE DE FRANCE.

ment, une chose bien difficile à croire. Il attend le prédicateur à la porte de l'église, lui dit : « Monsieur, vous avez prêché » que Dieu avoit bien fait toutes choses; » voyez comme je suis bâti : » *Mon ami;* lui répondit le prédicateur en le regardant, *il ne vous manque rien ; vous êtes bien fait pour un bossu.*

Concluons néanmoins avec M. Guindant que l'espèce des rachitis ou des rabougris n'appartient pas moins à la nature que celle des Adonis & des Akanfians de l'Amérique *. Les premiers, quoiqu'on leur impute des défauts, sont aussi parfaits dans leur combinaison que les derniers. L'organisation des uns comme des autres, n'est-elle pas l'ouvrage de la nature ? Les mouvemens ou façons d'agir de cette organisation ne sont-ils pas physiques ? Les accidens que nous appellons monstruosités doivent donc être regardés comme des variations, des phénomènes, ou plutôt des effets qui, malgré leur rareté, n'entrent pas moins dans l'ordre que

* Les Akanfians sont les plus beaux hommes qu'il y ait dans le nouveau continent. Ils ont la taille relevée, les traits de la face réguliers, les yeux bien fendus, & les cheveux fins & blonds.

tous ceux qui sont usités & qui ne peuvent avoir pour nous aucune apparence de nouveauté. Ce sont des exceptions aux règles communes de la nature, qui ne participent pas moins à sa règle universelle, parce qu'elles découlent de leur essence & de leur organisation particulière, parce qu'elles sont mises en mouvement par un ordre supérieur, & qu'elles sont les suites de causes naturelles qui agissent comme elles doivent infailliblement & nécessairement agir. C'est à des lois particulières que ces phénomènes, ces variations obéissent, & ces lois sont aussi fixes & déterminées, aussi simples & uniformes, aussi constantes & invariables que les lois générales.

Cette exposition des variations de la nature dans l'espèce humaine est un mémoire utile pour l'histoire physique de l'homme, & on ne peut qu'exhorter l'auteur à continuer ses recherches sur un objet qui nous touche de si près,

Examen du Matérialisme ou refutation du système de la nature; par M. Bergier, docteur en théologie, chanoine de l'église de Paris, de l'académie des sciences, belles-lettres & arts de Besançon;

96 MERCURE DE FRANCE.

2 vol. in-12. A Paris, chez Humblot, libraire, rue St Jacques près St Yves.

Lorsque le *système de la nature* fut annoncé par ses partisans, on s'attendoit bien que le nouvel apôtre du matérialisme ne feroit que renouveler l'hypothèse des Epicuriens & des Spinosistes. Cependant on voulut le lire. Plusieurs lecteurs ne se méfierent point assez d'un écrivain qui affecte une douceur apparente, répète souvent qu'il a interrogé la nature, la raison & l'expérience, & cherche enfin à s'attirer l'attention du lecteur, non pour lui apprendre quelques vérités utiles à son bonheur, mais pour se jouer de son imprudence & savourer le barbare plaisir de lui ôter tout sujet de joie & d'espérance. Le grand artifice de cet écrivain est de poser toujours pour certain ce qui est en question & d'en tirer les conséquences les plus favorables à son dangereux système. La réfutation qui vient d'être publiée de ce livre pernicieux est d'autant plus intéressante que M. Bergier, accoutumé à ces sortes de lutte, suit en quelque sorte tous les mouvemens de son adversaire. Il conserve même autant qu'il est possible tout les titres des chapitres de l'écrit

l'écrit qu'il combat, & ne laisse aucune objection sans réponse, aucun raisonnement sans en démontrer l'absurdité.

Cet examen sera très-bien placé à la tête des autres écrits de M. Bergier, & dans lesquels ce savant théologien s'est principalement appliqué à combattre le déisme. Il formera avec eux un cours complet de religion.

Histoire des Philosophes anciens, jusqu'à la renaissance des lettres, avec leurs portraits; par M. Saverien, tome premier & tome second, in-12. A Paris, chez Didot l'aîné, libraire & imprimeur, rue Pavée, près du quai des Augustins.

Le titre de *Philosophe* chez les anciens n'étoit pas sans doute aussi facile à acquérir qu'il l'est aujourd'hui. Il suffit de nos jours, pour l'obtenir, de mener une vie obscure & retirée, d'annoncer quelques dehors de sagesse & un peu de lecture. Chez les anciens, au contraire, il falloit posséder le cercle des sciences connues pour mériter ce titre. Il est vrai que ce cercle étoit bien plus étroit qu'il ne l'est aujourd'hui, mais aussi les anciens philosophes n'avoient point les secours que nous

E

98 MERCURE DE FRANCE.

pouvons nous procurer; ils étoient même obligés d'entreprendre de longs voyages pour s'instruire & s'éclairer. Il manque en général dans leurs ouvrages un esprit méthodique, & nous avons peu de lumière à retirer de leurs écrits sur la physique, la médecine & les mathématiques, parce que ces sciences sont composées d'un nombre infini de vues, qu'elles dépendent de beaucoup d'expériences, de beaucoup d'observations que le hasard seul fait naître & qu'il n'amène pas toujours lorsqu'on les desire. Mais aussi les matières qui n'ont pas besoin du secours des observations & des instrumens, comme le sont celles de la morale, ont été portées aussi loin que la raison pouvoit les conduire. On doit donc bien s'attendre que la classe des moralistes sera la plus considérable dans l'histoire des philosophes anciens. M. Saverien a placé à la tête de cette histoire un discours aussi instructif qu'intéressant sur la philosophie ancienne. Il ne paroît encore que les deux premiers volumes de cet ouvrage qui doit servir d'introduction à celui que M. Saverien a publié sur les philosophes modernes. Ces deux corps d'ouvrages présenteront l'histoire la plus complète des

progrès de l'esprit humain dans la morale
& dans les sciences.

Esope, dont on nous donne la vie dans le premier volume, vécut avec les sages de Grèce sans avoir la qualité de sage quoiqu'il la méritât sans doute beaucoup mieux que Periandre & Mison à qui on l'a donnée. Le philosophe Zenon demanda un jour à Esope qu'elle étoit l'occupation de Jupiter, & Esope répondit, *il abaisse les choses hautes, & élève les basses*: Réponse que l'on peut regarder comme l'abregé de la vie humaine. « Prenez
» l'histoire par quelque bout qui vous
» plaira, dit Bayle dans son style naïf, &
» suivez-en les progrès depuis le com-
» mencement jusqu'à la fin, vous verrez
» par-tout des exemples de l'alternative
» qu'Esope vouloit signifier. Le monde
» est un véritable jeu de bascule; tour-à-
» tour on y monte & on y descend. »

Zenon, qui inventa la dialectique ou l'art de raisonner, en abusa souvent. La subtilité & la pénétration de son esprit passerent dans ses raisonnemens. Il devint même Sophiste & soutint les paradoxes les plus étranges. Il faisoit cet argument qui a eu beaucoup de célébrité. Il avoit pour but de faire voir que le mobile le

plus vîte poursuivant le mobile le plus lent ne pourroit jamais l'atteindre. Il suppose qu'un homme, qu'il nomme Achille, aille dix fois plus vîte qu'une tortue, & que cette tortue ait une lieue d'avance : cela posé, pendant qu'Achille parcourt la lieue que la tortue a d'avance sur lui, celle-ci fait un dixième de lieue; & pendant qu'Achille parcourt le dixième, la tortue fait le centième d'une lieue. Ainsi de dixième en dixième, la tortue devancera toujours Achille, qui ne pourra jamais l'atteindre. Si Zenon eut été géomètre, comme l'observe M. Saverien, il n'auroit pas fait ce mauvais raisonnement; car cette progression qu'il établit a un terme, & ce terme est $\frac{1}{9}$: c'est à-dire qu'Achille atteindra la tortue lorsqu'il aura fait une lieue & un $\frac{1}{9}$ de lieue.

Xenocrate, le dernier philosophe dont il est parlé dans le second volume de cette histoire, étoit sur-tout recommandable par un cœur excellent & très-ouvert à la compassion non seulement envers le prochain, mais à l'égard des animaux. On cite ce trait qui, quoique petit, peut néanmoins donner une idée avantageuse de ce sentiment. Un moineau poursuivi par un épervier se jetta sur lui : il le reçut,

& ne le relâcha que lorsque le péril fut passé, en disant qu'il ne falloit pas trahir un suppliant. Une de ses maximes étoit de parler peu, parce qu'il s'étoit quelquefois repenti d'avoir parlé, jamais de s'être tû. Il avoit adopté cette pensée d'Aristippe, que les véritables philosophes sont les seuls qui font de bon gré & de leur propre mouvement ce à quoi la crainte des lois porte les hommes ordinaires; & il ajoutoit qu'on péche autant lorsqu'on jette les yeux sur la maison de son prochain que lorsqu'on y met le pied. C'étoit condamner bien clairement la convoitise, & recommander l'amour de la justice & du bon ordre : ce qui est un des principaux devoirs du sage.

Ce nouvel ouvrage de M. Saverien ajoute à la juste réputation que ce savant s'est déjà acquise par ses précédens écrits. Celui-ci est rempli de recherches, d'observations, de critiques. Les maximes de morale des anciens philosophes qui y sont rapportées doivent faire d'autant plus d'impression sur l'esprit du lecteur, que ces sages mettoient en pratique ce qu'ils enseignoient, & l'exemple de la vertu est le genre d'instruction le plus puissant, le plus efficace pour former les mœurs.

Bibliothèque ecclésiastique, par forme d'instructions dogmatiques & morales sur toute la religion; par M. l'Abbé Guyon, pensionné du Clergé de France; 8 vol. in-12. A Paris, chez Delalain, libraire, rue & à côté de la Comédie Françoisé.

Le titre de *Bibliothèque* donné à cet ouvrage annonce assez que l'objet du pieux écrivain a été de rassembler sous une forme commode, méthodique & utile les instructions sur les vérités de la religion & de la morale répandues dans un grand nombre d'ouvrages qu'on n'a pas toujours la facilité d'acquérir ou le tems nécessaire pour les méditer. Cette bibliothèque portative sera sur-tout utile aux curés, aux vicaires, à tous les ecclésiastiques enfin chargés par devoir de faire des discours en chaire. S'ils méditent ces instructions, s'ils y ajoutent leurs réflexions, ils pourront se les rendre propres & éviter par ce moyen à leurs auditeurs la sécheresse d'une simple lecture.

Institutions militaires de l'Empereur Léon le Philosophe, traduites en françois avec des notes & des observations, suivies

d'une dissertation sur le feu gregeois, & d'un traité sur les machines de jet des anciens; par M. de Maizeroy; 2 vol. in - 8°. A Paris, rue Dauphine, chez Claude - Antoine Jombert, fils aîné.

Léon, fils de Basyle le Macédonien, monta après lui sur le trône de Constantinople en 886. Il protégea les sciences & les belles-lettres, & les cultiva. C'est à ce titre principalement qu'il mérita le surnom de *Sage*. Il a laissé plusieurs écrits, mais le plus intéressant de tous est son traité de tactique. Cette science, dont nous devons les premiers principes aux Grecs, fut portée à son plus haut degré de perfection chez les Romains. Ce peuple mérita ses succès par son attention constante à rejeter ses anciens usages lorsque la raison ou l'expérience lui faisoit appercevoir un mieux quelconque. La tactique du tems de César n'a presque rien de commun avec celle de Scipion & de Paul-Emile. Mais comme cette science a eu ses progrès chez les Romains, on y peut aussi remarquer sa décadence. Elle étoit fort déchue de sa première splendeur sous Léon. Il auroit même été aussi difficile de reconnoître, sous cet Empe-

reur, la tactique de César que son empire. Léon eut plus d'une fois occasion de remarquer, dans les guerres qu'il soutint, que la science militaire étoit tout-à-fait négligée. Il forma donc le dessein de rétablir un art aussi important. Il tâcha de reveiller dans les grands l'émulation qui étoit éteinte, & le desir de s'instruire que personne n'avoit. Il recueillit, dans les ouvrages anciens sur l'art militaire, les meilleures maximes de tactique, & prit de chaque méthode ce qu'il crut convenable pour composer ses institutes. Il s'est attaché particulièrement aux ordres de bataille & à la guerre de campagne, dont les ruses ni les finesses ne lui ont point échappé.

M. de Maizeroy, après nous avoir entreteñu dans une préface très-bien faite des livres de tactique des anciens, rend compte de son travail. Il discute avec une impartialité toujours louable dans un traducteur, le jugement que l'on doit porter de l'ouvrage de Léon. Cet Empereur a écrit son livre par aphorismes ou préceptes détachés & numérotés; il quitte souvent une matière avant de l'avoir épuisée pour y revenir ensuite, & coupe les descriptions ou une suite de pensées qui demanderoient à être réunies sous un même

point de vue. Comme ce défaut de méthode est fatigant pour le lecteur, M. de Maizeroy a cru devoir se dispenser de traduire l'ouvrage article par article. Il a d'ailleurs corrigé le style verbeux, & diffus de l'original, liberté louable dans un ouvrage tel que celui de Léon où il s'agit beaucoup moins de faire connoître le style de l'auteur & les formes de sa diction que ce qu'il a dit & pensé. Cette traduction est d'ailleurs enrichie d'observations & de notes judicieuses où plusieurs fautes faites depuis quelque tems dans notre constitution militaire sont relevées avec sagesse.

Les deux dissertations qui terminent cet ouvrage, & dont l'une a pour objet le feu gregeois, & l'autre les machines de guerre, seront lues avec plaisir par ceux qui veulent prendre connoissance des usages anciens.

L'Histoire du Règne de l'Empereur Charles-Quint, précédée d'un tableau des progrès de la société en Europe depuis la destruction de l'Empire Romain jusqu'au commencement du seizième siècle; par M. Robertson, &c. ouvrage traduit de l'Anglois. A Amsterdam, &

E v

se trouve à Paris, chez Saillant & Nyon, rue Saint-Jean de Beauvais, Piffot, quai de Conti, Dessaint, rue du Foin Saint-Jacques, & Pankouke, rue des Poitevins.

Parmi tant de brochures frivoles, insipides ou scandaleuses, que quelques gens appellent de la Littérature & qui n'en font que l'abus & la honte, ceux dont l'esprit & la raison demandent des alimens plus purs & plus solides, & qui aiment à s'instruire & à penser, accueilleront avec reconnoissance cette histoire de l'Empereur Charles-Quint écrite en Anglois par M. Robertson, auteur d'une excellente histoire d'Ecosse, & traduite en François par un homme de lettres, rempli de connoissances & de goût.

Pour donner une idée du travail & du mérite de l'auteur Anglois, nous ne pouvons mieux faire que de citer ce qu'en dit le traducteur à qui l'on peut s'en rapporter. » Le règne de Charles-Quint (dit-il dans un très court avertissement) est » sans contredit l'époque la plus importante de l'histoire de l'Europe, depuis » la destruction de la République Romaine. Ce morceau étoit bien digne » d'être traité par un écrivain aussi habile

» que M. Robertson; mais M. Robertson
 » méritoit un interprète plus habile que
 » moi. Il a bien voulu m'inviter lui-
 » même à traduire son ouvrage. J'ai été
 » très-flatté de sa confiance; mais j'ai re-
 » gretté de ne pouvoir y répondre d'une
 » manière plus digne de lui & du public.

En lisant la traduction on verra que le
 choix de l'historien Anglois est aussi sage
 que la défiance de l'écrivain François est
 modeste.

» J'ose croire cependant (continue-t-il)
 » que j'aurai rendu assez fidèlement le
 » texte pour conserver dans ma traduc-
 » tion ce caractère de sagesse, de droi-
 » ture, d'impartialité & d'humanité qui
 » me paroît distinguer particulièrement
 » le génie de M. Robertson. Mais on y
 » chercheroit vainement l'élégance que
 » les Anglois admirent dans son style.
 » S'il est si difficile de bien écrire dans
 » notre langue, c'est sur-tout quand on
 » écrit ce qu'on n'a ni pensé ni senti. Je
 » conviens qu'en traduisant un morceau
 » d'éloquence ou de poésie, où le cœur
 » & l'imagination sont intéressés, il est
 » possible de se pénétrer assez fortement
 » des pensées & du sentiment de son au-
 » teur pour se les rendre propres & les

103 MERCURE DE FRANCE.

» exprimer avec liberté, avec chaleur,
» avec originalité; mais dans un long
» ouvrage, d'une narration tranquille &
» raisonnée, on est presque forcé de se
» traîner sur les pas de son modèle & de
» s'astreindre non-seulement à suivre la
» marche de ses idées, mais même à con-
» server la forme qu'il leur a donnée. Les
» langues modernes, & sur-tout l'Angloi-
» se, ont pour les traducteurs un écueil
» qu'ils évitent rarement. Il est souvent
» aisé de traduire assez correctement en
» François une phrase Angloise en con-
» servant aux mots de la traduction l'or-
» dre même qu'ils ont dans l'original.
» Cette facilité, en favorisant la paresse,
» fait même illusion à l'esprit, parce qu'on
» aime à croire qu'il vaut mieux être fi-
» dèle qu'élégant, & qu'il seroit impos-
» sible de rendre aussi fidèlement le sens
» de l'auteur en cherchant une tournure
» plus élégante. Cette illusion de la pa-
» resse a égaré la plupart des traducteurs
» & même de bons écrivains. On peut
» citer pour exemple l'abbé Prévôt qui
» écrivoit avec tant de naturel, de nom-
» bre & d'intérêt, lorsque sa plume n'é-
» toit conduite que par son esprit & son
» imagination, & dont le style est si in-

» correct & si embarrassé dans quelques-
 » unes de ses traductions.

« Ces réflexions qui sont très justes, sem-
 blent former un préjugé de plus en faveur
 du traducteur. Les difficultés en tout genre
 sont plus vivement senties par ceux
 qui savent le mieux les surmonter.

« Je ne m'étendrai point, ajoute-t-il,
 » sur l'éloge de l'ouvrage de M. Robert-
 » son ; la meilleure manière de le louer
 » étoit de le traduire. Je ne saurois m'em-
 » pêcher cependant de témoigner une ad-
 » miration particulière pour l'introduc-
 » tion qui me paroît un des plus beaux
 » ouvrages que ce siècle ait produits. On
 » ne peut pas répandre plus de lumière
 » sur un sujet plus obscur, & jamais l'es-
 » prit philosophique n'a fait de l'éru-
 » dition un usage plus heureux.

A la fin de cette introduction que le
 traducteur loue à si juste titre, on trouve
 un passage qui mérite d'être rapporté,
 parce qu'il sert de réponse à une foule de
 détracteurs injustes qui jugent légèrement
 ce qu'ils ne connoissent pas. » Dans tou-
 » tes mes discussions (c'est M. Robert-
 » son qui parle) sur les progrès du Gou-
 » vernement, des mœurs, de la littéra-
 » ture & du commerce pendant les siè-
 » cles du moyen âge, ainsi que dans l'es-

110 MERCURE DE FRANCE.

» quisse que j'ai tracée de la constitution
» politique des divers états de l'Europe
» au commencement du seizième siècle,
» je n'ai pas cité une seule fois M. de
» Voltaire qui, dans son *Essai sur l'His-*
» *toire générale*, a traité les mêmes sujets,
» & a examiné le même période de l'his-
» toire. Ce n'est pas que j'aie négligé les
» ouvrages de cet homme extraordinaire
» dont le génie aussi hardi qu'universel,
» s'est essayé dans presque tous les genres
» de compositions littéraires. Il a excellé
» dans la plûpart; il est agréable & inf-
» ructif dans tous; mais comme il imitera
» sûrement l'exemple des historiens mo-
» dernes qui citent les sources d'où ils
» ont tiré les faits qu'ils rapportent, je
» n'ai pas pu m'appuyer de son autorité
» pour confirmer aucun point obscur ou
» douteux. Je l'ai cependant suivi comme
» un guide dans mes recherches, & il
» m'a indiqué non-seulement les faits sur
» lesquels il étoit important de s'arrêter,
» mais encore les conséquences qu'il fal-
» loit en tirer. S'il avoit en même-tems
» cité les livres originaux où les détails
» peuvent se trouver, il m'auroit épargné
» une grande partie de mon travail &
» plusieurs de ses lecteurs qui ne le re-
» gardent que comme un écrivain agréable

» & intéressant, verroient encore en lui
 » un historien savant & profond.

C'est de ce même *Essai sur l'histoire générale* à qui un illustre étranger, assurément en connoissance de cause, rend, comme on le voit, une si éclatante justice, qu'il est dit dans le discours préliminaire de Suétone, que c'est le tableau le plus vaste que jamais l'éloquence ait offert à la raison ; & des hommes qui ne sont ni les meilleurs modèles, ni les meilleurs juges possibles de l'une, ni de l'autre, ont trouvé cet éloge prodigieusement ridicule.

Nous ne prétendons point donner une analyse détaillée d'un ouvrage aussi étendu que celui de M. Robertson. Il faut le lire. Nous nous bornerons à transcrire deux morceaux bien propres à faire briller les talens d'un historien. L'un est le caractère du célèbre réformateur Luther, l'autre le parallèle des deux fameux rivaux Charles-Quint & François premier. Ils suffiront pour faire connoître au lecteur le génie de l'historien Anglois.

» Destiné par la Providence (Luther)
 » a opéré une des plus grandes & des plus
 » intéressantes révolutions que l'histoire
 » nous ait transmises ; jamais homme ne
 » fut peint avec des couleurs plus oppo-

112 MERCURE DE FRANCE.

» fées. Les jugemens de son siècle furent
» extrêmes sur son caractère. Les uns ou-
» trés & indignés de le voir d'une main
» hardie, renverser tout ce que leurs pré-
» jugés * ou leur intérêt appelloient sacré,
» lui imputèrent non seulement tous les
» vices d'un homme, mais la perversité
» même d'un démon. Les autres, dans
» le transport de l'admiration & de la
» reconnoissance, le considérant comme
» le flambeau de l'Eglise & le restaura-
» teur de la liberté, lui attribuerent des
» vertus au-dessus de l'humanité, & re-
» garderent toutes ses actions avec cette
» vénération religieuse qu'on ne devoit
» accorder qu'aux hommes inspirés du
» Ciel. Mais, c'est sur sa propre con-
» duite, & non sur la censure, ou les
» éloges exagérés de ses contemporains,
» que doit se régler le jugement du siècle
» présent. Il réunit le plus grand zèle
» pour ce qu'il croyoit la vérité; un cou-
» rage intrépide pour la publier, tout ce
» que la nature & l'étude peuvent donner
» d'habileté à la défendre; une activité
» infatigable pour en accélérer les pro-
» grès, & il posséda ces qualités dans un

* C'est un Protestant qui parle.

» si haut degré, que ses ennemis même
» n'ont pu les lui disputer. Ajoutons à ces
» traits une grande pureté de mœurs &
» même cette austérité qui convient au
» caractère d'un réformateur; une régu-
» larité de vie qui donnoit du crédit à sa
» doctrine, & ce parfait désintéressement
» qui ne laisse aucun doute sur sa bonne
» foi. Du reste supérieur à toutes con-
» sidérations personnelles, & mépri-
» sant le luxe & les plaisirs, il aban-
» donna les honneurs & les revenus
» de l'église à ses disciples, & se contenta
» toujours de son premier état de profes-
» seur dans l'Université de Wittemberg &
» de pasteur de cette ville, avec les ap-
» pointemens modiques qui y étoient at-
» tachés. Cependant ces qualités extraor-
» dinaires étoient flétries par quelques-
» unes des imperfections inséparables de
» la fragilité humaine, mais ces défauts,
» loin de pouvoir être imputés à la mé-
» chanceté ou à la corruption du cœur,
» sembloient prendre leur source dans ses
» vertus mêmes. Son ame naturellement
» forte & véhémence, lorsqu'elle se trou-
» voit excitée par de grands objets ou
» emportée par quelque passion violente,
» s'élançoit pour ainsi dire hors d'elle-

114 MERCURE DE FRANCE.

» même avec cette impétuosité qui étonna
» toujours les esprits foibles & pusillani-
» mes, ou les hommes que la fortune a
» placés dans une situation tranquille.
» Plusieurs de ses grandes qualités portées
» à l'excès, franchissant quelquefois les
» limites du bien, l'emportèrent à des
» actions qui n'étoient pas sans reproche.
» Sa confiance en ses opinions tenoit de
» l'arrogance; son courage à les avancer,
» de la témérité; sa fermeté à ne s'en ja-
» mais départir, de l'obstination, & son
» zèle pour confondre ses adversaires
» d'une fureur qui s'exhaloit en injures
» grossières. Accoutumé à tout subordon-
» ner à la vérité, il exigeoit des autres hom-
» mes le même respect pour elle, & sans
» aucune indulgence pour leurs foiblesses
» ou leurs préjugés, il invectivoit avec mé-
» pris contre tous ceux qui ne pensoient
» pas comme lui. Lorsque sa doctrine
» étoit attaquée, il tomboit surtout ses ad-
» versaires avec une égale fureur, n'ayant
» aucun égard à la distinction du rang ou
» du mérite. Ni la dignité royale de Hen-
» ri VIII, ni les talens & l'érudition d'E-
» rasme ne purent les garantir des mêmes
» injures dont il accabloit Tetzél ou Ec-
» cius. Cependant cette indécence ne doit

» pas être uniquement attribuée au carac-
 » tère emporté de Luther ; c'étoit en par-
 » tie le vice de son siècle. Chez un peu-
 » ple grossier où l'on ignoroit ces maxi-
 » mes qui , réprimant sans cesse les mou-
 » vemens des passions, policent la société
 » & la rendent plus douce, la chaleur des
 » disputes devoit être extrême ; les émo-
 » tions fortes s'exprimoient dans leur
 » langage naturel , sans délicatesse & sans
 » ménagement. Comme alors tous les
 » ouvrages des sçavans étoient composés
 » en latin , on étoit autorisé par l'exem-
 » ple des meilleurs écrivains de cette
 » langue à employer contre ses adversai-
 » res les railleries les plus insultantes ;
 » d'ailleurs les indécences paroissent moins
 » choquantes dans une langue morte
 » que dans une langue vivante dont les
 » termes étant plus familiers rendent aussi
 » les injures plus grossières. Quand il s'a-
 » git d'apprécier le caractère d'un hom-
 » me , il faut le juger sur les principes &
 » les maximes de son siècle ; car si la vertu
 » & le vice sont de tout tems les mêmes,
 » les mœurs & les coutumes varient con-
 » tinuellement. Ce qui nous paroît re-
 » préhensible dans la conduite de Luther
 » ne l'étoit pas pour ses contemporains.
 » Ce fut même quelques-uns de ces excès

116 MERCURE DE FRANCE.

» que nous lui reprochons aujourd'hui
 » qui avancerent la révolution qu'il avoit
 » entreprise. Pour reveiller le genre hu-
 » main plongé dans l'ignorance & la su-
 » perstition, il falloit un zèle impétueux,
 » un caractère plein d'audace. De douces
 » invitations n'auroient point attiré ni
 » remué les ames. Un esprit plus aimable,
 » mais moins vigoureux que celui
 » de Luther auroit craint ces dangers
 » qu'il fut braver & surmonter. Vers la
 » fin de sa vie, ses infirmités, sans affoi-
 » blir son courage & ses talens, altérèrent
 » son tempérament, & le rendirent plus
 » chagrin, plus colère, plus impatient
 » dans la contradiction. Il jouit du succès
 » de son zèle & vit une grande partie de
 » l'Europe embrasser sa doctrine; il vit
 » chanceler les fondemens de la puissance
 » des Papes devant qui les plus grands
 » monarques avoient tremblé, & il ne
 » put se défendre de quelques mouvemens
 » de vanité & d'amour-propre. Il auroit
 » été sans doute plus qu'homme s'il eut
 » pû contempler sans orgueil les grandes
 » choses qu'il avoit opérées.»

A l'occasion de cette violence reprochée
 aux écrits de Luther qui écrivoit en latin
 dans le seizième siècle, on ne peut s'em-
 pêcher de remarquer l'étonnement où l'on

doit être de voir dans le dix-huitième des hommes malheureusement nés avec une grande facilité à écrire mal en françois, tomber dans les excès de cette grossièreté cinique qui semble être le partage de la plus vile populace.

Passons au parallèle de Charles & de François.

» Les domaines de l'Empereur étoient
» plus étendus ; ceux du Roi de France
» étoient plus réunis. François gouvernoit
» son Royaume avec une autorité abso-
» lue ; Charles n'avoit qu'un pouvoir li-
» mité ; mais il y suppléoit par son adres-
» se. Les troupes du premier avoient plus
» d'audace & d'impétuosité ; celles du
» second étoient plus patientes & mieux
» disciplinées. Il y avoit dans les talens
» des deux Monarques autant de diffé-
» rence que dans les avantages respectifs
» dont ils jouissoient, & cette différence
» ne contribua pas peu à prolonger leurs
» querelles. François prenoit une résolu-
» tion avec célérité, la soutenoit d'abord
» avec chaleur & en poursuivoit l'exécu-
» tion avec audace & activité ; mais il
» manquoit de la persévérance nécessaire
» pour surmonter les difficultés, & sou-
» vent il abandonnoit ses projets, ou se ré-
» lâchoit dans l'exécution, soit par impa-

118 MERCURE DE FRANCE.

» tience , soit par légèreté. Charles déli-
» béroit froidement & se decidoit lente-
» ment ; mais lorsqu'une fois il avoit ar-
» rêté son plan , il le suivoit avec une
» obstination inflexible , & ni le danger
» ni les obstacles ne pouvoient le détour-
» ner dans l'exécution. L'influence de
» leur caractère sur leurs entreprises dut
» mettre une égale différence dans les suc-
» cès. François , par son impétueuse ac-
» tivité , déconcerta souvent les plans de
» l'Empereur les mieux combinés ; Char-
» les en suivant ses vues avec plus de
» sang froid , mais avec fermeté , arrêta
» souvent son rival dans sa carrière rapi-
» de & repoussa ses plus vigoureux efforts.
» Le premier , à l'ouverture d'une guerre
» ou d'une campagne foudroia sur son en-
» nemi avec la violence d'un torrent , &
» entraînoit tout ce qui se trouvoit dé-
» vant lui ; le second attendant pour agir
» que les forces de son rival commençaf-
» sent à diminuer , recouvroit à la fin tout
» ce qu'il avoit perdu & faisoit souvent
» de nouvelles acquisitions. Le Roi de
» France forma différens projets de con-
» quête , mais quelque brillans que fu-
» sent les commencemens de ses entrepri-
» ses , la fin en fut rarement heureuse.
» Plusieurs des entreprises de l'Empereur

» qu'on jugeoit impraticables & désespé-
» rées, se terminerent avec le plus grand
» succès. François se laissoit éblouir de
» l'éclat d'un projet ; Charles n'étoit sé-
» duit que par la perspective des avantages
» qu'il pouroit en recueillir. Le degré de
» leur mérite & de leur réputation respec-
» tive n'a cependant encore été fixé ni par
» un examen scrupuleux de leurs talens
» pour le gouvernement, ni par la consi-
» dération impartiale de la grandeur &
» du succès de leurs entreprises. François
» est un de ces Princes dont la renommée
» est au-dessus de leur génie & de leurs
» actions ; & cette différence est l'effet de
» plusieurs circonstances réunies. La su-
» périeurité que donna à Charles la vic-
» toire de Pavie, & qu'il conserva dès lors
» jusqu'à la fin de son regne, étoit si ma-
» nifeste que les efforts des François pour
» affaiblir la puissance énorme & toujours
» croissante de son rival furent jugés par
» la plûpart des autres états, non-seule-
» ment avec la partialité qu'inspirent na-
» turellement ceux qui soutiennent avec
» courage un combat inégal, mais même
» avec la faveur que méritoit celui qui
» attaquoit un ennemi commun, & tâchoit
» de reprimer le pouvoir d'un souverain
» également formidable à tous les autres.

„ D'ailleurs la réputation des Princes ;
 „ surtout aux yeux de leurs contemporains
 „ dépend autant de leurs qualités person-
 „ nelles que de leurs talens pour le gou-
 „ vernement. François commit des fautes
 „ graves & multipliées & dans sa con-
 „ duite politique & dans son administra-
 „ tion intérieure ; mais il fut humain ,
 „ bienfaisant , généreux ; il avoit de la
 „ dignité sans orgueil , de l'affabilité sans
 „ bassesse & de la politesse sans fausseté.
 „ Il étoit aimé & respecté de tous ceux
 „ qui approchoient de sa personne , & tout
 „ homme de mérite avoit accès auprès
 „ de lui. Séduits par les qualités de l'hom-
 „ me , ses sujets oublièrent les défauts du
 „ monarque ; ils l'admiroient comme le
 „ gentilhomme le plus accompli de son
 „ royaume , & ils se soumirent sans mur-
 „ mure à des actes d'administration ri-
 „ goureuse qu'ils n'auroient pas pardon-
 „ nés à un prince moins aimable. Il semble
 „ cependant que cette admiration auroit
 „ dû n'être que momentanée & mourir
 „ avec les courtisans de ce Monarque .
 „ l'illusion qui naissoit de ses vertus pri-
 „ vées a dû se dissiper & la postérité de-
 „ vroit juger sa conduite publique avec
 „ son impartialité ordinaire ; mais cet effet
 „ naturel a été contrebalancé par une au-
 „ tre

» tre circonstance , & le nom de François
 » a passé à la postérité avec une gloire
 » dont le temps n'a fait qu'augmenter l'é-
 » clat. Avant son règne les sciences & les
 » arts avoient fait peu de progrès en Fran-
 » ce ; à peine commençoient-ils à franchir
 » les limites de l'Italie où ils venoient de
 » renaître & qui avoit été jusqu'alors leur
 » unique séjour. François les prit sous sa
 » protection ; il voulut égaler Léon X.
 » par l'ardeur & la magnificence avec
 » laquelle il encouragea les lettres. Il ap-
 » pella les savans à sa cour ; il conversa
 » familièrement avec eux , il les em-
 » ploya dans les affaires , il les éleva aux
 » dignités , & il les honora de sa con-
 » fiance. Les gens de lettres ne sont pas
 » moins flattés d'être traités avec la dis-
 » tinction qu'ils croient mériter que dis-
 » posés à se plaindre , lorsqu'on leur re-
 » fuse les égards qui leurs sont dûs. Ils
 » crurent qu'ils ne pouvoient porter trop
 » loin leur reconnoissance pour un pro-
 » tecteur si généreux & célébrèrent à l'envi
 » ses vertus & ses talens. Les écrivains
 » postérieurs adoptèrent ses éloges & y
 » ajoutèrent encore. Le titre de Pere des
 » lettres qu'on avoit donné à François , a
 » rendu sa mémoire sacrée chez les his-

« toriens ; ils semblent avoir regardé com
 « me une sorte d'impiété de relever ses
 « foiblesses & de censurer ses défauts.
 « Ainsi François avec moins de talens &
 « de succès que Charles, jouit peut-être
 « d'une réputation plus brillante ; & les
 « vertus personnelles dont il étoit doué
 « lui ont mérité plus d'admiration & d'é-
 « loges que n'en ont inspiré le vaste génie
 « & les artifices heureux d'un rival plus
 « habile & moins aimable.

Les Saisons. Poëme , troisième édition ,
 corrigée & augmentée. A Amester-
 dam , & à Paris , chez Pissot , Libraire ,
 Quai de Conti.

Lorsque la première édition de cet
 ouvrage parut , il y a environ deux ans ;
 un homme de lettres d'un mérite distin-
 gué * , se chargea d'en rendre compte
 dans le Mercure. Nous nous bornerons
 à joindre quelques réflexions à l'analyse
 qu'il nous donna dans ce temps , & à
 laquelle nous renvoyons nos lecteurs.

Nous ne dissimulerons point d'abord
 que cet ouvrage a trouvé dès sa naissance

* M. de Champfort.

beaucoup d'ennemis & de détracteurs, & c'est le sort de toutes les productions qui s'annoncent avec éclat. Celle ci étoit attendue depuis long-temps, & c'étoit une raison pour qu'elle fût jugée avec sévérité. Il est rare qu'on se trouve au niveau d'une haute opinion, parce que la plupart des Lecteurs aiment à vous mettre au-dessous; d'ailleurs, le Poëme des Saisons avoit été justement loué par toute cette première classe de Littérateurs, qui honore la nation & qui la représente chez l'étranger; ç'en étoit assez pour qu'il fût dénigré par la littérature inférieure, qui s'est imposé la loi de ne louer que ses membres. Enfin l'ouvrage s'élevoit de de lui-même au-dessus de la foule, & dès-lors il n'avoit point le droit de jouir de cette paix profonde, où reposent, en vertu d'une convention tacite & très-respectueusement observée, tous les ouvrages médiocres dont les Auteurs ont toujours des jouissances paisibles & goûtent un repos égal à celui où ils laissent leurs lecteurs.

On a observé, il y a déjà long-tems, que l'on aime moins les vers aujourd'hui qu'on ne les aimoit autrefois, ce qui doit nécessairement arriver, lorsque le goût des beaux arts commence à s'affoiblir par

124 MERCURE DE FRANCE.

sa satiété, & que l'amour des connoissances augmente avec leurs progrès. La prodigieuse quantité de mauvais vers dont nous sommes inondés suffiroit sans doute pour en dégoûter, si les véritables amateurs de la belle poésie pouvoient soutenir la lecture de ces rapsodies informes; mais ces juges éclairés, qui vivent sans cesse avec Racine & M. de Voltaire, n'ont besoin que de lire une page, pour voir si l'homme qui veut être poète est né pour en parler la langue, s'il a conçu sa pensée en vers, si ce qu'il exprime n'est pas au-dessus de ce qu'il a senti, s'il ne tourne pas autour des idées d'autrui, ni autour des siennes, si sa phrase est pleine & précise, & si le jugement de son oreille a suffi pour lui apprendre à flatter l'oreille du lecteur. Voilà ce qui d'abord doit se trouver dans tout ouvrage écrit en vers; indépendamment du degré de génie où peut le placer ensuite l'invention & l'intérêt. Or vingt vers suffisent pour avertir le vrai connoisseur s'il trouvera toutes ces conditions remplies: & qu'il rencontre peu d'ouvrages qui résistent à cette épreuve, & dont il veuille retourner le feuillet! Qu'arrive-t-il au contraire à cette foule de lecteurs frivoles, qui parcourent par

désœuvrement toutes les brochures nouvelles? Ils lisent des vers foibles & vagues, qui malheureusement ne sont pas ridicules, & à la longue ils s'ennuyent par instinct. Les voilà rassasiés, & lorsqu'ensuite il leur tombe entre les mains un ouvrage écrit en beaux vers, mais dont le sujet n'attachant point la curiosité, ne peut vaincre l'impression que fait après un certain tems la monotonie élémentaire de notre rithme Alexandrin, ils sont tout étonnés de ne pouvoir pas lire un volume de vers comme ils liroient une tragédie ou un roman; mais toutes les fois qu'un Poëte peut vous promettre qu'en ouvrant son livre partout où vous voudrez, vous lirez cent vers de suite avec délices, vous devez être content de lui, & il peut l'être de lui-même.

D'ailleurs (pourroit-on demander) est-il bien vrai qu'il faille lire de suite un long ouvrage en vers? est-ce ainsi qu'on doit lire la Henriade; l'Enéide même? Le plaisir que nous procure l'harmonie & le sentiment de la difficulté continuellement vaincue, n'est-il pas de la nature de ces sensations délicates & voluptueuses, qui s'émeussent aisément & qui vous fatiguent si vous les prolongez.

gez? Les spectacles qui remuent fortement les passions, en vous attachant à vous-mêmes, ne vous permettent pas un moment de dégoût ni d'ennui; mais les arts qui ne produisent que des émotions douces, peuvent-ils vous fixer aussi long-temps? Prenons la musique pour exemple, on peut en faire plusieurs heures de suite, parce qu'on est soutenu par le plaisir de travailler & d'apprendre; mais quel homme de bonne-foi pourra répondre d'entendre la plus belle musique pendant deux heures avec une attention continue? On sçait comment les Italiens, peuple si sensible, écoutent leurs opéras. Redevables à leur climat & à leur caractère d'émotions, plus vives que les nôtres, ils se passionnent pour une ariette avec tant de violence, qu'il leur faut de longs intervalles pour se reposer. Notre opéra françois, qui ne dure guères que trois heures, & joint quelquefois à des scènes pathétiques de très-beaux morceaux de chant, qui rassemble tout ce que l'art de l'optique a de plus séduisant, & ce que l'art de la danse a pu se permettre de plus voluptueux chez un peuple qui a trop bien perfectionné le plaisir pour en retrancher la décence; l'opéra, dis-je, peut il se van-

ter d'avoir des amateurs assez déterminés pour y donner toute leur attention ? & n'est-ce pas même à force de distractions qu'on y reste jusqu'au bout ? est-il un instrument si beau, qui ne lasse au bout d'une demie heure ? Il est vrai que la musique produit quelquefois de grands effets, mais c'est quand ils sont momentanés ; & Timothée qui en passant d'un mode à un autre, fit d'abord pleurer Alexandre & ensuite le fit courir aux armes, sûrement ne joua pas long temps.

Qu'un homme occupé d'idées tristes se promène dans une campagne & qu'il entende tout à coup le son d'une flûte venant d'un côteau voisin, sa rêverie sera d'abord interrompue, il se saura gré de cette distraction, il marchera lentement vers l'endroit d'où parviennent à son oreille des modulations douces & agréables, il s'assera dans le voisinage, & pour peu que l'air qu'il entend, ait d'analogie avec ce qu'il éprouve, ou que même il s'imagine en appercevoir, il laissera couler quelques larmes, & ce moment fera le triomphe de l'harmonie ; mais ce moment sera court, & l'homme triste, quoique soulagé, se lèvera bientôt, & reprendra sa rêverie & sa douleur.

128 MERCURE DE FRANCE.

Peut-être toutes les fois que nous ouvrons un livre de pur agrément, & qui n'est pas fait pour s'emparer de notre âme & de notre raison, ne devons-nous pas en exiger davantage que de la flûte du berger. Que l'homme de goût, l'homme sensible, qui veut charmer son oreille & s'occuper d'objets agréables, prenne les Saisons, à quelque morceau qu'il s'arrête, il rencontrera ou les détails charmans de la nature pittoresque, décrits avec une pompe qui ne dégénère jamais en luxe; ou les teintes d'une mélancolie aimable & réfléchissante qui attache des idées, des souvenirs & des sentimens à tous les objets qui frappent la vue; il entendra tour à tour ou la voix majestueuse de l'homme inspiré, qui chante les merveilles de la création, ou la voix moins imposante d'un solitaire attendri, qui s'entretient de son bonheur & desire celui des humains.

Quoi de plus noble, par exemple, que cette invocation qui ouvre le premier chant?

Arbitre des destins, maître des élémens,
Toi, dont la volonté créa l'ordre & le tems,
Tu prodiguas tes dons sur ce globe d'argile,
Et ta bonté pour nous décora notre asyle.

Mais l'homme a négligé les présens de tes mains ;
 Je viens de leur richesse avertir les humains.
 Des plaisirs faits pour eux leur tracer la peinture ,
 &c.

Il n'en faut pas davantage pour appercevoir d'abord la main sûre de l'écrivain supérieur. Rien de vague , rien d'embarassé , rien de pénible ; cette propriété de termes tous choisis , qui gagnent par leur combinaison & leur enchaînement ; cet intérêt de style , qui réside toujours dans des tournures faciles & naturelles , & jamais dans cet entassement de figures forcées , ressource des écrivains froids & stériles , qui ne trouvant point dans leur ame les mouvemens spontanés qui animent la composition , cherchent à s'échauffer par des efforts & des secousses.

Quelques lignes après , si l'on cherche un exemple d'harmonie imitative ;

Neptune a soulevé ses plaines turbulentes ;
 La mer tombe & bondit sur ses rives tremblantes.
 Elle remonte , gronde , & ses coups redoublés
 Font retentir l'abîme & les monts ébranlés.

*La mer tombe & bondit & elle remonte ,
 gronde : ces deux hémistiches ne font ils
 pas entendre le bruit du flot qui heurte*

132 MERCURE DE FRANCE.

C'est vous qu'il invoquoit au milieu des combats,
Il vous rendoit un culte, & ces honneurs suprêmes

Vous élévoient encore au-dessus de vous-mêmes,
Illustres par vos choix & non par vos rigueurs,
Vous cédiez noblement à de nobles vainqueurs,
&c.

Peut-être ces vers valent-ils un peu mieux que les fadeurs & le *persiflage*, qu'on croit être la peinture de l'esprit français.

Mais il semble que la poésie ait déployé toutes ses richesses dans la description de la Zone torride, imitée en quelques endroits de Thompson, & qui manquoit aux premières éditions de cet ouvrage. Nous transcrivons ce morceau tout entier en faveur de ceux qui n'ont pas la dernière.

C'est là que la nature & plus riche & plus belle,
Signale avec orgueil sa vigueur éternelle.

C'est là qu'elle est sublime. Aux feux brûlans des
airs

Elle oppose les lacs, les fleuves & les mers ;

Et le vent d'orient y portant la rosée,

Répare & rafraîchit la campagne embrasée.

Le mélange fécond & des feux & des eaux,

Y fait croître, y nourrit de puissans végétaux,

Titans majestueux , enfans de la nature ;
Jamais l'affreux hiver n'attente à leur verdure,
Ils répandent au loin leurs rameaux spacieux ,
Ou de leur cime altière ils menacent les cieux.
A cent peuples errans les cocotiers fertiles
Offrent des alimens, des boissons, des asyles,
Les fleurs du caneliet, l'odorant ananas,
L'arbuſte de Tidor embaument ces climats.
La nature en ces lieux, paſſible ſouveraine,
Partage à ſes ſujets ſon ſuperbe domaine,
Et là changeant l'année & doublant les ſaiſons,
Leur prodigue deux fois les fruits & les moisſons.
Elle élève pour eux des forêts étendues,
Qui couronnent le globe & ſupportent les nues.
Cet être qui de loin ſemble un mont animé,
Ce colofſe effrayant ſi puiffamment armé,
L'éléphant y reſoſe ; heureux ſous ces ombrages
Il voit ſe ſuccéder les races & les âges.
Là, le lion terrible, à l'ombre des forêts,
Dans un antre ſanglant médite ſes forfaits,
Ou les crins hériffés & la gueule écumante,
De rivage en rivage il répand l'épouvante.
Au bord du vaſte fleuve à Brama conſacré,
Toujours ivre de ſang & de ſang altéré,
Sans faim & ſans beſoïn multipliant ſes crimes,
Le tigre en ſe jouant déchire ſes victimes.
Là, des monſtres affreux, d'énormes animaux,
Souverains tour-à-tour de la terre & des eaux,

134 MERCURE DE FRANCE.

Le lion de Thétis , le crocodile immense ,
Sur les deux élémens font craindre leur puissance ,
On y voit le serpent de lui-même entouré ,
Couvrir un long terrain sous son corps azuré.
A l'aspect des troupeaux il siffle , il se déploie ,
Et s'élançant en orbe , il engloutit sa proie.
La nature est terrible en ces climats brûlans.
Souvent des tourbillons d'insectes dévorans ,
Qui s'élevent des bois , des marais & des ondes ,
Sont conduits par les vents sur des plaines fécon-
des.

Le nuage animé dépouille les forêts ,
Dévaste les moissons , ravage les guérets ,
Mais aux bords du Niger où la jeune Africaine
De son teint qui pâlit va ranimer l'ébène ,
Dans les champs de Lima , de Bengale & d'Or-
mus ,

Quand la nuit tient sur eux ses voiles suspendus ,
Des insectes sans nombre exhalent la lumière ,
D'un feu brillant & doux ils couvrent la bruyère ,
Et dans l'ombre des bois ces phosphores vivans
Eclairent les rameaux balancés par les vents.
Le soleil en roulant sur ce brûlant espace
Du globe qu'il attire élevant la surface ,
Fait monter jusqu'aux cieux les Andes & l'Atlas ;
Jamais leur front ferein n'est chargé de frimats.
Des tourbillons de feu , de cendre & de fumée
Sortent en rugissant de leur cime enflammée.

La chaleur dans leur sein fait germer ces métaux,
 Source de l'industrie, aliment de nos maux.
 Sur les champs sablonneux le rubis étincelle.
 Dans les flancs des rochers la nature immortelle
 Epure avec lenteur les feux du diamant.
 De la chaîne des monts tombent en écumant
 Des fleuves, des torrens qu'ont nourri les ora-
 ges ;

A travers les rochers & les forêts sauvages,
 Les empires puissans, les cités, les déserts,
 Leur cours impétueux les porte au sein des mers.
 L'Orellanne & l'Indus, le Gange & le Zaïre
 Repoussent l'Océan qui gronde & se retire.
 O ! combien la nature agit avec grandeur !
 Combien dans ces climats qu'embrase l'équateur,
 Elle est noble & sublime en tous ses phénomènes !
 Neptune y voit sortir de ses humides plaines
 Ces trombes, ces thiphons dont les flots radieux
 S'étendent de l'abîme à la voute des cieus ;
 Ces fleuves suspendus, ces colonnes liquides,
 En effleurant les mers suivent les vents rapides.
 Si ce nuage épais rencontre des vaisseaux
 Accablés à l'instant sous le poids de ses eaux,
 Ils sont ensevelis sous les voutes profondes,
 Et la trombe à grand bruit retombe sur les ondes.
 Dans ces mêmes climats, aux bords de l'Océan,
 Repose sur les monts le terrible ouragan.
 Il s'ébranle, mugit, lance des clartés sombres,
 Et part environné du tumulte & des ombres.

136 MERCURE DE FRANCE.

Les éclairs redoublés ouvrent ses flots errans,
Il promene la foudre, il verse des torrens.
Les cités, les forêts tombent à son passage,
Il couvre de débris la Zone qu'il ravage.
Il fait trembler les monts, bouleverse les mers,
Et le sable entassé dans ces vastes déserts,
Ces champs inanimés de l'ardente Lybie,
Solitude sans eaux, sans verdure & sans vie,
Où des torrens de flamme, un fleuve étincelant
Sont versés du Zénit sur un sable brûlant.
L'astre par qui tout naît, tout végète ou respire,
Y combat la nature, y détruit son empire.
Sur cet espace aride, immense & sans couleur,
On voit quelques rochers noircis par la chaleur,
Seule variété que présente à la vue
Des sables éclatans la stérile étendus.

Ce morceau n'est pas le seul que l'Auteur ait ajouté dans cette nouvelle édition. On trouve dans le chant de l'hiver une Episode très-touchante sur les glaciers de Suisse, plus d'ordre & de variété dans plusieurs endroits qui en demandoient, beaucoup de vers corrigés ou substitués, &c.

Ce n'est qu'avec le temps que la réputation d'un ouvrage est généralement proportionnée au degré de son mérite. Celui-ci ne peut que gagner beaucoup à être

relû, ce qui est le caractère d'un très petit nombre de bons écrits; mais on osera dire, d'après le suffrage de la plus saine partie du public, que les Saisons sont, depuis la Henriade, l'ouvrage de poésie qui fait le plus d'honneur à notre langue, & celui qui renferme le plus grand nombre de beaux vers. C'est un présent fait à ce siècle par un homme de génie, & digne du beau siècle de Louis XIV

On a reproché à l'Auteur d'avoir mis trop de philosophie dans son Poëme, & l'on a prétendu qu'un poëte ne devoit jamais être philosophe. Il y a long-temps que Lucrèce a prouvé le contraire, & le progrès des lumières depuis cent ans, non-seulement permet ce ton, mais l'exige de tout ouvrage où il peut être admis, comme un des avantages de ce siècle où les grands écrivains ont sçu mêler la raison à la sensibilité & à l'imagination de manière qu'elle ne nuit ni à l'une ni à l'autre.

On n'ignore pas qu'une certaine classe d'hommes s'efforcera de rendre suspect ce tribut de louanges, payé par l'amitié & la justice aux talens de M. de St. L.; mais l'homme de lettres qui aime à lui rendre cet hommage, n'a jamais flatté personne, & depuis qu'il insère dans ce

138 MERCURE DE FRANCE.

journal des morceaux de littérature, fruits des momens de loisir que lui laissent de plus grands travaux, il n'a jamais imprimé une ligne contre le témoignage de sa conscience, ni contre la vérité. Il se doit à lui-même d'affirmer ici qu'aucun homme d'un mérite reconnu n'a jamais eu à se plaindre de ce qu'il a écrit dans le *Mercur*; plusieurs ont cru lui devoir des remerciemens. Quant à ceux, qui blessés d'une critique honnête & évidente dont ils sentoient toute la justice, ont cru se venger par des satires & des libelles contre sa personne & ses ouvrages, il déclare ici que s'ils ont espéré une réponse & une querelle, ils ont perdu leur tems. Il ne répondra jamais à aucune brochure de ce genre, comme il n'y a jamais répondu; il a quelquefois défendu les écrits des autres & ne défendra jamais les siens. Quant à sa personne, attaché par l'admiration ou par des liaisons intimes à ce que la littérature a de plus illustre, il se rappellera à l'occasion de ses ennemis ce mot d'un ancien, *je ne suis pas fait pour dire tout ce qu'ils sont faits pour entendre.*

Voyage Littéraire de la Grèce, ou Lettres sur les Grecs, anciens & modernes, avec un parallèle de leurs mœurs. Par

M. Guys, Négociant de l'Académie de Marfeille, 2 vol. in 12, prix 4 liv. brochés. A Paris, chez la veuve Duchefne, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du goût 1771.

Il ne faut plus chercher les chefs-d'œuvres des anciens Artistes dans la Grèce; les hommes les plus éclairés l'ont même abandonné, pour porter en Italie les lettres & les sciences que les Medicis appelloient de toutes parts. Les Grecs ne conservent plus que le triste souvenir de ce qu'ils ont été & des traits auxquels on ne peut plus les méconnoître. Dans les isles de l'Archipel, c'est un vil peuple livré à la misere, à l'ignorance & à la servitude; dans les villes, ce sont des esclaves riches & orgueilleux. A Athenes, un Papas ignorant harangue encore ce peuple qui a eu des Eschines & des Demosthenes pour Orateurs.

Cette nation dégradée tomba dans le mépris & l'avilissement sous les derniers Empereurs. Au siège de Constantinople, attaquée par les François, on est indigné de voir la lâcheté des Grecs, qui joints aux Vénitiens pour combattre les Genoïs sur le Bosphore reculent honteusement. Leurs plus grands & leurs divers efforts.

130 MERCURE DE FRANCE.

le rivage? & quel heureux choix de mots?
Que l'on apprenne par-là comme on peut
être nouveau, sans être bisarre.

Si l'on veut des traits d'une imagination
poétique, lisez ces vers.

La tulipe orgueilleuse étalant ses couleurs ,
Le narcisse courbé sur sa tige flottante ,
Et qui semble chercher son image inconstante ;
L'hiacinthe azuré qui ne vit qu'un moment ,
Des regrets d'Apollon fragile monument, &c.

Voilà du vrai *coloris* & non pas de ces
images fastidieusement rebattues, de ces
phrases précieuses & manierées, que des
auteurs prétendus légers appellent *colô-
ris*, *fraîcheur*, *grace*, &c. & qui ne sont
qu'un vermillon de toilette grossièrement
délayé.

Cherche t'on des réflexions intéressan-
tes & des contrastes ménagés avec art,
voyez dans ce même chant du printemps
le tableau des fureurs de la guerre opposé
à celui des plaisirs de l'amour.

Et les maîtres du monde ont choisi ces momens.
Pour ordonner le meurtre & les embrasemens ?
Sur le riant émail des plaines parfumées ,
Les tyrans des humains *opposent* leurs armées !
Tandis que le printemps précédé des zéphirs ,

Des monts chargés de fleurs appelle les plaisirs,
 Les esclaves des Rois, ministres de leur rage,
 Couvrent les champs heureux de sang & de carnage.

Sur les bords consacrés aux transports les plus doux,

Ils lancent le tonnerre & tombent sous ses coups.

Là le jeune guerrier s'éclipse à son aurore;

Il rougit de son sang la fleur qui vient d'éclorre.

Il tourne ses regards vers l'aimable séjour

Où le rappelle en vain l'objet de son amour.

Les regrets dont sa mort sera bientôt suivie

Ajoutent dans son cœur aux regrets de la vie, &c.

Opposent leurs armées, n'est peut-être pas une expression juste, elle semble demander encore un régime. Peut-on mieux peindre l'influence du sexe sur les mœurs des Français que dans ce morceau du chant de l'hiver ?

Des mœurs & des plaisirs arbitres éclairées,

Vous avez en tout temps illustré nos contrées.

Vous changiez en héros nos stupides yeux.

C'étoit pour mériter au regard de vos yeux,

Qu'ils couroient ou défendre ou venger l'innocence.

Un mot de votre bouche étoit leur récompense.

Le vaillant Paladin vous consacroit son bras;

132 MERCURE DE FRANCE.

C'est vous qu'il invoquoit au milieu des combats,
Il vous rendoit un culte, & ces honneurs suprêmes

Vous élévoient encore au-dessus de vous-mêmes,
Illustres par vos choix & non par vos rigueurs,
Vous cédiez noblement à de nobles vainqueurs,
&c.

Peut-être ces vers valent-ils un peu mieux que les fadeurs & le *persiflage*, qu'on croit être la peinture de l'esprit français.

Mais il semble que la poésie ait déployé toutes ses richesses dans la description de la Zone torride, imitée en quelques endroits de Thompson, & qui manquoit aux premières éditions de cet ouvrage. Nous transcrivons ce morceau tout entier en faveur de ceux qui n'ont pas la dernière.

C'est là que la nature & plus riche & plus belle,
Signale avec orgueil sa vigueur éternelle.
C'est là qu'elle est sublime. Aux feux brûlans des
airs

Elle oppose les lacs, les fleuves & les mers ;
Et le vent d'orient y portant la rosée,
Répare & rafraîchit la campagne embrasée.
Le mélange fécond & des feux & des eaux,
Y fait croître, y nourrit de puissans végétaux,

Titans majestueux , enfans de la nature ;
Jamais l'affreux hiver n'attente à leur verdure,
Ils répandent au loin leurs rameaux spacieux ,
Ou de leur cime altière ils menacent les cieux.
A cent peuples errans les cocotiers fertiles
Offrent des alimens , des boissons , des asyles ,
Les fleurs du canelier , l'odorant ananas ,
L'arbusste de Tidor embaument ces climats.
La nature en ces lieux , paisible souveraine ,
Partage à ses sujets son superbe domaine ,
Et là changeant l'année & doublant les saisons ,
Leur prodigue deux fois les fruits & les moissons.
Elle élève pour eux des forêts étendues ,
Qui couronnent le globe & supportent les nues.
Cet être qui de loin semble un mont animé ,
Ce colosse effrayant si puissamment armé ,
L'éléphant y repose ; heureux sous ces ombrages
Il voit se succéder les races & les âges.
Là , le lion terrible , à l'ombre des forêts ,
Dans un antre sanglant médite les forfaits ,
Ou les crins hérissés & la gueule écumante ,
De rivage en rivage il répand l'épouvante.
Au bord du vaste fleuve à Brama consacré ,
Toujours ivre de sang & de sang altéré ,
Sans faim & sans besoin multipliant ses crimes ,
Le tigre en se jouant déchire ses victimes.
Là , des monstres affreux , d'énormes animaux ,
Souverains tour-à-tour de la terre & des eaux ,

134 MERCURE DE FRANCE.

Le lion de Thétis , le crocodile immense ,
Sur les deux élémens font craindre leur puissance ,
On y voit le serpent de lui-même entouré ,
Couvrir un long terrain sous son corps azuré.
A l'aspect des troupeaux il siffle , il se déploie ,
Et s'élançant en orbe , il engloutit sa proie.
La nature est terrible en ces climats brûlans.
Souvent des tourbillons d'insectes dévorans ,
Qui s'élèvent des bois , des marais & des ondes ,
Sont conduits par les vents sur des plaines fécon-
des.

Le nuage animé dépouille les forêts ,
Dévaste les moissons , ravage les guérets ,
Mais aux bords du Niger où la jeune Africaine
De son teint qui pâlit va ranimer l'ébène ,
Dans les champs de Lima , de Bengale & d'Or-
mus ,

Quand la nuit tient sur eux ses voiles suspendus ,
Des insectes sans nombre exhalent la lumière ,
D'un feu brillant & doux ils couvrent la bruyère ,
Et dans l'ombre des bois ces phosphores vivans
Eclairent les rameaux balancés par les vents.
Le soleil en roulant sur ce brûlant espace
Du globe qu'il attire élevant la surface ,
Fait monter jusqu'aux cieux les Andes & l'Atlas ;
Jamais leur front serain n'est chargé de frimats.
Des tourbillons de feu , de cendre & de fumée
Sortent en rugissant de leur tîme enflammée.

La chaleur dans leur sein fait germer ces métaux,
 Source de l'industrie, aliment de nos maux.
 Sur les champs sablonneux le rubis étincelle.
 Dans les flancs des rochers la nature immortelle.
 Epure avec lenteur les feux du diamant.
 De la chaîne des monts tombent en écumant
 Des fleuves, des torrens qu'ont nourri les ora-
 ges;

A travers les rochers & les forêts sauvages,
 Les empires puissans, les cités, les déserts,
 Leur cours impétueux les porte au sein des mers.
 L'Orellanne & l'Indus, le Gange & le Zaïre.
 Repoussent l'Océan qui gronde & se retire.
 O ! combien la nature agit avec grandeur !
 Combien dans ces climats qu'embrase l'équateur,
 Elle est noble & sublime en tous ses phénomènes !
 Neptune y voit sortir de ses humides plaines
 Ces trombes, ces thiphons dont les flots radieux
 S'étendent de l'abîme à la voute des cieus ;
 Ces fleuves suspendus ; ces colonnes liquides,
 En effleurant les mers suivent les vents rapides.
 Si ce nuage épais rencontre des vaisseaux
 Accablés à l'instant sous le poids de ses eaux,
 Ils sont ensevelis sous les voutes profondes,
 Et la trombe à grand bruit retombe sur les ondes.
 Dans ces mêmes climats, aux bords de l'Océan,
 Repose sur les monts le terrible ouragan.
 Il s'ébranle, mugit, lance des clartés sombres,
 Et part environné du tumulte & des ombres.

136 MERCURE DE FRANCE.

Les éclairs redoublés ouvrent ses flots errans,
Il promene la foudre, il verse des torrens.
Les cités, les forêts tombent à son passage,
Il couvre de débris la Zone qu'il ravage.
Il fait trembler les monts, bouleverse les mers,
Et le sable entassé dans ces vastes déserts,
Ces champs inanimés de l'ardente Lybie,
Solitude sans eaux, sans verdure & sans vie,
Où des torrens de flamme, un fleuve étincelant
Sont versés du Zénit sur un sable brûlant.
L'astre par qui tout naît, tout végète ou respire,
Y combat la nature, y détruit son empire.
Sur cet espace aride, immense & sans couleur,
On voit quelques rochers noircis par la chaleur,
Seule variété que présente à la vue
Des sables éclatans la stérile étendus.

Ce morceau n'est pas le seul que l'Auteur ait ajouté dans cette nouvelle édition. On trouve dans le chant de l'hiver une Episode très-touchante sur les glaciers de Suisse, plus d'ordre & de variété dans plusieurs endroits qui en demandoient, beaucoup de vers corrigés ou substitués, &c.

Ce n'est qu'avec le temps que la réputation d'un ouvrage est généralement proportionnée au degré de son mérite. Celui-ci ne peut que gagner beaucoup à être

relû, ce qui est le caractère d'un très petit nombre de bons écrits; mais on osera dire, d'après le suffrage de la plus saine partie du public, que les Saisons sont, depuis la Henriade, l'ouvrage de poésie qui fait le plus d'honneur à notre langue, & celui qui renferme le plus grand nombre de beaux vers. C'est un présent fait à ce siècle par un homme de génie, & digne du beau siècle de Louis XIV

On a reproché à l'Auteur d'avoir mis trop de philosophie dans son Poëme, & l'on a prétendu qu'un poëte ne devoit jamais être philosophe. Il y a long-temps que Lucrèce a prouvé le contraire, & le progrès des lumières depuis cent ans, non-seulement permet ce ton, mais l'exige de tout ouvrage où il peut être admis, comme un des avantages de ce siècle où les grands écrivains ont sçu mêler la raison à la sensibilité & à l'imagination de manière qu'elle ne nuit ni à l'une ni à l'autre.

On n'ignore pas qu'une certaine classe d'hommes s'efforcera de rendre suspect ce tribut de louanges, payé par l'amitié & la justice aux talens de M. de St. L.; mais l'homme de lettres qui aime à lui rendre cet hommage, n'a jamais flatté personne, & depuis qu'il insère dans ce

138 MERCURE DE FRANCE.

journal des morceaux de littérature, fruits des momens de loisir que lui laissent de plus grands travaux, il n'a jamais imprimé une ligne contre le témoignage de sa conscience, ni contre la vérité. Il se doit à lui-même d'affirmer ici qu'aucun homme d'un mérite reconnu n'a jamais eu à se plaindre de ce qu'il a écrit dans le *Mercur*; plusieurs ont cru lui devoir des remerciemens. Quant à ceux, qui blessés d'une critique honnête & évidente dont ils sentoient toute la justice, ont cru se venger par des satires & des libelles contre sa personne & ses ouvrages, il déclare ici que s'ils ont espéré une réponse & une querelle, ils ont perdu leur tems. Il ne répondra jamais à aucune brochure de ce genre, comme il n'y a jamais répondu; il a quelquefois défendu les écrits des autres & ne défendra jamais les siens. Quant à sa personne, attaché par l'admiration ou par des liaisons intimes à ce que la littérature a de plus illustre, il se rappellera à l'occasion de ses ennemis ce mot d'un ancien, *je ne suis pas fait pour dire tout ce qu'ils sont faits pour entendre.*

Voyage Littéraire de la Grèce, ou Lettres sur les Grecs, anciens & modernes, avec un parallèle de leurs mœurs. Par

M. Guys, Négociant de l'Académie de Marseille, 2 vol. in 12, prix 4 liv. brochés. A Paris, chez la veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du goût 1771.

Il ne faut plus chercher les chefs-d'œuvres des anciens Artistes dans la Grèce; les hommes les plus éclairés l'ont même abandonné, pour porter en Italie les lettres & les sciences que les Medicis appelloient de toutes parts. Les Grecs ne conservent plus que le triste souvenir de ce qu'ils ont été & des traits auxquels on ne peut plus les méconnoître. Dans les isles de l'Archipel, c'est un vil peuple livré à la misere, à l'ignorance & à la servitude; dans les villes, ce sont des esclaves riches & orgueilleux. A Athenes, un Papas ignorant harangue encore ce peuple qui a eu des Eschines & des Demosthenes pour Orateurs.

Cette nation dégradée tomba dans le mépris & l'avilissement sous les derniers Empereurs. Au siège de Constantinople, attaquée par les François, on est indigné de voir la lâcheté des Grecs, qui joints aux Vénitiens pour combattre les Genoïs sur le Bosphore reculent honteusement. Leurs plus grands & leurs divers efforts

140 MERCURE DE FRANCE.

pour conserver la liberté ont été ceux des Candiots, qui auroient dû lasser les Vénitiens par leurs fréquentes révoltes, par le sang qu'ils ont répandu pour secouer le joug de la République. Ce peuple enfin soumis aux Turcs, s'est accoutumé à porter le poids de ses chaînes. Il conserve une ombre de liberté, en nous rappelant qu'anciennement les Grecs en sentoient moins la perte, dès qu'on leur laissoit leurs usages, leurs danses, & leurs fêtes; mais ce peuple toujours intéressant mérite notre attention, & si je m'attache à démêler les caractères naturels qu'il a conservés, c'est qu'on ne voit pas pour la première fois des enfans dont les pères nous sont connus, sans chercher d'abord sur leur visage les traits de ressemblance qui doivent les faire reconnoître. Les Grecs sont encore tels que nous les peignent, leurs Historiens & Thucidide surtout, artificieux, vains, souples, inconstans, avides de gain, amateurs de la nouveauté, peu scrupuleux sur les sermens, &c. Il y a parmi eux de bons pilotes, des marchands, des voyageurs, & des Anacréons modernes dont on répète les chansons; mais ce peuple est généralement abbatu sous le joug qui l'accable. Un Pacha dans les Provinces de

la Grèce représente un Préteur Romain, envoyé chez des tributaires. Les Grecs donnent aujourd'hui des Princes à la Valachie & à la Moldavie; mais comme ils sont nommés par le Grand Seigneur, ce sont les mêmes passions, les mêmes brigues & les mêmes divisions domestiques qui les élèvent & les déplacent successivement. Les Turcs profitent de ces dissensions comme les Romains en profitoient autrefois.

Tel est le tableau rapide que M. Guys nous trace de ce peuple ancien & fameux qu'il a observé de près dans son caractère, dans ses mœurs, ses goûts & ses usages.

Nous allons rapprocher quelques autres traits d'après l'excellent ouvrage de M. Guys, pour donner une idée de ces Grecs modernes.

Les maisons des Grecs ne sont pas à beaucoup près aussi élevées que les nôtres; elles n'ont ordinairement qu'un étage. Les femmes Grecques d'aujourd'hui sont assiduellement renfermées dans leurs maisons; elles ne se montrent guères plus que ne se montraient les anciennes; les filles sortent rarement & ne vont à l'Eglise que quand elles sont mariées.

Vous trouverez toujours chez les Grecs

142 MERCURE DE FRANCE.

dans la chambre à coucher une lampe qui brûle toute la nuit : chez les personnes aisées, c'est un ancien usage ; parmi le peuple, c'est dévotion, car la lampe est ordinairement placée devant une image.

Les Grecs n'ont point de lits comme les nôtres, ils ne font que jeter des matelas sur les sofas pour être couchés plus mollement.

Il n'y a point de cheminées dans les chambres des maisons grecques ; on ne se sert que d'un brasier qu'on met au milieu de l'appartement pour l'échauffer, ou pour ceux qui veulent s'en approcher. Pour garantir le visage de l'incommodité & de l'ardeur du brasier, souvent dangereux, on a imaginé le *Tendour* : c'est une table quarrée, sous laquelle le feu est placé. Cette table est couverte d'un tapis, qui de tout côté touche jusqu'à terre, & d'un autre en soie plus ou moins riche qui pare le tendour, autour duquel on s'assied sur le sofa ou sur les carreaux.

La broderie est l'occupation des femmes grecques ; elles sortent peu, & celles qui ont besoin de travailler pour entretenir leur famille, brodent sans relâche du matin au soir.

Les femmes se servent d'un voile pour

se couvrir le visage, & les hommes d'une espèce d'écharpe, pour se garantir la tête de la pluie ou du vent.

Les Grecs sont toujours sententieux. Ils aiment beaucoup les contes & les proverbes; il semble que la tradition les a consacrés, comme les usages. Les bains, les danses, les jeux, les mariages; les funérailles de la nouvelle grèce & de l'ancienne ont une conformité frappante.

M. Guys a soin de faire connoître ce rapport, & c'est dans les anciens Historiens, dont il cite les principaux traits, qu'il puise principalement l'histoire des mœurs & des usages des Grecs modernes. Cet ouvrage est rempli d'érudition, & d'observations aussi intéressantes que curieuses.

Histoire générale des Insectes des environs de Surinam & de toute l'Europe, avec la description des plantes dont ils se nourrissent; par Mlle Marie-Sybille de Merian. A Paris, chez Desnos, rue Saint-Jacques.

L'histoire naturelle est, de toutes les sciences, celle qu'on cultive avec le plus d'application dans un siècle éclairé comme le nôtre; aussi est-elle la plus utile.

144 MERCURE DE FRANCE.

Les avantages qu'elle nous procure journellement, & dont on peut voir les détails dans les ouvrages publiés par M. Buchoz, médecin du feu Roi de Pologne, n'ont pas peu contribué à l'accréditer. Parmi les différens traités qui ont paru sur cet objet, un des plus intéressans est, sans contredit, l'histoire des insectes de Surinam & de toute l'Europe, dessinés par Mlle - Sybille de Merian, & gravés sous ses yeux : le nom de cette naturaliste sera toujours cher aux amateurs de la belle nature. Mais ils ne voyoient qu'avec le plus grand regret la perte des planches qu'elle avoit exécutées avec tant de soin, & dont on n'avoit encore tiré qu'un très-petit nombre d'épreuves. Un curieux de Paris en avoit fait l'acquisition en Hollande, & les conservoit depuis un grand nombre d'années dans son cabinet. Le Sr Desnos, géographe de S. M. Danoise, en a fait l'acquisition à la vente de ce curieux ; il les a tirées en quelque façon de l'oubli où elles étoient pour les mettre au grand jour. Ce sont ces planches qu'il offre actuellement au Public dans la nouvelle édition de l'histoire des insectes de Surinam & de toute l'Europe, qu'il propose par souscription ; c'est un vrai présent qu'il fait aux amateurs de l'histoire naturelle,

naturelle, qui desirerent instamment de voir revivre les ouvrages de Mlle de Merian, & dont la plûpart même le sollicitent depuis plusieurs années de les leur procurer.

Mlle de Merian, originaire de Francfort-sur-Mein, s'est appliquée dès sa plus tendre jeunesse à l'étude des insectes; elle a commencé d'abord par les vers-à-soie. Ayant observé pour lors que les plus beaux papillons, tant de nuit que de jour, provenoient de chenilles; elle ramassa tout ce qu'elle en put trouver afin de mieux étudier leurs différentes métamorphoses, & ne voulant pas être distraite dans ses occupations, elle renonça à toute société pour employer tout son tems à apprendre le dessin, & pouvoir ensuite peindre elle-même tous les insectes. Elle a fait une collection peinte de tous ceux qu'elle a pu recouvrer à Francfort & à Nuremberg; elle les a gravés elle-même, & les a publiés en deux parties *in-4°*. la première en 1679, & la seconde en 1683. M. Marret, docteur en médecine, a donné une seconde édition *in-folio* de ces mêmes planches, & y a ajouté des notes. Après la publication de ce premier ouvrage, Mlle de Merian est passée dans la

G

146 MERCURE DE FRANCE.

Frise & dans la Hollande, & y a continué ses observations. Dans ce dernier pays elle fit connoissance avec plusieurs amateurs, & visita leurs cabinets. Charmée d'y trouver des insectes de la première beauté qui venoient de Surinam, & dont on ne connoissoit encore ni l'origine ni la génération, elle se sent à l'instant embrasée du desir de les connoître. Nul obstacle n'est capable de résister à un vrai naturaliste. Elle traverse les mers pour se rendre à Surinam dans le mois de Juin 1699, & elle y reste jusqu'au mois de Juin 1701; elle repasse en Hollande, & arrivée le 23 Septembre de la même année, elle rassemble toutes les figures d'insectes qu'elle a peints dans cette isle, & en forme soixante-douze planches qu'elle a fait graver. On y voit représentés tous les insectes de Surinam avec leurs différentes métamorphoses & leurs attitudes naturelles sur les plantes, les fleurs & les fruits dont ils se nourrissent. Elle y a aussi ajouté les figures des différentes araignées des Indes Occidentales, des fourmis, des lézards, des serpens, des crapauds & des grenouilles qu'elle a observées dans l'Amérique; elle a en outre rapporté les noms que les habitans du pays donnent

aux différentes plantes qui s'y trouvent; feu M. Commelin professeur en botanique, lui a fourni des notes pour les désigner sous les vrais noms botaniques qui leur conviennent. La description des plantes & des insectes de Surinam a été publiée pour la première fois par cette Demoiselle en idiome latin & hollandois. Telle sera la forme & la nature d'un ouvrage dont on annonce une nouvelle édition : on le divisera en trois parties. La première sera l'histoire latine & françoise des insectes de Surinam; elle traitera de leur génération & de leurs métamorphoses; on y fera mention des plantes, fleurs, & fruits, sur lesquels on les trouve, & dont ils se nourrissent. Elle contiendra aussi une description des crapauds, lézards, serpens, araignées, & autres petits animaux du même pays, & elle sera ornée de soixante & douze planches, qui ont été exécutées sous les yeux de Mlle de Merian, & qui se trouvent encore dans toute leur beauté. La seconde partie sera destinée à l'histoire des insectes de l'Europe; elle comprendra; ainsi que la première partie, l'origine & les différens changemens qui arrivent aux chenilles, aux vers, aux papillons, & autres insectes

148 MERCURE DE FRANCE.

tes ; mais on n'y considérera que ceux qu'on trouve en europe ; on y rapportera pareillement la description des plantes , des fleurs & des fruits qui leur servent de nourriture. Cette seconde partie est une traduction qui a été faite du hollandois en françois , par M. Marret , docteur en médecine , ainsi que nous l'avons déjà observé ; il s'y trouve dix-huit nouvelles planches qui n'ont pas été insérées dans les exemplaires de la premiere édition , & des descriptions botaniques des plantes que ce Médecin y a jointes : on compte dans cette seconde partie environ cent quatre-vingt planches *in-4^o* , on en tirera deux ou trois sur une même feuille , pour faire paroître cette seconde partie sous le même format *in folio* que la premiere. La troisieme est destinée à une très-jolie collection de 69 planches de plantes bulbeuses , liliacées , caryophyllées , qui ont été dessinées & gravées d'après nature. Ces plantes sont précisément les mêmes que celles de Suvert ; on les accompagnera d'une description exacte de ces plantes , de leur culture & de leurs propriétés : on entrera pour les deux autres parties dans de pareils détails. M. Buchoz , connu par ses recherches sur la

botanique & sur l'histoire naturelle, s'est chargé de revoir tout cet ouvrage, & d'y ajouter toutes les observations qui y seront nécessaires pour le rendre toujours de plus en plus intéressant. On ne négligera rien pour la partie typographique: on employera le papier le plus beau, & on aura grand soin de faire tirer toutes les planches, qui composent cette riche collection, avec toute la propreté & la netteté possibles.

On ne distribuera cet ouvrage que par souscription, aux clauses & conditions suivantes.

Conditions de la souscription.

On n'exige de la part des personnes qui voudront se procurer cet ouvrage intéressant, qu'une simple promesse par écrit de prendre les volumes à mesure qu'ils paroîtront. Le sieur Desnos donne avis qu'il n'en fera tirer qu'un très petit nombre, & qu'à proportion des personnes qui se seront fait inscrire. Cet ouvrage sera distribué à trois différentes reprises; la première partie, qui formera aussi le premier volume, paroîtra le 20 juin prochain, en le retirant, les souscripteurs

payeront 30 livres, ils donneront pareille somme à la distribution de la seconde qui paroîtra au plus tard le vingt octobre prochain, & autant à la troisième livraison, qui ne passera pas la fin de décembre de cette même année : le tout faisant la somme de 90 livres, lequel temps passé, les trois volumes seront de 130 livres. La souscription sera ouverte pendant trois mois, à compter du premier avril de la présente année jusqu'au tems de la première livraison : les souscripteurs qui auront fait emplette de ces trois volumes en blanc, pourront les renvoyer au sieur Desnos en tout tems pour les faire enluminer, moyennant 24 sous par planche qu'on lui remettra ; on sera le maître dès à présent de se les procurer sans être enluminées & sans discours, sous la promesse que fera le libraire de remettre aux acquéreurs les descriptions imprimées dans les temps fixés. Comme les exemplaires de la première partie n'étoient anciennement que de 60 planches, le sieur Desnos offre de les compléter, en fournissant les 12 autres, qui forment toute la collection. Il fournira aussi les discours imprimés qui doivent s'y joindre. Le même libraire vendra encore séparément

les discours latins & françois, avec les additions de M. Buchoz, pour pouvoir par-là compléter l'édition qui est en langue hollandoise.

Voici la formule de la promesse que feront obligés de faire ceux qui se feront inscrire pour avoir la collection entiere.

Formule.

Je soussigné, demeurant à... promets & m'engage à payer au sieur Desnos, libraire & ingénieur-géographe de Sa Majesté Danoise, demeurant rue S. Jacques à l'enseigne du Globe, la somme de 90 liv., pour les 3 volumes de l'histoire des insectes de Surinam & de l'Europe, sous format grand in-folio, en trois termes différens; 30 liv. en recevant au 20 juin le premier volume; pareille somme au 20 octobre, en recevant le second; & autant au dernier décembre de la présente année, en recevant le dernier. Total 90 liv. Fait à Paris, ce 1771.

Les planches enluminées feront de toute beauté; la Dame Desnos s'applique depuis plusieurs années à faire peindre d'après nature, toutes les plantes, fleurs, fruits & insectes qui se trouvent gravés

152 MERCURE DE FRANCE.

dans cette collection, pour pouvoir en rendre les couleurs avec la plus grande exactitude.

On a eu l'attention dans la description de chaque planche, d'y expliquer les couleurs des plantes, fleurs, fruits & insectes, pour servir à ceux qui désireront les enluminer eux-mêmes, afin de leur en épargner les frais. Pour la commodité des acquéreurs, on trouvera des exemplaires de cet ouvrage dans toutes les grandes villes du Royaume, chez MM. les libraires correspondans du sieur Desnos, chez lesquels on pourra souscrire.

Histoire des douze Césars de Suétone, traduite par Henri Ophellot de la Pause, avec des Mélanges Philosophiques & des notes, 4 volumes grand in 80. brochés, prix 20 livres. A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue Saint-Jean-de Beauvais, 1771.

Suétone est l'historien de l'Antiquité qui nous a fait le mieux connoître les douze Césars en peignant leurs caractères, & rapportant les petits faits trop négligés par les historiens, & toutes fois importans pour nous donner une idée des

mœurs de ces hommes fameux qui ont rempli l'Univers de leur puissance.

Pour donner un modèle du style du traducteur , nous rapporterons quelques traits de la clémence d'Auguste & de sa modération.

« Ce Prince donna au monde de grands exemples de clémence & d'humanité ; il accorda la vie à la plûpart de ses ennemis , & leur permit même d'exercer dans Rome les premières Magistratures : deux Plébéïens , Novatus & Cassius l'avoient outragé , l'un en publiant contre lui un libelle diffamatoire sous le nom du jeune Agrippa , l'autre en se vantant dans un repas qu'il ne manquoit ni d'intention , ni de courage pour l'assassiner ; l'Empereur se contenta de punir l'un d'une amende pécuniaire , & l'autre par un exil peu rigoureux. Un jour , dans une audience publique , un nommé Elien de Florence fut accusé entr'autres crimes d'avoir mal parlé de César ; Auguste se tourna vers le dénonciateur , & feignant d'être irrité : » Je prétends , dit-il , que tu me » prouves ce que tu avances ; je ferai con- » noître à Elien que j'ai une langue & que » je puis être encore plus libre sur son » compte qu'il ne l'est sur le mien ». De-

puis ce tens là il ne témoigna aucun ressentiment contre l'accusé, & ne fit aucune poursuite contre lui; & Tibère, dont le caractère étoit plus emporté, s'étant plaint un jour dans une lettre de cette modération, il lui répondit : » Maudère la fougue de ta jeunesse, mon cher Tibère, & ne sois point indigné d'entendre quelqu'un dire du mal de moi; » contentons-nous de faire en sorte que personne ne puisse nous en faire.

Quoique l'usage permît aux Proconsuls même, de faire élever des temples en leur nom, cependant il n'en érigea aucun dans les Provinces, que le nom de Rome n'y fût mis avec le sien; il persévéra sur-tout à refuser cet honneur dans la capitale; il fit fondre routes les statues d'argent qu'on lui avoit dressées, & il en consacra le produit à faire faire des trophées d'or pour le temple d'Apollon Palatin.

Il refusa aussi la dictature que le peuple lui offroit avec instance; il en vint même jusqu'à fléchir le genou, se dépouiller à-demi de sa toge, & découvrir la poitrine pour montrer qu'il aimoit mieux mourir que d'accepter cette dignité; c'est dans le même esprit de poli-

tique qu'il eut toujours en horreur le nom de maître, le regardant comme une injure flétrissante : dans un spectacle où il présidoit, un acteur s'étant écrié : » O le » juste, ô le bon maître » ! La multitude avec des transports de joie lui en fit l'application ; mais ce Prince témoigna par l'air de son visage & par ses gestes combien il étoit choqué de cette flatterie indécente, & le lendemain il donna un édit où il en fit au peuple de vifs reproches ; depuis ce tems là il interdit aux jeunes Princes de sa maison, & entr'eux & par rapport à lui, cette espece d'hommage, soit qu'ils parlaient sérieusement, soit que ce ne fût qu'une formule de caresse.

Lorsqu'il devoit entrer dans une ville, ou en sortir, il ne le faisoit que sur le soir, & à l'approche de la nuit, afin de ne point gêner les Citoyens par de vaines cérémonies ; quand il étoit Consul, il alloit à pied, & quand il ne l'étoit plus, il se faisoit porter dans une litiere couverte ; il admettoit tout le monde sans distinction à l'honneur de le saluer, & l'accueil qu'il faisoit même aux Plébéïens alloit si loin, que voyant un jour un homme obscur trembler en lui présentant une requête, il lui dit en riant

» qu'il avoit tort de rendre son mémoire,
 » comme s'il avoit affaire à un éléphant.

Le jour où le Sénat s'assembloit, il attendoit que ses membres fussent réunis & assis pour les saluer, alors il les nommoit chacun par leur nom, sans que sa mémoire eût besoin d'appui; & quand il sortoit, il répétoit cette sorte d'hommage. Ce Prince fut toujours avec les principaux Citoyens en commerce de services & de procédés, & il ne cessa d'assister aux fêtes qu'ils célébroient dans leurs familles, que lorsque la vieillesse ou la crainte du tumulte des assemblées lui servirent de prétexte pour s'en dispenser. Un Sénateur nommé Galus ayant subitement perdu la vue, résolut de se laisser mourir de faim; Auguste le connoissoit fort peu; cependant il le consola & l'engagea à soutenir encore le fardeau de la vie.

On répandit contre lui dans le Sénat des libelles diffamatoires; ce Prince ne parut pas en crainte les effets, & il n'eut pas beaucoup de peine à les réfuter; il ne fit aucune recherche des auteurs, il se contenta d'établir une loi pour poursuivre ceux qui, sous des noms empruntés, flétriroient la réputation d'un citoyen par des vers satyriques ou des libelles. »

On auroit désiré que l'éditeur de cette histoire eût fait imprimer à part ses mélanges philosophiques qui ont porté cette traduction à quatre volumes.

Cet ouvrage est imprimé avec soin & sur de très-beau papier. Il sera conservé par ceux qui aiment à lire pour leur instruction & leur amusement, & qui n'exigent pas qu'une traduction soit plattement littérale, pourvu que le françois offre un sens naturel & vrai. C'est aussi la liberté du style jointe à l'élégance qui fait le mérite de l'autre traduction de Suétone en deux volumes par M. de la Harpe, chez Didot, aimé, rue Pavée. Ces deux ouvrages peuvent être très bien rapprochés sur les mêmes tablettes de l'homme de lettres & de l'amateur. Jamais traduction n'a paru exacte aux prétendus érudits, parce qu'une langue qu'on ne parle pas présente souvent des sens différens; en sorte que le même livre latin, traduit séparément par les plus habiles humanistes différeçoit en plusieurs endroits; mais c'est dans ce genre de travail sur tout qu'il faut dire avec Horace : *Non ego paucis offendar maculis.*

Dictionnaire de la Noblesse, contenant les généalogies, l'histoire & la Chrono-

158 MERCURE DE FRANCE.

nologie des familles nobles de France, l'explication de leurs armes & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui possédées à titre de principautés, Duchés, Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronies, &c. soit par création, par héritages, alliances, donations, substitutions, mutations, achats ou autrement. On a joint à ce Dictionnaire le tableau généalogique historique des maisons Souveraines de l'Europe & une notion des familles étrangères les plus anciennes, les plus nobles & les plus illustres. Et à la fin de chaque volume ou de chaque lettre, on trouvera les noms & armes des familles nobles sur lesquelles on n'a pas reçu de mémoires. Tome 1 & 2 in-4°. Prix 18 livres le volume broché. A Paris, chez la veuve Duchesne, rue Saint-Jacques, & chez l'Auteur, rue Saint-André des Arts, près la rue des Grands Augustins.

Cet ouvrage a été proposé par souscription à raison de 12 livres 12 s. par volume, dont 12 liv. se paient d'avance en retirant chaque volume. Le second vient d'être publié, & le troisième est sous presse.

Première introduction à la Philosophie économique. ou Analyse des Etats policés ; par un disciple de l'ami des hommes. Homo homini quid præstat? in-8°. broché, 4 liv. 4 s. A Paris, chez Didot l'aîné, rue Pavée Saint-André des Arts. Delalain, rue & à côté de la Comédie Française ; Lacombe, Libraire, rue Christine.

Cet ouvrage renferme un système simple & clair, suivant lequel on peut classer les parties qui composent réellement les Etats policés, & assigner leur rapport d'une manière facile à comprendre & à mettre en pratique; nous nous bornons aujourd'hui à annoncer cet ouvrage important qui mérite d'être connu plus particulièrement dans ses différentes divisions.

N. B. Le Dictionnaire de la France, annoncé ci-devant chez la veuve Desfaint, rue du Foin, en 6 vol. in 8°. est du prix de 24 liv. en feuille, & de 30 l. relié.

 A C A D É M I E S.

I.

Prix proposés par l'Académie royale des sciences & arts de la ville de Metz, pour l'année 1771.

L'ACADÉMIE royale avoit proposé, pour le concours du prix de l'année 1769, la question suivante :

« Quels sont les obstacles physiques & politiques qui s'opposent aux progrès de la navigation sur les rivières de la province des Trois-Evêchés? »

N'ayant pas trouvé la matière suffisamment éclaircie dans les mémoires qui lui furent adressés, elle déclara dans la séance publique du 25 Août 1769, qu'elle remettoit la question au concours pour l'année 1771 ; Et afin de mettre les auteurs, qui voudroient concourir, en état de rendre plus directement au but, elle les prévint dès lors qu'elle desiroit, que dans la première partie on fit connoître :

« 1°. Le véritable & actuel état du cours, de la rapidité & des cataractes des rivières

» res dont il s'agit ; & particulièrement de
 » la Meuse , de la Mozelle & de la Sarre ;
 » depuis le point où elles peuvent porter
 » bateaux , jusqu'à leurs embouchures, ou
 » jusqu'aux lieux où il seroit utile d'éten-
 » dre la navigation.

» 2°. Quelle est la nature du sol , du lit
 » & des rives de chacune d'elles , & quels
 » changemens le lit & les rives éprouvent
 » communément par les hautes & basses
 » eaux ?

» 3°. Quelle est la durée ordinaire du
 » tems , de chaque année , pendant lequel
 » les eaux de ces rivières ne sont pas assez
 » fortes pour permettre la navigation ?

» 4°. Quels seroient les moyens les plus
 » expéditifs, les plus efficaces & les moins
 » dispendieux à employer, pour contrain-
 » dre ces rivières à conserver ou à changer
 » leurs rives , selon le besoin ; & pour dé-
 » truire les amoncellemens nuisibles à la
 » navigation ?

» Que dans la seconde partie, on expose,
 » non - seulement la quantité & l'espèce
 » des obstacles politiques ; mais que l'on
 » fasse connoître au juste le rapport qui se
 » trouve entre les droits de perception &
 » le prix moyen des denrées de la provin-
 » ce qu'on pourroit exporter ; le tout, de-

» puis les villes où l'on jugeroit utile
 » d'en faire les dépôts jusqu'aux endroits
 » où elles pourroient être exportées.

» Enfin, quels moyens on pourroit em-
 » ployer pour lever ces obstacles politi-
 » ques, qu, dans le cas où ils subsisteroient,
 » tels qu'ils sont, ce qu'il conviendrait de
 » faire pour que le commerce d'exporta-
 » tion ne fût jamais onéreux, ni à la pro-
 » vince ni aux commerçans. »

L'Académie royale avoit encore pro-
 posé, pour sujet du prix qu'elle devoit
 accorder le 25 Août 1770, la question
 suivante :

« La désunion des diverses portions
 » d'héritages, possédés par un même
 » propriétaire, sur un même ban ou
 » finage, étant un obstacle réel aux pro-
 » grès de l'agriculture ; quels seroient
 » les moyens, de droit & de fait, capa-
 » bles

» 1°. D'opérer actuellement la réunion
 » de ces portions ?

» 2°. D'en empêcher la désunion à l'a-
 » venir, en ménageant, autant qu'il est
 » possible, l'intérêt des particuliers, & en
 » le combinant sur-tout avec le bien gé-
 » néral ? »

La Société royale n'ayant pas été satis-

faire des réponses qu'on a données à cette question, s'est déterminée à la remettre au concours pour l'année 1771.

Elle invite les auteurs, qui voudront concourir, d'avoir une attention singulière à ne proposer aucune moyens dont l'exécution ne soit facile & qui ne puisse quadrer avec le système général de la législation.

La société royale recommande encore aux auteurs de porter également leurs vues sur les prés & les vignes, comme les terres arables, & de s'attacher particulièrement au local de notre province, pour ne pas tomber dans l'inconvénient d'appliquer à la position ce qui ne pourroit absolument lui convenir.

Indépendamment des deux questions précédentes que la société royale propose à l'émulation publique, elle demande encore

« Un système de réglemens pour la po-
 » lice champêtre, qui en embrasse toutes
 » les parties, & qui soit aisément prati-
 » cable dans cette province; en observant
 » de s'écarter le moins possible des dis-
 » positions des coutumes du ressort du
 » parlement, & d'emprunter, autant qu'on
 » le pourra, soit des autres coutumes du

164 MERCURE DE FRANCE.

» royaume , soit des anciennes ordonnances
» ces de nos Rois , les nouveaux moyens
» qu'on croira devoir indiquer. »

Elle accordera , le même jour de Saint Louis 25 Août 1771 , un prix à l'auteur qui lui aura présenté le meilleur système.

Chaque prix est une médaille d'or de la valeur de quatre cens livres.

Les mémoires sur ces trois questions , que les auteurs sont libres d'écrire en latin ou en françois , doivent être d'une demi heure au moins , ou d'une heure au plus de lecture : il est libre d'ajouter en notes ce qu'on croira nécessaire ou utile au développement du sujet.

Les auteurs adresseront leurs ouvrages , francs de port , à M. Dupré de Geneste , secrétaire perpétuel de l'académie , avant le premier Juillet prochain , sans se faire connoître ; mais ils inscriront leurs noms , qualités & demeures dans un billet cacheté , tenant au mémoire , en observant d'écrire sur ce billet la même *Epigraphe* qu'ils auront mise en tête de leurs mémoires.

Extrait de la Séance publique de l'Académie des Sciences & belles Lettres de Dijon , tenue le 23 Décembre 1770.

M. Maret , Secrétaire perpétuel a ouvert la Séance par l'annonce des sujets des prix que l'Académie distribuera en 1772 & 1775 , dont le programme a été inféré dans le premier volume du mois de Janvier.

Il a fait ensuite la lecture de l'histoire littéraire de l'Académie pour l'année 1770 , dans laquelle il a donné une notice de tous les ouvrages que les Académiciens résidents ont lus pendant le cours de l'année & de tous ceux que les Académiciens non-résidents , les correspondants & même des personnes étrangères à cette compagnie lui ont envoyés.

M. de Morveau , Avocat général du Parlement , a lu une observation sur le déplacement subit d'un canton de bois , avec des remarques pour servir à l'histoire naturelle de la Bourgogne.

Ce fut le 2 Février 1770 , sur les 8 à 9 heures du matin que se fit le déplace-

ment dont M. de Morveau a donné l'observation. Le canton de bois qui s'est déplacé faisoit partie d'un taillis, situé à un demi quart de lieue Sud Est de Troucham, village distant de cinq lieues N. O. de Dijon.

Au N. E. de ce tailli est une chaîne de rochers taillés, à pic, de 60 à 80 pieds d'élévation, & au S. O. une pièce de terre alors emblavée & traversée, à peu près dans son tiers supérieur, par un chemin de 12 pieds de large, bordé de hayes vives des deux côtés.

Tout le terrain, depuis le bas de la chaîne des rochers, jusqu'à l'extrémité de celui que les parties déplacées ont recouvert, & même un peu plus bas est incliné à l'horison d'un angle moindre de 18 degrés.

La partie du bois & du champ ensemencée, qui s'est déplacée, forme un carré long d'environ 110 toises de longueur sur 65 de largeur, terminée par un bourlet élevé en quelques endroits de deux pieds & demi au-dessus de l'ancien sol, la surface de ce carré, est à peu de chose près, égale à celle de l'endroit que ce terrain a quitté.

Mais ce déplacement n'a pas été complet

& uniforme ; les rochers, dont le terrain étoit parsemé s'y sont opposés : on retrouve encore quelques arbres sur pied, & les espaces, qui en sont entièrement dépouillés offrent une couche de terre glaise épaisse en plusieurs endroits de trois à quatre pieds.

C'est au renflement de cette glaise, opéré par les eaux de pluie, dont ce terrain a été presque continuellement abreuvé pendant l'hiver, que M. de Morveau attribue le déplacement qu'il a décrit, & il paroît d'autant mieux fondé à l'attribuer à cette cause, qu'elle a produit le même effet à Solurré, près Maçon, où il s'est fait, il y a deux ans, un déplacement à peu près semblables dont M. de Montigni de l'Académie Royale des Sciences de Paris a fait la description.

Il est à craindre que le reste du bois, dont le sol est le même, ne se déplace également dans la suite ; & pour prévenir cet inconvénient, M. de Morveau propose d'ouvrir le terrain par de larges tranchées transversales pour faciliter l'écoulement des eaux & s'opposer au renflement de la glaise.

Parmi les différentes remarques pour servir à l'Histoire naturelle de cette Pro-

vince, que M. de Morveau a jointes à cette observation, on ne s'arrêtera ici qu'à celles qu'il a faites sur une espèce de puits nommé le *creux de Francheville* ou le *trou-souci*.

Ce trou, distant de 4 à 500 pas du village de Francheville, situé à une lieue de l'Abbaye de Saint Seine, est sur le revers d'un monticule, vis à vis une montagne fort haute. Son ouverture n'a que quatre pieds dans le plus étroit, & environ cinq & demi dans le plus large; la direction n'en est pas tout-à-fait perpendiculaire, & à la profondeur de 60 pieds on voit une espèce de pallier formé par la roche, mais qui ne couvre qu'en partie une caverne dont on n'a pu jusqu'à présent mesurer la profondeur.

M. de Morveau qui n'avoit rien qui pût lui en faciliter la mesure, chercha à l'estimer par la chute d'une pierre à l'aide d'une montre à secondes. Il répéta plusieurs fois l'expérience, & se croit autorisé à assurer que cette espèce de puits est profond de 1815 pieds.

On ignore absolument si ce trou est l'ouvrage de l'art ou de la nature. M. de Morveau a apporté différentes raisons qui

qui le déterminent à penser qu'il a été fait pour l'exploitation d'une mine.

M. Picardet l'aîné, Conseiller à la Table de Marbre, a lu une dissertation sur l'instinct végétal. Un mouvement de nutation particulière qu'il a eu occasion d'observer dans la plante nommée *cresson d'inde* & vulgairement *capucine*, lui a fait naître les idées qu'il développe dans cette dissertation.

Cet Académicien part du principe que tout ce qui vit a la faculté de faire usage des moyens capables de soutenir son existence, & comme cette faculté est ce qu'on nomme instinct, & que la plante jouit d'une vie qui lui est propre: il en conclut qu'elle a un instinct.

Un autre principe d'après lequel raisonne M. Picardet, est que l'instinct est distribué aux différens êtres vivans en proportion du travail qu'ils sont obligés de faire pour se procurer les moyens d'exister parfaitement.

Ce principe sert à rendre raison de la foiblesse de l'instinct des plantes, qui par leur position, ne doivent chercher & ne cherchent en effet que l'air, la lumière & des appuis, lorsqu'elles ne peuvent pas se soutenir d'elles-mêmes.

H

L'impossibilité d'expliquer par les systèmes d'attraction ou d'impulsion les phénomènes qu'offrent les végétaux dans les moyens dont ils se servent pour se procurer ce qui est nécessaire à leur existence, paroît à M. Picardet une preuve sans réplique de la réalité de l'instinct des plantes.

La Séance a été terminée par M. Boullemier, Bibliothécaire du Collège, qui a fait lecture d'un Mémoire sur l'origine & l'antiquité de la Ville de Dijon,

Plusieurs Auteurs se sont attachés à la discussion de cette origine, les uns ont cru que cette ville avoit été bâtie par les *Divitenses*, d'autres par *Divitiacus*, quelques-uns ont pensé qu'elle doit son origine aux Empereurs *Marc-Aurele* ou *Aurelien*, quelques Auteurs prétendent qu'elle a commencé par un camp que César forma dans le pays des Langrois.

M. l'Abbé Boullemier critique tous ces systèmes, & regardant comme un principe certain, d'après M. le Président de Brosse, que la langue primitive s'est conservée dans les noms de lieux; il a recours à l'étimologie du mot Dijon pour démêler l'origine de cette ville. Ce mot paroît composé de deux mots celtiques *di* ou *diy*, qui signifie deux & *ion*

qui signifie riviere; & comme Dijon est au confluent de deux rivières, l'Onche & Suson, M. Boullemier en conclut qu'ayant un nom celtique relatif à sa situation, cette ville est d'origine gauloise & existoit long temps avant l'entrée de César dans les Gaules. Le silence que ce conquérant a gardé dans ses commentaires à son sujet ne peut pas être opposé à ce sentiment, puisque l'on est seulement en droit d'en conclure qu'elle n'étoit pas assez grande, assez importante pour avoir donné lieu à des événemens remarquables, ou bien il faudroit prétendre que César a parlé de toutes les villes des pays qu'il a conquis.

M. l'Abbé Boullemier avertit en finissant qu'il a la satisfaction de s'être rencontré avec M. Bullet sur l'étimologie du mot Dijon, & que cette conformité de façon de penser sur cet objet, lui paroît donner plus de force à son système sur l'origine de sa patrie.

*Assemblée publique de l'Académie Royale
de Chirurgie, du Jeudi 11 Avril 1771.*

M. LOUIS, Secrétaire perpétuel, en a fait l'ouverture par l'annonce du prix double, consistant en deux médailles d'or de la valeur de 500 liv. chacune, adjudgées au Mémoire n^o. 6, qui a pour devise : *In magnis voluisse sat est* ; & dans le papier cacheté pour seconde devise, ces mots : *Spes præmii laboris solatium*, d'une écriture différente de celle du Mémoire, avec un nom absolument inconnu ; *Jean-Martin Bazille, ancien Chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu*. Les contrecoups dans toutes les parties du corps, autres que la tête, & les moyens d'y remédier, sont l'objet de ce mémoire.

Le prix d'émulation, qui est une médaille d'or valant 200 liv. a été accordé à M. Marchand, chirurgien-major du régiment de Picardie, correspondant de l'Académie royale de chirurgie, & de la société royale des sciences de Montpellier, & docteur en médecine de la faculté de cette ville.

Les petites médailles de 100 liv. ont été adjudgées à M. Belloc, fils, maître ès-arts & en chirurgie, à Agen; à M. Riviere, médecin & chirurgien, près Uzerches, en bas Limosin; à M. Thomas, maître en chirurgie, à Vilers-Coterets; à M. Caron, maître ès-arts de l'université de Paris, & gagnant maîtrise en chirurgie, à l'hôtel-royal des Invalides; & à M. Favier, élève en chirurgie, audit hôtel-royal.

Après la distribution des prix, faite par M. de la Martiniere, conseiller d'état, premier chirurgien du Roi, & président de l'académie, M. Louis a prononcé l'éloge de feu M. Ledran, ancien directeur de l'académie, auteur de plusieurs ouvrages estimés, & qui a rempli avec honneur les places importantes de chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité de Paris, & de consultant des armées du Roi en Allemagne, en 1734 & 1735.

M. Ferrand a lu une dissertation où il examine les différens sentimens des auteurs sur la formation des abscess au foie, à la suite des plaies de tête.

M. Lassus a fait la lecture d'un mémoire sur les plaies du sinus longitudinal supérieur.

M. Peyrilhe a lu un projet de curation des hydrotiques enkystées du bas ventre, & M. Sue le jeune a terminé la séance en lisant le commencement d'un mémoire intitulé : *Recherches sur l'usage des Nourrices mercenaires, chez les anciens peuples.*

I V.

ÉCOLES gratuites de Dessin.

M. J'ai vu avec beaucoup de satisfaction, dans le Mercure d'avril, la lettre qui vous a été adressée de Rouen, dans laquelle plusieurs particuliers desirent connoître les détails de l'école gratuite de dessin. Comme directeur, je ne puis me dispenser de répondre au zèle & à l'empressement qu'ils annoncent. Jusqu'à présent j'ai résisté au desir de satisfaire la curiosité du public à ce sujet; mais aujourd'hui excité par un motif plus intéressant, je croirois manquer à mon devoir, si je laissois échapper l'occasion d'augmenter le nombre des bienfaiteurs d'un établissement qui fait tant d'honneur à la nation & au magistrat qui veille avec tant de succès à la police de cette ville.

En 1767 le Roi, par des lettres patentes, forma l'école gratuite de dessin en

faveur de quinze cens élèves destinés aux arts mécaniques , pour donner à chaque ouvrier les principes nécessaires pour faciliter & perfectionner la main-d'œuvre: les officiers , recteur , inspecteur , professeurs & adjoints destinés à leur instruction sont choisis en concours par des hommes célèbres de toutes les académies royales , pour y enseigner les élémens des mathématiques , de l'architecture & des différentes parties du dessin. Sa Majesté a nommé un bureau d'administration auquel préside M. le Lieutenant général de police composé d'un directeur & de six administrateurs choisis dans le nombre des bienfaiteurs. Le Roi , par ces mêmes lettres patentes ; autorise les corps , les communautés & les particuliers à concourir à la dotation dudit établissement par des fondations de places d'élève ou de prix à distribuer.

Chaque fondation est de trente livres de rente. Trois fondations forment une bourse. L'élève pourvû d'une fondation est fourni aux dépens de l'école, de papier, crayon & instrumens pour travailler dans les classes , & d'originaux pour étudier chez lui pour un genre. Le boursier est un élève qui réunit trois fondations ; il est

admistous les jours & à tous les genres ; l'école lui fournit comme à trois fondés. La nomination appartient au fondateur qui en dispose à sa volonté. Tous les fondés ont droit de concourir pour obtenir l'apprentissage ou la maîtrise dans les corps d'arts & métiers, dont la distribution se fait tous les ans, ainsi que les deux cens cinquante prix qui leur sont adjugés pour exciter l'émulation. J'aurois désiré joindre à ce détail , la liste des fondateurs ; mais je me contenterai de dire que tous les ordres de l'état , les princes , seigneurs , les corps , les communautés , & nombre de particuliers se sont empressés à donner des marques de leur zele & de leur générosité.

S P E C T A C L E S.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François ont donné le 24 Avril la première représentation de *Gaston & Baiard*, Tragédie nouvelle.

M. de Belloy, si heureux à traiter les grands sujets de notre histoire, à réveiller par ses ouvrages l'amour de la patrie,

à faire revivre sur la scène les héros qui ont droit de donner à la nation des exemples & des leçons de vertu, vient d'acquérir de nouveaux droits sur la reconnaissance des âmes honnêtes & sensibles par les sublimes caractères de Gaston & Baiard, rapprochés sans se nuire & faits pour partager l'admiration sans l'affoiblir.

Le sujet de cette Tragédie est la conjuration de Bresse par le Comte Avogare, qui fit soulever les habitans & introduisit dans Bresse l'armée vénitienne. L'auteur suppose que le Comte Avogare veut venger sa femme & son fils tués par les François. Il donne à ce Comte un complice. Il embrasse sans contrainte toute l'histoire de Baiard & les exploits de Gaston dans cette conspiration dont l'objet étoit de perdre l'armée françoise.

Le théâtre représente une gallerie de la citadelle de Bresse. On y voit des Drapeaux, des arquebuses, des canons & tout l'appareil de la guerre. Les personnages sont :

Gaston de Foix, Duc de Nemours, Viceroy de Milan.

*Rovere, Duc d'Urbain, neveu du Pape
Jules II.*

178. MERCURE DE FRANCE.

Le Duc d'Altémore, Napolitain.

Le Comte Avogare, Seigneur Bressan.

Euphémie, fille du Comte Avogare.

Le Chevalier Baiard.

D'Alègre, & un vieillard transfuge françois.

Suite de Chevaliers & de Soldats françois & italiens.

Baiard paroît avec le Comte Avogare, & vient au secours des habitans de Bresse; le duc d'Urbain tente en vain de gagner ce généreux françois; les propositions du Duc & les réponses du Chevalier, contiennent par un art du poëte l'exposition des intérêts des Princes; avec la peinture de leurs caractères, & fait une exposition très-adroite & en action. On annonce l'arrivée de Nemours à la tête de son armée, malgré les obstacles des françois qui s'opposoient à sa marche. Avogare & Altémore concertent les moyens de faire périr tous les françois & leurs chefs.

Euphémie au second acte, implore la clémence de son père & le trouve toujours un traître & un conjuré furieux. Nemours voit Euphémie qu'il aime &

dont il est aimé. Baiard le reconnoît pour son chef & son maître dans l'art de la guerre ; mais ces deux rivaux de gloire & d'amour sont divisés lorsqu'ils apprennent qu'Euphemie est l'objet mutuel de leur passion. Baiard veut respecter dans Nemours son nom & son rang ; mais Nemours les dépose, & ne veut qu'être son égal. Ils remettent après que la patrie aura été servie le soin de disputer les intérêts de leur cœur. Nemours connoît Baiard assez généreux pour oser lui confier la conduite de ses desseins secrets. Euphemie témoigne ses craintes à Nemours de ces divisions qui peuvent faire périr le héros qu'elle admire, ou celui qu'elle adore. Euphemie avertit Nemours, en présence même de son père, des complots que des traîtres forment contre lui & son armée. On apporte à Nemours un billet de Baiard qui lit ;

Lorsque l'on fit outrage & qu'il faut qu'on répare
On doit, sans différer, satisfaire un grand cœur ;
Prince, je puis mourir dans l'assaut qu'on prépare,
Et ne veux point mourir comptable envers l'honneur.

Que mon chef lui-même choisisse,
Les armes, les témoins & les juges du camp ;

H vj

Qu'il hâte un beau moment de gloire & de justice,
Je me crois son ami, même en le provoquant.

Nemours estime, aime Bâiard & accepte le défi. Il choisit Avogare & Altemore pour seuls témoins de leur combat, & se livre ainsi à deux traîtres qui ont juré leur perte.

Dans le troisième acte Bâiard se rend sur le champ de l'honneur, Nemours y vient aussi; Altemore & Avogare attendent avec impatience l'effet d'un combat qui doit les délivrer d'un ennemi & leur livrer l'autre. Nemours en présence de Bâiard leur dit :

Bâiard, si la raison suit votre emportement,
En n'accusant que vous, plaignez-nous l'un &
l'autre :

Nous devons à l'honneur ou ma vie ou la vôtre.
Si c'est moi qui péris, ne craignez rien du Roi;
Songez à le servir & pour vous & pour moi,
A ce prix de mon sang il a droit de s'attendre.
Mais hélas ! s'il vous perd, que pourrai-je lui
rendre ?

Recevez mes regrets & mon adieu fatal;
Embrassez un ami.

(Il l'embrasse, & ensuite il met l'épée
à la main.)

Combattez un rival.

B A Ï A R D.

Prince, en vous offensant, je me suis fait outrage :

J'ai voulu m'en laver dans le champ du courage ;
Pour accroître l'honneur que j'y trouvai toujours ;
Je fais comment Baiard doit combattre Nemours.

(*A très-haute voix.*)

Entrez, braves guerriers, fiers soutiens de la
France.

(*Une foule de Chevaliers entrent.*)

N E M O U R S.

Ciel !

A V O G A R E, *à part.*

O revers !

B A Ï A R D, *vivement.*

Vous tous, témoins de mon offense,
Chabannes, Luxembourg, Tonnerre, d'Aubigny,

Brillac, mon digne Emule ; & toi, cher Coligny ;
Vous, qu'en secret ici j'ai priés de vous rendre,
Pour un noble dessein qui devoit vous surprendre ;

(*A Euphémie, qui entre par un autre côté.*)

Vous sur-tout, digne objet de mon fatal amour,

Vous, que ma faute honore ainsi que mon retour, —

(Il tire son épée avec le fourreau.)

Contemplez—de Baiard l'abaissement auguste ;

(Il la pose aux pieds de Nemours.)

Voyez comme il remplit le devoir noble & juste ,
Que l'honneur véritable impose à la valeur ,
Et comment un héros se punit d'une erreur.

N E M O U R S.

Attendri, transporté, je sens couler mes larmes !
Le plus grand des guerriers, Baiard me rend les
armes !

*(Il ramasse l'épée de Baiard , & lui donne la sienne. *)*

Je garde ton épée ; & la mienne est à toi :
Tremblez plus que jamais , ennemis de mon Roi ;
Du glaive de Baiard ma valeur est armée ,
Vous , Français , apprenez si je suis à demi
Digne d'un tel rival , digne d'un tel ami.

(à Altémore.)

* Qu'il a remise dans le fourreau pendant que Baiard lui parloit.

Remettez dans ses mains ce que je vous confie,
L'écrit qu'il recevrait s'il m'eût ôté la vie :

(*Baïard prend le paquet.*)

Vois que j'avois l'orgueil de vivre dans ton cœur :
Connois quelle dépouille eût orné mon vainqueur ;
Le Roi, si dans nos camps je perdois la lumière,
M'a juré d'accomplir ma volonté dernière ;
Et Baïard, par mon ordre, en terminant mes
jours,

Devenoit comte & duc de Foix & de Nemours ;
En te donnant mon nom j'en étendais la gloire,
Et j'aurois confondu ta vie & ma mémoire.

Madame, à votre main j'avois même attenté ;
Revivant dans Baïard, m'auriez-vous rejeté ?
Votre cœur magnanime eût imité les nôtres,
Un prodigue d'honneur en fait inspirer d'autres :
Dans l'ivresse où je suis, je ne fais même encor
Si l'élan de la gloire & son sublime essor
N'entraînent point mon ame exaltée, aggrandie,
Au sacrifice entier... Non, ma chère Euphémie.
Non, ce triomphe horrible est au-dessus de moi.

B A Ï A R D.

Il m'appartient, Seigneur : un seul mot fait ma
loi,

On vous aime : songez à ma faute, à mon âge,
Ce triomphe peut seul réparer mon outrage :
Oui, Madame, je cède au choix de votre cœur.

(*A Avogare.*) (*A Euphémie.*)

Je vous rends votre foi, Pardonnez ma fureur ;
De ma foible raison j'avois perdu l'usage ,
Il faut bien que vos yeux excusent leur ouvrage ;
Concevez où s'étend l'excès de leur pouvoir ;
Ils ont fait , à Baiard , oublier son devoir : &c.

Cette scène sublime a été vivement sentie & applaudie avec transport.

Baiard & Nemours volent ensemble combattre l'ennemi. Avogare semble accorder à sa fille son amant , & la trompe par une confiance perfide.

Au quatrième acte Euphémie est en allarmes dans l'attente du combat & du sort de son amant. Le duc d'Urbain est le prisonnier de Baiard & s'en fait gloire ; il a été témoin d'un coup dont ce guerrier a été frappé par un traître : Baiard est blessé , & paroît porté sur des étendarts & des piques. Cependant Gaston est triomphant. Avogare & Altemore furieux d'avoir manqué leurs victimes méditent de les assassiner. Euphémie fait des reproches amers à son pere. Nemours annonce que la vie de Baiard est assurée ; il dit à Lautrec d'aller porter au Roi les drapeaux présages de la paix , il ajoute :

Qu'au peuple de Paris mon triomphe va plaire !
 Vous verrez à quel point la gloire leur est chère ;
 Quel prix leur tendre amour ajoute à nos lauriers !
 Les cœurs des citoyens sont bien dus aux guerriers,

Vers heureux & qui peignent bien le caractère de la nation. Avogare seul avec Euphémie & Nemours, veut assassiner son ennemi ; Euphémie se jette entre son pere & son amant & suspend le poignard. Nemours l'arrache & en veut frapper le traître Avogare qui est encore sauvé par Euphémie qui se présente aux coups. Avogare est entraîné au palais où Nemours & les chefs le suivent.

Au cinquieme acte le théâtre représente une chambre où Baiard est couché sur un lit militaire, avec ses armes près de lui. Le duc d'Urbin obtient sa liberté de Baiard qui met pour condition à cette grace qu'il soulagera ses soldats blessés du prix de sa rançon dont il lui laisse l'usage, il lui dit :

Chargez-vous de ce soin que je ne puis remplir :
 Jule a causé leurs maux, je veux qu'il les soulage,
 Et de son or sacré j'annoblirai l'usage.

Nemours craignant les traîtres qui veu-

286 MERCURE DE FRANCE.

lent immoler Baiard lui donne une garde. Un vieux soldat françois transfuge a découvert, au prix de toute sa petite fortune, l'affreux complot qui est projeté, & vient en avertir Nemours & Baiard; il expie ainsi sa faute d'avoir quitté sa patrie & combattu contre son Roi.

Baiard se plaint de voir un triomphe & des dangers, qu'il ne peut partager. Le perfide Altemore relève la garde fidelle de Baiard & reste auprès de lui avec des conjurés pour l'assassiner. Euphémie cherche Nemours afin de le prévenir du danger qui le menace au palais dont les souterrains sont minés. On entend le bruit affreux que produit la poudre & la chute du palais. A ce signal terrible Euphémie tombe évanouie, Altemore veut fondre sur Baiard qui se saisit de sa lance, & attend son ennemi. Les conjurés s'avancent: en même tems Nemours vole à son secours avec le duc d'Urbain & des soldats. Altemore est entraîné au suplice. Le transfuge a fauvé les françois, & les ennemis sont mis aux fers, ou ensévelis dans les ruines causées par leur perfidie. Avogare y périt lui-même: Nemours laisse à sa fille le tems de calmer ses douleurs, & veut être couronné par de nouveaux lauriers pour mieux mériter sa main.

Nous avions donné déjà une analyse de ce drame dans le mercure de février 1770 & nous avons dit dès-lors qu'on y trouve de beaux vers, de grands sentimens, de l'enthousiasme militaire & patriotique, & que l'ouvrage honore également M. de Belloi comme auteur & comme citoyen. Ce jugement a été confirmé par le public assemblé, d'autant plus que M. de Belloi a ajouté beaucoup de beautés à sa pièce & y a fait des changemens heureux depuis l'impression. C'est un second triomphe qui doit égaler le siège de Calais & qui ne caractérise pas moins le goût patriotique & françois de ce poëte qui a consacré ses veilles à la gloire de sa patrie, & à la mémoire de ses freres.

Baiard a été dignement & supérieurement représenté par M. le Kain, & Gaston par M. Molé. Mde Vestris a joué Euphemie avec autant de force que d'intérêt. Avogare a été rendu par M. Brisart qu'on aime à voir dans des rôles moins odieux. M. Montvel joue Altemare, M. la Rive, le duc d'Urbin, M. Dalinval le vieux soldat françois.

LETTRE de Mlle LUZI.

Paris, ce 16 Avril 1771.

M. Je vous dois des remerciemens du témoignage que vous avez bien voulu rendre de moi dans votre mercure. L'éloge que vous avez fait de mes talens & l'espoir que vous en donnez dans un genre bien différent de celui pour lequel j'ai été reçue au théâtre françois, sont trop flatteurs & trop au-dessus d'un simple effort que je n'ai fait que pour ménager au public le plaisir de voir M. le Kain le jour de la clôture, & rendre service à mes camarades: Vous dites, Monsieur, que j'ai fait un début; un début annonceroit des prétentions que je n'avois point: quoique mon emploi soit de faire rire le public & que ce soit là mon grand objet, je craindrois que l'idée d'un début tragique qui lui indiqueroit en moi la volonté de chauffer le cothurne d'une main, tenant de l'autre le masque de Thalie, ne lui parût une plaisanterie un peu trop forte, & dont on chercheroit la cause dans ma vanité. Je savois les beaux endroits du rôle

d'Aménaïde, comme tout le monde fait les vers de M. de Voltaire : il est sûrement très-peu d'amateurs qui n'ayent dans la tête Zaire, Alzire, Tancrede & beaucoup d'autres de ses ouvrages ; il a cela de commun avec le grand Racine, & j'ai cela de commun avec tout le monde que leurs vers s'impriment facilement dans ma mémoire. Dans l'embarras où se trouvoit la comédie par la maladie de Mlles Dubois & Sainval, & le dérangement de santé de Mde Vestris, on me proposa le lundi précédent de jouer cette Aménaïde dont on m'avoit entendu reciter quelques morceaux détachés. S'il a été extravagant à moi de l'entreprendre, je pourois m'excuser sur l'extravagance de la proposition ; poutquoi tenter le zele de quelqu'un qui n'y met point de bornes ? J'ai accepté par les motifs que j'ai vous ai dits : je croyois savoir Aménaïde ; quand il fallut donner au rôle l'ensemble, & lier ce que je ne savois pas avec ce que je savois, j'ai trouvé le tems bien court du lundi au samedi ; mais l'engagement étoit pris ; le besoin qu'avoient mes camarades de cet effort étoit tout aussi urgent ; il n'étoit plus possible de reculer : j'ai fait comme M. Baliveau :

Et là gesticulant & braillant comme un fou,

Faire un apprentissage, en vérité bien fou.

J'ai éprouvé que si la tragédie, quand on a l'usage, n'est pas plus difficile à bien jouer que le comique, au moins elle est plus fatigante. Voyez, Monsieur, si ce petit événement intérieur de la comédie mérite le nom fastueux de début. Le public est juge né de tout le monde, il est principalement le nôtre; c'est à lui que j'en appelle pour décider la question; qu'il prononce enfin, Monsieur. Ce que j'ai fait étoit sans aucune vue d'intérêt mon état étant décidé pour la comédie & n'ayant plus rien à désirer que de mieux mériter du public des bontés dont jusqu'ici je ne suis rédevable qu'à son indulgence. Je vous prie d'insérer ma lettre dans le Mercure.

J'ai l'honneur d'être, &c.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ont représenté pour la première fois le jeudi 18 Avril *l'Amoureux de quinze ans*, ou *la double Fête*, Comédie en trois actes & en prose, mêlée d'ariettes.

L'amitié qui unit un Marquis & un Baron, a fait naître une passion mutuelle entre Lindor, fils du marquis, & Hélène, fille du Baron : Lindor qui n'a que quinze ans sollicite son pere de le marier; mais il n'ose lui déclarer le secret de son cœur, ainsi qu'à sa maîtresse. Il dissimule même avec son précepteur qui s'apperçoit pourtant de son amour sans en soupçonner l'objet.

L E P R É C E P T E U R.

Son esprit est précoce en tout,
 Ses progrès sont comme son goût
 Bien au-dessus de son âge.
 Ce goût vif dont je ne dis rien
 L'anime encore plus à l'ouvrage;
 On rit d'un mal d'où naît un bien.

En moi soit qu'il craigne un censeur
 Sur ce grand secret de son cœur ;
 Son confident est son père ,
 Il fait tout , moi je ne vois rien
 Que la tendresse qui l'éclaire ;
 Je ris d'un mal qui mene au bien.

Hélène , plus âgée que Lindor , a conçu
 pour lui des sentimens qu'elle voudroit se
 cacher à elle même. Elle est sérieuse &
 triste quand elle ne voit pas Lindor , &
 Lindor en la voyant se dit :

Qu'il est cruel de n'avoir que quinze ans ,
 Que je m'en veux de ma jeunesse.
 Age qui formés les talens ,
 N'êtes-vous rien pour la tendresse ,
 Aimable objet qui m'avez sù charmer,
 Si ma jeunesse effarouche mon père,
 Il suffiroit de vous nommer
 Pour lui prouver que la raison m'éclaire

Le Baron & sa fille sont à la Terre du
 Marquis. Le jour de la fête des deux
 amis arrive , & leurs enfans , à l'insçu
 l'un de l'autre , se préparent à la célé-
 brer

brer par des divertissemens. Les villageois & les villageoises viennent rendre hommages à leurs Seigneurs. On chante des couplets. On tire une lotterie dont Lindor distribue les lots. Le respect & la tendresse ont choisi ceux destinés au Marquis & au Baron. Il présente des tablettes à Hélène, avec des vers pour elle; mais le Baron découvre aussi dans ces tablettes une lettre en prose, où l'*Amoureux de quinze ans* déclare son amour. Le Marquis est offensé de cet aveu de son fils, & l'en punit en l'éloignant de ses yeux. Le Baron veut en vain l'excuser; la fête est troublée, & Hélène a peine à retenir ses larmes. Lindor écrit une seconde lettre à Hélène; cette lettre est apportée au Pere du jeune amant. Le marquis, touché enfin d'une passion qu'il ne peut condamner, se livre à l'espoir de s'unir d'avantage à son ami par le bonheur de leurs enfans. Mais il faut savoir si Hélène aime Lindor, & le Baron, son pere, se charge de sa lettre pour la remettre lui-même à sa fille, & connoître ses sentimens par l'impression que lui fera la lecture. Helene ne peut déguiser sa passion aux regards pénétrants de son pere. Les deux amis se réjouissent & comblent

194 MERCURE DE FRANCE.

les vœux des deux amans; les villageois prennent part à la joie commune; ils chantent ce vaudeville.

Premier Couple.

Note d'amfelle à dit ouï :

La v'là donc Madame ;

La v'là donc Madame ;

J'en suis rejoui

Le marié , tout satisfait ,

Dit : v'là donc ma femme ,

La v'là donc ma femme ?

Le marié nous satisfait :

On voit dans son ame

Le bien qu'ça lui fait :

Second Couple.

Un ménage où g'nia que l'bien ,

C'est pas l'bon système ,

Ça ne va jamais bien.

G'nia pas d'bien qui soit meilleur

Que quequ'un qu'on aime ;

G'nia pas d'bien qui soit meilleur

Que d'bailler de d'même

Un cœur pour un cœur.

Troisième Couplet.

Quand on est bien amoureux ;

Et qu'on est bien aise

De se voir heureux ;

On a d's enfans à tous deux ,

Et tout ça vous baise ;

On a d's enfans à tous deux ,

Ça fait qu'on est aise ,

Même quand on est vieux.

Cette comédie est écrite avec facilité & gaieté. La situation du père & celle de la fille qui fait lecture de la lettre de son amant sont très-intéressantes. Le spectacle & les divertissemens des fêtes sont très-bien amenés, & tiennent au sujet. Cette Comédie galante étoit bien faite pour réussir par les paroles qui sont de M. Laujon, & par la Musique qui est de M. Martini.

L'Amoureux de quinze ans a été représenté par Madame Trial, & Hélène par Madame la Ruelle. M. Clairval a joué le rôle de Marquis, M. Caillot celui de Baron. M. la Ruelle fait le précepteur, Madame Berard la Gouvernante & Madame Favart la Nourrice. M. Trial, M. Mainville, Mlle Beaupré représentent

dans les divertissemens des villageois. Le public paroît se plaire à ce spectacle charmant, & a beaucoup applaudi les talens des auteurs & des acteurs.

Problème d'Optique.

A travers une vitre chargée de goutte de pluie, si je regarde un clocher il me paroît difforme, parce que ce sont autant de petites lentilles, qui brisant fortement les rayons émanés du clocher, pour arriver à mes yeux, doivent causer cet effet.

Mais ce qui paroît inexplicable, c'est que si je regarde ce même clocher au milieu d'une pluie abondante, je ne le trouve nullement difforme, quoiqu'alors il y ait beaucoup plus de raisons de le trouver tel qu'il a paru d'abord.

Par M. P. S. H.

A R T S.
G R A V U R E.

I.

LE sieur Boquet, fils, graveur, demeurant chez son père, marchand-bijoutier, rue Saint-Honoré, près le cloître, publie des paysages qu'il a gravés d'après M. Lantara; savoir, un cahier de six petits paysages, 24 s. & deux paysages de grandeur moyenne, représentant les environs de Beziers & de Blois; 24 sols. Ces gravures sont faites avec soin, avec intelligence & d'une taille très-fine.

I I.

M. le Prince, Peintre du Roi, a beaucoup perfectionné l'art de la gravure imitant le dessin au bistre. Il paroît même que son procédé est très-expéditif, & qu'un bon dessinateur peut graver du premier coup sur une seule planche. Il seroit à souhaiter que ce moyen fût connu, il seroit très-propre à multiplier les dessins

I iij

qui sont enſévelis dans les cabinets & perdus pour l'amateur ou pour l'éleve qui fait ſes études. Ce genre de gravure eſt d'un très-bel effet par l'oppoſition des clairs & des bruns, & par cette liberté de touche qui fait diſparoître les tailles du burin, pour ne laiſſer appercevoir que les touches larges & moëlleuſes du pinceau. M. le Prince a gravé en ce genre des ſujets hiſtoriques d'une compoſition ingénieufe, des payſagés, des animaux, &c. On trouve ces morceaux chez lui à Paris, cour du Louvre.

M U S I Q U E.

I.

Six Symphonies à deux violons, alto & baſſe, deux hautbois, deux flûtes, deux cors de chaſſe. Les trois premières peuvent être exécutées à ſix, & les trois dernières à quatre parties; dédiées à S. A. S. Mgr. Chriſtian VI, par la grace de Dieu, Prince Palatin du Rhin, Duc de Bavière, Comte de Veldence, Sponheim & Ribeaupierre, Seigneur de Hohenack, par Erenesto Eichner, Maî-

re de Concert de S. A. S. Œuvre 1^{er}; prix
1 l. gravés par Madame Berault, chez
l'auteur, rue neuve S. Augustin, à l'Hô-
tel de Deux-Ponts, Madame Berrault,
marchande de musique, rue de la Co-
médie française, à côté de M. Gersans,
Luthier F. S. G. & aux adresses ordina-
ires.

I I.

IV. Quatuor pour le Clavecin, avec
accompagnement de deux violons &
basse, & deux cors, *ad libitum*, dédiés à
S. A. S. Mademoiselle, composées par
M. Leontzi Honajier, Œuvre IV, gravé
par Madame Oger; prix en blanc 9 lin.
A Paris, chez l'Auteur, Hôtel Soubise,
vieille rue du Temple, & aux adresses
ordinaires de Musique.

I I I.

Ariettes choisies, mises en Sonate pour
le clavecin ou le piano forte, avec ac-
compagnement de violon, par Mademoi-
selle Branche, prix 1 liv. 16 sols, n^o. I.
A Paris, chez Madame Berault, Mar-
chande de Musique, rue de la Comédie
au Marbois, & aux adresses ordinaires.

Françoise, au Dieu de l'Harmonie & aux adresses ordinaires de Musique.

I V.

Trois Sonates pour le Clavecin, ou pour le forte-piano, dédiées à Madame Baillot, composées par M. Romain de Brasseur, Maître de Clavecin, Opéra I; prix 4 liv. 10 s. A Paris, chez Jolivet, rue Françoise, près la rue Pavée S. Sauveur, à la Musique lyrique.

V.

Le 20 & le 21 du mois de Février dernier, le sieur de Virbès, Maître de Clavecin, a eu l'honneur de toucher son clavecin acoustique devant Madame la Dauphine & Mesdames par trois fois différentes; cette auguste assemblée a paru enchantée des beaux effets de cet instrument & de la façon dont l'auteur de cette mécanique en fait ressortir les effets. C'est le même clavecin qui a été précédemment présenté à l'Académie des Sciences de Paris & à celle de Londres qui ont également trouvé cette mécanique des plus ingénieuses par sa grande simplicité & par les avantages variés qu'elle produit. En

effet ce clavecin imite à s'y méprendre 18 sortes d'instrumens différens avec les simples cordes ordinaires; de façon qu'on peut exécuter une symphonie concertante comme dans un grand orchestre, mais toujours en pincé, suivant la nature de cet instrument. Ce clavecin n'est dans sa grande perfection que depuis trois mois environ; ainsi les personnes qui l'ont entendu auparavant ne peuvent en avoir qu'une très-foible idée. Le fils du sieur de Virbès, âgé de 10 ans & demi, a eu également l'honneur de toucher le *Piano* devant Madame la Dauphine & Mésdames, & d'exécuter des pièces & concetto de sa composition avec le succès le plus décidé.

Suite des Conseils d'un Pere à son Fils.

Du Succès.

UN premier succès est quelquefois nuisible à un jeune compositeur, surtout s'il croit mériter les applaudissemens que l'indulgence du public a la bonté de lui prodiguer pour encourager ses talens naissans. S'il n'est pas lui-même son plus sévere critique, s'il n'apperçoit pas ses dé-

292 MERCURE DE FRANCE.

fauts pour s'en corriger dans la suite, il est sans ressource pour les nouvelles productions; au lieu d'accroître en mérite il ne fera au contraire que diminuer. Il lui faudra une chute effroyable pour lui ouvrir les yeux. C'est ainsi que plusieurs auteurs ont perdu dans leurs derniers ouvrages ce qu'ils avoient gagné dans leurs premiers. Il est bien plus avantageux de commencer par le foible & de finir par le fort, que de commencer par le fort & de finir par le foible. Imitiez l'illustre Racine qui a ouvert sa carrière par les *freres ennemis*, tragédie foible, & qui l'a terminée par *Athalie* un des chefs-d'œuvre du théâtre françois.

Des Inversions.

Il est peu de sentimens qui ne puissent fournir quelque inversion, soit par la transposition des phrases ou par le choix de quelques mots. Souvent une seule suffit pour rendre la pensée plus élevée, plus forte & plus élégante. Un exemple rendra la chose plus sensible. Supposé qu'on ait à mettre en chant ce vers :

Adorons Dieu par-dessus tout.

On peut le retourner en disant :

Par dessus tout adorons Dieu.

Ensuite b... et...
Adorons, adorons.

Cette idée inspire trois desseins qui, distribués tout à tout dans chaque partie, peuvent former un *trio* parfait. C'est ainsi que la musique vocale devient intéressante par l'inversion des paroles qui donnent lieu à des desseins contraires. Cette manière de composer est la plus ingénieuse, parce qu'elle satisfait à la fois l'oreille & l'esprit. pour y réussir parfaitement, il faut faire un beau choix de paroles, les bien méditer pour en concevoir le sens, l'étendue & la force ; ensuite prendre un dessein susceptible des mêmes ressources le bien traiter, le bien varier, & le rendre, s'il se peut, plus grand, plus noble & plus énergique que ce qui vous sert de modèle.

De la Critique.

Il y a deux sortes de critique, l'une remplie de fiel distillant le poison, l'autre sage, douce, prudente, éclairée & instructive. La première ne prend conseil que de l'envie ou de la jalousie : la seconde ne respire que la paix & l'aménité. La

premiere n'est digne que de mépris, la seconde mérite d'être respectée. En effet, est-il rien de plus précieux que ce qui éclaire le talent? Quelle reconnoissance ne doit-on pas à ceux qui nous font appercevoir de nos défauts, dont les décisions sont justes, & les raisonnemens sensibles, qui entrent dans tous les détails en louant le bon sans partialité & blâmant le mauvais sans aigreur, qui au lieu de nous rebuter ne cherchent au contraire qu'à nous encourager. J'ose dire que de pareils critiques font un trésor pour un compositeur, mais malheureusement l'espèce en est rare & très-peu connue. Il faut tâcher d'y suppléer soi-même en se tenant lieu de l'homme qu'on ne peut pas toujours trouver, & penser qu'un ouvrage qu'on donne au public est semblable à un vaisseau qui vogue sur une mer orageuse; plus il est fort & bien construit, plus il brave les vents & la tempête. Les vents les plus tumultueux & les secousses les plus violentes ne l'empêchent pas d'arriver au port.

1771. 105

1771. 105

1771. 105

A N E C D O T E S.

1771. 105

On écrit de Grenoble, que le 26 de Mars le nommé Pierre Bonnet, du lieu de Seyssins, au delà de la rivière du Drac, à une lieue de cette ville, étant allé vers les sept heures du matin, couper du bois dans les communaux de la Paroisse, qui sont situés sur une montagne couronnée de rochers très-élevés, où pour y gravir il faut passer par des sentiers fort resserrés, & taillés dans le roc, se vit tout-à-coup environné de trois loups hurlant tous à la fois, dont l'aspect effrayant lui fit prendre aussitôt la fuite; mais la situation devint encore plus cruelle, lorsqu'il aperçut un ours dans le sentier par où il devoit passer. Le mouvement qu'il avoit fait pour s'en aller, avoit attiré les loups après lui. Sans ressource, au milieu de ces bêtes féroces, il s'arma de courage, & avec une des bûches du bois qu'il venoit de couper, il fondit sur elles, & leur donna des coups si furieux, qu'elles se retirèrent. Il fut maître du champ de bataille, sur lequel demeura un loup ex-

pirant. Dès qu'il se vit débarrassé de ces animaux, il eut assez de sang-froid pour écorcher le loup terrassé; il lui ôta la peau qu'il emporta à Seyffins comme un trophée de sa victoire. Ce loup avoit trois pieds dix pouces de haut; il étoit armé de quatre dents, dont deux à la mâchoire supérieure, de 14 lignes de long, en dehors de la gencive, & les deux autres de 12 lignes. Sa peau offroit sur le dos un brun foncé & oncé. L'entendemain de cette expédition, ce brave villageois, muni d'un certificat de notoriété des Officiers Municipaux du lieu, fit apporter ici la peau de ce loup à M. l'Intendant de Grenoble, dont il obtint une gratification de 12 liv. récompense ordinaire pour tous ceux qui tuent un loup.

~~LES VERTUS DE LA BIENFAISANCE~~

BIENFAISANCE.

UN habitant du bourg du Cercle d'Ertzgebürg, pays montagneux, plus exposé à la disette que les autres cantons de l'Electorat de Saxe, s'est vu, après avoir nourri sa famille avec quelque provision d'avoine, plongé dans la plus affreuse misère, par le refus que lui a fait un

boulangier, auquel il devoit neuf écus, de lui fournir du pain, a moins qu'il ne fût payé. Ce malheureux réduit au désespoir, s'est jetté dans un bois voisin, où il a arrêté un colporteur qui, sans se défendre, lui a remis une bourse de vingt-un écus. Mais son cœur ne lui permet pas de pousser le crime au-delà de ses besoins, ou plutôt des besoins de sa famille. Il ne veut retenir de l'argent du voyageur que ce que ses nécessités demandent. Il lui rend le reste déchiré de remords; trop coupable à ses propres yeux, il seroit soulagé s'il le paroïtoit moins aux yeux de l'homme qu'il dépouille. Il le conjure, tout en larmes, de daigner venir jusques dans son habitation pour connoître la cause qui l'a porté au crime & qui le lui fera peut être pardonner. Le pauvre & honnête colporteur ne voit en lui qu'un malheureux aussi honnête & plus pauvre que lui; sa sensibilité entraîne, il suit le paysan, entre avec lui dans sa maison, & y trouve une femme & des enfans, dont le déplorable état réclame sa compassion pour un mari, pour un pere, pour eux-mêmes. Il ne fait plus, si son bien lui a été ravi, si sa vie a été menacée; cette famille infortunée de-

vient la sienne, il en est l'ami, le consolateur, le bienfaiteur, le sauveur. Toute sa fortune, tout l'argent qu'il n'a amassé qu'à force de peine, ces vingt-un écus, il les donne, il force le payfan à les accepter. Après s'être dépouillé de tout ce qu'il a, pour soulager le besoin présent de cette famille infortunée, il ne témoigne, il ne sent, il ne peut sentir d'autre regret que de n'être pas en état de prévenir les besoins qu'elle pourroit avoir à craindre pour l'avenir.

A V I S.

I.

Le Sr Dupont, professeur de mathématiques, commencera le 2 de Mai, dans son école, rue St Médéric, les élémens de M. Bezout; il y comprendra sa mécanique & son pilotage; il suit alternativement les œuvres de cet auteur & celles de M. Camus; il y ajoute celles de M. l'Abbé Bossu, dont il donne les leçons de dynamique trois fois par semaine. Ses leçons ordinaires sont tous les jours, depuis trois heures après midi jusques à sept heures du soir: les élèves revoient leurs élémens trois fois dans l'année; il donne des leçons particulières le matin sur la théorie de la marine, ainsi que sur la partie militaire, & sur toutes les parties de mathématiques, suivant l'auteur que desire l'écolier.

Il a un maître de dessin pour la figure, la carte & qui excelle dans le paysage. Ce maître de dessin se transporte toutes les fêtes à la campagne avec les élèves & dessine avec eux des vues. Il donne à l'école ses leçons trois fois par semaine; le matin; le Sr Dupont donne aussi des leçons de pratique sur le terrain, une fois par semaine l'après-midi. Il a pour cet effet des instrumens de toute espèce, même pour le pilotage; il possède le nouvel instrument universel de l'invention de M. Cassini, approuvé par l'Académie des Sciences, dont il expliquera l'usage à ceux qui se destinent au génie; il leur donnera en même-tems les connoissances de l'astronomie qui ont le plus rapport à la géographie, & par conséquent nécessaires aux ingénieurs. Le prix de ses leçons est de 12 livres par mois pour le cours seulement, sans y comprendre le maître de dessin.

Il a chez lui cinq belles chambres avec leurs cabinets, le tout meublé, qui peuvent recevoir cinq pensionnaires: plusieurs de ces chambres seront vacantes à la fin du présent mois d'Avril; la maison est dans un beau quartier & dans un air pur: la table est régulièrement bien servie. Chaque pensionnaire est blanchi, chauffé, éclairé & accommodé; reçoit des leçons de mathématiques quatre heures chaque jours & des leçons d'écriture & de dessin; le prix pour le tout n'est que de 1200 liv. par an. Il ne considère ses pensionnaires que comme des amis qui s'associent à son travail; c'est pourquoi il les desire d'un âge raisonnable, avec des mœurs & des sentimens, vrais principes de l'union, de la décence & de l'émulation.

Le même professeur continue son cours gratuit les dimanches, depuis six heures jusques à huit du matin.

I I.

Le Sr Platier, horloger mécanicien de S. A. S. Mgr. le Prince de Conti, a eu l'honneur de présenter à MM. de l'Académie royale des Sciences, le 20 Mars 1771, une machine nouvelle pour diviser les instrumens de mathématique avec la plus grande précision qu'il est possible, c'est-à-dire qu'il divise un compas de proportion ordinaire de six pouces sur une longueur de 6, 10 & 12 pieds, & rapporte la division de cette grande longueur sur celle que l'on veut avoir, soit pour la partie égale, les cordes des degrés & autres parties quelconques. L'auteur a la machine chez lui.

Il demeure au Temple, à Paris.

I I I.

Le Sr Boquet, marchand bijoutier, rue Saint-Honoré près le cloître, vend l'*Eau de Bâle* & une *Pommade pour la peau*. Cette eau blanchit, nétoie & mondifie la peau, la rend extrêmement douce & en enlève toutes les taches & macules qui peuvent y survenir accidentellement en telle partie du corps qu'elles soient. Elle est souveraine pour ôter les taches de rouilleur; les dartres, soit vives ou farineuses, ou de telle nature qu'elles puissent être. Elle efface le hâle, & ce qu'on appelle coups de soleil sur la peau: les personnes qui en feront usage préviendront par ce moyen tous les accidens de cette espèce, & ne doivent point les craindre; celles qui ont le visage gâté par un masque, & les femmes enceintes qui sont sujettes à de pareils accidens, les feront cesser par l'usage de cette eau & de cette pommade.

Elles sont l'une & l'autre blanches, sans odeur ; on peut les transporter par-tout & les garder aussi long-tems qu'on voudra, sans qu'elles perdent rien de leurs vertus.

NOUVELLES POLITIQUES.

Du Caire, le 20 Février 1771.

UN Officier Européen, qui passe pour être également instruit dans les fortifications & dans l'artillerie, & qu'Aly-Bey attendoit avec impatience, est enfin arrivé ici, ces jours derniers. On assure qu'il a été appelé pour diriger le service de l'artillerie de l'armée qui doit marcher contre la Mecque & Gedda. On ne parle pas encore des progrès que fait l'armée envoyée contre la Syrie, dont la conquête seule peut assurer le succès de l'expédition contre la Mecque & Gedda. On prétend même que cette armée s'étoit avancée jusqu'à Damas, mais qu'intimidée par les Druses que le Pacha avoit appelés à son secours, elle n'avoit rien osé entreprendre contre la ville. Le Sr Balthasar Rosseti doit se rendre à Gedda, dès que cette ville sera au pouvoir d'Aly-Bey.

De Constantinople, le 18 Mars 1771.

Suivant les dernières nouvelles d'Alep, Aly-Bey a soumis presque toute la Syrie & s'est rendu maître des villes de Rama, de Gaza, de Jassa & même de Jérusalem ; cependant le gouvernement ne rémoigne aucune inquiétude au sujet des succès d'Aly-Bey.

De Pétersbourg, le 22 Mars 1771.

Le général comte d'Orlow, commandant en chef de la flotte de l'Archipel, arriva d'Italie en cette capitale, le 15 de ce mois, où il fut reçu par l'Impératrice avec de grandes marques de distinction. Ce général assiste à tous les conseils qui se tiennent relativement aux opérations de la campagne prochaine; il doit repartir dans peu pour Livourne.

De Coppenhague, le 2 Avril 1771.

Suivant une nouvelle forme que le Roi vient d'établir dans les deux départemens de la chancellerie danoise & allemande, il y aura dans le premier quatre chefs de bureaux ou députés, & trois dans le second, avec des appointemens considérables. Il y aura un procureur-général pour chacun de ces deux départemens, & les différens bureaux seront chargés de la prompte expédition des affaires des provinces. Les charges de secrétaires d'état pour les deux départemens sont supprimées.

Le Roi a accordé de nouveaux encouragemens aux agriculteurs. Par les soins du bureau général d'adresse, on a établi plusieurs écoles publiques pour l'instruction gratuite des enfans pauvres.

De Vienne, le 6 Avril 1771.

Ruben Abraham Mayer, négociant Juif, natif de Belgrade, âgé de trente & un ans, a fait abjuration de la religion juive, & a été baptisé dans l'église de Tous les Saints, par le Sr François de Paule Urbanski, prêtre séculier & bénéficiaire de cette église; il a eu pour parrain le comte Charles-Louis de Sindzendorf-Thauhausen, chanoine de l'église cathédrale d'Isen.

De Londres, le 12 Avril 1771.

Les Communes n'ont pas encore repris en considération l'affaire des magistrats de la cité. Le Sieur Wilkes ne paroît pas non plus disposé à obéir aux sommations réitérées qu'on lui a faites de comparoître devant la chambre,

De Marseille, le 3 Avril 1771.

Le bureau de la Santé de cette ville a fait afficher un *Avis aux Négocians, Capitaines & Navigateurs*, portant que, le Roi des Deux - Siciles ayant donné ordre d'assujettir à une contumace de quatorze jours, tous les bâtimens venans de Corse qui aborderont dans les ports de ses états, tous ceux qui font le voyage de Naple & de Sicile, aient soin d'éviter, autant qu'ils le pourront, de toucher en Corse, pour ne pas être soumis à cette quarantaine.

De Paris, le 22 Avril 1771.

Le 5 de ce mois, un violent incendie réduisit en cendres, en une demi-heure, vingt-neuf maisons, au village de Serrigni, près de Tonnerre. Quarante-huit habitans, réduits à la dernière extrémité, se sont réfugiés dans le château de leur Seigneur, qui lui-même n'a échappé aux flammes que par un bonheur extraordinaire.

N O M I N A T I O N S.

Sa Majesté ayant permis au marquis de Montmort, major de la maison, de se retirer, & lui ayant accordé la survivance de son gouvernement de Givet & de Charlemont, pour son fils, exempt des gardes-du-corps dans la compagnie de Ville-

274 MERCURE DE FRANCE:

roy ; ils ont eu tous deux l'honneur de faire leurs remerciemens au Roi , à cette occasion , le 9 de ce mois , ainsi que le marquis de Pontécoulant , qui remplace le marquis de Montmort dans la place de major de la maison de Sa Majesté.

Le Sr le Fèvre de Caumartin , maître des requêtes , intendant de Flandres & d'Artois , a aussi prêté serment , le 14 , entre les mains du Roi , pour la charge de grand'croix , chancelier-garde des sceaux , de l'ordre royal & militaire de St Louis , dont il a obtenu l'agrément , sur la démission du marquis de Paulmy d'Argenson. Sa Majesté lui a conféré en même-tems les honneurs attachés à cette charge , qui depuis sa création , a été successivement possédée par le Sr d'Argenson , garde des sceaux de France , par le marquis & le comte d'Argenson , ses fils , & par le marquis de Paulmy son petit-fils.

PRÉSENTATIONS.

Le 12 Avril , le Duc des Deux-Ponts , qui est arrivé à Paris , le 8 de ce mois , a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté ainsi qu'à la Famille Royale.

Le Sr de Boynes , secrétaire d'état au département de la marine , a eu l'honneur de faire ses remerciemens à Sa Majesté , à laquelle il a été présenté par le duc de la Vrillière , le 11 de ce mois.

MARIAGES.

Sa Majesté , ainsi que la Famille Royale , ont signé , le 14 , le contrat de mariage du marquis d'Usson , colonel aux Grenadiers de France , avec Mlle de Rumain.

M O R T S.

Pierre la Borie, vigneron du village de Puisseilli, paroisse de Saint-Bonnet-la-Riviere, diocèse & élection de Limoges, est mort âgé de cent treize ans.

L'Evêque de Rieux, conseiller d'honneur au parlement de Toulouse, est mort en son palais épiscopal, le 27 du mois dernier, dans la soixante-quinzième année de son âge.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 1	
La Jasonade, chant quatrième,	<i>ibid.</i>
L'Ami généreux, ou les unions imprévues,	15
Le Maître & l'Esclave,	35
Madrigal, à Mademoiselle de ***,	36
Épître, au séjour de mes pères,	<i>ibid.</i>
Le Parti sage, proverbe,	43
Vers sur le mariage de Mgr le C. de Provence,	62
Tableau à l'occasion du mariage de M. le Duc de Luxembourg, &c. avec Mlle d'Argenson,	63
Envois,	65
A M. le Marquis de Paulmy, &c.	<i>ibid.</i>
A l'Éditeur des Etrennes du Parnasse,	66
Explication des Enigmes & Logogryphes,	68
ENIGMES,	<i>ibid.</i>
LOGOGYPHES,	72
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	74
Dictionnaire universel de la France,	<i>ibid.</i>
Exposition des variations de la nature de l'espèce humaine,	88

216 MERCURE DE FRANCE.

Examen du Matérialisme par M. Bergier,	25
Histoire des Philosophes anciens,	27
Bibliothèque ecclésiastique,	102
Instit. milit. de l'Empereur Léon le Philos.	<i>ibid.</i>
Histoire du regne de l'Empereur Charles V,	105
Les Saisons, poème,	122
Voyage littéraire de la Grèce,	138
Histoire générale des insectes,	143
Histoire de douze Césars, par M. Opheltot de la Pause,	152
Dictionnaire de la Noblesse,	157
Première introduction à la philosophie éco- nomique,	159
ACADÉMIES,	150
Prix proposés par l'Académie royale des scien- ces de Metz,	<i>ibid.</i>
Extrait de la séance publique de l'Académie des sciences de Dijon,	165
Assemblées publique de l'Académie de Chi- rurgie,	172
Écoles gratuites de Dessin,	174
SPECTACLES,	176
Comédie françoise,	<i>ibid.</i>
Lettre de Mlle Luzi,	188
Comédie italienne,	191
Arts, Gravure,	197
Musique,	198
Suite des Conseils d'un père à son fils,	201
Anecdote,	205
Bienfaisance,	206
Avis,	208
Nouvelles politiques,	211
Nominations,	213
Présentations,	214
Mariages,	<i>ibid.</i>
Morts,	215

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.

FAUTES essentielles à corriger.

N'ayant pû revoir les deux dernières feuilles de ce volume, il s'y est glissé des fautes essentielles que je prie le Lecteur d'excuser & de corriger.

PAG. 177, *lig.* 4, de nouveaux droits, *lis.* de nouveaux titres.

Même page, *lig.* 11, Bressler, *lis.* Bresse.

Idem, 13, dans Bresse, *lis.* dans sa ville.

178, 14, l'exposition, *lis.* l'explication.

Idem, 19 & 20, les obstacles des François, *lis.* les obstacles sans nombre.

179, 7, mais Nemours, *lisez*, Nemours.

183, 16, un prodigue, *lis.* un prodige.

187, 12, c'est un second, *lis.* c'est un nouveau.

Idem, 13, le siège, *lis.* celui du siège.

Idem, 14, le goût, *lis.* le génie.

Idem, 17, de ses frères, *lis.* de ses héros.

190, 1, comme un fou, *lis.* tout le faou.

Idem, 4, on a l'usage, *lis.* on en a l'usage.

191, 22, encore, lisez encor.

195, *ligne dernière*, Mainville, *lis.* Naintville.

205, 24, *lis.* bientôt.

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES

JUIN, 1771. ✓

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 livres que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

- JOURNAL DES SÇAVANS**, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.
Franc de port en Province, 20 l. 4 s.
- L'AVANTCOUREUR**, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts, &c.
L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Pro-
vince, port franc par la poste, est de 12 liv.
- JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE**, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.
En Province, port franc par la poste, 14 liv.
- GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE**; il en
paroît deux feuilles par semaine, port franc
par la poste; aux DEUX-PONTS; ou à PARIS,
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.
- GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS**, dont il
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit
à PARIS, au bureau général des gazettes étran-
geres, rue de la Jussienne. 36 liv.
- L'OBSERVATEUR FRANÇOIS A LONDRES**, com-
posé de 24 parties ou cahiers de 6 feuilles cha-
cun; ou huit vol. par an. Il en paroît un cahier
le 1^r, & le 15 de chaque mois. Franc de
port à Paris, 30 liv.
Et franc de port par la poste en province, 36 liv.
- EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN** ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12:
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.
En-Province, 24 liv.

Nouveautés chez le même Libraire.

- HISTOIRE** de l'Ordre du St Esprit, par
M. de St Foix, le 2°. vol. br. 2 l.
- Les douze Césars* de Suétone, traduits par
M. de la Harpe, 2 vol. in-8°. brochés 8 l.
- L'Ecole Dramatique de l'Homme*, in-8°.
broch. 3 l. 10 s.
- Histoire des Philosophes* anciens, avec leurs
Portraits, 2 vol. in-12. br. 5 liv.
- Dict. Lyrique*, 2 vol. br. 15 l.
- Supplément du Dict. Lyrique*, 2 vol. br. 15 l.
- Tomes III & IVe. du Recueil philosophique*
de Bouillon, in-12. br. 3 l. 12 s.
- Dictionnaire portatif de commerce*, 1770,
4 vol. in-8°. gr. format rel. 20 l.
- Essai sur les erreurs & superstitions anciennes*
& modernes, 2 vol. in-8°. br. 4 l.
- Le Mendiant boiteux*, 2 part. en un volume
in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Considérations sur les causes physiques*,
in-8°. rel. 5 l.
- Satyres de Juvenal*; par M. Dufaulx,
in-8°. rel. 7 l.

G R A V U R E S.

- Sept Estampes de St Gregoire*, d'après Van-
loo, 24 l.
- Deux grands Paysages*, d'après Diétrici, 12 l.
- Le Roi de la Fève*, d'après Jordans, 4 l.
- Le Jugement de Paris*, d'après le Trevi-
sain, 1 l. 16 s.



M E R C U R E
D E F R A N C E.
J U I N , 1 7 7 1.

P I È C E S F U G I T I V E S
E N V E R S E T E N P R O S E.

L A J A S O N A D E.
Chant cinquième.

COEUR infidèle ! inhumain ! déloyal !
Ce qui tout autre arrête , attache , engage
Tant de bienfaits ! pour toi c'est un signal
De te montrer inconstant & volage.
Triste Médée , hélas ! le guidardon
De tes travaux , tes soucis & tes peines ,
Sera de voir briser tes foibles chaînes
Par ton perfide & cauteleux Jason.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Plusieurs vaisseaux démentent du rivage ;
Forêts de mâts s'élevent sur la mer ,
Notre ex-monarque ayant quitté l'usage
Trop hasardeux de cheminer par l'air.
Sans m'arrêter à tempête ou naufrage,
Les deux époux , leurs enfans , leur maison
S'en vont surgir avec arme & bagage
Devers Corynthe au palais de Créon.

Trop empêché du soin de sa famille ;
L'inepte prince oubliant ses états ,
Alloit disant : Quoiqu'on n'ait qu'une fille ;
Pour la tenir on n'a trop de deux bras ;
Or en ce point le vieillard ne s'abuse
Ains bras & mains ne l'empêchent de cheoir ;
Car , bien qu'Agnès , la sensible Créuse
Docteur d'amour , bientôt nous allons voir.

Créuse étoit au printems de son âge ;
Ses blonds cheveux ondoyoient son blanc sein ;
Roses & lis pour parer son visage
Sembloient vouloir disputer le terrain.
Son air naïf , sa douceur sans égale ,
Charment Jason de qui l'œil égaré
N'apperçut plus dans sa fiere rivale
Que son Argus au lieu de sa moitié.

Soupçons jaloux s'emparent de Médée
Qui va doublant & de rouge & de fard.
En son automne elle étoit avancée ,

Et ne brilloit qu'à l'aide de cet art :
 Car pour celui qui rend l'adolescence ,
 Pour elle-même il ne pouvoit servir.
 Ainsi voyons par fois notre science
 Utile au monde & nous laisser pâtre.

Or , notre Agnès , de qui la blanche écorce ,
 Depuis qu'aimoit, cache un cœur cauteleux ,
 Jure à l'ami que s'il ne se divorce ,
 Ne veut ouïr ses propos doucereux.
 La passion, va s'offrir hardie ,
 Leur va prouvant en logique d'amour ,
 Que lorsqu'au diable épouse se dédie ,
 Le nœud d'hymen est rompu sans retour.

Jafon étoit au rang des bons partis
 Bien que pour lors ne possédât de trône ;
 Mais son épée enfiloit les couronnes,
 A son desir, comme broche perdus,
 De plus on fait qu'il est par origine
 Un quart de dieu : & s'il veut trafiquer ,
 Lui seul étant au fait de la marine ,
 Que de profits ! s'il pouvoit déroger.

Le fin Créon fit donc venir Médée ,
 Lut sa sentence & déclara tout plat
 Qu'il lui falloit partir dans la journée ;
 « Car nul forcier n'habite son état.
 » Et puis , dit-il , je déclare sans feinte ,
 » Que ma Creuse épouse votre époux.

A iv

3 MERCURE DE FRANCE.

« Possible ailleurs qu'aurez un sort plus doux : »
Enfin chacun ne va pas à Corynthe.

La rage au cœur, mainte imprécation ,
A basse voix, va proférant l'impic.
« Plus que tu crois ton proverbe a raison ,
« Nul n'ira plus dans ta cité honnie !
« De ma grande ire on verra des effets ,
« Dont toujours se gardera mémoire ;
« Mais qu'humblement au sort je me soumets ,
« Or , il convient à tous de faire accroïre. »

Sage monarque accorde-moi cet heur
Que mon époux & mes enfans j'embrasse ,
Dit-elle, après je vuiderai la place.
Soit, dit le Roi, j'y consens de grand cœur ;
Mais aussi-tôt qu'elle fut retirée,
Tint long conseil avec un sien ami,
Seul confident des écarts du mari,
Roi dans Athène, & qu'on nommoit Egée.

Ils vont forgeant & complotant entr'eux
La plus atroce & plus fiere vengeance ;
La fourbe alla d'un air de doléance ,
Vers son perfide, & lui fit ses adieux.
Reçois, dit-elle, & mes vœux & mes larmes ;
Je ne te puis mes malheurs reprocher ,
Non, ta Créuse à qui je dois céder ,
* A trop d'appas, & je n'ai que des charmes.

* *Vers de la Toison d'or de Pierre Corneille.*

Que par ton change , au moins de notre amour
 Les tristes fruits , gages de ma tendresse ,
 Ne soient privés des soins de leur jeunesse ;
 Que si Créon ne les aime en sa cour ,
 Pour le fléchir fais agir ton épouse ,
 Je lui prépare un présent nuptial ,
 Uné couronne & le manteau royal ,
 Pour lui prouver que je ne suis jalouse.

Ce manteau fut jadis par le Soleil
 Exprès tissu pour sa petite-fille ;
 L'or y jetoit un éclat sans pareil ;
 Maint diamant , mainte escarboucle y brille.
 Mais par un art hélas ! trop dangereux ,
 A la couronne appendoient certains verres
 Qui ravissoient le feu sacré des Cieux ,
 Et dont l'ardeur dissolvoit jusqu'aux pierres.

A l'implacable il n'étoit suffisant
 Que la couronne eut vertu si fatale ,
 Tout le tissu d'un venin dévorant
 Fut impregné dans sa rage infernale ;
 Avec transport Créuse s'en vêtit ,
 Ja n'avoit eu si pompeuses parures ;
 Mais à l'instant de cuisantes pointures
 Comme de feu dans tout son corps sentit.

O Dieux ! dit-elle , effroyable est ma peine ;
 Ciel ! la douleur coule de veine en veine ,

A. v

Puis elle alloit parcourant le palais ,
 Ainsi qu'un faon blessé court les forêts.
 Dès qu'au soleil ces miroirs s'exposent ,
 Mille rayons leurs foyers reverberent ,
 La flamme prend au voile , à ses cheveux ,
 Son teint noircit , son aspect est hideux.

Sa tête fond en gouttes enflammées :
 Volant au cintre , ainsi que des fusées ,
 De tout son corps partent des jets de feu
 Qui vont se prendre aux lambris précieux.
 Ses cris perçans viennent frapper l'oreille
 Du vieux monarque ; aussi-tôt il s'éveille.
 Il court , l'embrasse , & le feu le gagnant ,
 L'un devant l'autre ils vont se dissolvant.

Bientôt sachant quelle est la meurtrière ,
 L'acier en main , Jason franchit la cour :
 Viens donc , dit-il , exécration forcée ;
 Que je t'arrache au même instant le jour !
 Mais , ô spectacle encor plus déplorable !
 Ses deux enfans par morceaux déchirés
 Frappent ses yeux ! & leur mère damnable ,
 Et ses dragons dans les airs élevés.

Arrête , ô monstre ! écume de Cerbere ;
 Puisse à jamais feu d'enfer t'engloutir ,
 Crioit Jason qui , de son cimeterre ,
 Estramaçone hélas ! sans coup férir :

Mon bel époux, lui repart la megeré ;
 Le seul amour causa tous mes forfaits :
 Pour t'attendrir je me suis mise en frais
 De ces poisons dont la substance est chère.

Ainsi se gausse ; & son char l'enlevant,
 De loin encor le huoit l'insolente ;
 Mais quel objet ! Corynthe flamboyante,
 En des torrens de feu se consumant.
 Ici l'on voit colonnes ébranlées,
 En s'écroutant, entraîner les plafonds ;
 Là, des palais les voûtes embrasées
 Font en sautant le fracas des canons.

Sous les débris de la triste Corynthe,
 Un seul n'échappe, & tout est écrasé :
 Trois fois des cieuz Phébus parcourt l'enceinte ;
 Trois fois il vit flamboyer la cité.
 Long-tems Jason se cherche un domicile ;
 Heureux encor chez quelqu'un d'Être admis :
 Aux grands talens ne faut prêter d'asyle.
 Deux Rois l'avoient, à leurs dépens, appris.

Celui d'Athènes, ennemi des maximes,
 Sa main, son trône offrit à partager
 A la sorciere, oubliant tous ses crimes,
 Et tous les maux qu'il pouvoit s'attirer ;
 Toujours pervers propage sur la terre :
 Elle eut un fils que l'on nomma Médus.

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Lequel, dit-on, des Médes fut le père,
Adorateurs de leur ayeul Phébus.

Egée encor avoit hors de l'Attique,
Un autre fils d'un hymen clandestin.
Craignant pour lui quelque fâcheux destina,
Il l'éloignoit, par raison politique ;
Mais lorsqu'il eut trois lustres accomplis,
Desir lui prend de voir son pere Egée :
Il part, un jour arrive en son logis,
Où ne fut point reconnu pour Thésée.

Mais sa marâtre a l'œil plus pénétrant ;
Elle s'en doute à quelque ressemblance.
A son époux elle va détractant,
De l'étranger dont il prend défiance :
Il a l'air fourbe, il vient nous massacrer :
Il veut, je pense, enlever ta couronne !
Pour moi j'opine à ce qu'on l'empoisonne ;
Soit, dit le Roi, tu peux le dépêcher.

Un grand festin aussi-tôt se convie,
Pour faire honneur au nouveau débarqué :
Et dans sa coupe au vin grec on allie
Force arsenic pour lettre de congé.
Suivant l'usage il déguaine l'épée,
Pour dépêcer un succulant mouton,
Les yeux du Roi tombent sur sa poignée,
Il reconnut son chiffre, son blason.

La triste mort, sous la robe vermeille,
Au beau Thésée alloit lancer ses traits.
Au cœur du Roi la nature s'éveille ;
D'un coup de pied il jette & table & mêts ;
Le fils trebuche & la coupe lui tombe.
Ciel ! dit son pere, ai-je pu me tromper ?
Donc à mon sang j'allois ouvrir la tombe ?
Ce monstre horrible a pu le conseiller.

D'un coutelas se saisit le monarque,
L'abominable il prétend écorcher.
Encor ce coup, elle esquive la Parque,
Toujours son char est là pour la sauver.
Après ce trait elle arpenté la Grèce
En s'enquérant qui recéloit Jason ;
Bientôt l'apprit & par belle promesse,
De ses méfaits elle obtint le pardon.

Par son avis on retourne en Colchide,
Et dans son lieu la Toison l'on remit,
Comme le sort de Rome dépendit
Du Palladium ; ainsi cette autre Egide,
Celui du Roi retenoit enchainé.
Dès que Jason l'eut vaillamment conquise,
Par un voisin le Roi fut dépouillé.
De bons voisins ! c'est rare marchandise !

Lorsque Médée à Colchos arriva,
Aëte étoit dans une tour obscure :

14 MERCURE DE FRANCE.

Tous le passé d'abord il oublia
Pour ne songer qu'à sa bonne aventure.
L'usurpateur fut empalé tout vif :
Le vrai monarque enfouissant sa couronne ,
Nomma Jason l'héritier présomptif.
Médéc enfin devint ou parut bonne.

Mais ses remords avoient trop tard parus ;
Et Lucifer qui, d'un jour ne fait grace ,
Avoit compté dessus ses doigts crochus
Qu'il étoit tems qu'aux enfers elle eut place.
Avec Jason causant un beau matin ,
Un noir Demon vint emporter la Dame ;
L'époux cria bon voyage à sa femme ,
Et s'en alla bénissant le destin.

Maris piteux à moitiés entichés
De rhétorique , de beaux documens ,
Qui n'espérés qu'aux fonds des monumens ;
Trêve & repos , changez ici d'idées :
Femme érudite indubitablement
Avec Pluton a fait quelque alliance :
Du bel esprit prenez donc patience ,
Bientôt enfer vous ira l'expiant.

Fin du cinquième & dernier chant.

M É L I D E. Conte moral.

Les parens de Mélide habitoient une de ces isles où celui qui occupe le premier rang, trop loin de l'œil du maître, fait souvent servir à ses passions l'autorité qui lui est confiée.

Mélide en fit la triste expérience à la veille d'être unie à celui que son cœur chérissoit, & à qui l'auteur de ses jours l'avoit destinée dès la plus tendre jeunesse. Un penchant mutuel avoit secondé les vues de M. d'Arly, père de Mélide. Jamais hymen ne devoit être formé sous de plus heureux auspices. Naissance, fortune, inclination, tout concouroit à le faire envisager comme le complément du bonheur : cependant Madame d'Arly ne s'étoit prêtée qu'à regret à cet établissement. Vaine & ambitieuse, ce n'étoit point assez selon elle que sa fille trouvât un parti sortable ; elle auroit voulu la voir élevée à un rang distingué. La vanité est de toutes les passions la plus absurde dans ses prétentions : elle va contre son but en croyant l'atteindre. Une mère qui ne souhaite pour sa fille qu'un état brillant, ne songe

pas qu'après l'avoir obtenu, elle sera bientôt humiliée d'être au dessous d'elle.

Madame d'Arly avoit cédé à la nécessité en consentant que Valmor épousât Mélide. N'ayant rien à opposer, & Valmor étant, des jeunes gens à marier, le meilleur parti, elle auroit laissé conclure, quoiqu'en gémissant; mais l'arrivée d'un nouveau gouverneur fut une époque fatale aux deux amans.

Le Comte de * * *, homme d'un caractère violent, impétueux, maîtrisé par ses passions, ne connoissoit de frein que l'impossibilité de se satisfaire, & aimoit le faste à l'excès. Dès son arrivée dans l'isle, plus occupé d'étaier son luxe & sa magnificence que de remplir les devoirs de sa place, il s'empressa de donner des fêtes superbes où toutes les Dames furent invitées. Mélide fut du nombre. Comme sa beauté l'emportoit sur celles qui avoient le plus d'éclat, elle eut le malheur d'être distinguée du Comte. Elle lui inspira même un sentiment qui lui avoit été inconnu jusques-là. Quoique parvenu à quarante ans, il avoit vécu avec les femmes sans s'attacher à aucune. Il s'informa curieusement de tout ce qui pouvoit avoir rapport à Mélide. Il apprit que dans peu de jours elle devoit épouser Valmor, le jeune hom-

me le plus aimable & le mieux fait de l'isle. Il fut qu'une tendresse réciproque leur faisoit desirer avec un égal empressement le moment de leur union. Ces détails, loin de faire perdre au comte ses prétentions, ne servirent qu'à irriter son goût naissant. Son orgueil, autant que son amour, lui fit concevoir un plaisir infini à vaincre ces obstacles qui rendroient son triomphe plus flatteur aux yeux du Public. Fondé sur ce téméraire espoir, il eut les attentions les plus marquées pour Mélide & pour sa mère. Ce qui auroit comblé de satisfaction toute autre femme, désespéroit Mélide. Le Comte, toujours à ses côtés, & ne voulant danser qu'avec elle, l'empêchoit de s'entretenir avec son cher Valmor; mais ce qui mettoit son cœur à la gêne transportoit celui de sa mère. Madame d'Arly ne pouvoit contenir l'excès de sa joie. Se voir distinguée dans une circonstance où elle & sa fille devenoient l'objet de la jalousie de toutes les femmes, étoit pour elle le plus beau jour de sa vie : elle se livroit intérieurement à l'espoir le plus flatteur. Le Comte lui demanda la permission de lui faire sa cour. A peine fut elle seule avec sa fille, qu'elle lui insinua une partie des idées qui l'occupaient. Mélide l'écouta avec

tristesse ; mais naturellement modeste ; comme l'est le vrai mérite , elle regarda les espérances de sa mère plutôt comme un effet de son ambition que comme une suite de la vérité.

Le Comte , après quelques visites dans lesquelles il n'avoit paseu lieu d'être satisfait de l'accueil de Mélide , n'en étant que plus attaché à la poursuite de son dessein , déclara à Madame d'Arly qu'il étoit prêt à partager son sort avec sa fille , s'il n'y trouvoit point d'obstacle. Madame d'Arly répondit du consentement de son mari , & de la soumission de Mélide. Le Comte rassuré par cette promesse , ne douta plus de l'accomplissement de ses vœux.

Madame d'Arly , de son côté , ne voyant que par les yeux de sa passion , & jugeant des idées de son mari , & de celles de sa fille par les siennes , crut qu'elle alloit leur porter la plus heureuse nouvelle en leur annonçant l'offre du gouverneur. M. d'Arly , après l'avoir écoutée , lui répondit froidement , que loin d'envisager la démarche du Comte comme un bonheur , il la regardoit comme un mal parce qu'il étoit toujours fâcheux de se voir forcé de refuser l'alliance d'un supérieur , parce que souvent il avoit l'injustice de

se voir outragé par un refus dicté par l'équité. — Eh ! pourquoi la refuseriez-vous, dit, avec véhémence, Madame d'Arly ? Gardez-vous d'en laisser transpirer le dessein. Je deshériterois ma fille ; je vous abandonnerois, vous ne me verriez de votre vie. Quoi ! Monsieur, quand par un bonheur dont je ne pouvois me flatter lorsque je vous éponfai, je trouve l'occasion de placer ma fille à un rang où j'aurois pu prétendre, vous vous opposeriez à son élévation, à la nôtre. Pesez les avantages d'un telle alliance ; quels honneurs ? Songez que nous serons considérés comme le gouverneur même. — Je me mépriserois, Madame, si je pouvois me laisser éblouir par un vain éclat. J'ai pris des engagements avec la famille de Valmor. Lui-même a droit de compter sur la solidité de ma parole. Vous savez à quel point il l'aime : il est payé de retour. Nous est il permis de vouloir étouffer une passion que nous avons fait naître, que nous avons autorisée ? Non : je refuserois un souverain pour gendre dans les circonstances où je me trouve. Ma promesse est sacrée : je ne m'en départirois pas quand il s'agiroit de ma vie. Je répons que ma fille est dans les mêmes sentimens. — Votre fille obéi-

ra, Monsieur, pourvu que par un sot scrupule vous ne l'autorisiez pas à la rébellion. J'espère trouver assez de noblesse dans ses sentimens pour embrasser avec joie mon parti; au reste vous tenteriez en vain de lui inspirer vos petites idées. Je prétends qu'elle m'obéisse; c'est une chose arrêtée. J'ai donné ma parole; j'ai engagé la vôtre. — La mienne, Madame; elle n'est plus en ma disposition. — C'est ce que nous verrons, dit Madame d'Arly. Souvenez-vous qu'on ne manque pas impunément à un homme en place. Elle alla trouver sa fille, à qui elle apprit les propositions du gouverneur & la ferme résolution où elle étoit de les accepter. Un arrêt de mort auroit moins effraïé Mélide qu'une semblable nouvelle. Elle connoissoit l'ambition de sa mère, & combien elle étoit absolue dans ses volontés. Ses larmes furent sa seule réponse. Madame d'Arly, après avoir employé inutilement les caresses & les menaces, la quitta en lui déclarant qu'elle eût à se disposer à recevoir le comte comme un homme qui devoit être son époux sous peu de jours.

Il ne restoit d'espoir à l'infortunée Mélide, qu'en la tendresse de son père; ils se cherchoient tous deux. Elle épancha sa douleur dans son sein. Il releva son cou-

rage en lui promettant que, quoiqu'il pût arriver, elle ne seroit jamais unie de son consentement à d'autre qu'à Valmor. Mélide, soutenue par la fermeté de cette assurance & par son amour, eut la force de résister ouvertement. Elle reçut la déclaration du comte avec une froideur modeste, capable de rebuter tout homme délicat, ou du moins de lui suggérer les moyens de mériter par l'estime ce qu'il ne pouvoit obtenir du penchant. Mais le Comte, trop altier, trop impétueux pour se soumettre à ce que les circonstances exigeoient, ne connut que l'artifice & l'audace. Enhardi par l'approbation de Madame d'Arly, il agit en maître qui a des droits, & non en amant qui cherche à intéresser par la véhémence de sa passion. Mélide, révoltée d'un orgueil qui l'outrageoit, se retira en donnant à entendre que la mort lui seroit moins affreuse que l'hymen qu'on lui proposoit. Sa mère, outrée de dépit d'une conduite qu'elle croyoit faite pour détruire toutes ses espérances, dit au gouverneur tout ce que ses alarmes & son ambition lui inspiroient pour le maintenir dans la poursuite de ses premières démarches. Elle ne rougit pas d'insinuer qu'elle emploieroit

22 MERCURE DE FRANCE:

la violence ; s'il en étoit besoin , pour conduire sa fille au pied des autels.

Si Madame d'Arly eut mieux connu le caractère du Comte , elle eut pû s'épargner ces indécentes promesses. Il n'en falloit pas tant à une ame de la trempe de la sienne , pour l'attacher opiniâtrément à la réussite de son dessein , & pour le porter aux derniers excès plutôt que d'y renoncer. Cependant , trop vain pour vouloir que le Public sçût qu'il ne devoit le succès de sa flamme qu'à l'abus de son autorité , il imagina de gagner , par des présents , Cecile , la femme-de-chambre de Mélide. La ruse est la première ressource des ames viles.

Cecile , éblouie par les largesses du Comte , sur-tout par l'espoir dont il la flattoit de lui faire épouser son valet de chambre , se rendit après quelques difficultés. Il fut décidé que Mde d'Arly ignorerait le complot. L'injustice de son caractère faisoit craindre qu'elle ne s'opposât à l'imposture qu'on devoit employer pour abuser la triste Mélide. On laissa écouler quelques jours pendant lesquels le Comte trouva le moyen d'occuper Valmor à tel point qu'il n'eût pas un moment à lui. Le poste qu'il occupoit dans l'isle

fournissoit au gouverneur des prétextes si spécieux, qu'il étoit impossible de soupçonner la véritable cause qui le faisoit agir.

Pendant cet intervalle, Cecile, ainsi que le Comte lui avoit suggéré, profita de l'inquiétude de sa maîtresse pour gagner sa confiance, elle feignit de prendre le plus vif intérêt à ses peines. Un cœur malheureux par l'amour se laisse aisément séduire aux moindres lueurs de consolation. Mélide espéroit en confiant ses alarmes à Cecile, qu'elle lui aideroit à découvrir la cause de l'absence de Valmor. Elle la conjura de faire toutes les démarches imaginables pour pénétrer les motifs d'une conduite doublement affligeante dans sa position actuelle. La perfide Cecile pour mieux parvenir à son but, lui dit d'abord des choses propres à la rassurer. Ensuite lui demanda quelques heures pour aller aux informations. Elle revint avec une fausse tristesse peinte sur son visage & paroissant n'avoir pas la force de dire ce qu'elle avoit appris. Ce silence concerté causa le plus grand trouble à Mélide. Elle fit des questions en tremblant, redoutant & desirant tout-à-la-fois d'être instruite du malheur dont elle étoit menacée. Elle insista avec tant de véhémence que

24 MERCURE DE FRANCE.

Cecile parut plutôt lui obéir que de se rendre. Elle lui dit, en affectant de répandre des larmes, qu'elle avoit appris que Valmor avoit renoué une ancienne liaison qu'il avoit eue avec une des jolies femmes de l'isle ; que c'étoit au bal du gouverneur que cette intrigue s'étoit renouvelée ; que depuis ce tems Valmor passoit des jours entiers chez sa nouvelle amante. Mais que, comme cette Dame étoit veuve depuis peu, elle n'osoit passer si tôt à un nouvel hymen ; on les croioit mariés en secret, & que c'étoit là l'opinion commune.

La tendre Mélide fut consternée à cet odieux recit. Sa douleur étoit si profonde qu'elle lui ôtoit la faculté de respirer. Des larmes de sang brûloient ses paupieres sans pouvoir couler. L'inconstance de Valmor lui parut cent fois plus affreuse que la nécessité de renoncer à lui pour complaire à sa mère. Cecile, peu touchée des tourmens qu'elle causoit, feignoit de les plaindre. Après s'être prêtée à tout ce que la douleur d'un cœur qui se croit trahi a de plus amer, elle insinua qu'une prompte vengeance seroit le moyen le plus sûr d'oublier un ingrat. Quelque adresse qu'elle eût employé pour faire goûter sa proposition, Mélide la rejetta avec horreur ;

&

& comme si elle eut craint de se rendre coupable & de justifier la perfidie de son amant, elle protesta que jamais elle n'épouserait le Comte ni tout autre. Toujours sûre de l'indulgente tendresse de son père, elle implora sa protection pour obtenir de sa mère qu'elle finît ses jours dans la retraite.

M. d'Arly, frappé de surprise en apprenant le prétendu changement de Valmor, fut pénétré d'un événement qui faisoit le malheur de sa fille sans satisfaire l'ambition de sa femme : irrésolu sur le parti qu'il devoit prendre, il ne voulut rien promettre. Mélide se croiant abandonnée de la nature & de l'amour, se livra au désespoir. Elle versoit des pleurs avec effusion lorsque Mde d'Arly survint.

Uniquement occupée des préparatifs d'un mariage qui flattoit sa vanité, elle apportoit un écran qu'elle croioit seul capable de faire obtenir la préférence au Comte. Lorsqu'elle le présenta à Mélide ses larmes redoublèrent & coulerent avec plus d'amertume. Sa mère, étonnée d'une douleur qui, jusque-là, avoit été restrain- te dans les bornes que la bienséance impose à une jeune personne, elle demanda à sa fille, d'un ton fait pour l'intimider,

B

26. MERCURE DE FRANCE.

d'où pouvoit venir cet indiscret oubli de tous ses devoirs, & adressant la parole à son mari : seroit-ce vous, Monsieur, dit-elle en lançant sur lui des regards pleins de colère, qui autoriseriez cet excès d'audace ; auriez-vous juré votre honte & la mienne... Parlez, je vous donnerai bientôt la liberté de vous deshonorer seul... Je fuirai si loin... Elle se couvrit le visage en achevant ces mots, pour dérober des larmes de dépit.

M. d'Arly qui l'aimoit fut touché de son chagrin ; il la calma en lui faisant part de la fausse nouvelle qu'avoit donnée Cecile. La satisfaction la plus vive succéda au courroux de Mde d'Arly, & ne songeant plus aux coups douloureux qu'elle portoit au cœur de sa triste fille, elle voulut lui faire répéter & détailler les circonstances d'une aventure qui lui promettoit le succès de ses vœux.

Cecile fut fort embarrassée à la première question ; elle sentoit d'une part la nécessité de soutenir son artifice devant Mélicide, d'un autre côté elle craignoit d'être chassée par Mde d'Arly si elle osoit la tromper ; elle savoit combien elle avoit d'horreur pour le mensonge. Pour tout concilier, elle résolut de continuer com-

me elle avoit commencé ; mais en débitant son odieuse fable, elle faisoit des signes d'intelligence à Mde d'Arly. Cette dernière ne concevant pas bien ce qu'elle vouloit dire, lui ordonna de s'expliquer clairement. Cecile, plus embarrassée que jamais, lui avoua qu'elle trompoit sa fille pour la mieux servir.

Mde d'Arly, peu maîtresse de ses premiers transports, lui dit tout haut que c'étoit une bassesse ; qu'il étoit indigne de se rendre utile aux dépens de la vérité, & que d'ailleurs il seroit avilissant pour une mère d'avoir recours à l'artifice pour se faire obéir ; & sans vouloir entendre sa justification, elle apprit elle-même à sa fille qu'on l'avoit abusée par un faux récit. Mélide, ravie d'un bonheur si inopiné, pénétrée de la plus tendre reconnoissance, se jeta aux genoux de sa mère, en lui rendant mille graces d'avoir soulagé son cœur du poids qui l'accabloit.

Mde d'Arly, qui n'avoit que cédé à la sévérité de son caractère, qui n'avoit point été entraînée par l'amour maternel, repoussa avec indignation sa malheureuse fille, & la fit rougir d'oser se féliciter à ses yeux de la fidélité d'un homme qu'elle lui avoit ordonné d'oublier. — Que ne

puis-je vous obéir, lui dit Mélide en versant un torrent de larmes ? Mais daignez vous souvenir que cet ordre cruel a été précédé d'un ordre plus doux. Ah ! si l'on pouvoit commander au cœur, quel effort ne ferois-je pas sur le mien pour vous complaire. — Il ne vous en coûteroit rien pour m'obéir, si vous saviez ainsi que moi ce qui doit faire votre bonheur : comme je n'ai que lui en vue, je serai ferme dans ma résolution. — Et moi, interrompit M. d'Arly, je serai fidèle à ma parole. Séche tes larmes, ma chere Mélide : si Valmor est toujours digne de toi, il sera ton époux. Madame d'Arly s'emporta en imprécations terribles contre son mari, & finit par protester que la nature entiere se bouverferoit avant qu'elle souffrît un mariage qui n'avoit jamais été de son goût.

Cécile, qui avoit été présente à tout ce qui s'étoit dit, en instruisit le Comte. Il fut revolté de l'opposition de M. d'Arly, & en même - tems alarmé de la parole qu'il avoit donné à sa fille, il crut ne pouvoir s'assurer la main de Mélide qu'en éloignant son amant. Il lui étoit facile de se satisfaire à cet égard, par la nature du poste que Valmord occupoit

dans l'isle. Il étoit dépendant du gouverneur ; de sorte qu'au moment même où il croioit revoir sa chere Mélide , il reçut des ordres exprès de partir sur le champ pour se rendre à Désespérée d'un ordre auquel il ne pouvoit se soustraire sans porter atteinte à sa réputation , ne se doutant pas du véritable motif qui faisoit agir le Comte , il écrivit à M. d'Arly. Il lui marqua toute la douleur qu'il avoit d'être forcé de partir sans délai , il le supplioit de faire agréer ses excuses à M^{de} d'Arly , & de témoigner ses regrets à Mélide.

A la lecture de cette lettre M. d'Arly entra en fureur , pénétrant que le départ de Valmor étoit un artifice du gouverneur. Il ne fut plus le maître de son ressentiment ; il se répandit en invectives injurieuses au Comte , quoique méritées. Il s'éleva fortement contre l'abus qu'il faisoit de son autorité , & jura d'en porter ses plaintes à la Cour. Le Comte en fut bientôt informé par ses bas délateurs qui n'ont pas même l'excuse d'une passion à satisfaire , qui ne sont conduits que par le vil espoir de faire leur cour & de s'attirer de la protection.

Le Comte , charmé que celui qu'il re-

30 MERCURE DE FRANCE.

gardoit comme son ennemi lui fournît un prétexte spécieux pour se venger, se livra à tout ce que le dépit & la haine peuvent inspirer de plus odieux. Il fit arrêter le jour même M. d'Arly. Il couvrit cette violence du masque de la prudence. Il présentoit M. d'Arly comme un perturbateur du repos public; il lui prêtoit des discours séditieux contre l'autorité souveraine.

Mde d'Arly, en apprenant la détention de son mari, le crut réellement coupable; oubliant tout autre intérêt dans ce moment, elle ne songeoit qu'à implorer la clémence du gouverneur. Elle eut recours à sa fille pour le fléchir. Connoissant l'extrême tendresse de Mélide pour son père, elle espéra tirer de ce malheur même les moyens de tout concilier. Ne sachant que par le bruit public les griefs dont on accusoit son mari, elle s'exageroit, ainsi qu'à sa fille, le danger. La sensible Mélide s'évanouit à cette funeste nouvelle. Mille fois plus accablée qu'en apprenant l'infidélité de son amant, elle succomba à l'excès de sa douleur.

Elle recouvroit à peine ses sens qu'on apporta une lettre du Comte, par laquelle il prioit Mde d'Arly de se rendre chez

lui: Elle sollicita sa fille de l'accompagner , jugeant bien qu'elle obtiendrait plus qu'elle. Mais le Comte , tourmenté par sa propre injustice , & plus encore par l'incertitude du résultat de sa violence , changeant à tout moment de pensée , suivit de près sa lettre , voulant par cette démarche prouver son zèle , & en même-tems jeter la terreur dans l'ame de Mélide. Il s'excusa sur la dure nécessité où il avoit été contraint ; puis déplorant le malheur d'occuper une place qui , dans la conjoncture , le forçoit à exercer une rigueur dont il ne pouvoit se relâcher sans rendre sa conduite suspecte au souverain.

Mde d'Arly fondoit en larmes. Elle auroit donné sa fortune entière pour sauver son mari ; mais le Comte l'accusoit de torts si graves qu'elle le croioit perdu. Mélide , entraînée par sa tendresse filiale , étouffant son horreur , tomba aux genoux de son ennemi , mais avec un mélange de sentimens qui rendoit sa douleur plus pénétrante. Le Comte feignit d'y être très-sensible , tandis qu'au fond il s'applaudissoit d'avoir réduit sa fierté à supplier. Il dit qu'il n'avoit rien à refuser à celle qui , par le violent amour qu'elle lui avoit inspiré , étoit devenue l'arbitre

52 MERCURE DE FRANCE.

de son sort ; qu'il étoit prêt à sacrifier sa place, sa réputation même s'il pouvoit compter que la main de Mélide seroit le prix de son sacrifice.

L'amante du malheureux Valmor recula d'horreur à ces mots. Réduite à l'alternative affreuse de trahir son amant ou son père, n'ayant des deux côtés que le choix du crime, la nature & l'amour vinrent à la fois déchirer son cœur. Elle avoit peine à contenir les expressions de sa haine ; mais se ressouvenant du danger de son père, elle eut la force de dévorer son indignation. Elle embrassa les genoux de sa mère, en la suppliant d'implorer une grâce qu'il n'étoit pas en son pouvoir d'obtenir, par la condition qu'on y mettoit. M^{de} d'Arly, désespérée du refus de sa fille, craignant, d'après l'expérience, de faire un vain usage de son autorité, ne fit parler que ses larmes & sa tendresse. — Quoi ! ma fille, vous résistez quand vous trouvez un protecteur généreux qui sacrifie tout pour vous rendre un père... Eh quel père. O Ciel ! sa seule amitié pour vous l'a plongé dans l'abyme des maux dont vous pouvez le tirer par un seul mot. Oh, père infortuné, si-tu connoissois la barbarie de ton ingrate fille, tu n'y survi-

vrois pas. O Ciel ! ô ma mère , s'écria
 Mélide éperdue , vous brisez mon cœur ;
 vous le déchirez par cette cruelle image.
 Ah ! que faut-il ; que puis-je , excepté ma
 foi ; attendez tout de moi , ma liberté ;
 ma vie. J'en donnerois mille , si je les
 avois , pour le meilleur des pères. Oui ,
 Monsieur , ajouta-t-elle avec la véhémence
 du sentiment exalté , acceptez - moi
 pour victime ; laissez-moi expier ma fau-
 te , ce n'est pas la sienne , c'est mon crime
 que vous punissez en lui. C'est son sang
 qui coule dans mes veines. Si les lois de-
 mandent le sien , elles seront assez ven-
 gées en versant celui de sa malheureuse
 fille... O mon tendre père , je pourrois
 vous laisser languir dans les fers !.. Oh !
 Valmor , cher Valmor , je pourrois trahir
 la foi que je t'ai jurée ! Mais je vois que
 ce nom vous aigrit. Eh bien punissez-
 moi , punissez une infortunée qui ose
 soupirer pour un autre que pour vous. Les
 fers , les cachots , l'échafaud même ne
 m'effraient pas. Je verrai d'un œil serein
 approcher ma dernière heure ; pourvu
 que mon père vive , il n'est pas de mort
 que je n'affronte. Votre choix me déses-
 père , reprit froidement le Comte , &
 m'outrage. Craignez que... Non , je ne

34 MERCURE DE FRANCE.

crains rien , non , encore un coup vous ne ferez point assez barbare pour rejeter mon devouement. Je dois me livrer au pouvoir des lois , au vôtre ; j'espère tout de votre générosité. -- N'en attendez rien , cruelle ; puisque je ne puis vous fléchir , vous seule pouviez me consoler des malheurs auxquels je me serois exposé pour sauver votre père ; c'est vous qui le condamnez.

Dieux ! Puissances célestes ! s'écria Madame d'Arly toute hors d'elle , secourez-moi , aidez-moi à toucher le cœur de ma fille. M. d'Arly , mon époux , malheureux père de Mélide , viens avec tes fers , viens émouvoir les entrailles de ta fille , de la mienne... Mélide... ma chère Mélide , vois ta déplorable mère à tes genoux... J'y mourrai si tu persiste dans ton barbare refus. Mélide , violemment combattue par les sentimens les plus opposés , ne pouvoit céder à aucun. Sa tendresse pour Valmor ; sa piété filiale ; sa haine pour le Comte , tous ces mouvemens divers livroient son sensible cœur à une guerre affreuse. Deux grandes passions peuvent regner avec le même empire sur une belle ame ; mais le malheur fait toujours pencher la balance du côté de celle qu'il opprime.

Enfin , Mélide vaincue par l'amour filial , ce sentiment vertueux triompha de tous les autres , & immolant plus que sa vie , elle se soumet au douloureux sacrifice qu'on exigeoit d'elle. Le Comte , satisfait d'une victoire qui lui avoit coûté un crime , commençoit à peine à s'en féliciter lorsque M. d'Arly parut , suivi de Valmor. La tendre Mélide , saisie de joie & de douleur , vola dans les bras de son père , en s'écriant : Ciel ! qu'ai-je fait.

Le gouverneur , confondu d'une vue si inopinée , changea de couleur ; mais s'efforçant de dissimuler son trouble , il demanda , d'un ton de menace à Valmor , pourquoi il n'étoit pas à son poste ? parce que j'ai appris que l'innocence étoit opprimée , répondit Valmor avec une assurance modeste , j'ai volé au secours de mon père. J'ai rassemblé des amis , l'équité en créa quand il s'agit de braver un tyran. — Téméraire jeune-homme , songe-tu que je suis maître de te punir. — Oui , je fais que vous pouvez abuser une seconde fois de votre autorité ; vous le pouvez avec quelque ombre de justice , puisque j'ai usé de violence pour rendre la liberté à celui à qui vous l'aviez injustement ravie. Je suis coupable en appa-

B vj

rence ; mais le suis-je à vos yeux , j'en appelle à votre témoignage intérieur. — Quelle audace ! — N'en soyez pas irrité , je suis prêt à subir la loi que vous m'imposerez , dussé-je passer le reste de ma vie dans les fers ; je n'en murmurerai point ; j'ai délivré mon ami , le père de Mélide , il me suffit : je vous fais l'arbitre de mon sort. Le Comte fut comme atterré par cette généreuse résolution. Lui , qui avoit résisté aux larmes de Mélide , parut touché du sublime dévouement de Valmor , ou plutôt confus de trouver tant de grandeur d'âme dans son rival , il ne put supporter l'idée de se laisser surpasser en magnanimité.

Voyant d'ailleurs les artifices découverts , son injustice dévoilée , il sentit la nécessité de faire un sacrifice qui , seul , pouvoit lui regagner l'estime d'une famille qu'il avoit trop accablée.

Cette triste famille attendoit dans un morne silence , comme un arrêt de mort , ce que le Comte alloit prononcer. Le père & la fille n'avoient qu'une même volonté. Madame d'Arly étoit partagée entre les souhaits de son ambition & le desir de voir le vertueux courage de Valmor récompensé. Entraînée malgré elle par sa

vanité, quoiqu'elle eût reconnu l'odieuse trame du gouverneur, elle regrettoit que le vice d'une part & la vertu de l'autre ne lui permissent pas d'user de son autorité pour contraindre sa fille à remplir l'engagement qu'elle venoit de prendre.

Pendant cette scène muette, Mélide jettoit les plus tendres regards sur Valmor. Chaque soupir qu'elle exhaloit, son ame s'échappoit de son sein pour s'unir à son amant.

Le Comte, en proie à une agitation inexprimable, ne pouvoit se déterminer à aucun parti. Ce qu'il voioit, achevoit de le désespérer; enfin, après une suspension qui mettoit les spectateurs au supplice, il se montra généreux en présentant lui-même la main à Valmor. Il ne se contenta pas de ce noble effort, il exigea que Mélide acceptât les diamans qui lui avoient été destinés, & promit à Valmor de lui obtenir l'agrément de la place la plus honorable après celle de gouverneur. C'est ainsi que n'ayant pu consommer son iniquité, il vouloit faire autant de bien qu'il avoit causé de mal. L'orgueil a ses subterfuges. Quand son aliment naturel lui manque, il cherche à s'en dédommager: heureux, lorsque c'est par de belles actions.

98 MERCURE DE FRANCE.

Mélide & Valmor, comblés au-delà de leur espérance, exprimèrent leur gratitude au Comte d'une manière capable de le flatter & de le consoler tout à-la-fois. Ils furent unis le même jour. Rien n'égale le bonheur dont ils jouirent le reste de leur vie. L'ambitieuse M^{de} d'Arlyfut même neureuse de leur félicité; tant il est vrai que nous trouvons plus souvent notre bonheur dans les choses que nous avons dédaigné que dans celles que nous avons ardemment souhaité.

Par M^{de} Benoit.

LES INCONVÉNIENS DU LUXE.

Vanitas vanitatum & omnia vanitas.

FANTÔME éblouissant qu'on révère à la cour !
Idole des François, à qui tu dois le jour !
Toi, que la vertu même, heureuse aux pieds du
vice,
Honore en rougissant du plus beau sacrifice !
Toi, dont l'art créateur file l'or & l'argent,
Pour travestir des corps que la poussière attend :
Toi, qui mets à l'encan l'honneur & l'innocence !
OLuxe destructeur, borne enfin ta puissance :
Porte ailleurs le danger du charme qui te suit ;

Où plonges-tu les cœurs que ton éclat séduit ?

Tout est bouleversé dans le siècle où nous sommes :

La fureur de briller déplace tous les hommes.
 L'agriculteur courbé sous le poids des travaux ;
 Veut d'un sang moins obscur essayer le repos ;
 Le roturier bouffi marchande la noblesse ;
 Le noble ose envier l'auguste nom d'Altesse ;
 Et les Rois , si la terre adoroit plusieurs Dieux ;
 Vouddroient avoir un culte & des temples comme
 eux.

Le Luxe corrompt tout ; mœurs , loix , déconoe,
 usage :

Tout se mine aux rayons d'un brillant étalage.
 On ne consulte plus le rapport des humeurs ;
 Un clé d'or suffit pour ouvrir tous les cœurs ;
 Un *Créfus* fastueux , toujours plein de lui-même ;
 N'a , pour paroître aimé , qu'à désirer qu'on l'aime.
 Quelle espèce d'amour ! quelle source d'abus !

Chloé , pauvre de biens , mais riche de vertus ;
 Passoit dans les liens d'une heureuse tutelle,
 Des jours purs , innocens & tranquiles comme elle.
 Le cri des passions respectoit sa pudeur ;
 Elle ignoroit encoz les tempêtes du cœur ;
 Un oeil modeste & vif brilloit sous sa paupière ;
 Elle avoit à quinze ans tout ce qu'il faut pour
 plaire ;

Un mineis enfantin , un port majestueux ,

Une bouche... elle étoit moins grande que ses
yeux ;

Son pied... Dieux ! que d'écueils pour la foiblesse
humaine !

On eut dit que l'amour embaumoit son haleine ;

Mais combien la beauté coûte-t-elle de pleurs !

Le vice est un poison qui croît parmi les fleurs.

Chloé, grace au produit d'un travail nécessaire ;

Laissoit quelque distance entre elle & la misère.

Elle éprouvoit du moins, sans faire de jaloux ,

Le plaisir peu connu de les ignorer tous.

Un honnête tuteur, géolier irréprochable ;

Veilloit sur ce dépôt d'un œil infatigable.

« Chloé, lui disoit-il, n'ouvre jamais ton cœur

» Aux propos dangereux d'un amant trop flatteur ?

» Il peut au son de l'or ébranler ta foiblesse ;

» La vertu rit bientôt, quand *Plutus* la caresse ;

» Elle s'endort au cri de la séduction. »

Tel est le triste sort de l'éducation !

Il faut que nos parens, cruels avec prudence,

Pour sauver notre honneur, gâtent notre inno-
cence.

Chloé s'éveille au bruit de son premier soupir ;

Le luxe offre à ses yeux l'image du plaisir ;

Adieu, la paix des sens ! adieu, l'indifférence !

Toutes les passions ont rompu le silence ;

L'amour-propre éclairé développe l'instinct ;

Chloé prend un miroir, le consulte & se plaint ;

Son œil compatissant lui prête quelques larmes ;
 Elle impløre en un mot le secours de ses charmes ;
 Un financier volage en marchande la fleur ;
 Chloé pour des pompons vend tout... jusqu'à
 l'honneur.

Mais suivons la victime & passons avec elle
 Sous ces lambris dorés , où le luxe étincelle ?
 Ses bras voluptueux enchaînent le plaisir.
 Chloé n'a que le tems de changer de desir.
 Toilette , habits , laquais , bijoux , montre , équipage ;
 Elle a tout... excepté le secret d'être sage.
 Chloé , sans feuilleter un avenir trompeur ,
 Pressoit tranquillement l'éponge du bonheur.
 Le dégoût ténébreux , enfant de l'habirude ,
 Vient du sort qu'elle éprouve obscurcir le pré-
 lude.

Que vois-je?... Son amant , fatigué d'être heu-
 reux ,
 Reprend tous ses bienfaits & s'éclipse avec eux.
 Quelle chaîne d'horreurs doit couronner son
 crime !

L'objet qu'il abandonne & que l'enfer anime ,
 Va , pour se rapprocher du rang qu'il a perdu ,
 Grossir le tourbillon du monde corrompu.
 Chloé tenant à tous , sans tenir à personne ,
 Vend au poids de l'argent les plaisirs qu'elle don-
 ne.

Un blondin , rayonnant d'un éclat imposteur ,

42 MERCURE DE FRANCE.

Lui transmet le trépas qu'il porte au fond du cœur ;
Que fera-t-elle ? ô dieux ! .. Son ame libertine
Prodigue aveuglément le poison qui la mine ;
Que d'hommes ont par elle échoué dans le port !
Chacun de ses baisers est un arrêt de mort.
Enfin, triste rebut de la nature entière ,
Seul entre quatre murs qu'un foible jour éclaire ;
Son corps , enveloppé d'ulcères destructeurs ,
Se dissout lentement au flambeau des douleurs ;
A peine est-il glacé , qu'on le rend à la terre :
Le mépris l'y contemple avec un œil sévère ;
Que dis-je ? il le poursuit jusqu'au fond du tom-
beau.

Quel spectacle , grands dieux ! quel horrible
tableau !

Tel est l'effet du luxe , & des biens qu'il procure !
Combien de jours de deuil pour un jour de parure !
A quel prix nous vend-il un éclair de plaisir !
A peine a-t-on joui qu'il faut s'en repentir.

Le luxe n'a pour lui qu'un seul instant d'ivresse ;
Il s'use entre les bras que lui rend la mollesse.
Il énerve les goûts , dénature les cœurs ,
Charge la honte en crime & les vices en mœurs ;
Tout chez l'homme du jour roule sur l'apparence ;
On désire à tout prix afficher l'opulence.
Mais l'or qu'on sacrifie aux plaisirs de l'éclat
Est un fond que l'on vole aux besoins de l'état.

Note de l'auteur. J'avois entrepris ce petit poë-

me pour le concours du prix que l'académie françoise a distribué au mois d'Août 1770 , mais quelques circonstances fâcheuses m'ont empêché d'y mettre la dernière main.

Par M. Symon, de Hennebont en Bretagne.

LE PINÇON & LA GRENOUILLE.

Fable.

UN Pinçon, jeune encore, un beau soir de printemps

Sur les bords d'un marais, perché sous la feuillée,

Tiroit de son gosier les sons les plus touchans.

Une vieille Grenouille en fut émerveillée.

Bravo, dit-elle, mon voisin,

Vous ferez des jaloux, & l'augure est certain;

Vous m'enchantez; moi, qui me pique

D'un peu de goût pour la musique,

Et qui, comme l'on fait, m'en escrime au besoin;

Je le prédis, vous irez loin.

Mais, mon fils, aux leçons il faut être docile;

Cen'est pas tout d'un coup que l'on devient habile.

Au défaut des talens je donne des avis,

Et l'on s'est bien trouvé de les avoir suivis.

Avec de bons conseils, tel Pinçon qui gazouille

Chanteroit... Je le crois, dit en prenant son vol

44 MERCURE DE FRANCE.

Le retifoiselon ; mais c'est le Rossignol
Qu'il eut dû consulter & non pas la Grenouille.

*Par M. Boisard ; de l'académie des
bellés - lettres de Caën.*

DIALOGUE

Entre EPICTÈTE & ASPASIE.

EPICTÈTE.

J'eus grand besoin d'être né philosophe :
la nature, en me créant tel, entrevit sans
doute les épreuves que me préparoit la
fortune.

ASPASIE.

La fortune fit de son mieux pour me
soustraire à la philosophie, & je la cultivai
sans en avoir besoin.

EPICTÈTE.

La fortune me refusa tout, & je n'am-
bitionnai jamais rien.

ASPASIE.

Je ne manquai jamais de rien, & j'usai
sobrement de tout.

E P I C T È T E .

Ma philosophie consistoit à paroître heureux au sein des disgraces, & libre au milieu des fers.

A S P A S I E .

Je fis consister la mienne à méditer au sein des plaisirs, & à instruire ceux qui ne cherchoient qu'à me distraire.

E P I C T È T E .

J'étois né libre, & je devins esclave.

A S P A S I E .

Je naquis à-peu-près esclave, & je finis par être libre.

E P I C T È T E .

Ma destinée me soumit à Epaphrodite, capitaine des gardes de Neron, & officier digne d'un tel maître. Il vouloit me faire éprouver les craintes qu'il éprouvoit lui-même; il se vengeoit sur l'esclave de la férocité du tyran. J'eus besoin de toute la constance qu'inspire le stoïcisme, & cette constance ne m'abandonna jamais. Jugez-en par le trait qui suit. Un jour Epaphrodite, furieux selon sa méthode, me frappa rudement à la jambe. *Ne voyez*

46 MERCURE DE FRANCE.

vous pas, lui dis-je, que vous avez pensé me la rompre? Il redoubla, & me la rompit. N'ai-je pas eu raison de dire, ajoutai-je froidement, que vous me la casseriez?

A S P A S I E.

Voilà, je l'avoue, un stoïcisme rigide. J'ai, cependant, une question à vous faire. Si vous eussiez été Epaphrodite, & que votre esclave Epictète vous eût cassé la jambe, lui eussiez-vous fait la même réponse?

E P I C T É T E.

Je crois pouvoir vous l'assurer:

A S P A S I E.

J'en croirois mieux l'expérience:

E P I C T É T E.

J'ai regret d'avoir existé trop tard: vous eussiez vû dans mes écrits ce que vous refusez de voir dans le récit de mes actions; une ame libre & au-dessus des événemens; le desir de voir tous les hommes heureux, de les prémunir contre les revers, de les consoler dans leurs disgraces; de leur faire aimer les lieux qu'ils habitent, l'état où le sort les a jettés; les devoirs qu'il leur impose; leur patrie, leurs

semblables & eux-mêmes. Je fus l'éternel jouet du sort, & je ne me plaignis jamais de ses caprices. Je regardai la vie comme un présent des dieux; le spectacle de l'Univers comme un bienfait ajouté à ce présent, & je regrettai ce magnifique spectacle, sans examiner de quel rang je l'avois contemplé.

A S P A S I E.

J'avoue que cette morale est belle, noble, utile, élevée, & d'une application facile & générale. Il est rare d'aimer aussi constamment les dieux & les hommes dans l'état où ils vous avoient mis.

E P I C T É T E.

Avouez que vous cultivâtes la philosophie plus à votre aise.

A S P A S I E:

Il m'étoit plus difficile qu'à vous-même de la cultiver. J'étois jeune & belle; curieuse, mais sensible; capable d'inspirer les passions & de les partager; capable d'écouter la philosophie & de l'entendre. Née avec toute la fragilité de mon sexe & toute l'énergie du vôtre, il y eut un combat perpétuel entre mon cœur & mon esprit. Ce que l'un vouloit, l'autre

48 MERCURE DE FRANCE.

ne le vouloit pas. Je pris le parti d'obéir à tous deux ; j'eus des amans & des précepteurs j je donnai tout à mes penchans, à mes goûts, & rien à la dissipation: chose assez rare dans mon sèxe, & même dans celui qui a l'orgueil de vouloir le diriger.

E P I C T É T E.

Je fais que vous occupez une double place dans l'histoire civile d'Athènes ; l'une parmi les sages, l'autre parmi les femmes qui se piquerent le moins de sagesse.

A S P A S I E.

J'ignore si les historiens m'ont respectée ; mais mes contemporains me respecterent. Si j'étois suivie de ce qu'Athènes avoit de plus brillant, je fus, en même-tems, recherchée par ce qu'elle avoit de plus sage : je comptois Alcibiade parmi mes disciples, & Socrate parmi mes auditeurs.

E P I C T É T E.

Sauf le respect dû à Socrate, je trouve qu'il exposoit un peu trop la philosophie.

A S P A S I E.

Plût aux dieux que tout philosophe lui ressemblât !

resembloit ! sa morale étoit douce , indulgente ; il aimoit la vertu , & la rendoit aimable. Jamais philosophe ne l'a pratiquée & enseignée avec moins d'ostentation. Il n'avoit ni l'âpreté du Stoïcien , ni l'impudence du Cynique. Il philosophoit comme l'on converse , & débitoit avec simplicité ces mêmes préceptes que Platon répéta avec trop d'enflure.

E P I C T É T E .

Il n'en est pas moins vrai que vous étiez belle , & que Socrate moralisoit bien souvent avec vous.

A S P A S I E .

Eh ! qui vous a dit qu'une belle femme dût faire fuir les gens ?

E P I C T É T E .

La raison. C'est l'exposer beaucoup que de la mettre si souvent aux prises avec la beauté.

A S P A S I E .

C'est la rendre bien inutile que de lui enlever sa première propriété, celle d'être accessible.

C

50 MERCURE DE FRANCE.

E P I C T É T E.

Et Périclès ? Ne vous cherchoit-il que pour moraliser.

A S P A S I E.

L'histoire a dû vous apprendre que Périclès fut mon époux.

E P I C T É T E.

L'histoire dit que ce fut un peu tard.

A S P A S I E.

Elle dit souvent ce qu'elle devrait taire, & tait plus souvent encore ce qu'elle devrait dire. Périclès ne dut qu'à lui-même la gloire du guerrier ; mais peut-être me dut-il en partie celle du grand homme. J'excitai son goût pour les arts, sa magnificence envers les artistes. Les temples & les palais s'éleverent ; Athènes s'embellit & se fortifia ; les mœurs s'adoucirent. Périclès, par mes conseils, devint le bienfaiteur de sa patrie : peut-être, sans eux, n'en eût-il été que le tyran.

E P I C T É T E.

Mes conseils ne purent adoucir le bar-

J U I N. 1771: 51

bare Épaphrodite. Il y résista comme Neron à ceux de Sénèque. A cela près, ce même Sénèque moralisoit comme vous, sur une table d'or & sous des lambris dorés.

A S P A S I E.

Et il eut aussi le courage d'être philosophe?

E P I C T É T E.

Oui, comme on peut l'être au milieu de l'opulence.

A S P A S I E.

Je le répète, l'opulence est peut-être le plus grand obstacle à la philosophie. Sénèque en triompha; j'en triomphai avant lui. J'eus même encore d'autres difficultés à vaincre. Ignorez-vous combien il est difficile à une femme, jeune & belle, de se piquer de raison? Ne voyez-vous pas tous les yeux se tourner vers elle? toutes les bouches prêtes à l'exalter? Tous ceux qui l'entourent prêts à l'applaudir? On approuve ses travers, on aime jusqu'à ses caprices. Tout est d'accord avec elle-même pour lui ôter jusqu'au pouvoir, jusqu'au desir de n'être pas frivole.

C ij

E P I C T É T E.

Croyez - vous qu'un esclave ait plus beau jeu pour faire triompher la raison ?

A S P A S I E.

Elle peut , du moins , avoir plus d'empire sur lui que sur ceux qui le dominent. Il est placé dans le point de vue le plus propre à juger les principaux acteurs de la scène du monde. Ceux qui occupent le théâtre ne songent qu'à faire illusion aux spectateurs , & trop souvent ils se la font à eux - mêmes. C'est aux derniers rangs qu'on les apprécie le mieux, autant, néanmoins , que des hommes peuvent apprécier d'autres hommes.

E P I C T É T E.

Il y aura toujours un double abus dans ces jugemens : trop de sévérité d'une part, trop d'inattention de l'autre.

A S P A S I E.

C'est ce que j'ai voulu vous dire. La prospérité laisse rarement aux hommes le droit de réfléchir : elle n'en rend possesseurs que ceux qu'elle persécute. J'acquis ce droit malgré elle , & peut-être vous le donna - t - elle malgré vous. Concluons.

J U I N. 1771. 53
L'adversité conduit à la philosophie, la
prosperité en éloigne.

Par M. de la Dixmerie.

O D E S U R L A P A I X.

Culta mihi pax est.

OVIDE.

O Vous, dont la trompette altière,
Organe du dieu des combats,
Ne chante que l'ardeur guerrière
D'un héros que suit le trépas ;
Voyez ce glaive qu'on honore,
Voyez le sang qui coule encore,
Et vantez ses fameux succès.
Souvent pour frapper la victime,
Sous les drapeaux même du crime,
La valeur aiguisé ses traits.

Un calme heureux suit les tempêtes
Et ramène le plus beau jour.
Bellone fuit, & dans les fêtes
La paix annonce son retour.
Son char, conduit par l'abondance,
Sur ces bords fortunés s'avance.
Sa voix se mêle à nos accens.
Le dieu qui préside au carnage,

C iij

Sur son triomphe qui l'outrage ,
S'exhale en vains frémissemens.

Un Roi digne du diadème ,
Assez grand s'il est généreux ;
Ne jouit du pouvoir suprême
Que pour faire un peuple d'heureux.
On le voit au sein des alarmes
Comme Louis mêler ses larmes
Au sang de ses braves guerriers.
Son cœur , dans les champs de la gloire ,
Au milieu des cris de victoire ,
Gémit du prix de ses lauriers.

« Brisez ces armes sanguinaires ;
» Quittez , dit la paix , vos drapeaux ;
» Monarques , au doux nom de freres
» Immolez celui de rivaux.
» Etes- vous armés de la foudre
» Pour réduire ce monde en poudre ,
» Ou n'y répandre que l'effroi ? ..
» En vain une main meurtrière
» Ravageroit la terre entière ,
» Sans être pere, on n'est pas roi.

» Ainsi Rome de sang nourrie
» Sur l'autel de la Cruauté,
» Pour honorer la barbarie ,
» Brûloit un encens détesté.
» Là , les plus sanglantes batailles ,

» Les plus nombreuses funérailles
 » Etoient la preuve des hauts faits.
 » Du triomphe l'honneur suprême ,
 » Offert à la fûreur extrême ,
 » Y sembloit le prix des forfaits :

» Affreuse fille du Tartare
 » Rentre dans tes gouffres brûlans ;
 » Discorde , ton souffle barbare ,
 » A trop armé de bras sanglans.
 » Depuis plus d'un lustre , inflexibles ;
 » Vingt Rois , à mes larmes sensibles ,
 » Jurent d'être à jamais unis.

Enfin , mon empire commence ;
 » Montre , tu n'as plus de puissance ;
 » L'Europe n'a plus d'ennemis.

» Cesse tes plaintes lamentables ;
 » Peuple , retourne en tes hameaux.
 » Non : des bataillons implacables
 » Ne troubleront plus tes travaux.
 » Que chacun , d'un regard tranquile ,
 » Avec une lenteur utile
 » Trace ses pénibles sillons.
 » Bientôt dans les fertiles plaines
 » Il verra le fruit de ses peines
 » Croître en abondantes moissons :

» Bergers , reprenez vos houletes ;
 » Renouez vos tendres amours.

C iv

56 MERCURE DE FRANCE.

» Chantez sur vos douces musettes
» La paix qui vous rend de beaux jours.
» Pour vos brebis les plus cheries
» Ne craignez plus, dans les prairies,
» La rage des loups affamés.
» Allez retracer sur les hêtres
» L'éloge & les attraitç champêtres
» Des beautés qui vous ont charmés.

» sublimes enfans du génie,
» Arts enchanteurs, vos doctes mains
» Par l'adresse aux talens unie
» Surpassent les efforts divins.
» Le Ciel peut, arbitre du trône,
» Céder, aux mortels qu'il couronne,
» Un rayon de sa majesté.
» Mais à ces têtes fortunées
» Vous seuls, maîtres des destinées,
» Dispensez l'immortalité.

» Sous les tyrans, les arts languissent
» Entre l'outrage & le repos.
» Sous les héros ils ne fleurissent
» Que pour couronner les héros.
» Que de Scipions, d'Alexandres
» Sont ensevelis sous leurs cendres
» Avec le mépris des Sçavans ?
» L'époque des Bourbons en France
» Est celle de la renaissance
» Et du triomphe des talens.

- » Beaux arts , dans vos savantes veilles,
- » Consacrez les dons de la paix.
- » Toujours vos plus rares merveilles
- » Seront le fruit de mes bienfaits.
- » Pour réunir tous les suffrages
- » Reproduisez dans vos ouvrages,
- » Louis & ses soins paternels ,
- » Beaux arts, qu'un tel nom vous enflame;
- » Les moindres traits de sa grande ame
- » Rendront vos tableaux immortels.

LE COMBAT DE LA NATURE.

J'ENTENDS une voix qui sort comme d'un sépulcre... Ses accens parviennent jusqu'à mon cœur : ils murmurent ces mots... Ma fille , j'ai à vous entretenir sur une affaire sérieuse. Vous êtes en âge de penser , de raisonner ; vous avez dix-huit ans bientôt : vous n'êtes plus un enfant. J'ai balancé sur le parti que j'avois à vous faire embrasser ; j'ai tout considéré. Quel choc tumultueux agite le monde !... Intrigues de toutes parts , malice , dépravation. La misère , l'affreuse misère se fait sentir dans tous les états ; elle domine , elle règne sous diverses couleurs.

C v

La Religion, mon enfant, offre des alyles... Si vous vouliez consentir à votre bonheur, vous feriez le mien, & je terminerois en paix ma carrière. Avez-vous considéré?.. Quoi, mon père? Que voulez-vous dire?... Mon enfant, votre bonheur m'occupe: je vous aime si fortement! Si vous dirigiez mal vos démarches, vous affligeriez mon ame: elle en seroit accablée. Mon père... je vous aime... je vous honore... je vous révère. Ah! mon père, que je serois malheureuse si je vous contristois! je vous dois tout... jusqu'à l'existence... Oui tu me dois l'existence... présent funeste si tu en abusois... Mais, non: tu m'aimes... Oui, mon père, je vous aime. Qu'as-tu donc envie de faire? Tu dois y avoir réfléchi... Votre volonté... Ma volonté... y penses-tu sérieusement? Oui, mon père, vos ordres seront la règle de ma soumission. Eh! bien, je t'ai déjà dit que le monde étoit quelque chose d'intolérable dans la pratique. A n'en consulter que le premier coup d'œil, il est enchanteur; mais lorsqu'on n'est pas favorisé de la fortune, le prestige s'évanouit, s'échape; on n'y vit qu'à force d'intrigues: on y végette. Arrivé à l'hiver de mon âge, il est tems que

tu me considères : j'ai soixante ans : l'anxiété les a remplis. Tu dois voir les soins, les sollicitudes qui partagent ma vie, avec quelques instans de récréation entrecoupée. . . Quelle existence ! elle est odieuse. Réfléchis - y , mon enfant : ta mère est dans de continuelles alarmes , elle craint pour ton sort : elle m'en parle à chaque instant : il semble qu'elle prévoit un avenir funeste. Ton frère aîné est au service, le second fait son droit , l'autre est artiste ; tout cela ne conduit à rien. Mille fois, j'ai tenté de les dissuader ; ils sont indociles , ils persistent. Je leur disois , avec toute la sensibilité d'un cœur paternel , mes enfans , ne contristez point ma vieillesse. Vous êtes jeunes , vous avez besoin d'un guide fidèle , je veux vous en servir , je veux éclairer vos ténèbres ; l'expérience vous manque : écoutez votre père. . . Ils ne m'ont point écouté : aussi ne partagent-ils plus ma tendresse. Je les aimois , mais je desirois qu'ils se donnassent à Dieu. Ils ont préféré , je ne sçais quelle idole d'orgueil qui absorbera bientôt toutes les ressources que j'ai pu leur procurer avec peine. Actuellement dans une vieillesse avancée , quelle seroit ma consolation si , docile à ma voix , vous

écoutez mes conseils ! profitez , ma fille , je vous en conjure , profitez des instans fragiles que me ménage encore un souffle de vie ; ces instans vont bientôt cesser d'être pour moi. Qu'ils soient pour vous , un moniteur perpétuel de la caducité des choses de la terre. Bientôt je n'existerai plus. Voyez ces cheveux blancs , ce visage have & plombé , ces yeux presque éteints , ces mains tremblantes , c'est une attestation de mort. La tombe m'a déjà ouvert son sein ; bientôt j'y dormirai profondément ; tel est le sort de l'homme , il n'existe que pour disparaître dans un clin d'œil. Un tombeau , une misérable fosse... Voilà où tout aboutit , où tout échoue , où tout vient se confondre indistinctement. Ce que nous appelons les biens de la terre , n'est qu'une fumée qui s'évapore dans le songe de la vie. Heureux ceux qui savent mépriser ces biens mensongers , s'en abstenir ! ils sont les seuls fortunés , les seuls jouissans d'eux-mêmes , les seuls dignes d'attention. Oui , ma fille , considérez tous les partisans du monde : la tristesse règne sur leurs visages ; la gaîté même ne s'y montre que sous une clarté sombre ; l'illusion sa forme , le regret l'accompagne ; le remords la ternit.

Voyez , au contraire , la tranquillité des personnes religieuses : Quelle sécurité ! quelle douce situation ! plus je les considère , plus je les admire , plus j'en envie leur sort. Mais tout est fini pour moi : je ne suis plus qu'un être de rebut ; ma carrière est presque terminée ; la mort est dans mon sein. Quelles actions de graces ne rendrois - je point à Dieu , s'il vous communiquoit les mêmes sentimens , & si convaincue de la vérité de mes conseils, vous choisissiez un asyle divin qui vous mît à l'abri de ce monde pervers qui ne respire que la confusion.

C'est ainsi qu'un vieillard parloit à sa fille. L'enfant, attentif, ne répondoit rien : son père la pressoit : enfin elle lui dit , ô mon père , vous de qui je tiens l'être, qui m'avez communiqué le sentiment avec la vie ; vous qui m'aimez , qui me le dites , qui m'en avez donné des preuves... O mon père , voudriez-vous que j'étoufasse le cri de la nature ? Je vous aime & je ne puis vous abandonner ; vous le voulez cependant. Comment concilier mon amour & mon devoir ? Je dois vous obéir, & mon cœur me dit que je ne le puis sans outrager son plus intime mouvement. Vous voulez... & mon ame en est anéanti.

tie; vous desirez... que poussée par un desir qui n'est point en moi, je ne considère ma fécrétion du monde qu'avec des yeux indifférens. Mon père! dans ces demeures délicieuses pour celles qui y sont appelées on peut goûter la vraie paix. Mais que cette paix est loin de mon cœur! je ne puis en jouir. Il me semble, qu'éloignée de vous, d'autres occupations me feroient insipides: mon ame y répugneroit, & je ne ferois mon devoir que dans l'affliction & le dégoût. Vous savez combien chez les femmes, le chagrin est actif; son germe commence à inquieter, & bientôt en se développant, il montre la désolation sous les nuances du désespoir. C'est la sensibilité qui triomphe. O mon père! épargnez moi; je ne suis qu'une fille; mais je suis la vôtre. Ne me condamnez pas à la douleur sans l'aveu de mon inclination. Oui, l'inclination, le goût, l'attrait indicible qui nous entraînent: hélas! tous ces sentimens réunis sont plus forts qu'une conviction extérieure. Je connois l'état que vous voulez que j'embrasse; il ne m'a inspiré que de l'éloignement. Mon père! voudriez-vous?... Non, ma fille, non: je ne vous presserai plus. Vous êtes indigne de mes

attentions. Vous êtes trop instruite pour que je réponde à vos observations. Je vais avertir votre mère du peu de succès de ma démarche.

Le malheureux enfant reste dans une immobilité stupide. Le père, malgré sa dureté, verse des larmes en se retirant. Le cœur le plus féroce connoît des lois. O mon épouse ! combien j'ai souffert ! je fors d'avec votre fille ; elle désavoue nos intentions ; elle m'a communiqué l'horreur qu'elle sent pour la solitude. Je la partage avec elle. Que faire de cet enfant ? Ah ! mon Dieu, que je suis à plaindre d'être son père ! . . . Vous êtes sa mère : voyez-la : je vous en abandonne la direction . . . Elle se présente. Mères ! qui aimez vos enfans plus que vous-mêmes, qui vous souvenez continuellement de les avoir portés dans vos entrailles ; qu'elles tressaillent, qu'elle frémissent. C'est un monstre qui paroît. — As-tu donc oublié les premiers principes de la Religion ? Grand Dieu ! quand serai-je délivrée de ce fléau ! tu veux donc toujours traîner une vie honteuse, oisive, & subsister aux dépens de tes sœurs, de tes frères, de ton père, de moi-même ! ne crois pas m'attendrir par tes pleurs hypocrites ; j'en connois la séduction. Oui, voilà que tu pleu-

res. . . . Beau rempart contre l'indocilité. Quel coup d'œil! . . . l'enfant se précipite aux pieds de sa mère ; elle les embrasse : elle les arrose de ses larmes : elle sanglote. Elle articule ces mots. Ma tendre mère ! oui ma tendre mère ! je suis à vos genoux pour vous demander grace. Plus je suis foible , & plus je suis digne de votre commiseration. Je ne suis un enfant ingrat que parce que mon cœur répugne invinciblement. . . Le dirai-je ? . . . Ah ! ma mère ! l'état que vous me proposez est au dessus de mes forces. J'ai vu qu'au cloître , une foible irrévérence passoit pour une impiété ; j'ai vu que la moindre faute étoit divulguée comme un scandale , qu'une parole , toujours peu réfléchie , étoit traitée de blasphême , que la plus légère transgression étoit punie avec la dernière rigueur. Est-il possible alors de ne point murmurer ? l'amour propre s'irrite : le cœur se revolte : les chagrins le troublent , l'inquiètent , l'affligent , le désolent : le joug devient insupportable. Voilà , ma chere mère , l'idée que j'en ai conçu par mes observations. J'ai gémi plusieurs fois sur le sort des filles enchaînées dont j'ai entendu les plaintes. Elles disoient : Nous sommes outragées par des corrections minutieuses à la vérité ,

mais si multipliées que nous nous en affligeons, & que nos ames deviennent tièdes dans la pratique de la vertu. La vertu nous coûte beaucoup plus qu'à d'autres, parce que nous faisons vœu d'être vertueuses. La piété nous semble incommode : nous n'y trouvons ni goût ni plaisir, parce que nous ne jouissons point de la tranquillité nécessaire. Nous sommes toujours femmes, quoique couvertes d'un habit de mort & de pénitence : & dans l'impuissance de nous venger, nous nous dévorons en secret. Nous sommes mortes au monde, & nous nous désespérons de n'y pouvoir pas vivre. Rien ne console quand le cœur n'est plus capable de savourer. Voilà, ma mère, ce que j'ai souvent entendu dans ces asyles de désolation. — Voudriez-vous que j'allasse m'enfévelir avec ces pieuses prisonnières, & partager avec elles un fardeau si gênant?... Ma mère je suis à vos genoux : jetez sur moi des yeux de miséricorde : soyez ma protectrice auprès de mon père. Si je suis coupable, ce n'est que par des indices étrangères qui ont fixé dans mon ame une conviction d'autant moins équivoque, que la conversation étoit moins préméditée. — Voilà, ma fille, ce que j'ignorois;

mais votre répugnance n'est fondée que sur des discours imprudens qui ne peuvent porter dans un esprit comme le vôtre, aucunes preuves convaincantes; des filles mécontentes de l'état qu'elles ont embrassé, sont susceptibles des impressions les plus folles. Je crois que vous êtes d'un caractère opposé aux mouvemens de la défobéissance. Au reste, prenez vos résolutions : je ne vous force point : non, ma fille, je ne vous force point; arrangez-vous, on vous appellera.

La mère sort brusquement. La fille, accablée de douleur de n'avoir pu émouvoir les entrailles maternelles, se jete aux pieds d'un Crucifix : seule image de religion dont sa chambre étoit décorée; elle lève ses mains jointes, elle pleure avec anxiété : elle dit à Dieu ; mon espoir est en vous, ô Père de tout ce qui respire ! soyez le tuteur, le consolateur d'une infortunée qui vous implore. C'est vous qui m'avez créée ; je suis sortie libre de vos mains, la nature m'a transmis ce don précieux, ce don le plus cher à votre créature, la liberté. Ne permettez pas, ô mon Dieu, que ce bienfait éprouve une contrainte que votre cœur n'a point dicté. Précipitez plutôt mes jours : vous êtes le

maître de la vie & de la mort... O mon Dieu ! que je suis malheureuse !... Mon Dieu ! je vous demande pardon... O mon père... O ma mère... vous voulez donc ma perte... vous m'abandonnez... Elle fixe ses regards sur l'image du supplice de son Dieu ; elle y colle ses soupirs : elle reste dans l'apathie... La douleur est cruelle dans ces instans. L'ame triste & muette, errante dans le circuit de la peine, ne voit rien, n'entend rien, ne sent rien. C'est le calme des tombeaux... Calme affreux qui retrace l'anéantissement. Le cœur nage dans la mort, la respire avec lenteur, en boit toute l'amertume. Suspendu dans l'irrésolution, il fait des efforts : il veut secourir le mal : le mal l'opresse, le tient comme enchaîné, le force enfin à sentir tout son poids. C'est alors que le point fixe du malheur se développe, que l'ame se réveille, que l'explosion de la douleur se communique. Les passions mutinées se choquent. On se plaint ; on éclate... Mais bientôt on tombe dans un marasme mélancolique. On cherche autour de soi, & l'on ne voit rien. Tous les êtres se taisent : tout est sourd. Forcé de rentrer en soi-même, on y trouve un vuide qui désole. L'horreur

d'une alternative désespérante se présente. Comment l'éviter ? — Une fille, dans ces instans de crise, n'a que les pleurs du sentiment à produire.

On sonne. L'enfant lève ses yeux mouillés, regarde autour d'elle en frémissant, craint d'être surprise éplorée. La candeur naïve succède aux symptômes de la désolation. Adorable preuve de l'innocence ! elle descend... Un Ecclésiastique la reçoit... Craintive & tremblante, (c'étoit la première fois qu'elle désobéissoit.) Ses yeux modestes & supplians fixent l'Ecclésiastique; elle vole à ses pieds. Grâce... grace, Monsieur, je vous en prie; je vois pourquoi vous êtes ici : ne m'accablez point : je suis trop foible. Je ne puis supporter cette idée. Non, non jamais : non, Monsieur, non : jamais je ne serai religieuse. Je connois trop mon caractère. Je connois aussi... elle tombe évanouie... L'Ecclésiastique avoit un nécessaire, garni de différens flacons; il lui fait respirer des odeurs fortes : il la rappelle à la vie. Rendue à elle-même, elle porte ses regards dans un sombre avenir. Ses espérances s'y perdent : elle se considère dans la douleur... Elle se trouve malheureuse sans retour. Qu'exige-t-on

de moi, s'écrie-t-elle dans l'abattement ? Que vais-je devenir ? ... Heureuse, Mademoiselle, répond l'Ecclésiastique, On n'exige de vous que ce que bien d'autres feroient avec joie. Ne craignez rien... Je serai votre défenseur : la contrainte ne sera point employée : mais écoutez-moi. La religion n'est point impitoyable. . . elle sçaura compatir à vos peines, & elle seule les dissipera. Vous avez jeté sur le monde un coup - d'œil dangereux pour votre tranquillité ; c'est l'illusion des sens : bientôt vous en serez convaincue. Le monde ne présente que des dehors ; le cœur les saisit. Si vous vouliez m'ouvrir votre ame, j'y lirois que la réflexion n'a point suivi le charme... Le charme, Monsieur ; eh ! non : .. Laissez-moi, je vous en prie, laissez-moi. Je suis trop jeune... A peine ai-je entendu la voix de mon cœur : cette voix sourde m'a déjà fait tressaillir : mais je n'ai pu distinguer ses accens. Je ne suis point séduite par les apparences trompeuses du monde, Je l'ignore ce monde que l'on me rappelle sans cesse... Je ne vous laisserai point, Mademoiselle, je ne puis vous abandonner. Vous n'avez point assez approfondi les raisons qui vous ont jusqu'à présent éloignée de la maison du Seigneur. Per-

mettez moi de vous en faire le portrait : je puis en parler avec expérience... — Monsieur, vous m'êtes suspect, lui répond l'aimable B. . . : Que vous dirai-je?.. Adieu, Monsieur. Laissez-moi... L'Ecclésiastique veut la retenir, l'enfant fuit.

Hors d'elle-même, elle entre dans sa chambre, en ferme la porte avec soin, la parcourt des yeux avec dégoût. Eloignée de tout objet d'amitié, en proie à son cœur; son cœur sans appui ne sçait à qui recourir. Elle porte ses regards sur toute la nature : un crêpe funèbre semble l'envelopper : elle n'y voit qu'affliction. Le cri du cœur, ce cri tendre & terrible se fait entendre & excite toute sa répugnance. L'amertume de la douleur se reproduit : mille pensées confuses l'agitent. — Elle interroge son ame dans le silence... Une voix plaintive murmure... C'est un soupir qui défavoue la contrainte. Grand Etre ! s'écrie-t-elle, c'est à toi que je m'adresse :.. finis mes maux... O mon Dieu ! que je suis foible !.. M'avez-vous créée, ô céleste Père, pour être un jouet de caprice ? Si cela est, que ne me laissez-vous dans l'éternel oubli des substances possibles !.. je ne gémirois point. — La douleur lui donnoit les forces du dé-

espoir... Mon soupir de mort sera donc
 un soupir de malédiction!.. Je vois l'in-
 sidieux artifice... Affreuse duplicité!..
 Que l'homme est méchant!.. On veut
 même forcer par la persuasion... Un ser-
 pent s'entortille sous les fleurs avec moins
 d'art... Reptile fangeux!.. faut-il que
 mon père soit inflexible! faut-il qu'il
 ferme l'oreille à toutes mes représenta-
 tions! faut-il qu'il s'avilisse à mes propres
 yeux & qu'il étouffe les cris de la nature!..
 L'avarice sordide lui cache l'atrocité de
 sa démarche. L'hypocrisie a répandu un
 voile sur son ame. Son cœur endurci ne
 soupire plus... Quelle barbarie! ô Dieu!
 effacez de mon ame toutes les traces de
 la sensibilité!.. J'obéirai à ce père cruel;
 j'irai; en versant des larmes de sang,
 chercher le triste soulagement qui, seul,
 m'est présenté. Je gémirai dans l'obscu-
 rité... je formerai des vœux que le Ciel
 ne ratifiera point. Je serai malheureuse,
 & peut-être... affreuse perspective! pers-
 pective de l'éternité... le Ciel dédaigne-
 ra-t-il mon malheur!

*Par M. Bedigis, membre de l'académie
 royale d'écriture de Paris.*

*ARACNÉ ou la Brodeuse, imitation
de l'anglois.*

Aux charmes de son art soumettant la nature,
L'aiguille d'Aracné coloroit l'Univers,
Des tons d'une vive peinture
Animant ses objets divers;
De ses doigts créateurs la délicate empreinte
Par l'assemblage heureux des plus riches couleurs,
Faisoit éclore mille fleurs
Dignes du sein d'Aminthe.

Triste succès! la nymphe industrieuse
Déplut aux dieux, en charmant les mortels;
De Mars la rivale orgueilleuse
Vit à regret désertter ses autels.

Un prompt courroux l'arme contre l'hommage
Qu'ose à cette ouvrière offrir l'homme indiscret,
Et la vengeance éternise l'outrage
Que punit son injuste arrêt.

Un crêpe noir, inutile,
Succède aux tableaux brillans
Qu'enfantoit la touche habile
De ses pinceaux sémillans,
Aracné n'est qu'un reptile
Dont les membres chancelans,

Sans

Sans succès & sans talens,
 Pour des mouchérons tremblans
 Trament un piège stérile.

Aracné, de nos jours, sage & modeste Aminte;
 Craignez de partager son malheur & sa plainte;
 De Pallas, les coups vous sont dus;
 Car avec une adresse égale,
 Vous êtes encor sa rivale
 Par la sagesse & les vertus.

*Par de L., au château de Beaumont-
 la-Ronce, en Touraine.*

LA RAISON DU MAITRE.

F RONTIN dit : j'ai raison, mordienne,
 Je le soutiendrai comme un chien.
 Comment, coquin ? n'es-tu pas mien ?
 Eh bien ta raison est donc mienne ?

Par le même.

I M P R O M P T U.

A M. L. M. fils d'un Jouaillier.

A I M A B L E Abbé, l'honneur de V...
 Ton père fait pour la Provence

D

74 MERCURE DE FRANCE.

Des bijoux fort beaux & fort chers ;
Le jour qu'il te donna naissance
Il en fit un pour l'Univers.

Par le même.

M A D R I G A L.

*Aux' jeunes MM. de Ba... L. R.
par leur Précepteur.*

J'ARRIVE en ce bois enchanteur :
D'heureux fils un couple flatteur,
Ne me laisse plus rien à faire.
Sous les traits de leur tendre père
Apollon est leur précepteur ,
Et le front de leur sage mère
Couvre ceux de Pallas sa sœur ;
Je ne puis être instituteur ,
Je serai donc leur secrétaire.

Par le même.

*LA TOILETTE des Jolies Femmes.**A Mademoiselle de B***.*

AVEC un gros bouquet, un galon d'apparence,
 Un toupet à la grecque & parfumé d'essence
 Le dieu des vers parcourt les cabinets charmans,
 Et parmi les pompons, les nœuds, les diamans,
 D'un air respectueux, plein de grace & d'aisance,
 Sourit au dieu du goût qui préside aux romans.
 L'Amour se plaît à voir, auprès d'une coëffure,
 La lyre de Voltaire & le luth de Favart.

Sur un patron de garniture

Et sous un éventail, sous la pâte ou le fard,
 En tout genre d'esprit les chefs-d'œuvre de l'art.
 Le Sexe, né pour plaire aux dieux ainsi qu'aux
 hommes,

Joint le laurier du Pinde au myrthe de Paphos.

Vénus est Apollon dans le siècle où nous sommes,
 Et nos beautés sont des Saphos.

Par M. de Sté C.

L'EXPLICATION du mot de la première Enigme du Mercure du mois de Mai 1771, est *Souris*; celui de la seconde est *Comédie*; celui de la troisième est *Soupe*; celui de la quatrième est *Fontaine*. Le mot du premier logogryphe est le mot *Lin*, où l'on trouve *Nil* (fleuve) *nil*. (mot latin) Celui du second est *Fève*, où l'on trouve *feu*, *Eve*, *Eu* (ville.) Celui du troisième est *Apoticaire*, où l'on trouve *cor* (de chasse) *rat*, *pot*, *porte*, *Io*, *or*, *arc*, *api*, *tiare*, *crapot*, *Caire* (ville) *Roi*, *pirate*, *air*.

É N I G M E

Je ne puis exister sans l'esprit & le corps ;
 Sans être aucun des deux, ils sont mes deux res-
 sorts,

Pour ma production, ô merveille étonnante !
 Un seul sexe suffit, sans douleur il m'enfante.
 Par mon rapide vol je me perds dans les airs ;
 Je me plais à la ville & me plais au désert.
 Je suis agent d'amour, une source de haine,
 Un gage précieux de la foi souveraine.

Les charmes de la voix d'Églé.

Paroles et musique de M. Dary.

Amoroso.

Juin,
 2772.

Belle Églé qui savez rendre mes
 airs dignes de char mër Quel dan ger
 pour un cœur ten dre De vous en
 ten dre chan ter ? Il ne peut plus
 se dé fen dre, Il ne peut plus
 se de fen dre Dès l'ins tant de
 vous ai mer, Il ne peut plus se de
 fen dre Dès l'instant de vous ai mër.

J'intéresse beaucoup sur la verte fougère :
 Sur tous les animaux mon empire s'étend ;
 A mon ordre par fois homme & brute se rend.
 J'accorde les humains ; c'est moi qui les divise.
 A tous ces traits , lecteur , connois-tu ma devise ?

Par M. Lapeyrade , à Lisle en Doudon.

A U T R E.

J'EXPRIME le plaisir , la gaité , l'enjouement ,
 Qui me servent tous trois eux-mêmes d'aliment ;
 Et si je ne craignois quelque docte censure ,
 Ou qu'on ne criât à l'injure ,
 Je dirois que du cœur j'annonce la bonté ,
 De l'ame la beauté.

Aux seuls bons humains je fais plaisir.
 Le fournois , le méchant , l'humour atrabilaire
 Dédaignent mes faveurs ,
 Méprisent mes douceurs.

Dans tous les tems je fus connue ,
 Et dans tout pays bien venue.
 Des jeunes réverée , ils sont mes favoris ;
 Mais j'excite des vieux encore le souïs.
 Je cherche les regards & fuis le tête-à-tête :
 Sous des lambris dorés par fois on me fait fête ;
 J'ai là de la précision ,
 Je suis noble , élégante & sans confusion ;

78 MERCURE DE FRANCE.

Là je suis sans apprêt, naturelle & légère :
 De Cludine & Lucas j'entretiens les amours
 Purs, chastes, ingénus, peu connus dans les cours.
 Ah, que par moi tu plais, aimable Geneviève !
 On trouve en t'admirant la féance trop brève.
 Je pourrois sur mon compte encor long-tems
 jaser ;

Mais encore faut-il un peu se reposer :
 Je passe assez souvent les nuits dans l'exercice
 Et dans les fonctions de mon pénible office,
 Au surplus je conviens ici de bonne foi
 Que mes adorateurs fatiguent plus que moi.
 Pour finir, je dirai qu'au clair de la bougie,
 Je suis pour l'ordinaire une décente orgie :
 Honnête à la chandelle encor passablement ;
 Mais quant à la résine un vrai débordement,
 Dans les villes, j'entends, & non dans les cam-
 pagnes.

Il est encor des mœurs chez la gent à Castagnes.
 Par moi-même je suis un plaisir innocent ;
 Mais rendu criminel par les suites souvent.

Par M. L. G.

A U T R E.

Je suis, sans être opium, un assez bon calmant,
 Que dis-je un somnifère,
 Qui fais toutes les nuits dormir tranquillement

Ceux qui de moi le soir usent pour l'ordinaire.

L'indigent a bien peu besoin de mon service,

Ainsi que fille non novice,

Qui n'a plus rien à ménager,

Plus rien à perdre ni garder.

Sache encor, cher lecteur, que la terre est ma
mère,

Et que l'art est mon père.

J'ai des freres sans nombre aussi durs que sergens :

Nous gardons les écus ; ils gardent eux les gens.

Par le même.

A U T R E.

AM I lecteur, pour savoir qui je suis

Ne vas pas t'égarer dans de froides contrées ;

Parmi les nations tristes, hyperborées ;

A travers les frimats, les glaçons, je les fuis.

Je nais avec éclat dans la riche Champagne,

Dans la Bourgogne, à Chypre, à Falerne, en E-
pagne.

Aux Musulmans l'époux de Cadisché,

De mon fruit en liqueur a défendu l'usage.

Bacchus m'a transplanté sur l'indien rivage.

Mon sort dépend du tems qu'il fait en Mai.

Gèle-t il ? je péris ; le vigneron s'afflige.

Fait-il chaud ? l'on me voit m'élançant de ma tige,

De mon cultivateur flatter le tendre espoir.

D i v

Deffus certains minois je me plais à m'asseoir.
Encor ce trait, lecteur, il est le plus utile.

Connoîtrois-tu cette charmante fille
Qui joint à la beauté la pudeur ; la raison
A tant d'esprit ? le mot de l'énigme est son nom.

Par M. Forestier.

LOGOGYPHE.

JE suis de tous les tems & par-tout redouté,
Les bergers & les Rois viennent dans mon asyle :
Là, toutes passions, les graces, la beauté
Se rendent chaque jour d'un pas lent & tranquile.
L'œil frémit à ma vue, & nombre de mortels
Entourent ma demeure & de pleurs & de joie:
Trop avides humains, à vos desirs en proie,
Craignez le triste instant des décrets éternels :
A quoi vous serviront les titres, la richesse ?
Pensez souvent à moi, soiez bons, généreux ;
Ne refusez jamais vos soins aux malheureux ;
Une fois dans mon sein vous goutez sans celle
Ce paisible bonheur, cette pure allégresse,
Que le juste préfère & qu'il obtient des Cieux.

A ces traits l'on doit me connoître :
S'ils ne fussent pas, renversez mes sept pieds,
Combinez-les sur-tout, & vous verrez paroître
Le tranquille séjour où les inimitiés,

Les grands & les petits, le valet & le maître,
 Les amours & les doux plaisirs
 Viennent terminer leur carrière;
 Ce qui fait naître nos desirs;
 Du continent une barrière
 Qu'on ne franchit pas sans danger;
 Contre beaucoup de maux, un excellent remède;
 Le moment qui toujours précède
 Le retour du soleil, & contraint le berger
 A quitter le repos pour gagner la prairie;
 Des longues peines de la vie
 Un juste peut-il s'affliger,
 Mon être le console, & par ma destinée
 Il sera bien payé de ses cruels ennuis;
 Je présente de plus un des mois de l'année;
 Un signe très-certain d'humeur ou de soucis.
 Je n'en dirai pas davantage,
 Cher lecteur, si vous êtes sage,
 Lorsque vous me verrez, rassurez vos esprits.

Par un Capucin.



A U T R E.

Ce moi qui parle, ami, quatre autres moi ras-
 semble;
 Chacun de ces moi n'est pas moi,
 Mais ils sont moi tous quatre ensemble.

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

Quatre ne font donc qu'un .. Tu t'étonnes, je
croi !

Oh ! ce n'est rien ; j'ai bien d'autres merveilles :

Je t'avertis, prend garde à toi,

Si tu m'ôtes mon dernier moi ..

Je vais t'étonner les oreilles ;

J'ai pour cela, mon cher, un don particulier.

Au lieu de celui-ci prends plutôt le premier,

Mets-les autres à la couverture,

Et voi quel empire j'exerce :

J'ai chez les miens l'autorité d'un Roi,

Et ne suis cependant que les trois quarts de moi.

Par M. Bordier, à Bonneval en Beauce.

A U T R E.

Quand je me suis modestement sur quatre pieds mon-
tée,

Et que je sois presqu'enterrée,

Je n'en suis pas moins, cher lecteur,

Chez tous les peuples en honneur ;

Et j'enferme en mon sein, vous m'allez croire
folle,

Des volumes plus gros que Cujas & Bartole,

Et bien plus souvent visités ;

Aussi renferment-ils différens bons traités

Qui donnent de l'esprit, presque de la science ;

Je n'en impose point , je suis de conscience ;
Mais comme de trop lire endort ,
Mes livres font par fois éprouver même sort :
Gardez vous bien d'outrer la chose ,
Que de votre lecture en soit sage la dose.
Venons à ma dissection ;
Mais que trouver digne d'attention ?
Ce que souvent répète
Mainte & trainte nonnette.
Je peux encor sans me gêner ,
Un impératif vous donner ,
Ainsi que deux voyelles
Qui ne sont vierges ni pucelles ;
Par licence , on pourroit former une cité ;
Et . . . (mais l'on manqueroit à la civilité)
A vos yeux offrir un derrière ;
Mais la pudeur défend que l'on mette en lumière ,
Que l'on expose & fasse voir
Rien de la sorte , adieu jusqu'au revoir.

Par M. L. G.

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Olinda & Sophronie, drame héroïque en cinq actes & en prose ; par M. Mercier ; in-8°. avec une planche gravée. A Paris, chez Lejay, libraire, rue St Jacques, au-dessus de celle des Mathurins, au grand Corneille.

L'ÉPISEDE du second chant de la Jérusalem délivrée du Tasse, nous offre l'action généreuse de deux amans qui se vouent à la mort pour sauver tout un peuple d'une proscription générale. Cet héroïque dévouement fait le sujet du nouveau drame dont la scène se passe à Jérusalem. M. Mercier, pour rendre l'action plus dramatique, a fait quelques changemens dans les caractères tracés par le poëte épique. Il a pensé sagement que l'image de la Vierge Marie étoit un objet trop auguste, trop respectable pour la faire entrer dans le plan d'une pièce. Il a fait usage d'un autre moyen. Les Musulmans dans son drame ont attaché la destinée de leur empire à la conservation de l'alcoran placé dans la mosquée. Le fourbe, l'au-

dacieux Ismen, grand prêtre de cette mos-
 quée, dans la vue de se venger des Chré-
 tiens, les seuls qui refusassent dans Jérusa-
 lem de rendre hommage à cette idole de
 la faveus, va lui-même en secret profa-
 ner le livre des lois du St Prophète, le
 déchire en plusieurs morceaux, & osere-
 jeter cet attentat sur les Chrétiens. Il le
 fait avec d'autant plus d'assurance que le
 Roi Aladin, dont il est le conseil & le
 ministre, est un prince foible, pusillani-
 me & superstitieux. Ce prince, ajoutant
 plus de foi aux discours du fourbe qui le
 séduit qu'aux vertus de tout un peuple,
 jure dans sa colere que, si le sacrilège,
 avant la fin du jour, n'est livré à sa ven-
 geance, tout le peuple Chrétien tombera
 sous le fer ennemi. C'est alors que So-
 phronie conçoit le généreux dessein d'of-
 frir à l'Être Suprême le sacrifice de sa vie,
 pour sauver celle de ses freres. Elle n'est
 arrêtée dans ce projet que par Olinde son
 amant qui veut se sacrifier à sa place, &
 par Serena, jeune Chrétienne & amie de
 Sophronie. Comme le devouement des
 deux amans est suffisamment connu par
 les beaux vers du Tasse, nous nous con-
 tenterons de représenter ici la première
 scène du second acte qui se passe entre So-
 phronie & Serena.

S E R E N A.

Où vas-tu, Sophronie?... Je te suis en tremblant... Pourquoi hasarder tes pas dans ces lieux qui nous sont étrangers, dans ces lieux couverts de farouches soldats, dont le glaive semble déjà étinceller sur nos têtes. Quel dessein te conduit vers le palais du tyran?

S O P H R O N I E.

Le dessein qu'un Dieu m'inspire... Tu viens d'entendre l'édit qui menace les Chrétiens.

S E R E N A.

J'en ai le cœur glacé d'effroi. L'ordre cruel vole de bouche en bouche; l'image d'une mort présente les rend immobiles; mais que pense-tu faire pour un peuple prosaït & consterné?

S O P H R O N I E.

Le sauver & mourir.

S E R E N A.

Toi, Sophronie!

S O P H R O N I E.

Chère amie, que la vie de... nt pré-

cieuse quand on peut la donner pour le salut des siens : les chaînes & les tortures m'épouvantent bien moins que le sanglant tableau des Chrétiens, étendus, égorgés dans les rues de Jérusalem. Si la foiblesse de mon sexe & de mon âge pouvoit me faire chanceler, embrasez mon cœur, divine & courageuse flamme dont brûloient les martyrs ! montrez moi mes freres sauvés d'un massacre horrible, & la palme immortelle qu'un Dieu accorde au sacrifice de quelques jours passagers.

S E R E N A.

De quel sacrifice parles-tu, chere amie ?

S O P H R O N I E.

Je marche vers le tyran ; je détourne sur moi les coups qu'il prépare. Je me déclare coupable ; j'annulle l'édit & satisfais à sa vengeance... Cet artifice est pardonnable ; puisqu'il sauve tout un peuple des fureurs d'un barbare.

S E R E N A.

Que m'as-tu dit ?.. Toi, te livrer !..

S O P H R O N I E.

Eh ! qui pourroit m'enchaîner à la vie, lorsque je trouve un si noble avantage à

l'abandonner ? Qui m'attacheroit à ce monde dont j'ai méprisé dès l'enfance le tumulte & les vanités ? Quelle voix l'emporteroit sur cette voix puissante qui m'appelle au rang des libérateurs de la patrie ?

S B R E N A.

Cruelle amie ! dans ces tristes momens tu oublies les liens qui nous unissent, ces liens formés dès que nos jeunes cœurs ont pu se connoître, & de jour en jour plus resserrés ; tu pourrois les briser d'un œil indifférent ; & délaisseras-tu de même une mère qui t'aime ? Ne lui dois-tu rien ? Elle t'adopta pour sa fille. Elle en eut toujours pour toi la tendresse inquiète, & tu veux l'abandonner au désespoir ! ne fais-tu pas que l'unique joie de sa vieilleillesse est de nous voir tous deux sourire à ses côtés ? Me laisseras-tu solitaire & désolée après que je l'aurai vue expirer dans mes bras de la douleur de t'avoir perdue !

S O P H R O N I E.

Et c'est pour sauver sa vie, la tienne ; celle de tous, que Sophronie court se sacrifier. Songe donc que ce soir même une troupe d'assassins, le fer à la main, iront enfoncer nos portes. Ces féroces satellites nous égorgeront sur son corps expirant.

En me livrant volontairement à la mort ,
je ne fais que la devancer de quelques
instans , & je délivre de ces sanglantes
horreurs, toi, notre mère & tout un peu-
ple vertueux.

S E R E N A.

Mais crois tu qu'il soit permis d'expo-
ser ainsi ses jours ? Le Chrétien doit at-
tendre la mort avec fermeté ; mais son
devoir est-il de marcher au-devant d'elle ?
Quand le glaive des bourreaux descen-
droit sur sa tête , il doit encore espérer en
la miséricorde divine. Qui fait ce que
Dieu nous réserve ? Qui fait si le Sultan
lui-même ne revoquera pas un arrêt pro-
noncé dans sa colere ?

S O P H R O N I E.

Et que fais-tu si dans ce moment ce
grand dessein ne m'est pas inspiré par
Dieu même ? Si ce n'est pas lui qui me
prête ce courage qui t'étonne ? C'est ainsi
qu'il veut sauver invisiblement son peu-
ple & attirer Sophronie au séjour de la
gloire. Mon ame s'élance vers son trône,
une céleste ardeur m'embrase, tout mon
cœur en est pénétré. Serena, j'entends
l'auguste Religion qui me crie : *Heureuse
Sophronie marche au trépas, tu arrêteras*

90 **MERCURE DE FRANCE.**

*des fleuves de sang en te frayant un chemin
au bonheur dont jouissent les immortels :*

S E R E N A.

Tes paroles m'enflamment & m'éclair-
rent. Je voulois te combattre, tu triomphes
de moi, tu m'entraînes ; que dis je ? je brû-
le de la même ardeur. Sophronie, écoute,
j'envie cette couronne fortunée : fais assez
généreuse pour me laisser exécuter ce que
ta grande ame a conçu ; tu n'en auras pas
moins de mérite aux yeux d'un Dieu qui
voit tout, & ton amie une fois dans son
sein...

S O P H R O N I E.

Pourquoi me demander ce que tu fais
d'après toi - même que je ne puis t'accor-
der ?

S E R E N A.

Eh bien , permets-moi de mourir avec
toi. Rendons en même-tems les derniers
soupirs d'une vie dont nous aurons passé
tous les instans ensemble. Me refuseras-
tu l'honneur de t'accompagner ? Je mar-
che avec toi : nous saurons nous encour-
rager l'une & l'autre , & le coup de la mort
ainsi partagé , deviendra moins cruel.

S O P H R O N I E.

Dis plutôt qu'il seroit plus terrible. Va, chere amie, il est affreux en souffrant de voir encore souffrir ce que l'on aime. Le cœur, au lieu de s'enhardir, se sent plus foible par le double supplice dont il est tourmenté. Il t'est défendu de mourir, puisque le tyran n'a besoin que d'une seule victime. Tu deviendrois criminelle en offrant un nouvel attrait à sa barbarie. C'est peu; un devoir plus sacré que l'amitié t'attache malgré toi au monde. Tu te dois toute entiere à celle qui t'a donné le jour. Moi, je suis sur la terre comme un roseau sans appui. Je ne tiens pas aux nœuds où ton ame est enchaînée. On m'a laissé ignorer de qui j'ai reçu le jour, & je descendrai au tombeau sans avoir embrassé les mortels qui devoient m'être les plus chers, que dis je? sans les avoir connus... Serena, retourne à celle que tu dois consoler de ma perte. Offre-lui le tableau de la religion & de la patrie réclamant mes foibles secours; dis-lui, en l'embrassant : *Sophonie pénétrée d'amour & de reconnoissance, n'oublie point les douceurs maternelles que tu répandis sur ses jours, elle meurt & t'attend dans un*

92 MERCURE DE FRANCE.

monde plus heureux... Adieu Serena ; adieu chère amie , sèche tes larmes... Retire-toi , & sur-tout ne trahis point un secret d'où dépend le salut d'un peuple entier... A l'instant où mon corps tombera sous le tranchant du glaive approche alors , couvre-le d'un voile funèbre , dérobe-le à des regards profanes , & fais le transporter dans cette terre sainte où reposent les ossemens des Chrétiens immolés dans les combats ; si toutefois Sophronie étoit digne d'aspirer au rang de ces martyrs glorieux , &c.

La vertu & l'amour triomphent à la fin de ce drame dans Olinde & Sophronie , & l'impie Ismen reçoit la punition de son crime. Le pathétique qui accompagne toujours la peinture que l'on nous fait de la sublime vertu , la vive admiration que sa présence excite ou que son histoire réveille dans toute ame qui n'est pas absolument insensible au beau moral fondent l'intérêt de ce nouveau drame ; mais cet intérêt , quoique très-vif , n'est jamais aussi puissant , & nous pourrions ajouter aussi dramatique que celui qui naît du développement des passions.

L'Observateur François à Londres, ou lettres sur l'état présent de l'Angleterre, relativement à ses forces, à son commerce & à ses mœurs; avec des notes sur les papiers anglois, & des remarques historiques, critiques & politiques de l'éditeur. A Londres; & se trouve à Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine, près la rue Dauphine; Didot l'aîné, libraire & imprimeur, rue Pavée, au coin du quai des Augustins.

Ce recueil périodique a obtenu les suffrages de tous ceux qui aiment à s'instruire ou qui cherchent dans la lecture un délassement à des travaux plus sérieux. Notre Observateur qui, joint à un esprit de critique un goût sûr & éclairé, n'insère dans son recueil que ce qui peut piquer la curiosité du lecteur; il a de plus soin d'enrichir ses lettres de tous les morceaux singuliers ou vraiment originaux qui sortent des presses britanniques ou qui peuvent contribuer à nous faire connoître plus particulièrement le génie, les mœurs & le gouvernement anglois. Il paroît tous les ans vingt - quatre parties ou cahiers de cet ouvrage périodique, composant huit volumes. Chaque cahier se publie

exactement de quinze en quinze jours, le premier & le seize de chaque mois. Le prix de la souscription pour l'année est de 30 liv. rendu port franc à Paris, & de 36 liv. port franc en province. On trouve chez les mêmes libraires ci-dessus nommés des suites complètes de l'année précédente. Le seizième cahier de l'année actuelle vient de paroître. La première lettre de ce cahier nous offre un bel exemple de l'union qui doit regner dans les familles, union d'où dépend souvent le bonheur même de l'état. Cette concorde dans les familles est sans doute la plus grande richesse qu'on puisse leur souhaiter. Qui doute que des frères & sœurs bien unis ne surmontent par leur confiance & par leur secours mutuels toutes les attaques du sort, tous les obstacles qui pourroient s'opposer à leur tranquillité ? C'est le faisceau dont toute la force est dans l'union des flèches qui le composent. Cette union, qui fait le soutien des familles, assure aussi le bonheur des pères ; elle leur inspire le desir de ne rien faire qui puisse gêner l'inclination de leurs enfans, eu égard à leur établissement. C'est la conduite qu'a tenue l'honnête tailleur dont il est parlé dans la lettre que nous venons de citer. Cet ouvrage

dont la fortune est médiocre a deux fils & trois filles. L'aînée de ses filles, nommée *Jenhy*, âgée d'environ dix-neuf ans, est plus jolie que belle, intéresse pour ses manieres & plaît par son caractère. Un baronnet riche, mais d'un certain âge, en étoit devenu amoureux. La sagesse de *Jenny*, l'honnêteté de son père, l'ayant laissé sans espérance de pouvoir la séduire; & s'étant déterminé à l'épouser, il en parla au bon tailleur, que cette proposition combla de joie. Votre alliance, lui dit-il, intéresse autant ma vanité que ma tendresse pour mes enfans; car, en refusant la dot que je destinois à *Jenny*, vous ajoutez à celles de ses freres & de ses sœurs: jugez par là de ma reconnoissance. Mais toute sincere qu'elle est, ne croyez pourtant pas, Monsieur, que j'use de l'autorité que la nature m'a donnée sur ma fille; obtenez le cœur de *Jenny*, mon consentement est tout prêt. Sans cela, (j'en suis fâché,) mais je vous la refuse. Le Baronnet, qui n'imaginoit pas que la fille d'un tailleur put avoir pour lui quelque répugnance, croyoit que l'idée seule de beaux habits, d'un domestique nombreux, d'un équipage, & du titre de *Lady* étoit plus que suffisante pour lui assurer sa conquête.

te. Il s'en crut d'autant plus certain qu'il ne fut pas rebuté par Jenny, lorsqu'il lui déclara son dessein. Plusieurs mois cependant s'écoulerent sans qu'il put obtenir d'autre réponse de Jenny, sinon qu'elle obéiroit à son père : sur quoi le Baronnet eut enfin recours au tailleur qui lui promit d'en parler à sa fille. Je veux, lui dit un jour le bon homme, que vous soyez témoin de la conversation que je me propose d'avoir avec ma fille ; & s'il m'échappoit un mot qui pût l'intimider ou en imposer à son cœur, je vous prie de vouloir bien m'en avertir. Son mariage avec vous fait l'objet de mes vœux ; mais je desire encore plus le bonheur de Jenny. Le lendemain, après le déjeûner entre Jenny, son père & le Baronnet : ma fille, lui dit ce père, le Baronnet vous aime. Vous savez qu'il est riche, que je ne le suis guère ; que si je vous mariois à un autre il faudroit que je vous dotasse, & que ce seroit autant de pris sur l'établissement que je destine à vos autres frères & sœurs ; mais mon enfant, ajouta-t-il, en l'embrassant, les richesses ne font pas toujours le bonheur. Parlez - moi librement, le Baronnet ne vous déplaît-il pas ? Mon père, lui dit Jenny, ma volonté ne
fera

sera jamais que la vôtre. — Fort bien ! ma fille ; mais je ne vois en vous qu'une froideur qui m'est suspecte. Encore un coup, parlez ma fille, ouvrez-moi votre cœur, & voyez en moi votre ami ! il achevoit à peine ces mots, que toute la famille du tailleur arrive, tombe à ses pieds, & lui crie en pleurant : mon père, ayez pitié de notre sœur ! délivrez-la des poursuites du Baronnet ; elle ne l'aime pas, il ne feroit que son malheur, & ce seroit le nôtre. Que l'on se peigne tout ce que cette scène a d'attendrissant, & l'on sera peu surpris d'apprendre que le Baronnet ait été congédié dès le soir-même.

L'Observateur fait ensuite des observations sur la comédie angloise ; il analyse un drame nouveau, la *Femme veuve* de M. Kenrich, qui est dans le goût moderne, en même tems tragique & comique ; il fait connoître la population actuelle de l'Angleterre ; il parle de la culture des terres trop négligées, & des torts que le commerce & la marine font à la population angloise. Il décrit les colonies de Monserrat, de Nevis, de la Barboude & des Vierges. Il jette un coup d'œil sur le commerce, & démontre combien le commerce intérieur est préférable au commerce extérieur. Les Anglois éprouvent

E

98 MERCURE DE FRANCE.

qu'il leur est désavantageux d'avoir de trop grands établissemens au-dehors. » La population de nos colonies, a dit un auteur de cette nation, n'a pour nous qu'une importance idéale; plus elle augmenta & plus nos forces s'affoiblirent, plus ces mêmes colonies eurent d'habitans & plus elles acquirent de facultés pour nuire à notre commerce, qu'elles détruiront un jour ou qu'elles affoibliront au point qu'il ne sera plus raisonnable de le regarder comme le soutien de notre puissance. »

Ces observations sont appuyées de preuves, & acquièrent plus d'autorité par la description du Bengale gouverné actuellement par une compagnie angloise. De la politique, l'Observateur rentre sur le théâtre, où il va puiser la connoissance des mœurs angloises, des ridicules & des vices de la nation qui doivent se retracer tout naturellement sous le pinceau de ses poètes; il donne l'analyse d'une nouvelle tragédie angloise. Il parle du divorce anglois & du droit que le parlement d'Angleterre a de prononcer sur le divorce. Il passe ensuite à des réflexions sur l'état politique actuel de l'Irlande; il finit par la notice des nouveautés en tout genre relativement à la politique, au commerce, aux

sciences, aux arts, tirés des papiers anglois. Cette marche variée & toujours intéressante soutient l'attention du lecteur, l'instruit & l'amuse.

Elémens de géométrie, contenant ce qui regarde la théorie & la pratique des lignes, des surfaces & des solides; un essai sur les *maximis* & les *minimis*; & la construction géométrique d'un très-grand nombre de problèmes; traduits de l'anglois de Thomas Simpson, de la société de Londres & professeur de mathématiques à l'Ecole royale de Wolwich; nouvelle édition augmentée de la trigonométrie rectiligne & sphérique du même auteur; vol. *in* 8°.

Elémens d'analyse pratique, ou application des principes de l'algèbre & de la géométrie, à la solution d'un très grand nombre de problèmes numériques & géométriques; traduits de l'anglois de Th. Simpson; augmentés d'un abrégé élémentaire d'arithmétique & d'une introduction à l'analyse, vol. *in*-8°. Ces deux volumes se vendent séparément à Paris, chez Claude Antoine Jombert, fils aîné, libraire, rue Dauphine, près le Pont-neuf.

100 MERCURE DE FRANCE.

Le célèbre Mathématicien Anglois , auteur de ces élémens , est mort en 1761. La méthode qu'il a employée pour rédiger ce cours de mathématiques a été jugée la plus propre pour avancer les progrès des élèves. Simpson l'avoit lui-même éprouvée pendant plusieurs années qu'il professa les mathématiques dans l'Ecole royale de Wolwich.

Des-Ventes de la Doué, libraire , rue St Jacques , vis-à-vis le collège de Louis-le-Grand , délivre à MM. les Souscripteurs le troisième volume in-4^o. , & les 7, 8 & 9^{es} volumes in-12. de l'*Histoire de l'Asie , de l'Afrique & de l'Amérique*. Cette partie d'un ouvrage déjà si avantageusement connu , renferme plusieurs époques intéressantes des annales asiatiques. Quelques tribus d'Arabes sortent de leurs déserts , & détruisent des puissances formidables. Mahomet , l'imposture & la volupté sur les lèvres , le glaive dans une main & l'alcoran dans l'autre , jette les fondemens de sa religion & de l'empire des Califes ; ces princes , héritiers de son enthousiasme & de sa fortune , étendent leurs conquêtes dans les régions les plus reculées de l'Asie , & jusque dans l'Afrique. Leur empire trouve dans son étendue

même le premier germe de la décadence. Les gouverneurs des provinces s'érigent impunément en souverains. Des esclaves attachent le sceptre des mains du Calife, & ne lui laissent que la vaine gloire d'être nommé dans les prières publiques. La féodalité dans ces contrées, comme ailleurs, porta la désolation & le ravage jusqu'aux pieds du trône. Une foule de Dynasties se heurtent, se déchirent, se renversent, s'engloutissent. Les grands de l'état se disputent le fopeste honneur d'anéantir l'espèce humaine dans une des plus belles parties de l'Univers. C'est le règne de la plus monstrueuse barbarie. Une multitude de villes disparaissent. Des millions d'hommes sont égorgés. L'Asie fumante n'offre que des ruines, que des fleuves de sang.

Au milieu de ces dévastations & de ces horreurs quelques princes sages & bien-faisans consolent de loin en loin l'humanité éplorée. Ils relevent les villes saecagées, en fondent de nouvelles, réunissent par l'attrait des bienfaits & d'une justice active leurs peuples épars. Ils rappellent à leur cour, dans leurs états, les sciences & les arts épouvantés par les massacres & les incendies. Ils bâtissent des collèges & des

observatoires. Ces soins paternels, qui élèvent les monarques au-dessus de leur trône même, les font bénir; effacent de l'esprit ces défauts qui l'avoient plongé dans un saisissement mortel.

Les Grands-Visirs avoient fait descendre les Califes du trône, & régnoient à leur place sous le titre de Sultans. Une autre espèce d'officiers, connus sous le nom d'Atabecks, ou de gouverneurs des enfans de ces princes, s'arrogeant d'abord la puissance de régens ou de premiers ministres, & dépouillent bientôt les Sultans eux-mêmes de leurs états.

L'histoire du monde n'est que celle des usurpations; l'Asie est dans la plus horrible anarchie. Autant de Sultans que de provinces, autant de tyrans que de Sultans. L'Egypte sur-tout est le théâtre où les Atabecks excitent les plus grands troubles à l'aide des Mameluks. Mais les Mameluks, une milice toujours inquiète & mécontente, leur font payer bien cher les services qu'ils leur rendent.

Les invasions des Mogols sous Gingis-Kan, & des Tartares sous Tamerlan, ces fameux dévastateurs de l'Asie, sont présentés dans toute leur horreur. Les escadades, ces monumens d'un aveugle en-

thousiasme, sont décrites avec autant de force que d'impartialité. La bravoure des Chrétiens ne justifie ni leurs imprudences, ni leurs crimes. Enfin les malheurs de l'Empire Grec, ses démembrements, sa destruction, les commencemens de la puissance Ottomane, ses revers, ses victoires, ses conquêtes jusqu'au cœur de l'Europe, sont des tableaux qui attirent d'autant plus notre attention, qu'ils sont liés à l'histoire de notre continent.

Dans ces volumes, comme dans les précédens, le récit marche avec rapidité, néglige les petits détails & peint les grands événemens avec cette précision & cette énergie qui excitent un intérêt profond dans l'ame. La description des mœurs des Arabes, des Kurdes, des Assassins, des Turcs & de leur pays termine la narration. On espère que cette partie ne sera pas moins favorablement accueillie du Public que les premières. L'auteur a fait de nouveaux efforts pour corriger & soigner son ouvrage, soit pour le fond, soit pour l'objet typographique.

Le chou-king, un des livres sacrés des Chinois, publié depuis peu par M. de Gaignes, a donné lieu à M. l'Abbé Bou-

boud de revenir sur l'histoire de la Chine, & de développer, dans une dissertation profonde, en forme de supplément à l'histoire de ce peuple fameux, les principes de son gouvernement agricole. On y verra que les droits des souverains n'y sont autre chose que ceux d'un père de famille; que la législation fondée uniquement sur les besoins & le bonheur des peuples, découle de l'ordre physique & naturel, ou des rapports du père à sa famille, de celle-ci à celui-là, & de l'homme avec la terre d'où il tire sa subsistance & ses richesses; on y verra les maximes les plus consolantes qui soient peut-être jamais émanées du trône; les proportions nécessaires entre les richesses de l'état prises individuellement, les revenus du prince ou les impôts destinés à subvenir aux charges de la chose publique; une prospérité constante tant que ces ressorts du plus beau gouvernement du monde ont subsisté dans toute leur vigueur; des revers en raison des abus qui s'y sont glissés par la suite des tems, & jamais assez considérables pour troubler l'harmonie de l'ordre civil, ni même, absolument parlant, la félicité de la nation. Il faut lire ce morceau précieux en entier, dans l'ouvrage, pour en concevoir une juste idée.

Le libraire, qui desire de remplir ses engagements envers le Public, a mis les volumes suivans de l'histoire d'Asie, &c. dans trois imprimeries, pour être en état de les publier avec plus de célérité.

Les curieux pourront se fournir de l'*Atlas de M. Buy de Mornas*, chez le même libraire. Ce n'est peut-être qu'en lisant l'histoire de l'Asie, &c. que l'on se convaincra de l'utilité & de l'exactitude de la géographie universelle. C'est un vaste édifice dont les liaisons, les rapports & les ornemens sont consignés dans cette histoire.

On trouve chez le même libraire les *Chefs d'œuvres de M. de Sauvages, ou Dissertations qui ont remporté les prix dans différentes Académies, &c.* M. de Sauvages, l'un des plus grands médecins de ce siècle, est connu, ainsi que ses ouvrages, je ne dis pas de ceux qui professent la médecine, mais qui en ont quelque idée. Prèsque toutes les académies de l'Europe se sont empressées à l'associer à leur gloire ou à le couronner. Les médecins les plus célèbres, les savans les plus distingués, *Wan Swieten, Haller, Lynæus, Franklin, &c.* étoient ses amis ou ses admirateurs.

106. MERCURE DE FRANCE.

teurs. C'est lui qui découvrit le premier, & prouva, autant qu'on le peut, par la plus exacte analogie, que le fluide nerveux est le même que le fluide électrique; sentiment aujourd'hui presque universellement adopté, & dont la médecine recueille d'heureux fruits. Les ouvrages que nous annonçons, écrits en latin, étoient devenus extrêmement rares. Un médecin habile, disciple de l'auteur, & professeur de botanique au collège de Lyon, pour en étendre l'utilité, les a traduits en françois avec beaucoup de soin. Notre recueil contient huit dissertations sur autant de sujets importans. L'éditeur y a joint un morceau de sa composition, sur la dépopulation causée par les nourrices mercenaires, précédé de la nourrice-maître du chevalier Lynæus. Plusieurs savans ont nommé ces pièces de M. de Sauvages, les chefs-d'œuvres; c'est ce qui a porté l'éditeur à leur conserver ce titre. On est assuré que le lecteur judicieux ne le lui disputera pas.

Ce libraire a aussi un petit nombre d'exemplaires des *Récrations économiques*, ou *Leçons de l'Art de des Représentations aux Magistrats*, de M. le Ch. Zanobi, principal interlocuteur des *Dialogues sur la*

commerce des blés. Cette matiere intéresse tous les hommes, toutes les sociétés. Il s'agit de leurs alimens, de leur subsistance. Il n'est point de petite erreur sur ce sujet. Il importe qu'on n'ait que les plus justes idées sur le commerce de la denrée la plus essentielle, d'où dépend en un mot la vie du genre humain. Il est du devoir des princes, des ministres, des magistrats, de tous ceux qui participent à l'administration, de connoître jusqu'où l'on peut étendre ce commerce pour la prospérité de l'état; cette question est traitée ici avec toute la clarté qui peut résulter d'une connoissance approfondie de l'économie sociale & de la force du raisonnement. L'auteur a eu l'art d'égayer une matiere si sérieuse par elle-même des traits d'une critique légère, & souvent de l'épigramme.

Il donne encore avis qu'il mettra, jusqu'au premier Juillet prochain, les 7 vol. du *Théâtre Italien*, & les deux du *Théâtre de l'Opéra Comique*, à 9 liv. en blanc; passé lequel tems ils reprendront leur prix ordinaire, qui est de 18 liv.

Ce recueil est d'autant plus intéressant qu'il renferme une analyse raisonnée &

108 MERCURE DE FRANCE.

complète de toutes les pièces jouées, imprimées & manuscrites. C'est un fonds inépuisable de comique.

On souscrit aussi chez lui pour le Dictionnaire de Trévoux, nouv. édit. corrigée & augmentée, 8 vol. *in fol.* La souscription est de 168 liv.

Les huit volumes paroîtront au mois d'Acôt prochain. On paie en souscrivant 84 liv. en recevant les 8 vol. 84 liv.

Traité des Sels, dans lequel on démontre qu'ils sont composés d'une terre subtile, intimement combinée avec de l'eau; par George Ernest Stahl: traduit de l'allemand; vol. *in-12*. A Paris, chez Vincent, imprimeur-libraire, rue St Severin.

Stahl, professeur en médecine dans l'université de Hall, mort en 1734, est un des chymistes qui ont le plus contribué aux progrès de cette science. Son génie étoit vaste, pénétrant & éclairé par les connoissances élémentaires de toute espèce. Indépendamment de la doctrine de Bécher ou du Béchérianisme qu'il s'est rendu propre, il a enrichi l'art de plusieurs traités particuliers, parmi lesquels on distingue son traité des sels dont on

vient de donner une traduction en françois. Cette traduction est aussi exacte & aussi fidèle que peut le permettre un auteur qui s'est souvent expliqué d'une manière abstraite & dans un style dur, serré & embarrassé.

Manuel de Médecine pratique, royale & bourgeoise, ou Pharmacopée tirée des trois regnes, appliquée aux habitans des villes, ouvrage utile à tout citoyen; par M. Buchoz, médecin ordinaire de feu Sa Majesté le Roi de Pologne, docteur agrégé du collège royal des médecins de Nancy, & membre de plusieurs académies; vol. in 8°. petit format. A Paris, chez J. P. Costard, libraire, rue St Jean de Beauvais.

La combinaison des remèdes demande une pratique que l'on ne peut rendre trop facile aux jeunes médecins qui ont d'ailleurs tant d'études à faire. C'est l'objet principal de ce manuel qui est divisé en deux parties. La première est appelée *Médecine bourgeoise*, parce que la pharmacie qu'elle contient n'emploie que les remèdes les plus simples & les plus à la portée de cette classe de citoyens hors d'état de se procurer les mêmes secours

que les gens riches. La seconde partie renferme les formules chyamiques & galéniques dont la plûpart exigent de la dépense ; elle est pour cette raison nommée *Médecine royale*.

La *Médecine bourgeoise* de ce manuel peut servir de suite à la *Médecine rurale* du même auteur qui , pour rendre son ouvrage plus utile aux jeunes médecins, a joint à ses propres connoissances celles de deux célèbres médecins & les plus habiles praticiens de la Lorraine.

Voyage au Mont Pilat dans la province du Lyonnais, contenant des observations sur l'histoire naturelle de cette montagne & des lieux circonvoisins, suivies du catalogue raisonné des plantes qui y croissent ; vol. in-8°. A Avignon ; & se vend à Lyon, chez Regnault, imprimeur libraire, grande rue Merciere.

On ritoit d'un laboureur qui abandonneroit son champ pour cultiver celui des autres. Mais le naturaliste qui va chercher au loin des objets dignes de sa curiosité, tandis qu'il néglige la connoissance des productions que la nature répand autour de lui est-il plus sensé ? Apprenons donc

avec l'auteur de ce nouvel écrit, à voyager dans notre patrie. Ses observations sur le Mont Pilat qu'il a parcouru en physicien & en naturaliste, répandront un nouveau jour sur l'histoire naturelle de la province du Lyonnais, & les amateurs de cette science, doivent désirer que cet observateur continue ses recherches sur toutes les parties d'une province qui fournit des objets très-variés. Il a rangé les observations qu'il vient de publier sous les titres de zoologie, de minéralogie & de botanique, qui sont les trois grands chapitres de toute histoire naturelle.

Méthode pour recueillir les grains dans les années pluvieuses, & les empêcher de germer; dialogue entre un Voyageur & trois Fermiers ou Laboureurs, par M. Ducatne de Blangy; brochure in-8°. avec figures. A Paris, chez P. F. Gueffier, au bas de la rue de la Harpe, à la Libesté.

L'auteur de ce mémoire ne se rappelle qu'avec peine que, dans un voyage qu'il fit, il y a quelques années dans une partie du royaume, pendant la récolte des grains, il vit les fermiers s'attrister & quelques-uns verser des larmes dans l'impuissance

où ils étoient de retirer leurs grains, que des pluies presque continuelles retenoient au milieu des champs, où la plus grande partie étoit germée & presque totalement gâtée. Ces bons gens vouloient le forcer de rester quelques jours chez eux pour qu'il les instruisit d'une excellente méthode de récolter les grains en usage chez lui depuis un tems immémorial, & au moyen de laquelle les grains étoient toujours remis séchement dans les granges, sans qu'il y en eut jamais de germés qu'environ la trentième ou quarantième partie, tout au contraire des leurs qui l'étoient presque entièrement. C'est cette méthode que M. Ducarne de Blangy se propose de faire connaître dans cet écrit, & qu'il désire bien sincèrement de voir répandue pour l'avantage de la société & l'utilité de ses concitoyens. L'auteur a donné à son écrit la forme du dialogue comme la plus familière à ceux pour qui il le destine, & la plus propre à éclaircir les petits détails, & répondre aux difficultés qui pourroient lui être objections.

Errennes à la postérité ou Calendrier historique & généalogique de toutes les Maisons souveraines de l'Europe, depuis J. C. jusqu'à la présente année,

J U I N. 1771. 113
précédée d'une autre chronologie de
toutes les anciennes monarchies avant
J. C. ; vol. in-12. petit format. A Pa-
ris, chez J. P. Costard, rue St Jean-
de-Beauvais.

Ces tablettes ne sont offertes au Public
que comme le plan d'un ouvrage beau-
coup plus considérable, puisqu'il doit
former un corps complet d'histoire uni-
verselle, expliquée par les généalogies de
toutes les Maisons souveraines de l'Eu-
rope.

*La Vie de la vénérable Mère Victoire For-
nari*, fondatrice de l'ordre des An-
nociades Célestes; avec l'abrégé de la
vie de la vénérable Mère Marie-Ma-
deleine Centurion, religieuse du mê-
me ordre, & d'Etienne Centurion,
décédé prêtre religieux de la cong-
régation des Clercs réguliers, dits *Bar-
nabites* : ouvrage posthume de M. Col-
let, revu, corrigé & mis au jour; par
M. l'Abbé de Monti, docteur en théo-
logie & censeur royal; vol. in-12. A
Paris, chez A. M. Lottin, libraire-
imprimeur, rue Saint-Jacques près St
Yves.

Cet ouvrage, composé principalement

pour les religieuses de l'Annonciade Céleste, sera néanmoins utile à tout Chrétien, par les solides instructions qu'il contient, & par les grands exemples d'attachement à ses devoirs qu'il présente.

Le Fablier François ou Elite des meilleures fables depuis Lafontaine; vol. in-12. A Paris, chez Lottin le jeune, libraire, rue St Jacques, vis à vis celle de la Parcheminerie.

Lorsqu'on lit les fables de Lafontaine, on y remarque un génie si facile que l'on seroit tenté de croire qu'elles sont tombées de sa plume; c'est ce qui le faisoit appeler le *Fablier* par Mde la Duchesse de Bouillon, comme on appelle *pommier* l'arbre qui porte des pommes. Cette anecdote qui n'étoit point inconnue à l'éditeur de cette élite de fables lui a fait naître l'idée de donner le titre de *Fablier* à sa collection, titre heureux si toutes les fables qu'elle présente avoient l'ingénieuse facilité de celles de Lafontaine. La variété qui regne dans ce recueil pourra du moins plaire au plus grand nombre des lecteurs. Il y a quelques fables imprimées ici pour la première fois ou avec des corrections qui leur donnent le piquant

de la nouveauté. Le volume est terminé par une notice alphabétique des auteurs dont il est parlé dans le Fablier. L'éditeur n'a pas omis de rapporter à l'article d'Houdart de la Motte, cette anecdote qui prouve que les noms font souvent plus d'impression que les choses, & que les hommes jugent rarement d'après eux-mêmes. Quand les fables de la Motte parurent, bien des personnes affectoient d'en dire du mal. Dans un souper, au Temple, chez M. le Prince de Vendôme, le célèbre Abbé de Chaulieu, l'Evêque de Luçon, fils du célèbre Bussi-Rabutin, un ancien ami de la Chapelle, plein d'esprit & de goût, l'Abbé Courtin & d'autres bons juges des ouvrages s'égayoient aux dépens de la Motte. Le Prince de Vendôme & le Chevalier de Bouillon enchérissoient sur eux tous: on accabloit le pauvre auteur. M. de Voltaire étoit de ce souper. Il leur dit: « Messieurs, vous » avez tous raison, vous jugez en con- » noissance de cause; quelle différence du » style de la Motte à celui de la Fontaine! » Avez-vous vû la dernière édition des » fables de la Fontaine? Non, dirent-ils. » Quoi! vous ne connoissez pas cette » belle fable qu'on a trouvée parmi les pa- » piers de Madame la Duchesse de Bouil-

» lon? » Il leur recita la fable. Ils la trouvèrent charmante; ils s'extasierent. « Voilà » du Lafontaine, disoient-ils, c'est la nature pure; quelle naïveté! quelle grace! » Messieurs, leur répondit-il, cette fable » est de la Motte. » Alors ils la lui firent répéter, & la trouverent détestable.

Le libraire, chez lequel se trouve le *Fablier François*, a publié une nouvelle édition de l'abrégé de l'histoire de Port-Royal, par M. Racine, de l'académie françoise. Cet ouvrage sert de supplément aux trois volumes des œuvres de cet illustre auteur.

Histoire de l'Empire d'Allemagne, & principalement de ses révolutions, depuis son établissement par Charlemagne jusqu'à nos jours: précédée d'une introduction historique & suivie d'une exposition du droit public, des lois, des constitutions du gouvernement civil & politique de cet empire. A Paris, chez Hérisant le fils, libraire, rue des Fossés M. le Prince; 1771, 8 vol. in-12.

Cette histoire importante étoit désirée depuis long-tems. Celle que nous a donné le Pere Barre en 11 vol. in-4^o. & l'abrégé de Heifs conviennent à peu de per-

sonnés. La première est trop étendue ; l'auteur s'appesantit sur des faits minutieux & refroidit l'intérêt, en laissant perdre de vue la chaîne des grands événemens. La seconde est trop succincte & manque d'exactitude. Il étoit donc nécessaire d'avoir une nouvelle histoire de cet empire, qui tient un juste milieu entre celles que nous connoissons. Tel est l'objet de cet ouvrage ; on s'est attaché surtout à y développer les événemens mémorables, ceux qui font époque & dont le souvenir mérite d'être conservé à la postérité.

Dans l'introduction qui le précède, l'auteur parcourt rapidement les révolutions de l'Empire Romain, les invasions des Barbares, les mœurs des anciens Germains, les conquêtes des Francs, les exploits de Charlemagne, & s'arrête à l'époque où ce Prince, vainqueur des Saxons, des Bavares & des Lombards, reçoit les hommages de tous les Souverains qui commandent entre l'Elbe & les Pyrénées, & fixe sur lui seul l'admiration & l'attente de l'Univers.

Alors le Pape & les Seigneurs de Rome s'empresèrent de reconnoître ce héros pour leur Souverain, & de faire revivre en lui le titre d'Empereur d'Occident.

118 MERCURE DE FRANCE.

C'est ici que l'historien commence le fil de sa narration.

Les sept premiers volumes, divisés en douze livres, renferment les fastes de cet empire; le huitième, son droit public, ses lois, sa constitution & son régime actuel. La bulle d'or de l'Empereur Charles IV se trouve toute entière à la fin du quatrième volume.

Pour donner une idée du style de l'auteur & de sa manière de voir & d'apprécier les actions des Princes qu'il veut peindre, nous rapporterons quelques traits de l'histoire de l'illustre Louis V de Bavière, qui fut élu Empereur en 1314, & qui mérita, par son courage, sa justice & sa fermeté, de monter sur le trône de Charlemagne.

« Ce Prince étoit bienfait, brave, in-
» trépide dans les plus grands dangers,
» prudent, adroit, habile; pourvoyant à
» tout sans paroître occupé; ferme, cons-
» tant, inébranlable dans ses entreprises,
» égal dans l'une & dans l'autre fortune,
» & extrêmement jaloux de la gloire &
» des droits de sa couronne. A ces quali-
» tés qui font le grand homme, il joi-
» gnoit celles qui font le bon Roi. Il étoit
» doux, affable, populaire, caressant,

« officieux & facile à pardonner, zélé pour
 » le bonheur de ses sujets, les aimant
 » comme sa famille & en étant récipro-
 » quement aimé comme un pere. »

Louis eut un rival dangereux. Le collège électoral fut divisé lors de son élection. Frideric d'Autriche eut les voix de l'Arch. de Cologne, du Comte Palatin du Rhin & de deux autres Princes qui n'étoient point Electeurs. Louis avoit rassemblé en sa faveur tous les autres suffrages. « Si le
 » trône de l'Empire eût pû être occupé
 » par deux Empereurs, il n'y avoit cer-
 » tainement point de Princes qui fussent
 » plus dignes, par leur naissance, de le
 » remplir, que Louis & Frideric. » L'Allemagne devint le théâtre d'une guerre sanglante entre les deux concurrens. Dans le même tems Jacques d'Ossa fut élu Pape sous le nom de Jean XXII. Il étoit fils d'un savetier de Cahors qui, n'ayant pas de quoi le faire élever, le plaça au service de Pierre Ferrier, archevêque d'Arles & chancelier de Charles II, Roi de Naples. Le génie supérieur du jeune d'Ossa déterminâ son maître à prendre soin de son éducation, & son mérite le fit parvenir à l'épiscopat. Il devint successivement évêque de Fréjus, d'Avignon,

cardinal évêque de Porto, & monta sur le siège pontifical à l'âge de 70 ans.

« Il étoit d'une très-petite taille, mais
 » d'un grand courage, d'un esprit hardi,
 » téméraire & entreprenant, d'une ambi-
 » tion d'autant plus violente que sa nais-
 » sance lui permettoit moins d'aspirer à
 » la suprême dignité à laquelle il étoit
 » parvenu. »

Les deux concurrens à l'Empire, informés de l'élection de ce Pape, ne furent plus occupés que du soin de se le rendre favorable. Mais le nouveau Pontife, aussi zélé pour l'aggrandissement de son pouvoir que Gregoire VII, & se promettant de Frideric une dépendance entière, feignit de ne pas voir que Louis avoit des droits plus certains au trône, parce que ce Prince étoit incapable de l'avilir. Après de longs débats, les deux rivaux commirent à la fortune des armes le sort de leur couronne. La fameuse bataille de Muldorf qui dura douze heures, « assura l'em-
 » pire à Louis de Baviere, dont l'élection
 » légitime & les grandes qualités méri-
 » toient un pareil succès. »

Frideric fut fait prisonnier ; Léopold son frere ne pouvant, par ses sollicitations, obtenir sa liberté, « eut, si nous
 » en

» en croyons quelques historiens, recours
 » aux enchantemens. Il évoqua, selon
 » eux, un diable en forme humaine, qui
 » lui promit de tirer son frere de prison,
 » pourvu que ce prince voulût faire tout
 » ce qu'il lui diroit. Le demon se pré-
 » senta en effet à Frideric pendant la nuit
 » & l'assura qu'il alloit le faire sortir sur
 » l'heure, s'il vouloit le suivre. Mais
 » l'Autrichien recula, dit-on, de frayeur
 » & aima mieux rester dans sa prison que
 » d'en sortir par le ministere d'un demon.
 » Des auteurs contemporains rapportent
 » sérieusement ce fait ridicule, qui n'é-
 » toit sans doute qu'un bruit populaire. »

Louis, en triomphant de Frideric, n'a-
 voit pas détruit le plus dangereux de ses
 ennemis. Plus il développoit de qualités
 héroïques, plus il épouvantoit l'ambition
 du Pape qui prétendoit s'assujétir tous les
 Souverains de la Chrétienté. Ce Pontife
 lui fit un crime de gouverner l'Empire
 avant que Sa Sainteté eût approuvé ou
 rejeté son élection. Telles étoient enco-
 re les absurdes prétentions de la cour de
 Romé.

Leur haine réciproque s'accrut au point
 que le Pape engagea par toutes sortes de
 moyens les électeurs à procéder à une

F

nouvelle élection, tandis que Louis mettoit tout en œuvre dans Rome, dont il s'étoit emparé, pour faire créer un autre Pape. Après les procédures les plus extraordinaires, « il prononça un arrêt de » mort contre Jacques de Cahors, hérétique déclaré & criminel de lèse-majesté, pour avoir choqué les droits de l'Empereur, & nommé des Vicaires de l'Empire en Italie. »

De son côté le Pape, renfermé dans Avignon, cassoit tout ce qui s'étoit fait à Rome, & sollicitoit vivement les Electeurs de nommer un successeur à Louis qu'il regardoit comme déchu de tous ses droits au trône d'Allemagne; mais pendant qu'il négocioit avec eux, « Louis le » prévint en faisant élire un autre Pape, » qui fut Pierre Rainallucci, natif de Corbiere, village de l'Abruzze. Dans sa jeunesse il s'étoit marié & avoit quitté sa femme malgré elle pour entrer dans l'ordre des Freres Mineurs. Il se trouvoit à Rome comme pénitencier du Pape quand Louis y entra, & il avoit une grande réputation de vertu, de science & de dextérité dans les affaires. »

Cette élection, toute illégitime & ir-

régulière qu'elle étoit, trouva un grand
 » nombre de partisans & de défenseurs.
 » Louis nomma le nouveau Pape Nico-
 » las V, lui donna l'anneau, le revêtit de
 » la chape & le fit asseoir à sa droite à
 » côté de lui. Puis ils se leverent, entre-
 » rent en grande pompe dans l'église de
 » St Pierre, & après qu'on eut célébré
 » une messe solennelle, ils allerent au
 » festin. C'est ainsi que ce Prince se ven-
 » gea du Pape, & alluma un schisme dans
 » l'Eglise; ce qu'il n'auroit certainement
 » pas fait, si Jean XXII avoit usé à son
 » égard de plus de modération, & s'il
 » avoit écouté des sentimens plus hu-
 » mains & plus raisonnables. On a dû
 » remarquer que la plûpart des troubles
 » dont l'Empire & le Sacerdoce ont été dé-
 » chirés, sont moins venus d'une excessive
 » ambition de la part des Empereurs que
 » de la trop grande fermeté de quelques
 » Papes à soutenir leurs prétentions, & à
 » ne pas reconnoître des Roi des Ro-
 » mains légitimement élus, parce que
 » leur autorité, n'y avoit eu aucune part. »

Les moyens que Louis avoit employés
 pour se venger n'eurent pas le succès dont
 il s'étoit flatté. Dès qu'il fut rentré en Al-
 lemagne, ceux qui avoient embrassé son

parti reconnurent leur aveuglement ; ils revinrent sous la domination du véritable Pontife, & par les plus respectueuses supplications ils obtinrent le pardon des excès qu'ils avoient commis contre l'Eglise. Pierre de Corbiere, lui-même forcé de se tenir caché dans la maison de Boniface, comte de Donairatique, perdant
 « l'espérance de soutenir plus long-tems
 » le fantôme de la papauté, eut la prudence de songer à terminer le schisme
 » par une soumission plus honorable en
 » pareil cas qu'un inutile entêtement. »
 Il sortit de sa prison, fit publiquement à Pise son abjuration, confessa ses erreurs & ses crimes, & reçut l'absolution de toutes les censures qu'il avoit encourues. Après s'être assuré que le Pape lui sauveroit la vie & pourvoiroit à sa subsistance, il se rendit à Avignon le 24 Août 1330.
 « Et il y entra en habit séculier, n'osant
 » porter le sien dans la crainte que le peuple ne l'eût chargé de malédictions
 » comme antipape. — Le lendemain il
 » monta sur un échafaut, revêtu de son
 » habit de Frere Mineur. Il confessa &
 » abjura toutes les erreurs dans lesquelles
 » il étoit tombé en prenant le titre de Pape & en adhérant à Louis de Baviere.

» Il voulut ensuite parler à l'assemblée ,
 » prenant pour texte ces paroles de l'En-
 » fant prodigue : Mon pere , j'ai péché
 » contre le Ciel & contre vous ; mais la
 » voix lui ayant manqué, il descendit de
 » l'échafaut , ayant une corde au col &
 » fondant en larmes. Il s'alla jeter aux
 » pieds du Pape , qui le releva , lui ôta sa
 » corde & l'admit à lui baiser les pieds ,
 » les mains & la bouche. »

Jean XXII mourut quatre ans après la renonciation de Pierre de Corbiere , sans avoir levé les excommunications qu'il avoit tant de fois lancées contre l'Empereur. Benoît XII , qui lui succéda , fut plus pacifique , & ne put néanmoins reconcilier ce Prince avec l'Eglise , tant les prétentions de la cour de Rome étoient opposées aux véritables droits de l'Empire : enfin , Louis mourut subitement à la chasse sans avoir eu la consolation de fléchir le souverain Pontife. Voici comme le nouvel historien raconte sa mort.

« Jeanne , Duchesse d'Autriche , fem-
 » me d'Albert le Contrefait , de retour de
 » la Haute Allemagne , où elle avoit fait
 » un voyage , passa par la Baviere pour se
 » rendre à Vienne. Louis , qui étoit alors
 » à Munich , lui fit une reception honno-

126 MERCURE DE FRANCE.

» rable & la régala magnifiquement.
» Après avoir bû dans une coupe que
» cette Princesse lui présenta, sur son dé-
» part, en lui disant adieu, il sentit tout-
» à-coup un grand mal de cœur, ce qui
» l'obligea de se retirer dans son appar-
» tement & de prendre un remede dont
» il avoit coutume de se servir, quand il
» avoit sujet de craindre qu'on ne l'eût
» empoisonné, comme il lui étoit déjà
» arrivé plus d'une fois. Ce remede
» n'ayant pas réussi contre l'ordinaire, les
» médecins lui conseillerent quelque
» exercice violent pour dissiper la force
» du poison, & il choisit la chasse, qui
» étoit le plus fatigant & le plus amu-
» sant pour lui. Il sortit donc de Munich
» le matin du onzieme jour d'Octobre
» (1347), & lorsqu'il fut à quelques pas
» de la ville, on vint lui dire qu'on avoit
» découvert dans la forêt prochaine un
» ours d'une grandeur prodigieuse. Le
» Prince, plein d'ardeur & d'audace, pi-
» que aussi-tôt son cheval & court à toute
» bride, l'épée à la main, après l'ours
» qu'il étoit prêt d'atteindre lorsqu'il
» tomba tout-à-coup de cheval, & de-
» meura étendu par terre sans connois-
» sance & sans mouvement, comme fra-

» pé d'apoplexie. Ses gens accourent avec
 » précipitation pour le secourir. Le bruit,
 » le tumulte, les cris de ses domestiques
 » & les efforts qu'on fit pour le relever
 » rappelerent un moment ses esprits ac-
 » cablés par la violence du mal. Revenu
 » à lui il leva les yeux au Ciel & deman-
 » da, par une courte mais fervente prier-
 » re, pardon à Dieu de tous ses péchés.
 » Après avoir ainsi donné, par ses der-
 » nières paroles & par ses gestes toutes les
 » marques d'une vraie pénitence, il ex-
 » pira entre les bras de ceux qui l'accom-
 » pagnent, à deux mille de Munich. »

Le huitieme volume de cette histoire, qui renferme une exposition du droit public & du gouvernement civil & politique de l'Empire d'Allemagne, n'est pas le moins intéressant. Nous pensons que l'auteur a eu raison de détacher cette partie du fonds de son histoire, & de rassembler sous un seul point de vue les différens objets dont il traite. Par ce moyen il n'interrompt point sa narration, & donne au lecteur la facilité de prendre sans recherches & sans peine une connoissance suffisante des lois fondamentales de ce grand Etat.

« Nous ne trouvons, dit-il dans le pre-

» mier chapitre de ce dernier volume ,
 » nous ne trouvons dans l'histoire de
 » l'antiquité aucune forme de gouverne-
 » ment semblable à celle de l'Empire
 » d'Allemagne. D'un côté nous voyons
 » un Empereur revêtu de toutes les mar-
 » ques extérieures de la royauté , capa-
 » bles de nous donner une idée de mo-
 » narchie. D'un autre côté paroissent des
 » Electeurs & des Princes qui ordon-
 » nent , qui décrètent , qui gouvernent
 » conjointement avec l'Empereur. Ainsi
 » la monarchie s'évanouit pour faire pla-
 » ce à l'aristocratie ; mais l'aristocratie
 » disparoît à son tour. Quand on voit des
 » villes & des peuples admis aux assem-
 » blées , aux diètes & aux plus importan-
 » tes délibérations de l'état , le gouver-
 » nement paroît alors démocratique. Ce-
 » pendant l'Empire ne peut avoir aucune
 » de ces dénominations en particulier. Il
 » n'est point monarchique , puisque l'Em-
 » pereur ne peut rien faire sans le consen-
 » tement de l'Empire : il n'est point aris-
 » tocratique , puisque le peuple a part
 » aux affaires ; il n'est point démocrati-
 » que , puisque l'Empereur , les Electeurs
 » & les Princes s'assemblent , délibèrent ,
 » agissent de concert avec le peuple. Mais
 » il tient de tous les trois , &c. »

« On peut regarder ce grand corps comme un assemblage confus de parties divisées entre elles & réunies pour la conservation commune de l'état. »

M. de Montesquieu prétend que la république fédérative d'Allemagne, composée de Princes & de villes libres, subsiste, parce qu'elle a un chef, qui est en quelque façon le magistrat de l'union, & en quelque façon le monarque.

Histoire des antiquités de la ville de Soissons, par M. le Moine, écuyer, portemanteau du Roi; 2 vol. in-12. A Paris, chez Vente, libraire, au bas de la montagne Ste Genevieve.

A la tête de cet ouvrage est un mémoire sommaire sur l'état actuel de Soissons & sur l'histoire naturelle de ses environs. Ce mémoire peut servir d'introduction à l'histoire des antiquités de cette ville. Cette histoire est divisée en quatre livres. Le premier représente la ville de Soissons sous les princes Gaulois; le second sous la domination & sous le gouvernement des Empereurs Romains. Dans le troisième livre, Soissons fait partie de l'Empire François sous Clovis & sous les

130 MERCURE DE FRANCE.

Rois Mérovingiens les descendants. Dans le quatrième, cette ville continue de faire partie de la monarchie française sous les Rois de la seconde race. Cet ouvrage historique pourra servir à éclaircir quelques points de notre histoire de France. Il est rempli de recherches ; l'auteur n'a pas négligé de consulter les écrits du sçavant Abbé le Bœuf, qui passa la plus grande partie de sa vie à déterrer des monumens antiques que lui seul souvent pouvoit expliquer.

Première introduction à la philosophie économique, ou analyse des états policés ; par un disciple de l'ami des hommes ; vol. in-8°. A Paris, chez Didot l'aîné, imprimeur-libraire, rue Pavée St André-des-Arts, Delalain, libraire, rue de la Comédie Française, & Lacombe, libraire, rue Christine.

La doctrine économique dont le docteur Quesnay & M. le marquis de Mirabeau peuvent être regardés comme les premiers instituteurs parmi nous, a des principes qui méritent d'autant plus d'être recueillis qu'ils sont simples, évidens, féconds & soumis à des calculs faciles d'où dépendent néanmoins le plus

grand bien - être des hommes & la plus plus grande prospérité des empires. L'auteur de cette introduction, disciple zélé des excellens patriotes que nous venons de nommer, se propose de recueillir ces principes. L'analyse qu'il présente aujourd'hui est une introduction nécessaire à la doctrine économique. Mais analyser n'est pas créer, & les personnes instruites ne doivent espérer de trouver ici qu'un système simple, clair, méthodique, suivant lequel on pourra classer les parties qui composent réellement les états policés, & assigner leur rapport d'une manière aisée à comprendre, à retenir & à mettre en pratique. Les définitions fondamentales & les notions essentielles que cette introduction présente, en éclairant l'esprit du lecteur, contribueront aussi à lui inspirer des vues droites, à jeter enfin dans son cœur les sémences de la vertu.

Cette introduction est divisée par chapitres, & ces chapitres le sont par sections. L'analyse des trois sortes d'arts qui s'exercent dans les états policés forme l'objet du premier chapitre. Il est question dans le second des analyses des trois classes d'hommes qui composent les états policés. Les analyses particulières de ces

trois classes sont renfermées dans les trois chapitres suivans. Il est question dans le sixième chapitre, qui est le dernier de cette introduction, de l'analyse des relations politiques d'intérêt général & particulier entre les hommes & les sociétés. La triste, l'absurde, la cruelle envie qu'on a voulu décorer (sous le nom de politique) du titre de science d'état, est ici considérée dans le point de vue qu'elle mérite. Cette prétendue science ne s'occupe qu'à épier les accroissemens de la puissance d'autrui, qu'à les empêcher, qu'à les détruire. « Que de soins, que de dépenses n'emploie-t-elle pas pour obtenir ce succès, s'écrie notre philosophe économiste. Le quart de ces avances & de cette intelligence, employé à fonder votre propre puissance, vous mettroit au-dessus de ces progrès qui vous paroissent si redoutables. Au lieu d'affaiblir sans cesse dix ou douze nations, c'est-à-dire la malheureuse humanité, c'est à dire ceux de vos propres citoyens qui profiteroient par communication du bien que vous empêchez, que ne vous faites-vous vous-même riche & puissant du fonds de ces dix ou douze guerres sourdes & déguisées? »

» Quelle émulation ! & combien elle
 » est absurde ! que diroient ils ces hom-
 » mes si supérieurement habiles , à ce
 » qu'ils imaginent , s'ils voyoient un pro-
 » priétaire former le dessein de tenir sa
 » richesse toujours égale à celle de ses voi-
 » sins , & pour y parvenir , mettre ses
 » soins , sa dépense , non pas à cultiver
 » ses terres , à bonifier ses avances fon-
 » cières , à bien assurer le debit de ses den-
 » rées , mais à troubler les dépenses de
 » tous ses voisins ; à faire dégrader secré-
 » tement leurs édifices , leurs fossés , leurs
 » plantations ; à leur disputer les eaux ,
 » les marnes , les engrais , à les laisser per-
 » dre pour lui même , plutôt que de per-
 » mettre qu'ils en profitassent ; à faire
 » périr autant qu'il pourroit de leurs re-
 » coltes , à éloigner d'eux les acheteurs ?
 » Quel jugement porteroient - ils d'une
 » pareille conduite ? Ne lui diroient - ils
 » pas que cet homme est insensé & fu-
 » rieux ?

» Eh bien , est-ce que les nations con-
 » sidérées comme telles , sont autre chose
 » que de grands propriétaires de terres ?
 » Que les hommes jugent par là du mé-
 » rite réel des ces inventions désolatrices ,
 » dont la basse adulation & l'ignorance
 » servile ont fait tant de cas .

134 MERCURE DE FRANCE.

» Si les Souverains & leurs mandataires
» se livrent aux idées bruyantes de guer-
» res, de conquêtes, aux idées sombres
» de cet art qu'on appelle politique, c'est
» uniquement faute de connoître com-
» bien de gloire, de richesses, de puis-
» sance leur procureroit l'exercice paissi-
» ble, juste & bienfaisant de leur auto-
» rité.

» Dans l'état actuel où se trouve la ci-
» vilisation de l'Europe, considérez quel
» est l'empire où le retour à l'*ordre bien-*
» *faisant* de la nature, l'établissement de
» la véritable instruction morale écono-
» mique universelle, de la plus simple &
» plus infaillible protection, de la seule
» véritable & légitime perception du re-
» venu public & des vraies dépenses sou-
» veraines d'administration, ne porte-
» roient pas la gloire, la richesse, la puis-
» sance du souverain à un degré infini-
» ment supérieur aux résultats de guerres
» ouvertes ou cachées, même les plus heu-
» reuses? C'est donc évidemment sur la
» *sagesse*, autant que sur la *justice* qu'est
» fondée la politique honnête & bienfai-
» sante, qui n'établit entre les nations
» que des relations de paix, d'unité, d'in-
» térêt, de fraternité, de liberté & d'im-
» munité du commerce, de respect invio-

» lable pour les propriétés & les liber-
 » tés. »

Tous les chapitres de cette introduction sont également intéressans , également remplis de ces principes de bienfaisance sur lesquels est fondée la doctrine économique. Le disciple de l'ami des hommes nous annonce quelques autres ouvrages élémentaires pareils à celui qu'il vient de publier , & nous formons ici des vœux pour qu'il remplisse sa promesse. Il goûtera la satisfaction la plus douce pour une ame honnête & sensible , celle de contribuer aux progrès de cette philosophie qui doit éclairer les nations sur leurs véritables intérêts & leur faire sentir vivement ce grand & sublime principe dont l'évidence est si frappante « que l'humanité » toute entière n'est sur la terre qu'une » seule & grande famille divisée en plu- » sieurs branches ; que l'intérêt de tous & » l'intérêt de chacun est le même ; savoir, » la multiplication progressive & conti- » nue des objets propres aux jouis- » sances utiles ou agréables ; que pour » tous, c'est crime ou délit de détruire ces » objets de jouissances , de les empêcher » de naître ; que pour tous , c'est bienfai- » sance & vertu d'en accroître la masse. »

Le Guide du Voyageur, ou dialogue en françois & en latin à l'usage de la Noblesse militaire, & spécialement à l'usage de l'Ecole royale militaire, & utile aux personnes qui voyagent dans les pays étrangers; avec un vocabulaire des mots les plus usités, soit pour les besoins de la vie, soit pour la conversation, auquel on a ajouté le noms des villes les plus célèbres de l'Europe, leur distance de Paris, & l'indication de ce qu'il y a de plus curieux. Nouvelle édition, augmentée des routes générales des principales villes de France & d'Europe, avec cartes géographiques; vol. in-12. petit format. A Paris, chez Langlois, rue du petit Pont St Jacques, au St Esprit couronné.

Comme l'éditeur de ce *Guide* a eu pour objet de former un volume très portatif, toutes les notions qu'il donne sont très-succinctes; mais elles sont exactes. Le vocabulaire françois-latin est la partie la plus essentielle de ce petit ouvrage; elle n'exige de celui qui voudra en faire usage que de savoir décliner & conjuguer.

L'Inspecteur des fonds de terre ou remarques historiques & chronologiques sur

la matiere de leur administration & de leur régie, pour servir de continuation à l'art de l'Archiviste François ; par l'auteur des avis & mémoires instructifs sur les avantages des inventaires généraux des titres & papiers tant anciens que nouveaux ; *in-12.* de 28 pag. A Paris, chez P. F. Gueffier, au bas de la rue de la Harpe.

Selon le droit naturel d'où dérivent tous les autres droits, les fonds devroient être libres ; mais comme ils ne peuvent appartenir à un seul propriétaire ou à un seul cultivateur, l'ordre & la nécessité de leur division les a assujettis à des servitudes exigibles pour l'utilité des différens possesseurs & l'harmonie du royaume. On expose ici avec autant de clarté que de précision les principes les plus inviolables pour tous propriétaires & possesseurs de fonds, fiefs, terres, seigneuries, domaines & droits divers, honorifiques & utiles. L'auteur donne de plus un plan méthodique, pour essai seulement, d'arrangemens & inventaires généraux de titres & papiers, tant anciens que nouveaux.

138 MERCURE DE FRANCE.

L'Arithmétique méthodique & démontrée, avec un traité complet des changes étrangers & arbitrages opérés par la règle conjointe; par J. C. Ouvrier de Lille, de l'académie royale d'écriture: dédié à M. de Sartine, conseiller d'état, lieutenant-général de police. Nouvelle édition considérablement augmentée par l'auteur; vol. in-8°. A Paris, chez Saillant & Nyon, rue St Jean-de Beauvais; Lottin l'aîné, rue St Jacques, & autres libraires associés.

L'auteur, convaincu que toute l'arithmétique n'est fondée que sur les raisons & proportions, a beaucoup augmenté dans cette nouvelle édition, les principes & démonstrations des proportions; il a éclairci chaque principe par un exemple simple, afin d'être à la portée de tout le monde. Il s'est étendu sur la nouvelle méthode qu'il avoit donnée pour résoudre les règles de compagnie. Il a aussi traité plus amplement la partie des intérêts composés, & a ajouté à cette nouvelle édition la racine quarrée, désirée dans la première. Les autres augmentations ne peuvent que contribuer à rendre cet ouvrage d'une utilité plus générale & plus commode.

Le Voyageur François, ou la connoissance de l'ancien & du nouveau Monde; mis au jour par M. l'Abbé de Laporte : tomes XIII & XIV. A Paris, chez L. Cellot, imprimeur - libraire, rue Dauphine. §

Ces deux nouveaux volumes rassemblent, ainsi que les précédens, les faits les plus curieux concernant l'histoire naturelle & civile des différens peuples de la terre. On s'y instruit avec autant d'intérêt que d'agrément de leur religion, de leurs mœurs, de leurs usages, de leurs coutumes. Ces sortes de relations ne peuvent manquer de faire faire beaucoup de réflexions au lecteur. Il aura souvent occasion de gémir sur des nations entières qui ont détruit le lien le plus sacré, le plus chaste, le plus favorable à la conservation du genre humain, & ont abusé du principe de la bienveillance universelle en retranchant l'adultere du nombre des crimes. Une des premières politeesses, par exemple, que les habitans du royaume de Loango font aux étrangers, est de leur offrir leurs femmes pendant la nuit. Ils ne connoissent point l'infamie attachée à l'adultere; & dans leur façon de penser, ce crime est plutôt un sujet d'éloge que

140 MERCURE DE FRANCE.

de blâme. Ce n'est pas que dans ce pays les hommes n'aient beaucoup d'empire sur le sexe ; ils ne traitent même leurs femmes qu'avec la plus grande dureté ; mais elles sont si accoutumées à ces rigueurs , qu'elles croient n'être pas aimées quand on ne les bat que rarement. Elles doivent se prosterner en présence de leurs maris & ne leur parler qu'à genoux. « L'Eu- » ropéen adore les femmes comme des » dieux , disoit un Nègre voyageur ; l'A- » fricain les enferme & les caresse com- » me des animaux destinés à ses plaisirs ; » l'Africain les bat , les fait travailler & » se repose. » Le mot de ce Nègre est confirmé par différentes relations que présente ce recueil de voyages.

Droit public , ou gouvernement des Colonies Françaises , d'après les loix faites pour ce pays ; par M. Petit , député des conseils supérieurs des Colonies Françaises ; 2 vol. in 8°. A Paris , chez Delalain , libraire , rue de la Comédie Française.

Si le bonheur des Colonies , & en général de toute société politique , est principalement fondé sur la connoissance que les sujets & ceux qui sont à la tête du gou-

vernement doivent avoir de leurs devoirs respectifs pour mieux les remplir, on applaudira à cet ouvrage de M. Petit. L'auteur commence par rappeler l'origine & la nature du gouvernement des Colonies Françaises qui, de propriétaire qu'il étoit d'abord, est aujourd'hui devenu royal. Il nous entretient ensuite des détails de l'administration générale & particulière, relative ou militaire, à la justice & à la police tant civile qu'ecclésiastique, & rapporte tous les réglemens qui les concernent. Cette partie historique qui demandoit beaucoup de recherches, annonce un écrivain studieux; les observations dont elle est accompagnée décèlent également un citoyen éclairé & bon patriote.

L'Art de se taire, principalement en matière de religion; par M. l'Abbé Dinouart, chanoine de l'église collégiale de St Benoît, & de l'académie des Arcades de Rome; vol. in-12. petit format. A Paris, chez G. Desprez, imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue St Jacques.

Ce petit traité sera très-bien placé à côté de ceux que l'on a publiés sur l'art de parler ou de s'énoncer. Il doit même les

142 MERCURE DE FRANCE.

précéder , puisque le premier degré de la sagesse est de savoir se taire.

« Jamais homme ne se possède plus
» que dans le silence : s'il ne l'observe
» point , il se répand , pour ainsi dire ,
» hors de lui-même , & se dissipe par le
» discours ; de sorte qu'il est moins à lui
» qu'aux autres.

» Le silence tient quelquefois lieu de
» sagesse à un homme borné , & de capa-
» cité à un ignorant.

» Le caractère propre d'un homme cou-
» rageux est de parler peu & de faire de
» grandes actions : le caractère d'un hom-
» me de bon sens est de parler peu , & de
» dire toujours des choses raisonnables. »

L'auteur établit au commencement de son traité les autres principes nécessaires pour se taire , & les tire des oracles de la sagesse , des maximes des Sts Pères & des apôthegmes des philosophes.

Comme il y a deux voies pour s'expliquer , l'une par les paroles , & l'autre par les écrits & par les livres , il y a aussi deux manières de se taire ; l'une en retenant sa langue , & l'autre en retenant sa plume. Dans le chapitre qui a pour titre *on écrit trop* , M. l'Abbé Dinouart dit qu'il n'y a pas de nation pour faire rouler les presses comme la nation françoise , il devoit ex-

cepter la nation angloise qui imprime plus en trois mois que nous en un an. Les auteurs, continue-t-il, naissent chez nous comme les champignons, & malheureusement le plus grand nombre en a toutes les qualités. Il ajoute à cette épigramme celle-ci de M. Robbé de Beauvafet.

Petit auteur qui, rampant dans la fange ;
 Crois tes portraits moulés sur ceux de Michel-
 Ange,
 Tu veux donc être mis en veau ?
 Attends que pour toujours ta paupiere soit clause,
 On te reliera dans ta peau,
 Ce sera bien la même chose.

Cette foule de brochures qui s'impriment annuellement, nous ne parlons point de celles qui doivent être proscrites comme contraires aux bonnes mœurs & à la religion, n'est pas ici considérée d'un œil assez tolérant. Ces productions hebdomadaires fournissent de l'aliment au commerce, augmentent la circulation & soulagent du poids de leur oisiveté mille gens qui se plaignent que la vie est trop courte, & néanmoins trouvent les journées trop longues. Mais si tout le monde écrit, que fera-t-on de tous ces livres, dont nous

sommes submergés ? N'ayez point d'inquiétudes. Voyez combien au printems la terre déploie de richesses. Quel luxe ! quelle profusion de feuilles & de fleurs ! ces arbres si beaux , si touffus , sont en peu de jours entierement dépouillés. L'hiver achevant le dégat , ne laisse aucun vestige de cette verdure qui décoroit les jardins , les forêts & les campagnes. Ainsi se consume insensiblement , ainsi sera consumé quelque jour , & certainement avant le retour de la grande comète prédite par Newton , cette inombrable quantité de livres dont les journaux marquent la naissance.

Histoire naturelle de Pline , traduite en françois , avec le texte rétabli d'après les meilleures leçons manuscrites , accompagnée de notes critiques pour l'éclaircissement du texte , & d'observations sur les connoissances des anciens comparées avec les découvertes des modernes. On publie les deux premiers volumes in-4°. ; prix 10 liv. en feuilles chaque volume. A Paris , chez la Veuve Desaint , libraire , rue du Foin , près la rue St Jacques , 1771. Les autres volumes s'impriment & paroîtront successivement.

Plin

Pline a peint la nature à grands traits. Son ouvrage est devenu le monument le plus riche & le plus précieux échappé au naufrage des tems. Les pas de la science sont marqués en quelque sorte dans son livre, & l'on y suit comme à la trace les progrès de l'esprit humain. On pourroit poser les limites des connoissances des anciens au terme où ce savant écrivain s'est arrêté, & c'est en le consultant que l'on peut encore espérer de franchir le but où les efforts des modernes sont parvenus. Une expression bien entendue de Pline a été souvent l'occasion d'une découverte ou un moyen de perfectionner. C'est aussi l'oracle des savans & des hommes de lettres chez toutes les nations policées qui ont continuellement besoin de recourir à ce dépôt général d'instructions & de lumieres; enfin, disons le mot, ce livre est l'*Encyclopédie des anciens* dans la signification la plus étendue de ce terme qui embrasse l'universalité de ce qui existe dans le monde physique & moral.

On a publié beaucoup d'éditions de l'histoire naturelle de Pline avec des notes, des variantes & des commentaires; mais il est difficile de ne point se perdre dans ce labyrinthe de versions & d'inter-

G

146 MERCURE DE FRANCE.

prétations différentes. Le Pere Hardouin, qui avoit autant de bisferrerie que d'érudition, a souvent altéré la vérité, ou établi l'erreur dans son commentaire de l'histoire naturelle de Pline. Il sème partout le doute de son pyrrhonisme & les singularités de son imagination. C'est un guide qu'il est souvent dangereux de suivre, quoiqu'il soit le plus savant des commentateurs de ce naturaliste. C'étoit donc une entreprise utile non-seulement de donner une traduction de Pline avec des notes, mais encore de rétablir le texte latin dans toute sa pureté. Ce texte avoit été altéré par le laps de tems, par l'infidélité des copistes, par les innovations des éditeurs & par les conjectures hardies des Scholiastes. On le trouvera dans cette édition discuté d'après plusieurs éditions comparées, & ramené par la critique & par un examen sévère à sa pureté originale.

La traduction françoise est mise en parallèle avec le texte latin. Cette traduction sembloit ne pouvoir être bien faite que par une société de savans qui auroient contribué par la variété de leurs lumieres à l'interprétation exacte des objets traités par le naturaliste latin. Mais il y a dans Pline une

sorte d'unité de style & de génie, un ensemble, un rapport continuel de connoissances dont le système n'a pu être saisi & rendu que par un seul homme de lettres qui, se plaçant à la hauteur de son modèle, en embrassât toutes les parties, le plan, la maniere & le coloris. Il faut se remplir en quelque sorte de cet écrivain de la nature pour rendre l'énergie de ses idées, le pittoresque de son expression, le développement de ses vues, le sens profond, caché souvent sous la simplicité d'un terme en apparence vulgaire; enfin pour vaincre les difficultés des mots & des choses qui avoient jusqu'ici résisté aux recherches & aux efforts des commentateurs & des traducteurs. Ce n'étoit pas assez de traduire Plinè, on a cru que pour remplir toute l'utilité dont cette nouvelle édition pouvoit être au Public, il falloit l'enrichir des découvertes des modernes opposées aux connoissances des anciens, combattre de vieilles erreurs par des vérités nouvelles, faire contraster les opinions accréditées avant la renaissance des lettres avec celles consacrées par l'expérience & par la saine physique. Un seul homme de lettres a osé entreprendre ce travail immense, & à l'imitation de son

148 MERCURE DE FRANCE.

modèle il a répandu une lumière égale sur tous les objets présentés par le physicien, l'astronome, le géographe, le chymiste, le médecin, le botaniste, l'agriculteur, l'historien, le philosophe, le naturaliste, en un mot par Pline.

Tout l'ouvrage s'imprime & contiendra environ 12 volumes in-4°. Les deux premiers volumes paroissent; le troisième sera publié incessamment, & les autres se succéderont sans interruption. Les notes & les observations qui accompagnent le texte latin & la traduction françoise sont au bas des pages, & forment un nouveau corps d'ouvrages. Le tout est imprimé avec soin, avec netteté & intelligence. Cette édition est enrichie encore de recherches de sçavans Académiciens qui avoient travaillé sur Pline. On trouve à la fin du premier volume des remarques de feu M. Bouguer & des notes de M. Guettard sur le second livre. Voici deux passages pris au hasard; mais c'est dans l'ouvrage même qu'il faut juger du mérite de la traduction & des notes.

Mundum, & hoc quodcumque nomine alio cælum appellare libuit, cujus circumflexu teguntur cuncta, numen esse credi potest, æternum, immensum neque genitum,

neque interiturum unquam. Hujus externa indagare, nec interest hominum, nec capit humanae conjectura mentis. Sacer est, æternus, immensus, totus in toto, imò verò ipse totum : finitus, & infinito similis : omnium rerum certus, & similis incerto : extrà, intrà, cuncta complexus in se ; idemque rerum naturæ opus, & rerum ipse natura, lib. 1. c. 1.

Que le Monde, ou (quelque autre nom qu'on lui donne) que ce vaste circuit des Cieux, qui comprend tout, soit Dieu ; qu'il soit éternel, immense, increé, impérissable, c'est ce qu'il est raisonnable de penser. Rechercher quelque chose au-delà de lui, c'est tenter plus qu'il n'importe aux hommes, & plus que ne comporte l'intelligence humaine. Il est, dis-je, éternel, immense & sacré. Il est tout en tout. Lui-même est tout ; car les bornes qui le comprennent se perdent pour nous dans l'infini. Hasard apparent, mais cause certaine ; au-dehors, au-dedans, il embrasse tout en soi. Il est à la fois l'œuvre de la nature & la nature même.

Toto quippe mundo, & locis omnibus, omnibusque horis, omnium vocibus fortuna sola

150 MERCURE DE FRANCE.

invocatur, una nominatur, una accusatur, una agitur rea, una cogitatur, sola laudatur, sola arguitur, & cum convitiis colitur, volubilis, à plerisque verò & cæca etiam existimata, vâga, inconstans, incerta, varia, indignorum faulrix: huic omnia expensa, huic omnia feruntur accepta, & in totâ ratione mortalium, sola utramque paginam facit. Adedque obnoxia sumus sortis, ut fors ipsa pro Deo sit, lib. II. c. IV.

En effet, par toute terre, en tous lieux, à toute heure, la Fortune est la seule généralement invoquée, réclamée, accusée, condamnée; elle seule occupe nos pensées; elle seule est l'objet de notre éloge comme de notre blâme. Nous mêlons envers elle l'outrage au culte, en l'appelant, les uns volage, les autres aveugle, vagabonde, inconstante, incertaine, capricieuse & favorable aux moins dignes. Nous lui rappottons la perte & le gain; & dans le grand registre des affaires humaines, elle est également cottée pour la mise & pour la recette; enfin nous sommes tellement sous la dépendance du hasard ou sort, auquel elle préside, que nous avons fait Dieu ce même sort ou hasard.

Almanach pour trouver l'heure par tous les degrés de hauteur du soleil, auquel on a joint une *Lettre d'une Ecoliere de M. Cassini*, où l'on trouve ce qu'il est agréable de savoir en astronomie, la maniere de connoître les étoiles & comètes. A Paris, chez Boudet & Hérissant, rue St Jacques.

Tout le monde connoît l'usage des méridiennes pour régler les montres & les pendules. Ce moyen est sans doute très-bon, mais il n'est pas suffisant. Il arrive souvent qu'il se passe plusieurs jours & quelquefois des mois entiers, sans qu'on puisse appercevoir le soleil au moment du midi. Pour suppléer à la disparition de cet astre dans ce moment, l'auteur de l'almanach que nous annonçons, a calculé des tables par tous les degrés de hauteur du soleil, lesquelles servent à régler les montres à toutes les heures du jour; de sorte qu'il suffit que le soleil paroisse une seule fois dans la journée soit le matin ou le soir, pour savoir l'heure qu'il est. Ces tables commencent au solstice d'hiver & finissent au solstice d'été: elles marquent, tous les jours de chaque mois, la distance au méridien pour chaque degré de hauteur.

On a plusieurs instrumens très connus pour prendre hauteur ; mais il y a un art à s'en servir. C'est un inconvénient, que M. Cassini a levé en imaginant un nouvel instrument, qui est d'un usage si facile, que les personnes qui n'ont jamais manié d'instrument exécutent avec la plus grande facilité toutes les opérations astronomiques. Cet instrument est fort estimé. Le sçavant inventeur a reçu plusieurs témoignages de sa bonté, & il rapporte à la suite de ses tables la lettre d'une Dame qui en a retiré les plus grands avantages.

Elle est adressée à M. Cassini qu'elle instruit des progrès qu'elle a fait en astronomie par le secours du nouvel instrument ; & dans la réponse que M. Cassini lui fait, on trouve les moyens qu'il faut employer pour connoître entièrement les mouvemens de tous les corps célestes. Cette Dame est l'écolière dont il est parlé au titre de l'ouvrage qui nous occupe ; ainsi sa lettre & la réponse qui y est jointe, sont une leçon pour toutes les personnes qui veulent apprendre l'astronomie, sans s'engager dans une étude trop abstraite & trop pénible.

Histoire de l'Ordre du St Esprit, par M. de Saintfoix, historiographe des Or-

dres du Roi : second volume. Chez Lacombe, rue Christine ; & Didot, rue Pavée, au coin du quai des Augustins.

Si l'on est curieux de savoir les principales actions des personnes distinguées par leur rang & leur naissance, on ne l'est pas moins de connoître leur caractère, leur esprit, leur ame, leurs mœurs secrètes : c'est ce que M. de Saintfoix continue de présenter dans ce second volume, avec ce coloris, ce style rapide, précis, qui anime, peint & place chaque objet dans son véritable jour. Nous ne connoissons point d'ouvrage dont la lecture soit plus agréable & plus intéressante. On y trouve presque à chaque article quelque fait singulier & peu connu ; nous n'en citerons aucun, parce que presque tous nous ont paru mériter également d'être cités.

Maximes de guerres relatives à la guerre de campagne & à celle des sièges ; par M. le Comte de Kewenhuller, feld maréchal général des armées de Sa Majesté I. R. & A., traduites de l'allemand par M. le baron de Sinclair, colonel d'in-

G v

fanterie au service de France. Aux Deux-Ponts, de l'imprimerie ducale; & à Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine; 1771, 1 vol. in-12. 30 sols broché.

La traduction des *Maximes de guerre* que nous annonçons est une traduction libre. Les Militaires qui connoissent l'original trouveront sans doute que le traducteur s'est écarté de l'ordre qui y est établi; mais ils lui sauront gré de ce changement qui donne à cet ouvrage plus de clarté, plus de liaison, & le relief qu'il mérite. Ceux auxquels il est inconnu doivent de la reconnoissance à l'officier qui a bien voulu employer son tems à le tirer de l'oubli, & leur faire présent d'un ouvrage qui sera toujours regardé comme un véritable bréviaire militaire.

Nous ne pouvons pas indiquer ici toutes les matieres qui sont contenues dans ce volume. Toutes sont également intéressantes. L'épître dédicatoire à S. A. S. le Prince Maximilien des Deux-Ponts, est un tableau qu'il seroit utile d'offrir souvent aux jeunes Princes destinés à la profession des armes. On trouve à la suite de cette épître des notes historiques sur la

Maison Palatine des Deux-Ponts. Elles sont remplies d'intérêt, de recherches, & puisées dans les meilleurs sources.

L'ouvrage est divisé en deux parties. La première contient les opérations de la guerre de campagne; la seconde, celles de la guerre des sièges. Les maximes qui se rapportent à chacun de ces objets sont toutes traitées avec la même force, & caractérisent le grand homme auquel on les doit. Nous nous bornerons à en citer quelques-unes sur les opérations de la guerre de campagne, relativement aux marches, aux campemens, aux logemens & aux quartiers d'hiver.

Quant aux marches. « Reglez toutes
 » vos marches de maniere qu'elles se
 » fassent en peu de tems & par de pe-
 » tits mouvemens, & que vous puissiez
 » vous développer promptement pour
 » vous mettre en bataille.

« Avant de vous mettre en marche,
 » envoyez des partis en campagne, en
 » avant, sur les flancs & sur les derrieres
 » de la marche, avec ordre de se porter
 » sur les sommités des hauteurs pour re-
 » connoître l'ennemi & en éclairer tous
 » les mouvemens.

« Marchez sur le plus grand nombre de

156 MERCURE DE FRANCE.

» colonnes que vous pourrez ; distribuez
» les équipages en autant de colonnes que
» les troupes , & l'artillerie en autant de
» colonnes que l'infanterie ; marchez sur-
» tout de maniere que vous puissiez faire
» face sur le champ , de quelque côté que
» l'ennemi se présente. » En effet les ar-
mées qui se sont écartées des ces maxi-
mes en ont été punies. Nous en avons un
exemple célèbre dans le combat de Senef
en 1674. Les fautes que firent nos enne-
mis , dit M. de Feuquieres , dans sa dis-
position de leur marche , étoient contre
toutes les regles de la prudence , & ce fu-
rent ces fautes qui engagerent le combat.

« *Quant aux camps.* Ayez égard à l'é-
» tendue du terrain & au nombre d'hom-
» mes dont l'armée est composée.

» Une trop grande étendue est dange-
» reuse & difficile à défendre & à garder.

» Un terrain trop resserré est incom-
» mode. Les troupes y sont les unes sur
» les autres.

» Campeez dans un terrain où vous
» soyez à portée de l'eau , du bois , & du
» fourrage ; où vous puissiez combattre
» avec avantage , & où toutes vos troupes
» puissent se soutenir & se secourir les
» unes les autres.

» Campez de maniere que vous n'ayez
 » aucune place ennemie derriere vous ;
 » conservez les communications libres.»

Les troupes Françoises furent défaites à Warbourg le 31 Juillet 1760, parce que l'étendue de la position étoit disproportionnée au nombre d'hommes qui devoient la défendre.

Le champ de bataille de Raucoux étoit trop serré pour l'armée combinée des Autrichiens, des Anglois & des Hollandois. Elle y fut battue le 11 Octobre 1746, & sans la faute d'un officier général, la moitié de cette armée eut été forcée de mettre bas les armes ou de se noyer dans la Meuse.

En 1761, le Roi de Prusse eut le désagrément de voir prendre Schweidnitz l'épée à la main, parce qu'il s'étoit trop éloigné de cette place, & qu'il avoit abandonné toute communication avec elle.

Quant aux logemens. « Cantonnez vos
 » troupes dans des villages, des bourgs,
 » des villes; placez le quartier général
 » au centre des cantonnemens; désignez
 » un terrain à la proximité du quartier
 » général pour y rassembler les troupes au
 » premier ordre, en cas de besoin.

» Que l'infanterie soit placée sur les
 » débouchés principaux & sur tous les

158 MERCURE DE FRANCE.

» passages, & la cavalerie derriere l'in-
» fanterie pour la soutenir.

» Que les troupes se gardent dans leurs
» cantonnemens par des patrouilles & des
» partis; & à cet effet désignez tous les
» endroits ou les points où elles doivent
» pousser les patrouilles & les partis qu'el-
» les doivent envoyer en campagne.

» En cas d'alarmes, établissez des signaux
» de distance en distance, soit par un cer-
» tain nombre de coups de canon, soit
» par des feux, des fusées ou de la fu-
» mée, pour servir d'avertissement à tous
» les quartiers. » M. de Turenne fut la
» victime de sa trop grande facilité à céder
» aux représentations des troupes & à s'é-
» carter des regles de l'art dans ses canton-
» nemens de Mariendal en 1645.

Quant aux quartiers d'hiver. « Choi-
» sissez un camp avantageux auprès d'une
» grande place, & s'il se peut au centre
» de vos quartiers, & faites le retran-
» cher.

» Logez les troupes dans des lieux fer-
» més, point trop serrés mais assez près
» les unes des autres, pour qu'elles puis-
» sent se soutenir & se secourir prompte-
» ment.

» Couvrez vos quartiers par de bonnes
» places de guerre, par une grande riviere

» ou par une chaîne de montagnes, &
 » gardez-en tous les débouchés par des
 » postes d'infanterie & de cavalerie.

» Que ces postes aient ordre de se com-
 » muniquez continuellement par des pa-
 » trouilles, de convenir entre eux de cer-
 » tains signaux pour s'avertir de s'oppo-
 » ser aux partis ennemis, de se porter sur
 » les communications de l'ennemi, d'é-
 » clarer ses mouvemens, de lui couper
 » ses vivres, de les enlever & de les transf-
 » porter dans les places.

La vérité de ces principes n'a pas besoin
 d'être appuyée par des exemples. Si nous
 voulions en citer, la dernière guerre n'en
 fournit que trop contre les armées qui
 s'en sont écartées.

Les opérations de la guerre, des sièges,
 qui forment l'objet de la seconde partie
 de l'ouvrage utile que nous annonçons, y
 sont traitées avec la même profondeur,
 tant en ce qui concerne l'attaque, qu'en
 ce qui regarde la défense des places.

Enfin ces maximes sont autant de sen-
 tences & de préceptes de l'art, & seront
 de la plus grande utilité aux Militaires
 qui ont acquis les connoissances de leur
 métier. Ceux qui entrent dans la carrière
 desireroient peut-être qu'elles fussent plus
 étendues. Le traducteur en promet un

commentaire. Nous l'invitons à réaliser le plus promptement qu'il lui sera possible les espérances qu'il nous donne.

Réflexions d'un homme de lettres sur la théorie du luxe de M. Dumont.

J'applaudis aux recherches de M. Dumont. Je conviens qu'il a su être intelligible; que son principe est simple; que ses résultats sont clairs; que sa matière est bien divisée, & qu'enfin son livre laisse des idées dans l'esprit du lecteur; je n'examine point s'il doit l'idée générale de son livre à l'essai de M. de St Lambert.

Je n'ai pas cet autre ouvrage sous la main, & n'en ai qu'un souvenir si confus, qu'il m'est impossible d'apprécier la ressemblance qu'il peut avoir avec celui de M. Dumont. Mais le dernier a quelque chose de si net, de si précis, le ton de la persuasion, & cette éloquence qui naît du sentiment intérieur & profond de ce qu'on dit, y est si généralement répandu, qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître que M. Dumont est le possesseur & l'inventeur de son idée.

Il me permettra quelques réflexions.

1°. Je suis entièrement de son avis sur le sens du mot *luxus* & *luxuria* en latin.

Il auroit pu citer un passage de Cicéron , de *senectute* , où il est employé de la même maniere que par Virgile. *Luxuries segetum*. *Luxuria* est précisément l'opposé de *penuria* qui signifie l'état d'un homme réduit au simple & étroit nécessaire, à l'usage des provisions domestiques amassées pour le tems de disette. *Penus*, dans Plaute, signifie le magasin domestique, les provisions des esclaves, & suivant un étymologiste Italien (le savant Mazzuocchi) *, il vient de *penus*, & signifie originellement amas de fruits secs, de glans, de pignons, d'amandes, &c. qui, avant l'invention de la farine, servoient à se sustenter l'hiver.

2°. Il me semble que dès le tems des Romains, le sens du mot *luxuria* fut détourné de l'idée d'abondance à celle de l'abus, de la *débauche* que les écrivains de livres pénitenciaux & les scholastiques ont employé uniquement pour signifier le péché de la chair. *Luxuria incubit viciumque ulciscetur orbem*, dans Juvenal, veut dire l'abus des richesses.

* Je n'ai aucun de ces livres présens; mais si quelqu'un veut prendre la peine de les vérifier, il verra que je ne cite point en l'air.

3°. Le mot de *luxus* a pareillement été détourné à l'idée du faste, d'ostentation de richesses, dépense inutile, dépense qui excède l'usage honnête & raisonnable des biens.

4°. C'est avec cette acception qu'il a passé dans la langue françoise, & il seroit impossible de trouver un moment où il n'y ait pas eu une idée de vice, & d'excès jointe au mot *luxe* en françois.

5°. Or, comme il faut employer une langue telle qu'elle est, & qu'il est impossible d'employer autrement une langue vivante, il s'ensuit que quiconque écrit en françois sur le *luxe*, écrit, non sur le *superflu* des richesses, mais sur l'*abus* des richesses.

6°. Par conséquent toute dépense qui est justifiée par un avantage & un produit réel, n'est point *luxe*, toute dépense qui n'a point ce caractère est *luxe*.

7°. Par conséquent il est impossible de dire que le *pain* ou la *chaussure*, ou les *armes à feu* sont du *luxe*. Celui qui, le premier, employa la peau d'un bouc ou d'une vache pour préserver ses pieds de l'humidité fit bien, & ne fut point *luxueux*. J'approuve ceux qui imaginèrent de donner aux soldats un bon sabre, d'une lame légère & bien trempée au lieu d'une énor-

me hache, & dans la suite un petit tuyau de trois pieds & demi de long, qui sert à insérer de petites balles dans l'estomach ou dans la tête des ennemis, & qui dispensent de porter de gros javelots ou une multitude de petites flèches sans vigueur. J'estime celui qui fit de la farine, & celui qui la détrempe, & celui qui construit des moulins, & le chanoine qui mêla du lait dans son pain, & l'inventeur du pain mollet. Tout cela est bon & n'est point du *luxe*, parce que quand on fait les choses autant vaut les faire bonnes, & que souvent il n'en coûte pas plus; quelquefois même on les fait meilleures à moins de frais; mais je n'ai pas grande idée d'un homme qui paye douze sols d'un flacon d'eau de Ste Reine, ou trente de l'eau de Bristol, tandis que l'eau de Seine ou de Ville-d'Avray est bonne & à sa portée; je ris d'un certain financier qui envoie blanchir son linge en Amérique, au risque de le perdre, sans autre profit que de le faire blanchir au loin; je hausse les épaules quand on me dit qu'un certain Hollandois fait venir des barques d'eau de Seine pour pétrir son pain. Tout cela est luxe, dépense fastueuse & inutile, qui ne produit rien,

pas même la considération. Je nourris d'excellens poulets dans ma basse cour, & ils me reviennent à quinze sols; je suis un fou si j'en fais venir de Bruges ou du Maine, qui ne sont pas meilleurs. Le pâté de langues de rossignols ou de foies de lottes est une absurdité s'il n'est pas meilleur qu'un pâté de perdrix ou d'anguilles, & c'est une insolence & une dureté si j'en mange, tandis que mon voisin a cinq enfans & manque de pain.

8°. *Tout usage de richesse qui nuit à un meilleur est luxe*, voilà mon principe; c'est celui des Moralistes, & je crois que les partisans du *superflu* conviendront que cet usage des richesses qui nuit à un meilleur usage n'est pas le plus sensé, & que s'il nuit à une chose juste il est malhonnête, & s'il nuit à une chose nécessaire il est extravagant.

9°. *Tout usage des richesses qui augmente la douceur & l'agrément de la vie est bon*, dites-vous. Je vous l'accorde; j'admets les arts, j'aime la musique, je préfère un bon fauteuil; mais souffrez que je dise que *tout usage de la richesse qui nuit à ma santé, à ma richesse ou à ma vertu, est mauvais*, & souffrez que ce mauvais usage je l'appelle *luxe*, parce qu'en l'appelant ainsi,

je parle françois & que tout le monde m'entend.

10. Je ne vous passerai point qu'il vaille mieux pour vous ou pour moi faire dorer un appartement que faire la charité; j'en appelle là dessus à votre cœur, & je crois que la compassion est un sentiment naturel & un besoin de l'ame, & que la dorure n'est qu'un goût. Or, il vaut mieux satisfaire un sentiment de l'ame qu'un goût, & si je donne la préférence à celui-ci, j'ai tort; comme mon voisin a raison de se plaindre s'il en souffre.

11°. Je m'unirai toujours avec vous contre les ennemis des arts, puisque les arts procurent du plaisir, ce qui est un *bien réel pour un honnête homme en ce monde*; mais je m'éleverai avec force contre vous si vous approuvez qu'on sacrifie tout au plaisir.

12°. Le bonheur n'est pas positivement le plaisir, quoique vous en disiez, ou du moins c'est le plaisir modéré; la nature ne nous a pas donné la mesure de forces nécessaires pour un plaisir vif & continu, les organes se lassent, & c'est cette lassitude qu'on appelle satiété pour l'esprit comme pour l'estomach.

13°. Or, le luxe conduit à la satiété :

demandez - le à M. de M. ou à M.
d'A. . . .

14°. Je pense avec vous qu'un grand Etat vaut mieux qu'un petit quand il est bien gouverné, je pense même que le Souverain a plus de facultés pour le bien que celui d'un petit Etat; ainsi le Roi de France a plus de moyens que celui de Sardaigne qui pent plus que le Duc de Modene, &c. Mais je pense que le Souverain doit diriger l'esprit de ses sujets vers la dépense utile, & non vers le luxe; je pense qu'il faut que les officiers soient contenus dans les bornes du nécessaire, que le faste soit interdit aux gens qui, par état, sont chargés du soulagement des peuples, &c. &c. Si la dépense excessive des officiers à l'armée, ou des moines dans leurs bâtimens & leurs bombances n'est pas du *luxe*, & si ce *luxe* n'est pas vicieux & digne de l'animadversion du Prince, toutes les idées sont changées & il n'y a plus de morale.

15°. Toutes les questions sur le luxe se réduisent donc en dernière analyse à celle-ci, quel est l'emploi des richesses qui s'appelle *luxe*? Est-ce l'abus? Qu'est-ce que l'abus? Qu'est-ce que le nécessaire honnête? Il me semble, quoiqu'en dise M. D. que les honnêtes gens s'entendent

à-peu-près là-dessus, & que le luxe paroît à tout bon raisonneur un excès dans un particulier & un malheur dans l'état.

16°. *Tout emploi des richesses n'est pas usage des richesses. Tout superflu n'est pas abus.*

Voilà mon résumé, & je crois que la morale & la politique sont d'accord sur ces vérités.

LETTRE concernant M. l'Abbé Galiani.

Eh bien, Monsieur, vous avez donc quelque peine à croire qu'un étranger, qui n'a fait en France qu'un séjour assez court, ait pu se rendre maître de notre langue au point d'écrire avec cette facilité, cette force, cette élégance & surtout ce ton de plaisanterie naturelle qu'on remarque dans les dialogues sur le commerce des bleds. Mais cet étranger a vécu dans la meilleure compagnie; c'est l'Abbé Galiani, & cet Abbé n'est point du tout un homme ordinaire. En y regardant de plus près, vous auriez été frappé d'une certaine originalité qui ne peut être d'emprunt, & vous auriez conclu que l'Abbé Galiani n'avoit pas fait un mot de son ouvrage, ou qu'il l'avoit fait tel qu'il est. Ceux qui l'ont un peu connu vous diront tous que ses Dialogues sont calqués sur sa conversation. Ainsi, Monsieur, plus de scrupule sur ce point. Quant à l'ouvrage italien dont la gazette de France, du 9 Novembre de l'année dernière annonce une traduction françoise, voici ce que j'en fais.

En 1726, avant que l'Abbé Galiani fût né, Barthelemi Jutieri, Toscan, homme de lettres, géometre & mécanicien du premier ordre, inventa une étuve à bled. En 1754, Jutieri étoit âgé de quatre-vingt-deux ans & presque aveugle. L'Abbé Galiani desira que sa machine utile fût connue; il écrivit donc le petit traité qui a pour titre : *Della perfetta conservazione del Grano*; & comme sa fantaisie a toujours été de garder l'anonyme, il n'avoit point cet ouvrage qu'il laissa paroître sous le nom de l'inventeur Jutieri; mais personne n'ignora qu'il en étoit l'auteur, & dans les premiers tems de son séjour à Paris il m'en fit présent, ainsi qu'à quelques hommes de lettres avec lesquels il étoit en liaison. Le frère de l'Abbé Galiani avoit dessiné les planches, au bas desquelles on lit même son nom dans l'édition italienne. M. Duhamel, de notre académie des sciences, toujours poussé du beau zèle de nous enrichir des inventions étrangères, ne dédaigna pas de publier la machine d'Jutieri, sans se souvenir de l'auteur. Le marquis Galiani, frère de l'Abbé, lui en avoit envoyé les dessins que notre académicien fit regraver, sans nous prévenir que les additions & variations qu'il adoproit d'après Jutieri & qu'il donnoit comme des moyens de perfection, étoient impraticables dans l'exécution. Vous concluez sans doute de tout ceci que l'Abbé Galiani ayant publié, en 1754, son ouvrage sur la conservation des grains, & en 1749 son traité de la monnoie, c'est mal-à-propos qu'on a traité d'intrus, de nouveau venu dans l'étable économique le premier né du troupeau, & qu'on auroit bien fait de le laisser tranquille dans le coin qu'il y occupoit depuis vingt ans, époque antérieure à la formation du bercail.

Comme

Comme j'aime à m'entretenir de mes amis, je ne puis me refuser à l'occasion de vous instruire de quelques particularités de la vie studieuse de notre cher Abbé; je dis notre cher Abbé, parce qu'il est cher à beaucoup d'autres qu'à moi.

Il naquit à Naples le 2 Décembre 1728; il se fit connoître en 1748 par une plaisanterie poétique & une oraison funèbre du grand maître des hautes œuvres à Naples, Dominique Jannaccone, d'illustre mémoire. Son traité de la monnoie parut en 1749, & son ouvrage sur la conservation des bleds en 1754; en 1755 il écrivit une dissertation sur l'histoire naturelle du Vésuve; cette dissertation, qui n'a point été imprimée, fut envoyée au Pape Benoît XIV, avec une collection des pierres produites par ce volcan. M. Bernard de Justice la connoît, & quelques affiliés à la secte économique en ont eu communication. En 1756, il fut nommé de l'académie d'Herulanum, & il a eu beaucoup de part au premier volume des planches. Il composa à cette occasion, sur la peinture des anciens, une dissertation fort étendue, dont M. l'Abbé Arnaud a été à portée de juger. Mais celui de ses ouvrages qu'il estime le plus est son oraison funèbre de Benoît XIV. Je la connois, & c'est, à mon avis, un morceau plein d'éloquence & de nerf. La nécessité de se livrer aux affaires politiques rallentit sa course dans une carrière où il étoit entré à l'âge de dix-neuf ans. Il vint en France, où il ne produisit plus que pour ses amis, si l'on en excepte son dernier ouvrage sur le commerce des bleds; modèle de dialogues qui restera à côté des lettres de Paschal long-tems après qu'il ne sera plus question ni des sujets ni des personnages dont ces deux beaux génies se seront occupés. Nous

H

L

connoissons tous ici son commentaire sur Horace, ouvrage sçavant & gai, fruit d'un de ses momens de tristesse & d'ennui. On formeroit une liste considérable des pièces recélées dans son portefeuille. On y trouveroit à côté de son morceau sur les peintures d'Herculanum & de sa dissertation sur le Vésuve, une traduction de l'ouvrage de Locke sur les monnoies, avec des notes de sa façon, une traduction en vers du premier livre de l'Anti-Lucrece; quelques poësies; une dissertation sur les géans & les hommes d'une stature extraordinaire, une dissertation sur les Rois Carthaginois, & d'autres écrits sur différens points d'érudition.

Je connois peu d'hommes qui aient autant lu; plus réfléchi & acquis une aussi ample provision de connoissances; je l'ai tâté par les côtés qui me sont familiers, & je ne l'ai trouvé en défaut sur aucun; la pénétration est telle, qu'il n'y a point de matiere ingrate ou usée pour lui. Il a le talent de voir, dans les sujets les plus communs, toujours quelque face qu'on n'avoit point encore observée, de lier & d'éclaircir les plus disparates par des rapprochemens singuliers, & de trancher les difficultés les plus sérieuses par des apologues originaux dont les esprits superficiels ne sentent pas toute la portée. Il n'appartient pas à tout le monde de saisir la plaisanterie. Gai en société; je le crois mélancolique quand il est seul. Il parle volontiers & long tems; mais quand on aime à s'instruire, on ne l'accuse pas d'avoir trop parlé. Sans lui supposer une haute opinion de l'honnêteté de l'espèce humaine, je ne l'en crois pas plus méfiant; quelles que soient les idées spéculatives, je ne l'en tiens pas moins pour un homme d'une probité rigoureuse. C'est une injustice bien absurde, quoique bien ordinaire, de juger les mœurs

par les opinions. C'est ainsi que je vois les hommes, donc c'est ainsi que je me conduis avec eux ou mon expérience m'apprend que la plupart des hommes se conduisent ainsi, donc je me conduirai comme eux : belle conséquence ! Quant à ces théories politiques qui nous sont proposées comme des vérités éternelles, par des gens qui n'ont vu la société que par le gouleau étroit de la bouteille des abstractions, personne, je l'avoue, n'en avoit un plus souverain mépris ; le reste après sa mort, si je lui survis.

J'ai l'honneur d'être, &c.

S P E C T A C L E S.

C O N C E R T S P I R I T U E L.

LE dimanche 19 Mai, le Concert Spirituel a commencé par *Super flumina Babylonis*, motet à grand cœur, qui a remporté le second prix du concours, de M. l'Abbé Giroust, maître de musique des S^{ts} Innocens. M. Charpentier a ensuite exécuté, sur l'orgue avec beaucoup de succès, un beau concerto de sa composition. M. & Mde Legros ont chanté avec applaudissement, *Exultate justi in Domino*, excellent motet à deux voix de M. d'Auvergne, surintendant de la musique du Roi. On a donné les éloges les plus vifs

H ij.

172 MERCURE DE FRANCE.

& les mieux mérités à M. le Noble, jeune virtuose, premier violon de la musique de S. A. S. Mgr le Duc des Deux-Ponts, qui a joué un très-beau concerto de sa composition. Mlle de Terrelonge, dont l'organe est si flatteur & d'un timbre argentin, a chanté *Exultate Deo*, joli motet à voix seule de M. d'Auvergne. Le concert a fini par *Exurgat Deus*, nouveau motet à grand chœur de MM. Legrand & Charpentier, dans lequel on a admiré des motifs d'un chant agréable, une mélodie délicate & des accompagnemens parfaitement adaptés, avec de beaux effets d'harmonie.

O P É R A.

LE mardi 30 Avril, l'Académie royale de musique a représenté pour la première fois *Alcione*, tragédie. Les paroles sont de la Mothe, & la musique de Marais. Cet opéra a été donné en 1706, en 1719, en 1730, en 1741 & 1756. Il a été remis avec soin, & les talens distingués dont ce théâtre est orné, ont rajeuni, autant qu'il étoit possible, les charmes que le tems ôte souvent aux arts agréables.

Phorbas, magicien, veut, ou ne fait
pourquoi, empêcher l'hymen de Ceix,
Roi de Trachines, & d'Alcione fille d'Eo-
le, qui brûlent des mêmes feux. Si c'est
pour favoriser la passion secrète de Pelée,
ami de Ceix, ce prince devoit détourner
ses conjurations, en lui disant :

Arrête :

Tu fais ce que je dois au Roi.

Banni de ma patrie & teint de sang d'un frère,
Funeste objet des fureurs d'une mère,
Lui seul à sa vengeance il s'exposa pour moi.

Sa cour fut mon unique asyle.

Alcione, à ses jours, alloit unir son sort
Dieux ! je ne pus la voir avec un cœur tranquile.
Vertu, gloire, raison, tout me fut inutile ;
Mon amour combattu n'en devint que plus fort.

Mais Phorbas insiste & va trouver Is-
mene pour favoriser ou venger un amour
qu'Alcione ignore, & que Pelée ne peut
avouer. Alcione & Ceix se rendent au
temple de l'hymen. Pelée est témoin de
leur bonheur & des fêtes pour le célé-
brer. Les prêtres de l'hymen reçoivent les
sermens des époux ; aussi-tôt le tonnerre
gronde, les Furies sortent des enfers,
saisissent les flambeaux de l'hymen & rem-
plissent tous les cœurs de terreur.

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.

Ismene & Phorbas, qui ont causé tout ce vacarme, sont consultés par l'infortuné Ceix qui a recours à leurs enchantemens. Phorbas, par obéissance pour son Roi, fait de nouvelles conjurations contre lui; annonce qu'il va perdre l'objet de sa tendresse, & qu'Appollon seul à Claros peut le secourir. Ce magicien malfaisant s'applaudit des maux de Ceix. Le Roi part, en disant au perfide Pelée.

Approche, cher ami, tu vois qu'un sort barbare
De l'objet de mes vœux aujourd'hui me sépare.
Je confie en tes mains ce dépôt précieux.

Alcione consulte Junon sur le sort de son amant. Morphée lui fait voir en songe l'orage dans lequel Ceix périt; elle se réveille avec effroi. Elle veut se jeter dans la mer. Pelée l'arrête, lui avoue son amour & son crime, en présentant son épée pour recevoir la mort de sa main. Alcione, en prenant l'épée, s'écrie :

Eh bien, si vous m'aimez ma mort va vous punir.

Pelée s'oppose à son dessein. Phosphore, pere de Ceix, descend dans son étoile pour annoncer à Alcione que le Ciel, sensible à ses alarmes, va lui rendre son fils. Alcione se livre à la joie & invoque

l'aurore qui laisse voir Ceix, que les flots ont rejeté sur un gazon. Alcione, à ce spectacle, veut encore se précipiter dans la mer; mais Neptune vient rendre la vie à Ceix, & comble les vœux des amans en leur donnant l'imortalité. Les divinités de la mer célèbrent l'apothéose de Ceix & d'Alcione. On ne fait ce que deviennent Pelée & les magiciens. La musique de Marais se ressent du peu d'exécution des artistes dans le tems où il composa, & étoit proportionnée au genre simple qui plaisoit alors; mais on a eu attention de mettre dans la reprise de cet opéra des airs d'une musique plus saillante & d'un goût moderne. M. Legros, dans le rôle de Ceix, Mlle de Beaumefnil, dans celui d'Alcione, M. l'Arriyée, dans le rôle de Pélée, M. Gelin, dans celui de Phorbas, & Mlle Duplant, dans le rôle d'Ismène, ont reçu les applaudissemens dûs à leurs talens, à leur chant & à leur jeu. On a vu aussi avec plaisir Mlle Davantois, représentant une Éolienne; M. Cassaignade, faisant le Grand Prêtre de l'Hymen & Neptune; M. Tierot, le Sommeil; M. Cavaliés, Morphée & Phosphore. Les ballets sont d'une composition ingénieuse & d'un dessein agréable; ils ont été ap-

plaudis par les justes appréciateurs des talens distingués.

Les ballets du premier & du second acte sont de M. Gardel, & les trois autres, de M. Vestris.

M. Gardel, dont la danse est si précise: Mlle Heynel, qui a porté son art au plus haut degré de perfection & qu'elle embellit encore de tous les dons de la nature, ont été vus avec les transports de l'admiration dans l'acte de la vue des fragmens, & ont reçu de nouveaux & de plus grands applaudissemens dans le premier acte d'Alcione, où ils semblent s'être surpassés. Mlle Allard, que l'on a comparée souvent à la brillante Therpsicore, a été accueillie, dans le troisième acte, avec d'autant plus de satisfaction que le Public avoit été témoin de son accident, & en avoit conçu de vives alarmes. Mlle Guimard a dansé la Grande Prêtresse de Junon dans le quatrième acte, avec les graces & la noblesse qui caractérisent sa danse; Mlle Asselin, dont les pas sont si légers & si brillans, a paru en Néréide dans le cinquième acte; Mlle Niel, qui a tant d'avantages pour briller dans la danse noble & gracieuse, a été fort applaudie dans cet acte; enfin une chaconne, supérieu-

J U I N. 1771. 177.

remment dansée par M. Vestris, a terminé
cet opéra.

COMÉDIE FRANÇOISE.

M. DUGAZON, frère de Mde Vestris & de Mlle Dugazon, qui sont à ce théâtre, a debuté, le 29 Avril dans les rôles comiques par le Crispin du *Légataire* & du Lord Houzey du *François à Londres*. Il a continué son debut, & a joué Frontin dans l'*Epreuve réciproque*, le *Menechme bourru*, le Sganarelle du *Médecin malgré lui*, le Frontin du *Muet*, le Sosie de l'*Amphitruon*, le Crispin des *Folies amoureuses*, le Pasquin de l'*Homme à bonnes fortunes*, le *Crispin Médecin*, &c.

Cet acteur a été vu avec plaisir. Il a un jeu vif, senti & raisonné. Il est bien en scène; il montre une grande habitude du théâtre avec beaucoup d'intelligence. Il peut devenir très-utile pour seconder les excellens acteurs qui jouent dans son même genre.

On revoit avec un nouvel empressement *Gaston & Baiard*.

On publie chez la Veuve Duchesne la nouvelle édition de cette tragédie avec les changemens faits avant & depuis la représentation.

H v

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens continuent avec succès les représentations de l'*Amoureux de quinze ans*, ou *la double Fête*, comédie naïve & charmante qui fait un plaisir toujours nouveau.

Cette pièce est imprimée & ne fera pas moins fortune à la lecture qu'à la représentation, parce qu'elle est l'expression de la candeur, de l'amitié, de la tendresse, de l'amour & du sentiment. Cette comédie est imprimée, & se vend chez la *Veuve Duchesne*, libraire, rue St Jacques.

ACADÉMIES.
I.
ACADÉMIE FRANÇAISE.

Séance publique du 13 Mai, pour la réception de M. l'Abbé Arnaud.

LES discours des récipiendaires qui ne contenoient gueres autrefois que de vains

(Article de M. de la Harpe. Il a fourni, dans

complimens tournés avec plus ou moins d'esprit, & des éloges d'usage plus ou moins exagérés, sont maintenant des ouvrages intéressans par le sujet & par le style, dignes de l'attention & de l'estime des meilleurs esprits, & faits pour instruire & attacher tous ceux qui s'occupent de connoissances littéraires. C'est une obligation que nous avons à l'exemple que donna M. de Voltaire, né avec une trop grande activité d'esprit pour se séparer un moment de l'exercice de la pensée, avec un génie trop indépendant pour le soumettre à la tyrannie de l'étiquette, & un ascendant trop décidé pour ne pas faire révolution dans tous les genres.

M. l'Abbé Arnaud, l'un de ces hommes qui n'ont cultivé les lettres que par un instinct irrésistible qui les entraînoit vers tous les genres de plaisirs faits pour une ame ardente & élevée; qui ont mis dans cette espèce de travail plus de sensibilité que d'amour propre, & semblent n'avoir cherché dans l'étude des beaux arts qu'une jouissance de plus; qui ont beaucoup plus pensé qu'ils n'ont écrit,

le dernier Mercure, l'extrait des Saïsons & de l'histoire de Charles-Quint.)

H vj

lorsque tant d'auteurs écrivent beaucoup plus qu'ils n'ont pensé; M. l'Abbé Arnaud a répandu dans des *variétés littéraires* une foule d'idées fécondes, résultat d'une longue habitude de sentir & de juger les sensations, une foule de principes lumineux, fruits d'un amour éclairé des beaux arts, & des traits d'une imagination vive & brillante qui étend son coloris sur tous les objets de la pensée. Son discours de réception est empreint des mêmes caractères. Lisez, par exemple, ce portrait des Athéniens.

« Il y a eu un peuple fier & poli, savant
 » & guerrier, passionné pour la gloire &
 » pour le plaisir, qui, par le haut degré
 » d'excellence où il porta tous les arts,
 » condamna les âges suivans à l'éternelle
 » nécessité de l'imiter & au désespoir de
 » le surpasser jamais. L'Athénien disposé
 » aux émotions douces avant même qu'il
 » vît le jour par le soin qu'il falloit avoir
 » de n'offrir aux yeux d'une mere encein-
 » te que des objets agréables; l'Athénien
 » qui, dès ses premières années, régloit
 » tous ses mouvemens sur les sons caden-
 » cés & mélodieux de la voix & des ins-
 » trumens; qui dans son enfance formoit
 » ses yeux au discernement des plus bel-

» les formes en les dessinant lui-même ;
 » qui puisoit les premières instructions
 » dans les vers les plus harmonieux de la
 » plus harmonieuse des langues ; & dont
 » l'ame successivement préparée par la
 » jouissance de chefs d'œuvre de musi-
 » que , de peinture , de sculpture & d'ar-
 » chitecture , recevoit au théâtre l'im-
 » pression simultanée de tous les arts com-
 » binés & réunis ; l'Athénien dut être &
 » fut en effet prodigieusement sensible
 » au charme de l'éloquence ; il abhorroit
 » les fers de la tyrannie , mais il voloit au
 » devant des chaînes de la persuasion. »

L'orateur saisit les différences essential-
 les entre la langue grecque & la nôtre ,
 différences fondées sur les diverses causes
 qui ont influé dans la formation des deux
 langues.

« Athènes n'eut pour souverain que
 » l'éloquence ; & l'art de gouverner les
 » hommes est aujourd'hui parmi nous un
 » art en quelque sorte muet. L'Athénien
 » parloit aux sens , nous nous adressons à
 » l'esprit. Sa langue , qui fut l'ouvrage
 » des poëtes & des orateurs , c'est-à-dire,
 » d'hommes tout à la fois esclaves & ty-
 » rans de l'imagination , naquit & s'ac-
 » crût par degrés avec les idées qu'elle

182 MERCURE DE FRANCE.

» avoit à exprimer. La nôtre , formée au
 » hafard , fans unité , fans deffein , ne
 » s'est perfectionnée que du moment où
 » s'est levé le jour calme & pur d'une
 » philosophie toute de raisonnement.
 » La phrase grecque pouvoit fe mouvoir
 » en tout fens ; la nôtre est le plus sou-
 » vent condamnée à ne parcourir qu'une
 » même ligne. Enfin , comme la puiffan-
 » ce & la majefté appartoient effentiel-
 » lement au peuple d'Athènes , les mots
 » étoient ptéférvés de l'aviliffement où
 » les entraîne l'ufage qu'en fait la multi-
 » tude affujettie & groffiere. . . La langue
 » grecque , formée par le peuple & pour
 » le peuple , devoit être l'organe de l'i-
 » magination & des paffions. Notre lan-
 » gue , formée par les gens du monde &
 » les gens de lettres , a dû être l'organe
 » de l'efprit & de la raifon. Qu'étoient
 » les Athéniens , un peuple d'auditeurs
 » & d'enthoufiastes. Que fommes nous
 » aujourd'hui ? un peuple d'auditeurs tran-
 » quilles & réfléchis. Voilà le véritable
 » principe de la diftance qu'il y a du ca-
 » ractere de la langue grecque au caractere
 » de la nôtre. »

Il eft à remarquer qu'il n'y a que nos
 bons écrivains qui , quoique faits pour

sentir les avantages de leur langue naturelle & pour les accroître, ayent pourtant reconnu la supériorité élémentaire des langues anciennes sur la nôtre. L'envie a dit grossièrement que ceux qui se plaignoient de leur idiôme, ne savoient pas s'en servir. Cette assertion, dont on vouloit faire une injure, ne blesse que la vérité & le bon sens. Ces mauvais écrivains qui ne savoient pas se servir de leur langue ne sont que Racine, Boileau, Fénelon, M. de Voltaire, &c. qui tous ont parlé des avantages des anciens sur cet article. Pradon ni Perrault ne s'en sont jamais plaints; l'instrument qu'ils manioient étoit toujours assez bon pour ce qu'ils en pouvoient faire.

La réponse de M. de Chateaubrun, directeur, est pleine de douceur & de sagesse. Il rend à M. de Mairan & à l'Académicien qui le remplace la justice qui leur est due, & il s'exprime avec autant de justesse que de grace. *C'est avoir fini l'éloge de ces deux hommes rares* (dit-il en parlant de MM. de Fontenelle & de Mairan) *que de les avoir comparés.*

M. d'Alembert lut ensuite une épître de M. Saurin, *sur la Vieillesse*, qui fut vivement applaudie. On y remarqua beau-

184 MERCURE DE FRANCE.

coup de vérité & d'intérêt dans les sentimens & de poésie dans les détails. En voici le début.

De nos vœux imprudens nous fatiguons les
cieux ;

Nous leur demandons tous une longue carrière ;
Mais quand Priam , au char d'Achille furieux
Vit Hector tout sanglant traîné sur la poussière,
De leurs tristes présens il se plaignit aux dieux.

Telle est la manière de l'auteur de mettre la pensée en images. M. Thomas termina la séance par la lecture d'un *Essai sur les Femmes* , brillant d'esprit & de traits heureux.

VERS sur la réception de M. l'Abbé Arnaud à l'Académie Française.

Est-ce un peintre ? est-ce un orateur ?
Est-ce un poète , un harmoniste
Que les Quaranté ont inscrit sur leur liste ?
Tous les arts réunis applaudissent en chœur ;
C'est Arnaud , ce penseur rapide ,
Cet écrivain mâle & avant ,
Qu'avec raison chaque talent
Reconnoît pour juge & pour guide.

BRET.

I I .

Marseille.

L'Académie des belles-lettres, sciences & arts de Marseille aura, l'année prochaine, trois prix à distribuer, le premier mercredi après la quinzaine de Pâques.

1°. Sur la meilleure manière de fabriquer le savon, & le meilleur usage des cendres des savonneries.

2°. Sur la meilleure manière de cultiver le figuier, les causes de son dépérissement & les moyens d'y remédier.

3°. Sur la meilleure manière de cultiver l'olivier & de le préserver des insectes qui s'attachent à l'arbre & au fruit.

Ces prix sont chacun une médaille d'or de la valeur de 300 liv. Les ouvrages doivent être remis francs de port, & par tout le courant de Janvier, à M. Mourraille, secrétaire perpétuel de l'académie, rue Dauphine.

I I I .

Ecole Vétérinaire.

Une maladie épizootique s'étant manifestée dans la généralité de Lyon, l'E-

cole royale vétérinaire de cette ville s'est empressée de marquer son zèle, & elle a sur le champ envoyé, par les ordres de M. l'Intendant, deux élèves dans les villages infectés. L'un de ces élèves est de St Sulzer, de la Saxe - Gotha; l'autre est le Sr Péan, de la généralité de Tours.

Il paroît, par les certificats qu'ils ont rapportés, que dans les paroisses de St Romain-les-Areux, de Chambon, de Firminy, de St Just-les-Velay & dans quelques-unes des environs de St Etienne il étoit mort 161 bêtes avant leur arrivée; qu'il en est mort deux entre leurs mains; qu'ils en ont guéri 49 & préservé 199, de manière que depuis le 31 Mars jusques au 10 Avril de cette année 1771, ils ont totalement arrêté le cours de ce fléau.

Le Sr Bellerocq, élève de l'Ecole royale vétérinaire de Lyon, ayant été envoyé dans le courant des mois de Mars & Avril derniers dans l'élection de Rouanne, généralité de Lyon, à l'effet d'y combattre une maladie épizootique sur les bêtes à cornes qui affligeoit les paroisses d'Yguerande, Jonzy, St Banner, St Hylaire, Mesilly, St Julien, Mars, Ecoche, St Nizier & St Denis de Cabanne; on voit par

les certificats que cet élève a rapportés, que 12 de ces animaux étoient morts avant son arrivée; qu'il en est péri 10 entre ses mains, qu'il en a guéri 90 & préservé 15. C'est ce qui est attesté par M. Buynand; subdélégué, Juge baillif civil criminel & de police de la ville de Charlieu, par M. Uchard, prieur seigneur dudit Charlieu; par MM. Tittard de Tigny, juge royal, Bouthier de Guillermin, & par les curés & syndics des susdites paroisses.

A R T S.

GRAVURE.

I.

Belle suite de sept Estampes composant la vie de St Gregoire le Grand, gravées par les meilleurs artistes, d'après les tableaux de Carle Vanloo, écuyer, chevalier de l'ordre de St Michel, premier peintre du Roi, directeur - recteur de l'académie royale de peinture & sculpture, & directeur des Elèves protégés par le Roi; prix 24 liv. la suite entie-

re, & 6 liv. chaque estampe prise séparément. A Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine.

CETTE suite d'estampes nous rappelle d'une manière bien intéressante les beaux exemples de vertu & les principales actions d'un Père de l'Eglise, d'un souverain Pontife, celui de tous les Papes dont il nous reste le plus d'écrits. La première estampe nous le représente dans un âge où l'on ne demande qu'à jouir, se dépouillant, en faveur des pauvres, de la plus grande partie de son bien.

En 590 Rome, étant affligée de la peste, eut recours à Grégoire qui, à la tête du Clergé, fit faire une procession générale, d'où l'on croit qu'est venue celle du jour de Saint Marc, appelée encore aujourd'hui *la grande Litanie*.

Après la mort de Pélage II, il fut élu Pape du consentement unanime du Clergé & du Peuple. Lui seul s'étoit opposé à cette élection.

L'artiste nous a aussi représenté ce Saint recevant l'adoration du Clergé. On aime à se rappeler ici que ce Pontife, revêtu du souverain pouvoir, & lorsque les patriarches ses contemporains prenoient les ti-

tres les plus fastueux, ne se qualifioit que de celui de *Serviteur des Serviteurs de Jesus-Christ*. Ses successeurs ont conservé cette humble qualité.

Ce Saint, dans le dessein de convertir une femme hérétique, avoit obtenu par ses prieres que l'hostie qu'il avoit consacrée à la messe laissât voir le corps & le sang de J. C. qu'elle cachoit sous les apparences du pain. Un pareil miracle a été peint par Raphaël dans une des salles du Vatican, & on pourra prendre plaisir à voir comment ces deux artistes célèbres ont su par une composition également noble & sublime s'élever à la grandeur de l'action qu'ils avoient à représenter.

M. Vanloo n'a pas omis de nous faire voir Gregoire occupé à instruire les peuples par ses écrits après les avoir éclairés par ses prédications & par ses vertus.

L'apothéose du Saint termine heureusement cette belle suite de tableaux exposés au salon du Louvre en 1765. Vanloo les avoit composés pour peindre la chapelle de St Gregoire de l'hôtel royal des Invalides. On a regardé avec justice ces dernieres productions de son pinceau comme celles qui contribuent le plus à le faire compter parmi les plus grands peintres d'histoire. C'est donc un service rendu à la mémoire & qui

ne peut que contribuer à la gloire de l'école française que d'avoir fait graver ces belles compositions enlevées à la France pour être placées dans le cabinet de l'Impératrice de Russie. MM. Romanet, Molès, Voyez l'aîné; M'ger, Dupuis, de Lorraine, ont contribué par leur burin aux succès de cette entreprise, & les amateurs applaudiront d'autant plus à leurs travaux qu'il y regne beaucoup d'accord, d'harmonie & d'intelligence. Ils aimeront à se rappeler, en voyant leurs estampes, les beautés nobles & touchantes des esquisses. Il seroit sans doute à désirer que l'on nous mît également sous les yeux les actions des hommes célèbres qui ont mérité la reconnaissance de leur siècle & de la postérité par leurs travaux ou par leurs écrits. Cette manière d'honorer les grands hommes seroit également vive, frappante & intelligible pour tous les âges, pour tous les siècles & pour toutes les nations.

I I.

Les Roches & la Nappe d'eau, deux grands paysages en pendant de 23 pouces de large sur 18 de haut, gravés par Peter Benazech d'après les tableaux originaux de Dietrich. Prix, 6 liv. chaque

Ces paysages présentent des sites très-sauvages & bien capables de faire naître une douce rêverie. D'ici les a ornés de petites figures spirituellement dessinées. Dans le premier paysage un château à moitié ruiné se fait remarquer sur le haut des roches. Au bas coule une rivière sur les bords de laquelle des hommes sont occupés à étendre leurs filets pour la pêche. D'un autre côté un pâtre, assis tranquillement, garde des moutons. Plus loin des voyageurs s'efforcent de gravir les roches couvertes en partie d'arbres, de plantes & de diverses mousses qui en varient les aspects.

Le bel effet que produit une nappe d'eau qui se précipite à travers des rochers escarpés sera d'autant plus remarqué dans la seconde estampe, que cet effet est peu commun & très-pittoresque. Les eaux écumantes de cette nappe d'eau forment une heureuse opposition avec les eaux tranquilles d'une rivière sur les rives de laquelle de jolies villageoises semblent goûter le frais d'une belle soirée.

M. Bénazech, qui a gravé ces estampes, sera mis dès à présent à côté des plus

192 MERCURE DE FRANCE.

habiles graveurs de paysages. Son burin a tout l'esprit de la pointe, & il en a varié habilement les travaux pour donner à ses arbres la légèreté & l'espèce de mouvement qui les caractérise. La netteté & le brillant avec lequel les ciels & les eaux de ces paysages sont exprimés, concourent encore à donner à l'ensemble cette vérité & cette harmonie qui flatte l'amateur. On applaudira également à l'intelligence avec laquelle les figures, regardées trop souvent par les graveurs de paysages comme de simples accessoires, sont ici rendues.

I I I.

Le Roi de la Fève, estampe en largeur de 22 pouces sur 17, gravée d'après Jacques Jordans par J. F. Poletnich. Prix, 4 liv. À Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine.

La joie extérieure & bruyante qu'inspire le vin est très bien rendue dans cette composition. Jordans prenoit plaisir à traiter ces sujets plaisans, & nous avons une pareille scène gravée par Pontius d'après ce maître. Mais celle-ci est plus tumultueuse, plus animée, & les expressions particulières des acteurs, au nombre de

de dix-sept, sont très-facétieuses sans cesser d'être naïves. Cette gravure fait honneur à M. Poletnich qui avoit devant les yeux les estampes des peintres Flamands, & qui a fait passer dans la sienne les beaux effets de clair-obscur & la touche vigoureuse de l'habile maître qu'il copioit.

On distribue chez le même libraire *le Jugement de Pâris*, estampe de 16 pouces de haut sur 19 de large, gravée avec soin d'après Trevisani; prix, 1 liv. 16 s. Ce sujet, un des plus riants de la mythologie, a été traité par le peintre Vénitien avec beaucoup d'agrément. Une draperie légère couvre la déesse de la beauté & laisse entrevoir une partie des charmes qui lui ont mérité le prix qu'elle reçoit des mains du berger Pâris. Pallas témoigne son dépit par un signe menaçant, & la jalouse Junon, montée sur son char, semble méditer déjà des projets de vengeance.

Toutes ces différentes estampes portent une description en vers latins & en vers françois qui expliquent le sujet ou le rappellent.

174 MERCURE DE FRANCE.

I V.

Nouvelle Iconologie historique, du attributs hiéroglyphiques qui ont pour objet les saisons, les élémens, les parties du monde, les nations, leurs religions, les époques chronologiques, les vertus, les passions, les arts, &c. dédiée aux artistes, & gravée par Jean-Charles de la Fosse, architecte-décorateur.

Ces attributs sont arrangés de façon qu'ils représentent différentes sortes de décorations comme vases, pyramides, fontaines, bordures, médaillons, dessus de porte, pendules, &c. Ils forment un volume *in-fol.* de 111 feuilles gravées, avec un discours aussi gravé de 40 pages; prix, broché, 30 liv. A Paris, chez J. F. Chereau, fils, graveur, rue St Jacques près les Mathurins.

Pour faciliter l'acquisition de cet ouvrage, on a formé dix-huit cahiers de six feuilles de décorations du même genre, Chacun de ces cahiers se vend séparément 1 liv. 4 s.

V.

L'Instant favorable & le Vieillard surveillant, deux estampes en pendant d'en-

viron 14 pouces de haut sur 10 de large, gravées par Voyez le jeune; la première d'après M. Frendeberg, & la seconde d'après Raoux; prix 2 liv. chaque estampe. A Paris, chez J. F. Chereau, fils, marchand d'estampes, rue Saint Jacques près les Mathurins.

Ces scènes, de deux figures chacune, sont dans le style agréable & galant. La gravure en est soignée & d'un bon effet.

V I.

La Marchande de chansons & la Marchande de plaisir, deux estampes en pendant d'environ 14 pouces de haut sur 10 de large. A Paris, chez Cor, graveur, quai des Augustins, du côté du Pont neuf.

Ces estampes ont été gravées d'après les tableaux de Fr. Eifen, & ne sont pas sans agrément.

V I I.

Portrait de Louis le Grand, Roi de France & de Navarre, gravé par P. Savatt, d'après le tableau de Rigault; prix, 3 l. A Paris, chez l'auteur, barrière de Fon-

tarabie & aux adresses ordinaires de gravure.

Ce portrait a été présenté à Mgr le Dauphin par le Sr Savart. Il est dans le format de ceux gravés par le célèbre Ficquer. Les travaux en sont exécutés avec une netteté & une légereté d'outil singulière. On peut même regarder cette dernière production du burin du Sr Savart comme celle qui fait le plus d'honneur à ses talens.

V I I I.

Portrait de Jean-George Wille, graveur du Roi, dessiné par P. A. Wille, fils, & gravé par P. C. Ingouf. A Paris, chez l'auteur, rue & au coin de celle des Fossés St Victor, maison de l'épicier, au deuxième; & chez son frere, rue de la Parcheminerie, vis-à-vis le passage St Severin, au troisième sur le devant.

Ce portrait est de profil & gravé avec soin. Il sera très-bien placé à la tête de l'œuvre de M. Wille. Les amateurs aimeront à se rappeler les traits d'un artiste qui a si bien contribué par ses travaux à accélérer les progrès de la gravure.

Galerie Françoisse, ou Portraits des Hommes & des Femmes célèbres qui ont paru en France, gravés en taille-douce par les meilleurs Artistes sous la conduite de M. Restout, Peintre ordinaire du Roi, de l'Académie royale de Peinture & de Sculpture; des Académies des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, des Belles-Lettres de Caën, de Peinture, Sculpture & Architecture de Toulouse, avec un abrégé de leur vie, par une société de Gens de lettres. A Paris, chez Hérissant le fils, Libraire, rue des Fossés de M. le Prince, vis-à-vis le petit Hôtel de Condé, 1771, avec approbation & privilège du Roi.

On souscrit pour cette Galerie chez Hérissant le fils, rue des Fossés M. le Prince. On paie en retirant le premier cahier 36 liv., & 36 liv. en retirant le septième. Ceux qui n'ont pas souscrit payeront chaque cahier 12 liv. au lieu de six qu'il revient aux souscripteurs. Cette Galerie est ornée des portraits très-bien gravés des hommes illustres; il y en a cinq dans chaque cahier dont il en paroîtra un tous les mois.

X.

Portrait de Mgr le Comte de Provence, gravé par le S^r Bonnet, dans la maniere du pastel, d'après le tableau de défunt Michel Vanloo, Peintre du Roi. Ce Portrait a le mérite de la ressemblance, en retraçant les traits d'un Prince cher à la Nation. A Paris, chez Bonnet, rue Galande, vis-à-vis la rue du Fouarre.

On trouve chez le même deux belles Académies de femmes très-bien gravées dans la maniere du crayon à la sanguine, d'après les dessins de M. la Grenée, Peintre du Roi, chacune est du prix de 15 s.

X I.

L'Épouse indiscrette, & la Sentinelle en défaut, deux estampes en pendans d'environ 17 pouces de hauteur & 12 de largeur, gravées par Delaunay, d'après les tableaux de M. Beaudouin, Peintre du Roi, dédiées à S. A. S. Mgr Christian IV, Prince Palatin du Rhin, Duc régnant des Deux-Ponts.

On connoît les compositions ingénieuses, & pleines de grace & de goût de

M. Beaudouin, Peintre du Roi, qui excelloit dans les sujets galans. Les deux estampes que nous annonçons sont d'un genre gracieux, & très-bien gravées. Elles se vendent 6 liv. chacune, chez M. De-launay, rue de la Bucherie, la porte cochere au-dessous de la rue des Rats.

QUATRAIN pour être mis au bas d'une nouvelle gravure de Molière.

DANS ses yeux brille son génie,
 Le peintre ne l'a point flatté.
 L'original & la copie
 Nous tracent l'immortalité.

TACONET.

G É O G R A P H I E.

M. de Vezou, ingénieur-géographe & généalogiste, rue Princesse Faubourg St Germain à Paris, se propose de donner, sur des feuilles séparées, un développement de son tableau généalogique des trois races des Rois de France qui est en

200 MERCURE DE FRANCE.

une feuille de 4 liv. 10 s. en blanc. La première qui paroîtra est le tableau généalogique de la Maison Royale de Bourbon. Comme plusieurs Maisons sont alliées à cette illustre branche de St Louis, & en descendent par les femmes, il prie ceux qui y sont intéressés de lui faire parvenir gratis, avant la fin d'Août 1771, leur généalogie depuis leur alliance avec cette auguste Maison jusqu'à ce jour, ainsi que leur écusson bien dessiné, pour qu'il puisse en faire noté dans ladite feuille & dans le volume qui l'accompagnera.

ARCHITECTURE.

Nouvel Hôtel des Monnoies.

LE 30 du mois d'Avril dernier M. le Contrôleur-Général a posé, au nom du Roi, la première pierre de l'Hôtel des Monnoies, quai de Conti, qui se construit sur les dessins de M. Antoine, Architecte; on a mis sous la pierre une boîte de cèdre renfermant la collection de toutes les monnoies d'or, d'argent, de billon & de cuivre qui ont cours, & quatre médailles, une d'or, une d'argent & deux de

cuivre frappées à cette occasion : ces médailles, qui ont été gravées par M. Roettier fils, Graveur général des monnoies, représentent d'un côté le buste du Roi, & de l'autre la façade du bâtiment du nouvel Hôtel des Monnoies. On a placé sous la même pierre une plaque de cuivre portant l'inscription suivante :

Ludovicus Decimus-quintus,
 Rex Christianissimus
 Suisque carissimus,
 Officinâ monetæ

Ex vetustis Ædibus has in novas Ædes
 Commodius magnificentiusque
 translata

Primum Lapidem posuit
 Die XXX mensis Aprilis
 Anno D. M. DCC. LXXI.

Quam vicem, absente Rege, Josephus - Maria Terray, inter Regni Ministros allectus, Ordinarius in Regio Consistorio Consiliarius, Ærarii Præfectus, Jussu ac nomine Regis implevit.

MM. les premier Président & Procureur - Général de la Cour des Monnoies ont assisté à cette cérémonie.

Le même jour on laissa voir au public le modèle du bâtiment exécuté en petit avec beaucoup de précision sur une échelle

de 4 lignes pour pied , conformément aux plans & dessins approuvés par le Roi le 1^{er} Novembre 1767.

LETTRE au sujet de l'Edifice de la Monnoie.

Permettez-moi , Monsieur , de vous communiquer quelques petites remarques que j'ai faites à l'occasion du bâtiment dont vous devez annoncer au public la principale inauguration.

On bâtit beaucoup depuis quelques années : des édifices de toute espèce se présentent à nos regards, l'architecture & la sculpture semblent , pour ainsi dire, reprendre une nouvelle vie; mais sans vouloir atténuer le mérite des efforts de tant de différens artistes , ne doit-on pas attacher plus ou moins de prix à leurs productions en proportion du plus ou moins de génie qu'elles indiquent ? On a toujours élevé des palais , des églises , des fontaines publiques, des arcs de triomphes; on a décoré des places; en un mot , tout ce qui sert aux usages ou aux embellissemens ordinaires , a été refait & éternellement copié sur les anciens modèles ; Palladio , Vitruve , & tant d'autres archives de dessins & de plans , ont servi de guide , & ont été même presque toujours servilement calqués. Tous les jours on découvre de ces larcins d'architecture, qui souvent ne sont déguilés que par quelque innovation mal-adroite , qui ne sert qu'à gâter entièrement la beauté simple & majestueuse de l'original qu'on a suivi pas-à-pas.

Il y a plus, l'académie d'architecture depuis un

certain nombre d'années, & assigné pour sujets des
 ses prix des édifices publics de toutes les espèces, &
 par conséquent autant de renseignemens nou-
 veaux pour les artistes dépourvus de ce qu'on ap-
 pelle le génie créateur : cette objection contre
 eux tous est forte & sans réplique ; mais elle
 tombe & devient sans effet vis-à-vis de l'architecte
 de la nouvelle Monnoie, on ne sauroit lui
 reprocher aucune imitation, ni aucun modèle :
 cet édifice, le premier dans l'Europe construit pour
 un pareil usage, ne lui a laissé de ressource pour
 sa distribution, que celle de son génie ; la mul-
 titude & la variété des travaux qu'il exige & qu'il
 renferme, leur correspondance prompte & indis-
 pensable, l'ordre nécessaire des gradations & des
 nuances de toutes les opérations, qui, exécutées
 l'une après l'autre, chacune à son moment, doi-
 vent concourir à un centre, où s'applique le sceau
 qui met la dernière main à l'ouvrage ; tout cela,
 dis-je, suppose une combinaison & un coup d'œil
 de distribution intérieure, qui annoncent le ta-
 lent le plus sûr & le plus recommandable ; les
 mœurs informes, acquises en différens tems,
 sans aucune disposition locale, où se faisoient les
 travaux de la monnoie, ne pouvoient certaine-
 ment l'éclairer en aucune manière, il a fallu
 tirer tout de son propre fond : les monumens gra-
 vés de l'ancienne & de la nouvelle architecture
 devenoient inutiles pour lui, & la variété des
 travaux qui concourent à cette fabrication, ren-
 doient ce plan dénué de toute espèce d'exemples,
 de l'exécution la plus vétilleuse, si j'ose me servir
 de ce terme ; c'est d'après ces considérations
 qu'il semble qu'on doit partir lorsqu'il est question
 de prononcer sur un artiste : & les vrais appréciateurs
 du mérite déterminent l'estime publique.

d'après ces réflexions que je crois pesées dans la balance de l'équité.

Les portions de cet édifice, qui sont construites en partie, offrent la plus grande solidité, jointe à la correction la plus soignée dans l'exécution, l'œil se promène déjà avec satisfaction sur cette multitude de pièces dont on apperçoit d'avance le rapport & l'harmonie; mais si M. Antoine a employé les plus grands soins pour que ce qui frappe le public, ne lui laisse rien à désirer, il n'a pas employé moins de vigilance & de précaution pour les parties fondamentales qui échappent aux regards, mais qui seules peuvent assurer la satisfaction d'un homme de génie, pour qui l'élégance ne seroit rien, si elle n'avoit pour baze la solidité la plus inébranlable; c'est d'après ces louables principes, que les précautions souterraines qu'on n'apperçoit point, ont déjà nécessité des travaux immenses & souvent répétés, qu'on pourroit comparer en quelque manière à ce qui reste à élever, quoique le public ne se croie pas obligé de lui en tenir le même compte. Enfin, cet édifice, le premier dans son genre, pourra servir de modèle à tous les Souverains qui désireront sans doute en élever un semblable, & Rome elle-même, cette mère féconde de tous les arts, qui renferme dans son sein tant de monumens immortels, sera forcée de convenir que celui-ci manquoit à sa collection, & que c'est peut-être la première occasion où un architecte échauffé fortement par son génie & par son sujet, a cru pouvoir se passer des trésors que tant d'artistes mettent à chaque instant au pillage.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

Le Chevalier D. L. M.

M U S I Q U E.**I.**

TROISIÈME Recueil de menuets Allemands & contredanses, avec vingt-une variations des Folies d'Espagne, toutes en pincés différens & d'un genre nouveau, entremêlées d'Ariettes avec leurs accompagnemens pour le cythre ou guitarrre Allemande qui peuvent s'exécuter sur la mandore ou guitarrre Espagnole, par M. Carpentier, Chanoine de Saint Louis du Louvre, amateur; prix 7 liv. 4 s. A Paris, chez l'Auteur, & aux adresses ordinaires.

I I.

Six Sonates pour le clavecin & le pianoforte, avec accompagnement de violon *ad libitum*, par J. Chalon, Œuvre V^e; prix 9 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Limace, au coin de la rue des Bourdonnois, à l'Hôtel de Lyon, & aux adresses ordinaires de Musique.

I I L.

Deux Concertos de flûte del Signorî Toëschî, è Cannabich, compositeurs de S. A. S. Mgr l'Electeur Palatin; aux adresses ordinaires de musique; prix, 6 liv.

Observation sur la maniere de graduer un violon, insérée dans le second volume du Mercure d'Avril 1771.

L'AUTEUR de cette découverte propose de diviser la moitié de la corde en douze parties égales; parce que, dit-il, l'octave étant composée de douze demi-tons, chacune de ces divisions donnant un demi-ton, il s'ensuit que l'on aura très-justes les tons naturels de la gamme, leurs diezes & bemols.

Ce raisonnement au premier abord paroît très-simple, & peut séduire; mais pour peu qu'on veuille le développer, on s'apperçoit aisément qu'il n'est pas conséquent.

L'auteur n'a pas observé que la corde raccourcit à chaque ton de la gamme, & que ces tons étant relatifs à la longueur de la corde dont on tire le son, les espaces qui existent entre un ton & l'autre ne peuvent être les mêmes.

Cette contradiction peut se démontrer aisément.

Je suppose une corde de violon divisée comme l'enseigne l'auteur, c'est-à-dire, que la première moitié à partir du manche est divisée en douze parties égales : comme la longueur d'une corde de violon est ordinairement de douze pouces, les tons seront d'un pouce entier : je prends donc la corde *sol*, & je la pince en *la*. Mon doigt sera à un pouce du fillet, & par conséquent la progression de ce ton seroit la douzième partie de toute la corde.

Mais si je pars du ton *fa* pour former le ton *sol* de l'octave au-dessus (toujours sur la même corde) je serai pareillement obligé, pour suivre la division, de mettre le doigt à un pouce du *fa*. Or en *fa*, la corde n'a plus que sept pouces d'étendue jusqu'au chevalet, au moyen de quoi cette progression d'un ton seroit le septième de la corde, au lieu du douzième, ce qui fait une différence très-considérable, & il est évident que cette différence influe sur tous les tons de l'octave.

Cette seule preuve est plus que suffisante pour démontrer le faux d'un tel principe.

Non-seulement les tons de la gamme sont inégaux dans leurs divisions, mais les demi-tons qui composent ces tons le sont aussi entre eux, tant à l'égard de la division que de la progression diatonique.

Le *dièze* d'une note n'est pas exactement le *bémol* de celle qui la suit, le *mi dièze* n'est pas le *fa naturel*, & le *fa bémol* n'est pas le *mi naturel* : il en est de même de l'*ut* & du *si*. Quoiqu'on n'observe aucunement cette différence dans presque tous les clavecins & autres instrumens où l'on n'emploie que douze touches pour l'octave, au lieu de vingt-une.

208 MERCURE DE FRANCE.

Ce raisonnement paroîtra hasardé aux yeux de bien des personnes, qui, n'ayant que l'habitude de la musique & des instrumens, ne sentent pas ces différences, qui d'ailleurs sont de peu de conséquence, puisqu'on les a toujours négligées; mais elles pourront consulter les différens auteurs qui ont traité des divisions du monocorde, elles y trouveront suffisamment de quoi se convaincre de ce que j'avance; c'est ce que je conseille aussi aux élèves de violon, qui, désirant apprendre le doigtré de cet instrument d'une manière méthodique, pourroient me blâmer d'avoir réfuté une erreur, sans leur procurer des principes sûrs: d'ailleurs l'impossibilité d'insérer dans un Journal une dissertation très-étendue & soutenue par des démonstrations telle que l'exige cette matière, me met à l'abri de ce reproche.

Par Mr. G. R. S. fils.

LES OREILLES A RESSORT.

*Petite Dissertation physique & morale ;
par M. M***.*

CETTE pâte molle dont les hommes sont pétris, forme des individus imparfaits quand on la pétrit mal, & c'est hélas ! ce qui arrive presque toujours. Ne vaudroit-il pas cent fois mieux abandonner à la nature la forme de ses ouvrages, nos organes en seroient d'autant plus parfaits, que notre art ne tend qu'à les déformer. A mesure que le flambeau de la raison-épanche ses lumières, la Philoso-

phie du siècle s'éclaire, & les ténèbres des préjugés se dissipent.

Le bon sens a déjà obtenu de quelques héros de la *paternité* de ne plus garotter leurs enfans dans des *prisons de chanvre*, comme si on en vouloit faire des *momies vivantes*. Ces pauvres petits innocens, on s'étonne de leurs cris, tandis que nous leur faisons subir la plus cruelle des *questions*; « C'est pour les soutenir & les faire devenir » d'roits » ; plaisante façon de redresser le plus parfait des êtres, que de le mettre en presse & à la torture! Eh laissons tout uniment l'enfance de la nature se traîner à *quatre pattes*, elle se redressera assez vite d'elle-même. Je ne me permettrai pas un plus long détail sur un objet discuté par les plumes les plus éloqu岸tes; mais j'espère que l'on me pardonnera quelques considérations relatives à ces importans objets, qui ont échapé aux plus *grands génies*, ou sur lesquelles ils n'auroient pas dû dédaigner de s'étendre.

On a traité la partie des *maillots & des bandes*, je vais parler d'un abus bien plus important, puisqu'il a rapport à la tête, sçavoir les *tétieres*, & les *beguins*. J'espère démontrer à quel point ces ridicules pratiques influent, non-seulement sur le physique, mais encore sur le moral de l'espèce humaine.

La Nature, cette mere intelligente, a pourvû nos *oreilles*, aussi bien que les autres organes, de leurs muscles *adducteurs*, *abducteurs*, *abaisseurs* & *releveurs*; muscles faits pour avoir leur *jeu* libre, si par l'entrave des *beguins*, & des *tétieres bridées*, on n'avoit grand soin d'en affaiblir le ressort au point de le détruire tout-à-fait; que d'avantages pourtant résulteroient de l'action merveilleuse de ces *ressorts*.

L'organe de l'ouïe en seroit bien plus fin, bien plus subtil, les oreilles, pour ainsi dire, deviendroient *parlantes*. Si les yeux à juste titre passent pour être le miroir de l'ame (quoique cette glace ne soit pas toujours fidèle) il n'en seroit pas de même des *oreilles*, ceux qui les cacheroient avec grand soin, à bon droit se rendroient suspects, tandis que les gens francs & droits se glorifieroient d'un mouvement *mécanico-harmonique* qui se monteroit sur le ton des passions.

Le suffrage le moins équivoque des beautés d'un *drame* se peindroit avec énergie dans l'érection des oreilles, & cette merveilleuse érection varieroit son jeu à l'infini. Un grand morceau de musique, une belle femme, un beau tableau, un miracle de la nature ou de l'art, chaque sensation enfin produiroit son degré d'élevation sur ces *oreilles à ressort*.

Au contraire n'est-il pas bien dégradant pour des êtres sublimes, de porter des oreilles *basses, applaties*, & pendantes comme des *chiens couchans*. Ces antiques Romains, ces *prototypes* de l'espèce humaine, avoient sans doute tout le ressort de leurs oreilles, *l'arrestis auribus* d'Horace le prouve assez, mais hélas leurs oreilles ont tombé avec la grandeur de leur origine, *monument terrible de la dégénération des êtres*.

Profitions de ce redoutable exemple, & tâchons de ne plus mettre nos efforts à dégénérer de la sublime vertu de nos ancêtres.

Le spectacle le plus ravissant qu'on pourroit préparer à la postérité, seroit selon moi, la reproduction de ces *oreilles vraiment Romaines*. Quelle honte pour l'espèce humaine de voir que les ânes, les animaux qu'on a tort de mépriser ;

n'ont point encore dégénéré, tandis que nous dégénérons tous les jours ?

Hélas ! ne bridons plus, n'embeguignons plus ces petits êtres que nous nous complaisons à dégrader, laissons leurs oreilles croître comme il plaît à Dieu, je répons qu'elles auront un langage aussi énergique que celui des autres organes ; & nos neveux béniront à jamais le siècle philosophique qui aura eu le courage de rétablir la nature dans ses antiques droits : désormais cette belle partie de l'espèce ne dégénérera plus. On ne dira point avec ignominie de certaines gens qu'ils ont l'oreille plate, & quand on la dressera, ce ne sera plus par métaphore.

N'est-il pas humiliant de voir un être mâle & nerveux embeguiné comme une Nonne ? Si le mauvais goût de quelques femmelettes, place le mérite dans l'aplatissement des oreilles, le bon goût de vraies connoisseuses les redressera.

Cette gloire dont nous voudrions avoir présagé l'aurore, est réservée à la race future. Éclairer son siècle, c'est travailler pour les siècles avenir ; quelle plus douce récompense pour le philosophe & la Philosophie.

A N E C D O T E S.

L

UN Commissaire de la marine nommé Falkingham, qui s'étoit mis dans la tête qu'il alloit bientôt mourir, se présenta un

212 MERCURE DE FRANCE.

jour devant le feu Lord Anson , ayant à la main un parchemin , & il lui dit que c'étoit le titre d'un terrain qu'il venoit d'acheter , où il comptoit se retirer quand il quitteroit le service. Le Lord connoissant la situation des affaires & le caractère du Commissaire, imagina que cet homme avoit réellement acheté une terre , & qu'il étoit venu chez lui pour solliciter sa retraite. Mais Falkingham le tira de cette erreur. Il supplia le Lord de lui faire l'honneur de voir son acquisition en la compagnie de quelques-uns de ses amis : ce Lord se rendit à son invitation , & quand il fut arrivé sur les lieux, il fut bien étonné de voir que tout ce terrain se réduisoit à un large caveau , où Falkingham confessa qu'il vouloit être enterré. Le Lord & le reste de la compagnie étant descendus , & s'étant assis sur les bancs dont ce caveau étoit garni , Falkingham les regala d'un excellent vin de Bordeaux , dont ils burent copieusement. Ce Commissaire a vécu encore plusieurs autres années , & répétoit souvent cette singulière partie de plaisir. Il enivra plusieurs fois ses amis dans le caveau , & leur demandoit gaieusement comment ils trouvoient son acquisition. Après sa mort il y a été inhumé. Ce tombeau est situé dans la plaine de

Carlton, près de Greenwich; on le montre de loin aux passagers.

I I.

Voulez-vous bien, Monsieur, consigner dans le Mercure un fait dont trop de personnes ont été témoins oculaires pour qu'il puisse être révoqué en doute. Un vieux Grenadier du Régiment Suisse d'Erlack arrivant le 15 de ce mois à Rennes, capitale de la Bretagne, avec son Régiment, & se trouvant sur la place du Palais, où les troupes sont dans l'usage de se mettre en bataille à leur arrivée, & y rester jusqu'à ce que les billets de logemens soient distribués à chaque compagnie; ce Grenadier, dis je, demanda à ceux qui l'environtoient quel Prince représentoit la statue équestre élevée au milieu de l'endroit où il se trouvoit; on lui répondit que c'étoit Louis XIV, alors plein d'admiration il fixa ses yeux sur la statue, ils se remplirent de larmes qui ne cessèrent de couler que très-long-tems après qu'il eut quitté la place; je ne crois pas, Monsieur, que les annales de l'Histoire de France fournissent de panégyrique plus touchant que ce trait. De quel respect, & de quelle vénération ne doit pas

214 MERCURE DE FRANCE.

être pénétré tout bon Français envers la mémoire de leurs Souverains, si des étrangers en rendent un témoignage si sensible.

J'ai l'honneur d'être, &c.

D. M. S. d. C. d B.

A V I S.

I.

*GAZETTE Universelle de Littérature.
Aux Deux-Ponts.*

DANS l'immense collection des ouvrages, ou plutôt des livres nouveaux que l'Europe voit éclore sans cesse, les Journaux ne sauroient tout embrasser. Il ne leur reste que le choix, & ce choix ne peut ni satisfaire tous les lecteurs, ni former l'histoire générale des efforts, des prétentions & des succès de l'esprit humain. Restrés dans des bornes étroites par leur plan, par la nature de leur travail & par leur étendue, ils ne remplissent pas, même dans leur ensemble, le projet d'un *catalogue général & raisonné des productions nouvelles*. Publiés dans des périodes trop éloignées les unes des autres, ils sont rarement connoître les écrits dans la nouveauté, & souvent les livres ont vieilli lorsqu'ils les annoncent,

Cependant la curiosité du public, toujours

Impatient de voir, soit qu'il veuille s'instruire, soit qu'il veuille s'amuser, désireroit pour ainsi dire saisir toutes les productions au sortir de la presse : on aime à connoître l'ouvrage du jour, & à l'être oublié le lendemain.

Une gazette universelle françoise dans laquelle toutes les nouvelles littéraires, & celle des sciences & des arts seroient recueillies avec exactitude, répandues avec rapidité, & publiées dans des intervalles courts & invariables, répondroit sans doute mieux que les autres Journaux à l'attente & à l'empressement du public ; cette gazette seroit en quelque sorte le dépôt commun de l'Europe savante ; elle sembleroit réunir les membres de la république des lettres, en réunissant leurs travaux. C'est d'après ces considérations que l'on a formé le plan de celle que nous annonçons.

Ces nouveautés y sont divisées par le nom des diverses classes ou facultés, adoptées dans les catalogues des grandes bibliothèques, comme *théologie, philosophie, histoire, sciences, belles-lettres, poésie, &c. &c.* par ce moyen, chaque lecteur voit d'un coup-d'œil les richesses nouvelles de toutes les nations, dont la communication ne sauroit manquer de lui être avantageuse. Le philosophe, le savant, l'homme de lettres, l'artiste, l'amateur sont promptement avertis de tout ce qui peut les intéresser dans la littérature, les sciences, les arts utiles & agréables. Une notice succincte & une légère critique y annoncent l'objet, la manière & le mérite des ouvrages, des inventions & des productions de tous les genres.

Tel est le plan de la gazette universelle de la littérature, des sciences & des arts, qui a cours depuis le premier mai 1770. Des correspondances sûres & multipliées dans toutes les parties de

L'Europe secondent le zèle & les soins des auteurs.

Les Imprimeurs, les Libraires, les Amateurs, qui desirerent qu'on annonce dans cette feuille quelque nouveauté, sont priés de faire leurs envois, francs de port, aux *DEUX PONTS*, à M. FONTANELLE, à l'Imprimerie Ducale; ou à *PARIS*, chez le Sr LACOMBE, Conseiller & Libraire de S. A. S. Mgr le Duc régnant des Deux-Ponts.

L'abonnement pour une année, port franc par la poste, est de 18 liv.

On s'abonne en tout tems aux *DEUX-PONTS*, à l'Imprimerie Ducale; & pour la France, à *PARIS*, chez le Sr Lacombe, libraire, rue Christine, & chez les Directeurs des postes & les principaux libraires des villes de France, & des autres états.

Les Abonnés sont priés d'affranchir le port de l'argent & des lettres d'avis, & d'indiquer leurs noms & leurs adresses écrits lisiblement.

Gazette des Deux-Ponts, avec privilège de S. A. S. Cette Gazette a paru au commencement du mois de Mai 1770, en même-tems que la Gazette de Litterature. Le principal mérite d'un ouvrage de cette espèce, consiste à répandre avec célérité, avec précision, avec fidélité, des mémoires propres à servir à l'histoire du jour. Des correspondances sûres & multipliées, dont l'établissement a exigé du tems, secondent le zèle & les soins des Auteurs. En se hâtant de satisfaire la curiosité des lecteurs, ils donnent pour certain ce qui est certain, & comme douteux ce qui est douteux, & ils tâchent à la fin de fixer la vérité. On ne craint pas d'annoncer l'impartialité & la décence les plus scrupuleuses. La Gazette doit être plus circonspecte que l'histoire: elle parle d'hommes vivans. On ne s'y permet d'avoir un avis qu'avec beaucoup de réserve

serve & de modération , & lorsque les grands intérêts des nations & de l'humanité y invitent. Les réflexions sont courtes ; l'abondance des mots nuit à l'abondance des choses.

Le plan de la Gazette des Deux-Ponts , s'écarte de celui de toutes les Gazettes connues ; les nouvelles y seront rangées par ordre des matieres ; on présente , par exemple , sous ces titres : *Nouvelles des Cours : Affaires ecclésiastiques : Gouvernement civil : Guerre : Traités & négociations : Finances : Commerce & arts : Découvertes intéressantes : Causes & jugemens célèbres : Naissances & morts , &c.* tous les faits & les événemens du même genre & des différens pays , en suivant toujours à chaque article le même ordre des lieux. Le lecteur peut voir ainsi d'un coup d'œil , ce que son goût , son intérêt ou la curiosité recherchent spécialement dans ces feuilles périodiques. Il nous semble qu'une histoire générale doit être faite sur ce plan , & la Gazette est l'histoire générale du jour. En divisant ainsi les matieres , on évite une grande confusion , on forme un corps des événemens & des choses qui sont analogues , & le rapprochement de toutes ces parties , compose l'histoire intéressante & curieuse du monde. On réunit à la fin sous le titre de variétés , les nouvelles qui ne peuvent être classées dans les articles précédens ; par ce moyen , on embrasse tous les objets capables d'intéresser la curiosité des lecteurs ; on ne supprime pas même une foule d'objets & de détails , lorsqu'ils paroissent avoir de l'agrément ou quelque utilité ; souvent de légères secousses préparent de violentes commotions , & de petits ressorts font mouvoir de grands intérêts , tout enfin sert à peindre les hommes , les nations & le siècle.

Cette Gazette paroît successivement tous les

K

218 MERCURE DE FRANCE.

Lundis & les Jaudis ; elle est composée chaque fois d'une feuille d'impression in-4^o, caractère & format conformes à ceux de la Gazette universelle de Littérature. On peut se la procurer, franche de port dans tout le royaume de France, moyennant 36 l. prix de l'année d'abonnement, qui commence le premier de chaque mois, en s'adressant à PARIS au Bureau général des Gazettes étrangères, rue de la Jussienne.

On peut l'avoir aussi pour le même prix, aux Bureaux particuliers ci-après : savoir,

- à ABBEVILLE, chez M. Mortellier ;
- à AMIENS, chez M. François ;
- à ARRAS, chez M. Laureau ;
- à BETHUNE, chez M. Rameau ;
- à BESANÇON, chez M. Raymond ;
- à BORDEAUX, chez les freres Labottiere ;
- à BOULOGNE, chez M. Lennel ;
- à CALAIS, chez M. Cassiery ;
- à CAMBRAY, chez M. Berthoud ;
- à DOUAY, chez M. Dubois ;
- à DUNKERQUE, chez M. Fourcade ;
- à LILLE, chez M. Jacques ;
- à LYON, chez M. Chomety ;
- à MAUBEUGE, chez M. Wilmet ;
- à NANCY, chez M. Varlet ;
- à ST. OMER, chez M. Hugues ;
- à VALENCIENNES, chez M. Quesnel.

I I.

Remède contre les maux de dents.

Le Sr DAVID, demeurant à Paris, rue des orties butte S. Roch, au petit hôtel Notre-Dame, à main droite en entrant par la rue Ste Anne, vis-

avis d'un perruquier, continue de débiter un remède infailible pour guérir toutes sortes de maux de dents, quelques gâtées qu'elles soient, sans qu'on soit obligé de les faire arracher.

Ce remède, approuvé par MM. les Doyens de la Faculté de Médecine & autorisé par M. le Lieutenant-Général de Police, & dont les succès ont été annoncés dans tous les journaux & papiers publics, depuis huit ans, consiste en un topique que d'on applique le soir en se couchant sur l'artere temporale, du côté de la douleur : il la guérit ainsi que les fluxions qui en proviennent, les maux de tête, migraines & rhumes de cerveau : aussi tôt qu'il est appliqué il procure un sommeil paisible, pendant lequel il se fait une transpiration douce : le matin ce topique tombe de lui-même, sans laisser aucune marque, ni causer dommage à la peau, & on est guéri sans retour.

Mais, ce remède n'opérant la guérison que lorsqu'on est couché & le mal de dents prenant dans tous les momens du jour, ce qui empêcheroit de vaquer à ses affaires, le Sr David vend une eau spiritueuse incorruptible d'une nouvelle composition très-agréable au goût & à l'odorat, dont les vertus sont de faire cesser dans la minute les douleurs de dents les plus violentes. Elle purifie les gencives gonflées, fait transpirer les sérosités, raffermir les dents, prévient & détruit la carie & les affections scorbutiques, dissipe la mauvaise odeur causée par les dents gâtées, fait tomber le tartre & leur conserve la blancheur, si l'on en fait usage deux ou trois fois le semaine. Messieurs les marins en portent ordinairement par précaution, ainsi que des topiques, lorsqu'ils vont s'embarquer.

Le prix des bouteilles est de 3 & de 6 liv. &

K ij

220 MERCURE DE FRANCE.

celui des topiques 1 liv. 4 s. chaque : il donne un imprimé qui indique la manière d'employer l'un & l'autre. On le trouve chez lui tous les jours jusqu'à dix heures du soir.

Les personnes de Paris sont priées d'apporter pour les topiques un morceau de linge fin, blanc de lessive.

CERTIFICAT.

Nous François-Joseph Antoine Hell, bailli du comté de Montjai en Haute Alsace, certifions qu'ayant fait venir il y a environ un an des topiques & de l'Eau Spiritueuse du Sr David contre le mal de dents, Nous avons donné desdits deux remèdes à plus de cinquante personnes, lesquelles Nous ont rapporté que s'en étant servi conformément à l'imprimé du Sr David, la douleur avoit cessé aussi-tôt & pendant qu'elles avoient encore cette eau dans la bouche, & autres, peu de tems après; & le plus grand nombre de ces personnes déclarent ne plus avoir souffert des dents depuis qu'elles se sont servi du topique & de l'Eau Spiritueuse, quoiqu'elles y aient été beaucoup sujettes auparavant; en foi de quoi Nous avons écrit & signé ces présentes sur papier ordinaire, le timbre & le contrôle n'étant point en usage dans la province d'Alsace, & ce pour offrir audit Sieur David l'hommage de notre gratitude & un tribut public dû à la bonté de ses remèdes. Fait à Hirtinger en Haute Alsace, le 13 Janvier 1766. Signé, HELL, avec paraphe, & scellé des armes dudit Sr Hell, d'un sceau de cire verte.

Le Sr David a beaucoup d'autres certificats dont il ne peut ici donner copie, mais qu'il fera voir à qui le voudra.

Il prie d'affranchir le port des lettres & de l'ax-

gent qu'on lui adressera par la poste, & de joindre 6 à 8 sols pour la boîte qui sert à mettre lesdits remèdes.

I I I.

Cours de Physiologie expérimentale.

M. Varnier, Médecin des Universités de Paris & de Montpellier, se propose de faire dans l'ancien Amphithéâtre de M. Petit, aux Écoles de Médecine, rue de la Bucherie, un Cours de Physiologie expérimentale qu'il a mis à un prix très-modique pour les étudiants, & qu'il commencera aussitôt qu'il aura un nombre suffisant de souscripteurs. On s'adressera pour souscrire à MM. Cruchot appariteurs de la Faculté auxdites Ecoles, ou à M. de Rochebrune, chez M. Varnier, rue des Marais, la première porte cochère par la rue de Sène, où le *Prospectus* de ce Cours se distribue gratis.

I V.

Le sieur Perin, demeurant rue Christine, même maison de M. Lacombe, libraire, délivre des boîtes de petites meches pour les lampes de nuit; ces meches sont arrangées sur un rond de carte, & il y en a dans chaque boîte pour toute l'année moyennant 30 s. Il suffit de mettre cette meche ainsi préparée sur de l'huile, dans une soucoupe, la lumière dure 9 à 10 heures & plus sans consommer beaucoup d'huile.

V.

La Dame Beaufort donne avis qu'elle seule possède un secret de composer une pommade pour le

222 MERCURE DE FRANCE.

teint. Sa propriété est de rendre la peau belle & fraîche ; elle éteint promptement les marques de la petite vérole & ôte les boutons & maques ; on me aussi de réparer le dommage qu'auroient pû causer d'autres pommades. Il faut s'en servir matin & soir, & s'essuyer avec un linge fin, sans craindre que cela ne tache.

Le prix des pots est de 2 liv. La Dame Beaufort les délivre elle-même quai de l'Ecole, chez M. Jacquien, s'adresser au portier.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople, le 18 Avril 1771.

L'ARMÉE Ottomane, qui se monte à cent cinquante mille hommes, est en mouvement, & marche au-devant de l'ennemi. Husky-Bey, pacha de Romélie, commande l'avant-garde composée de trente mille hommes, tant Albaniens que Bosniens. Le Grand Visir commande le gros de l'armée. Son dessein est de camper entre Bazargick & Silistrie, & là d'entamer les opérations contre les Russes. Hassan-Bey a enfin cédé aux instances de la Porte ; il a quitté Lemnos pour se rendre aux Dardanelles où il a pris possession de la charge de capitain pacha. On assure qu'il a reçu plein-pouvoir d'agir sans être obligé de consulter personne. Ce général a commencé par envoyer une escadre de neuf bâtimens, tant chebecs que galiotes armés de quatorze pièces de canon chacun & ayant à bord deux cens hommes, pour attaquer cinq vaisseaux Russes qui croisent entre Scio & Mitylene. On n'a encore aucunes nouvelles de

l'expédition de cette escadre. On mande de Smyrne que la flotte Russe qui a passé l'hiver à Paros a mis à la voile.

De Pétersbourg, le 12 Avril 1771.

On équipe actuellement dans nos ports une nouvelle escadre destinée à faire voile vers l'Archipel, & dont on dit que l'amiral Elphinston aura le commandement.

De Stockholm, le 19 Avril 1771.

Le Roi adressa au Sénat, le 15 du mois dernier, de Paris, où Sa Majesté se trouvoit encore, une déclaration conçue en ces termes.

« Appelé, en qualité d'héritier, au gouverne-
 ment de la Suède, des Goths & des Vandales,
 par la Providence Divine & en conséquence de
 l'ordre de succession établi par les états, je croi-
 rois ne pas assez reconnoître les tendres senti-
 mens que les sénateurs du royaume ont sou-
 jours témoigné pour ma personne, si, dès mon
 premier pas vers le Trône, je ne leur donnois les
 assurances les plus fortes & les plus inviolables
 qu'au prix de mon sang & de ma vie, je main-
 tiendrai leurs droits & libertés, ainsi que la pu-
 reté de la doctrine. Mon intention & mes souhaits
 étant fort éloignés de tout ce qu'on entend par
 le mot de pouvoir arbitraire, je déclare, par ces
 assurances solennelles & sur ma parole de Roi,
 que non-seulement je suis entierement dans le
 dessein de gouverner mon royaume par l'accom-
 plissement de tous les points que prescrivent les
 loix de la Suède & suivant la forme du gouver-
 nement de l'an 1720, sur laquelle j'ai déjà prêté
 serment, mais que je regarderai comme enne-
 mis déclarés de ma personne & du royaume, &

224 MERCURE DE FRANCE.

» comme traîtres à la patrie, ceux qui secrètement
» ou ouvertement, & sous quelque prétexte que
» ce pût être, cherchoient à rappeler une autorité
» sans bornes ou ce que l'on appelle souveraineté.»

De Vienne, le 1^r Mai 1771.

Tout est prêt pour le départ de l'Empereur, mais on ne sait pas encore à quel tems il est fixé. On attend, dit-on, du Prince de Lobkowitz, ambassadeur de Leurs Majestés Impériales & Royale à la cour de Russie, des dépêches qui décideront des opérations de l'armée de Hongrie. Il a été enjoint à tous les régimens qui doivent former cette armée de ne point se charger de bagages superflus afin d'éviter les consommations inutiles de fourrages. Les officiers d'infanterie n'auront pas de chevaux à eux; on leur en fournira, lorsque le service de l'armée l'exigera. La première division des troupes Impériales qu'on tire de l'Italie est déjà arrivée à Clagenfurt; mais les quatre régimens qui ont ordre de se rendre des Pays Bas en Hongrie ayant à leur suite vingt-quatre pièces de canon, douze charriots de munitions de guerre pour le service de cette artillerie & un grand nombre de femmes & d'enfans, avancent très-lentement à cause de la disette qui regne dans la plûpart des pays par où ils passent: ils traversent actuellement l'électorat de Trèves.

De Warsovie, le 20 Avril 1771.

Suivant un état exact, la peste a enlevé dans ce royaume environ deux cent quatre-vingt mille personnes: enfin ce fléau est entièrement cessé. Néanmoins le cordon de troupes prussiennes ne se retirera pas encore.

De Dantzick, le 27 Avril 1771.

Le Magistrat de cette ville vient de défendre,

jusqu'à nouvel ordre , toute exportation de bleds : le motif de cette défense est la crainte où l'on est qu'il n'arrive peu de bled de la Pologne , soit parce que cette denrée est fort chere dans l'intérieur du royaume , soit parce qu'elle sera assujettie , par les Prussiens , à une quarantaine.

De Londres , le 10 Mai 1771.

Le 6 , les Communes , en comité , reprirent en considération l'état du commerce des bleds , & arrêtèrent , 1°. qu'en réglant par quelque loi permanente l'importation & l'exportation du bled , on encourageroit le fermier & l'on augmenteroit la culture de cette denrée dont le prix deviendroit par-là plus à la portée des pauvres , & qu'on prévien-droit beaucoup d'abus dans cette branche de commerce ; 2°. que lorsque le prix du froment sera à 48 chelins ou au dessus , par quarter , il conviendra d'en permettre l'importation , en faisant payer un droit modique d'entrée , seulement pour constater la quantité importée ; 3°. que lorsque le prix du froment sera au-dessous de 48 chelins par quarter , il sera bon d'en permettre l'importation , en payant les droits requis par les loix actuellement en vigueur ; 4°. que quand le froment sera au - dessous de 44 chelins par quarter , il conviendra d'en permettre l'exportation ; 5°. que lorsque le prix du froment sera au-dessous de 44 chelins par quarter , il sera expédient d'accorder la gratification de 5 chelins par quarter de froment , du crû de la Grande - Bretagne , lequel sera exporté dans des navires Anglois , conformément aux loix du commerce & de la navigation. Ces résolutions furent rapportées & approuvées , & la chambre s'ajourna au 8.

L'Orateur des Communes , en présentant au

K v

226 MERCURE DE FRANCE.

Roi, dans la chambre haute, le bill pour la loterie, afin que Sa Majesté y donnât son consentement royal, lui fit observer que les Communes se flattoient qu'on feroit un bon usage des subsides qui ont été accordés pour cette année, & qui sont fort au-dessus de tous ceux qui ont jamais été accordés pour une année de paix.

Le même jour, immédiatement après la prorogation du parlement, le lord-maire & le Sr Oliver, Alderman, se firent élargir de la Tour, attendu qu'il n'y avoit plus d'autorité qui pût les y retenir. Ils furent conduits, en grand cortège, à l'hôtel du lord-Maire, où on avoit préparé un repas somptueux. Le soir, il y eut, à cette occasion, de grandes réjouissances & des illuminations dans les quartiers de la Cité; la populace se porta à de grands excès & cassa les vitres des fenêtres de nombre de personnes qui sont l'objet de sa haine, entre autres, de celles du chevalier Norton, orateur de la chambre des Communes.

De Gênes, le 18 Avril 1771.

On fit, le 15 de ce mois, l'élection d'un nouveau Doge, & le choix tomba sur Jean-Baptiste Cambialo; après avoir prêté le serment ordinaire, il fut complimenté par la Noblesse, & les deux jours suivans il reçut les visites des ministres étrangers, de l'archevêque, des chefs des maisons religieuses établies dans cet Etat, & de toutes les personnes de distinction.

De Marseille, le 10 Mai 1771.

Suivant des lettres de Constantinople, du 15 Mars, on s'y prépare à pousser avec vigueur les opérations de terre pendant la campagne prochaine. On fait journellement des envois de troupes &

d'argent pour l'armée du Danube. Les mesures que l'on a prises pour mettre la capitale en état de défense du côté de la mer, font espérer que les Russes n'oseront rien entreprendre de ce côté. Nos frégates de Toulon sont arrivées à l'Argentiere; & la Porte, à la réquisition du chevalier de Sainte Priest, a donné ordre aux commandans de Smyrne de leur faire donner tous les secours dont elles pourroient avoir besoin, dans le cas où elles aborderoient à cette échelle.

Dans le courant du mois dernier, il est entré dans ce port cent soixante-seize navires, dont 66 étoient chargés de bled, les autres l'étoient d'huile d'olive, de légumes, de denrées de nos colonies d'Amérique & de différentes marchandises d'Europe, des Echelles du Levant, d'Egypte & de Barbarie.

De Versailles, le 18 Mai 1771.

Le Roi, étant informé de la marche de Madame la Comtesse de Provence, partit de Versailles, le 11 de ce mois, vers les deux heures & demie, avec Mgr le Dauphin, Madame la Dauphine, Mgr le Comte de Provence, Madame Adelaïde & Mesdames Victoire & Sophie, pour se rendre à Fontainebleau, où le marquis de Chauvelin, maître de la garde-robe du Roi, que Sa Majesté avoit envoyé pour complimenter Madame la Comtesse de Provence à Briare, donna au Roi des nouvelles de cette Princesse. Le lendemain, Sa Majesté, accompagnée de la Famille Royale & de ses principaux officiers, alla au devant de Madame la Comtesse de Provence jusqu'au bas de la montagne de Bouron; les détachemens des troupes de la Maison du Roi, ainsi que le Vol du Cabinet, précédèrent & suivirent le carrosse de Sa Majesté, dans

K vj

leurs rangs ordinaires. Lorsque Madame la Comtesse de Provence apperçut le Roi, elle descendit de son carrosse, & elle marcha au-devant de Sa Majesté, ayant auprès d'elle le comte de Berrenger, son chevalier d'honneur, & le comte de Mailly-Marquis de Nesle, son premier écuyer, qui lui donnoient la main : elle étoit accompagnée de la duchesse de Brancas, sa dame d'honneur, de la comtesse de Valentinois, sa dame d'Atours, & des Dames que le Roi avoit nommées pour l'aller recevoir sur la frontière : cette Princesse étant arrivée auprès du Roi qui étoit descendu de son carrosse, se jeta à ses pieds : Sa Majesté la releva, & après l'avoir embrassée avec beaucoup de tendresse, lui présenta Mgr le Comte de Provence qui l'embrassa & ensuite Mgr le Dauphin, Madame la Dauphine, Madame Adelaïde & Mesdames Victoire & Sophie, qui embrasserent aussi cette Princesse.

Après cette entrevue, le Roi remonta en carrosse pour retourner à Fontainebleau : il fit placer Madame la Comtesse de Provence auprès de lui : cette Princesse, en arrivant, fut conduite au château dans l'appartement qui lui avoit été préparé : le Roi, ainsi que Mgr le Comte de Provence, lui donna la main jusques dans son appartement, où le comte de la Marche, la comtesse de la Marche, le comte d'Eu, le duc de Penthièvre & la princesse de Lamballe furent présentés par Sa Majesté à cette Princesse : ils prirent aussi tôt le tabouret : Sa Majesté, étant retournée chez Elle, la duchesse de Brancas présenta à Madame la Comtesse de Provence les seigneurs qui avoient accompagné le Roi à Fontainebleau. Sa Majesté soupa, le soir, en public avec Mgr le Dauphin, Madame la Dauphine, Mgr le Comte de Provence, Madame la

Comtesse de Provence, Madame Adelaïde, Mesdames Victoire & Sophie, le Comte de la Marche, la Comtesse de la Marche, le Comte d'Eu, le Duc de Penthièvre & la Princesse de Lamballe.

Mgr le Comte de Provence logea, le jour de son arrivée & le lendemain, à l'hôtel de la Chancellerie.

Le Roi, accompagné de la Famille Royale, partit de Fontainebleau, le 13 de ce mois, pour se rendre au château de Choisy, où Sa Majesté fit apporter à Madame la Comtesse de Provence la magnifique parure de diamans qu'il lui avoit destinée : Mgr le Dauphin, Madame la Dauphine & Mesdames, ainsi que Mgr le Comte d'Artois, Madame & Madame Elisabeth, s'y étoient rendus l'après-midi pour y recevoir Madame la Comtesse de Provence.

Sa Majesté, après avoir soupé, partit de Choisy avec la Famille Royale pour se rendre à Versailles. Madame la Comtesse de Provence n'arriva ici que le lendemain, vers les dix heures du matin. Le Roi passa aussitôt chez cette Princesse, & lui présenta la Duchesse de Chartres, la Duchesse de Bourbon & la Princesse de Conty, qui ont assisté à la cérémonie du mariage, à leurs places, dans leurs rangs ordinaires, ainsi que les Princes & Princesses dénommés ci-dessus, à l'exception de la Princesse de Conty qui avoit prié le Roi de vouloir bien la dispenser de suivre Sa Majesté.

Vers une heure après-midi, Madame la Comtesse de Provence se rendit à l'appartement de Sa Majesté, d'où on alla à la chapelle dans l'ordre suivant. Le Grand-Maître, le Maître & l'Aide des Cérémonies marchaient à la tête & précédoient Mgr le Comte de Provence qui donnoit la main à

Madame la Comtesse de Provence : le Roi vint ensuite, ayant devant lui Mgr le Dauphin, Madame la Dauphine, Mgr le Comte d'Artois, Madame, Madame Elisabeth & Mesdames : Sa Majesté étoit suivie de ses principaux Officiers & des Seigneurs & Dames de la Cour : le Roi se plaça sur son Prie Dieu : Mgr le Dauphin, Madame la Dauphine, Mgr le Comte d'Artois, Madame, Madame Elisabeth & Mesdames prirent leur places aux deux côtés, dans leur rang ordinaire. Mgr le Comte de Provence & Madame la Comtesse de Provence, en arrivant à la Chapelle, s'avancerent au bas de l'autel & se mirent à genoux sur un carreau placé sur les marches du Sanctuaire : l'Archevêque de Reims, grand aumônier, qui sortit de la sacristie, au moment où le Roi arriva à la Chapelle, alla présenter de l'eau bénite à Sa Majesté & monta ensuite à l'autel, duquel le Roi s'approcha, ainsi que la Famille Royale : ce prélat, après avoir adressé un discours à Mgr le Comte de Provence & à Madame la Comtesse de Provence, commença la cérémonie par la bénédiction de treize pièces d'or & d'un anneau d'or : il les présenta à Mgr le Comte de Provence qui mit l'anneau au quatrième doigt de la main gauche de Madame la Comtesse de Provence, & lui donna les treize pièces d'or. Les cérémonies du mariage ayant été achevées, & Mgr le Comte de Provence & Madame la Comtesse de Provence ayant reçu la bénédiction nuptiale, le Roi retourna à son Prie Dieu, & le grand aumônier commença la messe, pendant laquelle la musique du Roi exécuta un motet analogue au jour, de la composition de l'Abbé de Gauzargues, maître de musique de la chapelle de Sa Majesté. Après l'Offertoire, Mgr le Comte de Provence & Madame la Comtesse de Provence al-

lerent à l'offrande, & à la fin du *Pater*, on étendit au-dessus de leurs têtes un poêle de brocard d'argent : l'Evêque de Limoges, premier aumônier de Mgr le Comte de Provence, tenoit le poêle du côté de ce Prince, & l'Abbé de Mostueges, premier aumônier de Madame la Comtesse de Provence, le tenoit du côté de cette Princesse. Ils ne l'ôtèrent que lorsque le Grand Aumônier eut achevé les prières ordinaires. La messe étant finie, le Grand Aumônier s'approcha du Prie-Dieu du Roi & présenta à Sa Majesté les registres des mariages de la paroisse royale que le Sr Allart, curé, qui avoit assisté à la cérémonie du mariage, avoit apportés. Le Roi, accompagné de la Famille Royale, fut reconduit à son appartement dans le même ordre qui avoit été observé en allant à la chapelle. Lorsque Madame la Comtesse de Provence fut rentrée chez elle, le duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre du Roi en exercice, eut l'honneur de remettre à cette Princesse la clef d'un coffre rempli d'un grand nombre de bijoux que Sa Majesté avoit ordonné au duc de Duras de faire porter dans l'appartement de Madame la Comtesse de Provence. Au retour de la messe, le premiers Officiers de la Maison de Madame la Comtesse de Provence eurent l'honneur de prêter serment entre les mains de cette Princesse, en présence du duc de la Vrilliere, ministre & secrétaire d'état ayant le département de la Maison du Roi.

Les Ambassadeurs & les Ministres des Cours Etrangères ont eu l'honneur d'être présentés à Madame la Comtesse de Provence par la Duchesse de Brancas. Les Seigneurs & Dames de la Cour, qui ne s'étoient pas trouvés à l'arrivée de cette Princesse à Fontainebleau, ont eu le même honneur le lendemain du mariage.

Vers les six heures du soir, le Roi, accompagné de la Famille Royale, des Princes & Princesses qui avoient assisté à la cérémonie du mariage, passa dans la grande galerie, où Sa Majesté tint appartement & joua au lansquenec. Le Roi se rendit ensuite dans le Salon qui avoit été préparé à la Salle de Spectacle pour le festin Royal, où Sa Majesté seupa à son grand couvert. La Musique exécuta, pendant le festin Royal, différens morceaux de symphonie, sous la conduite du Sr Rebel, chevalier de l'Ordre du Roi & Surintendant de la musique.

Après le festin, le Roi ayant mené Mgr le Comte de Provence & Mde la Comtesse de Provence dans leur appartement, & la bénédiction du lit ayant été faite par l'Archevêque de Reims, Grand Aumônier, le Roi donna la chemise au Prince, & Madame la Dauphine à la Princesse.

Sa Majesté avoit envoyé le Duc de Duras complimenter aussi Madame la Comtesse de Provence à Montargis, deux jours avant l'arrivée de cette Princesse à Fontainebleau.

Le 16 de ce mois, le Corps de Ville de Paris, en robes de cérémonies, ayant à sa tête le Duc de Chevreuse, eut l'honneur de complimenter Mgr le Comte de Provence & Madame la Comtesse de Provence, à l'occasion de leur mariage, & de leur offrir les présens que la Ville est dans l'usage de faire en pareille circonstance. Le Sr Bignon, prévôt des marchands, porta la parole au nom du Corps de Ville, lequel fut conduit à l'audience de Mgr le Comte de Provence & de Madame la Comtesse de Provence par le Marquis de Dreux, grand maître, le Sr Lallemand de Nantouillet, maître, & le Sr de Watronville, aide des cérémonies.

Le Roi, accompagné de la Famille Royale, se

rendit le lendemain , vers les six heures du soir , à la salle des spectacles , où Sa Majesté assista à la représentation de l'opéra de *la Reine de Golconde*.

Sa Majesté avoit tenu appartement la veille ; Elle soupa , ce même jour , à son grand couvert après avoir vu tirer le feu d'artifice.

Le Roi a accordé au Sr de la Beaumelle la place d'*Homme de Lettres attaché à sa bibliothèque* , vacante par la mort du Sr Abbé Alary , de l'Académie Française.

N O M I N A T I O N S.

Sa Majesté ayant bien voulu accorder au comte de Tavannes , brigadier des armées du Roi , & colonel du régiment de la Reine , la place de chevalier d'honneur de Madame la Dauphine , en survivance du comte de Saulx , son père , il a eu l'honneur de faire au Roi ses remerciemens à cette occasion.

Le comte de Kerguesec , aide-major des Gardes-du-Corps du Roi , compagnie de Villeroy , ayant obtenu de Sa Majesté la permission de se retirer , vient d'être remplacé par le marquis de St Aulaire , sous aide-major de la même compagnie : la place de sous aide-major a été donnée au sieur de Capy , exempt , & celle d'exempt , au second fils du marquis de Montmort , ci-devant major de la Maison du Roi.

Le Roi ayant jugé à propos de faire exercer séparément les places de premier président du conseil supérieur de Corse , & d'intendant de ladite Isle , dont étoit pourvu le sieur de Chardon , maître des requêtes , Sa Majesté lui a permis de cesser de les occuper , & elle a nommé à la place de premier président du conseil-supérieur , le sieur Peyronel du Tressan , maître des requêtes ,

234 MERCURE DE FRANCE.

& à celle d'intendant, le sieur de Pradines, conseiller en la chambre des comptes d'Aix en Provence.

Le sieur de Buffon, intendant du jardin & du cabinet du Roi, ayant désiré un survivancier à cette place, Sa Majesté, sur sa demande, a nommé le comte de la Billarderie d'Anguiller & &, voulant donner au sieur de Buffon une marque particulière de ses bontés & de sa bienveillance, elle a accordé à cet homme célèbre les entrées de sa chambre, & a érigé en comté, pour lui & pour ses descendans, les terres de Buffon & de la Mérie, situées en Bourgogne, lesquelles ont été réunies par Sa Majesté sous le titre de Comté de Buffon.

PRÉSENTATIONS.

Le Prince de Tonny Charante de Mortemart, capitaine au régiment de Navarre, & le marquis de Mortemart, lieutenant d'Artillerie, ont eu l'honneur d'être présentés le 20 d'Avril à Sa Majesté, ainsi qu'à la Famille Royale.

Le chevalier de Belle de la Richardie, capitaine au régiment de Custine, dragons, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté le 21 d'Avril.

La vicomtesse de Bèlsunce & la comtesse d'Autvet, ont eu, le même jour, l'honneur d'être présentées à Sa Majesté & à la Famille Royale; la première, par la Princesse de Tingri; & la seconde, par la duchesse de Charost.

Le président Tascher, procureur-général au conseil royal des finances, pour les affaires maritimes, ayant été nommé par le Roi, intendant de la Guadeloupe, a eu l'honneur de remercier, à cette occasion, Sa Majesté, à laquelle il a été présenté par le sieur de Boynes, secrétaire d'Etat,

ayant le département de la Marine: Il a été présenté le même jour à la Famille Royale.

Le comte de Verennes, ambassadeur de S. M. auprès du Roi de Suède, prit congé du Roi & de la Famille Royale, le 28 du mois dernier, pour se rendre à sa destination: Il fut présenté à Sa Majesté par le duc de la Vrillière, ministre & secrétaire d'Etat.

Le comte Christian de Forbach, officier au régiment Royal de Deux-Ponts, a eu l'honneur d'être présenté au Roi ces jours derniers.

La comtesse de Beaumont a eu l'honneur d'être présentée à Sa Majesté, ainsi qu'à la Famille Royale le premier de ce mois, par la marquise de Lottanges.

Le sieur de la Teyssonnière, aide-major de la Gendarmerie, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté le même jour.

Le marquis de Bethune Herdigneul a eu l'honneur d'être présenté, le 4 de ce mois, au Roi & à la Famille Royale, & a remercié Sa Majesté pour un guidon des Gendarmes ordinaires de sa garde, dont il a obtenu l'agrément.

La duchesse de Luxembourg a eu l'honneur d'être présentée le 5 Mai, au Roi, ainsi qu'à la Famille Royale, par la maréchale de Luxembourg, & elle a pris le tabouret.

La marquise d'Usson a eu aussi l'honneur d'être présentée par la marquise de Bonnac, ainsi que la marquise de Vaudrenil, par la marquise de Duras, & la Dame de Boynes, par la marquise de Baschy.

La marquise de la Rivière a eu l'honneur d'être présentée le 9 Mai à Sa Majesté & à la Famille Royale, par la duchesse de Fleury.

M A R I A G E S.

Le Roi, ainsi que la Famille Royale, signa le 21 d'Avril le contrat de mariage du marquis de la Rivière, mestre de camp de Cavalerie, cornette de la seconde compagnie des Mousquetaires de la garde ordinaire de Sa Majesté, avec Demoiselle de Fleury, fille du duc de Fleury, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du Roi.

Sa Majesté & la Famille Royale signèrent le 21 d'Avril, le contrat de mariage du marquis de Poterat, capitaine dans le régiment d'Orléans, cavalerie, avec Demoiselle le Dacre de Ville-neuve.

Le Roi & la Famille Royale signèrent le 5 de ce mois, le contrat de mariage du vicomte de Tavaunes, capitaine au régiment de la Reine, avec Demoiselle Feydeau de Brou.

M O R T S.

Pierre-François Anfort de Mouy, lieutenant-général des armées du Roi, commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de St Louis, inspecteur-général du Corps-Royal d'Artillerie, est mort à Arras au mois de Mars dernier, dans la soixante-onzième année de son âge.

Anne-Angelique-Reine de Froulay de Tessé, veuve de Gilles-Henri-Louis Clair, marquis de Chavagnac, capitaine des vaisseaux du Roi, mort en 1740, au service de Sa Majesté, est morte le 13 du même mois à Romirole, âgée de 59 ans. Elle étoit fille du comte de Tessé, grand d'Espagne de la première classe, lieutenant-général des armées du Roi, chevalier de ses ordres, lieutenant-général pour Sa Majesté dans les Provinces

du Maine & du Perche , & dans le Comté de Laval , premier écuyer de la Reine , &c.

L'Infant Don Xavier est mort de la petite vérole à Aranuez le 10 Avril , vers les cinq heures du soir , après quatre jours de maladie ; ce Prince étoit âgé de 14 ans , un mois & vingt-un jours.

Marie-Antoinette du Change , épouse de Magnus-Ignace comté de Sparre , maréchal des camps & armées du Roi , commandeur de l'ordre royal & militaire de St Louis , est morte à Paris , le 30 d'Avril.

François-Robert Secouffe , prêtre , docteur en théologie de la faculté de Paris , de la maison & société royale de Navarre , curé de St Eustache , & Doyen des curés de Paris , est mort en cette ville le 25 d'Avril , dans la soixante-quinzième année de son âge.

Anne Bouiffet est morte à St Pons , le 30 Mars dernier , âgée de cent six ans , étant née le 18 Avril 1665. Elle a eue dix enfans ; elle n'avoit jamais été saignée , & elle a conservé jusqu'à sa mort une connoissance parfaite & le libre usage de ses sens.

Jeanne-Marie de Monteynard , veuve du marquis de Tencin , gouverneur de Die , neveu du feu cardinal de ce nom , est morte le 27 d'Avril à Grenoble , âgée de quarante-quatre ans.

Antoinette de Clugny de Thenissay , veuve de Gilbert Agarange de Guerin , comte de Lugeac , mère du marquis de Lugeac , lieutenant-général des armées du Roi , capitaine commandant des Grenadiers à Cheval , &c. est morte dans son château de Lugeac en Auvergne le 28 du mois d'Avril , âgée de soixante-quinze ans.

François-Marie Peirene de Moras , ministre d'Etat , ci-devant secrétaire d'Etat au département de la Marine & contrôleur-général des Finances ,

238 MERCURE DE FRANCE.

est mort à Paris le 3 de ce mois, dans la 53^e année de son âge.

Josephine-Monique Melanie, comtesse d'Aspremont, née comtesse de Merode, Princesse de Monglion, Dame Souveraine des Terres-Libres d'Hermal & d'Argenteau, &c. est morte le 4 de Mai, âgée de 85 ans.

François de Perusse, vicomte d'Escars, maréchal des camps & armées du Roi, est mort à Paris le 27 du mois d'Avril, dans la 61^e année de son âge.

Aymard Felicien Boffin, chevalier, marquis de la Sone, &c. commandeur de l'ordre-royal & militaire de St. Louis, lieutenant colonel du régiment des Gardes-Françoises de Sa Majesté, est mort à Paris le 9 de Mai, âgé de soixante-dix ans.

LOTERIES.

Le cent vingt-quatrième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 25 du mois de Mai, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N^o. 32526. Celui de vingt mille livres au N^o. 39189, & les deux de dix mille aux numéros 20321 & 32561.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 6 de Mai. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 70, 59, 32, 6, 81. Le prochain tirage se fera le 5 de Juin.

T A B L E.

PIECES FUGITIVES en vers & en prose, page 1
La Jasonade, chant cinquième, *ibid.*
Mélode, conte moral, 19

Les inconvéniens du Luxe,	38
Le Pinçon & la Grenouille, fable,	43
Dialogue entre Epictete & Aspasia,	44
Qde sur la Paix,	53
Le Combat de la Nature,	57
Aracné ou la Brodeuse,	72
La Raison du Maître,	73
Impromptu,	<i>ibid.</i>
Madrigal,	74
La Toilette des jolies Femmes,	75
Explication des Enigmes & Logogryphes,	76
ENIGMES,	<i>ibid.</i>
LOGOGRYPHES,	80
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	84
Olinde & Sophronic,	<i>ibid.</i>
L'Observateur François à Londres,	93
Elémens de géométrie,	99
Elémens d'analyse pratique,	<i>ibid.</i>
Suite de l'Histoire de l'Asie, l'Afrique, &c.	100
Traité des Sels,	108
Manuel de Médecine pratique, &c.	109
Voyage au Mont Pilat,	110
Méthode pour recueillir les grains, &c.	111
Etrennes à la postérité,	112
La vie de la vénérable mère Victoire Fornari,	113
Le Fablier François,	114
Histoire de l'Empire d'Allemagne,	116
Histoire des antiquités de la ville de Soissons,	129
Première introduct. à la philos. économique,	130
Le Guide du Voyageur,	136
L'Inspecteur des fonds de terre,	<i>ibid.</i>
L'Arithmétique méthodique & démontrée,	138
Le Voyageur François, tom. XIII & XIV,	139
Droit public,	140
L'Art de se taire,	141
Histoire naturelle de Pline,	144
Almanach, &c.	151

240 **MERCURE DE FRANCE.**

Histoire de l'Ordre du St Esprit,	152
Maximes de guerres,	153
Réflexions sur la théorie du luxe,	160
Lettre concernant M. l'Abbé Galiani,	167
SPECTACLES, Concert spirituel,	171
Opéra,	172
Comédie françoise,	177
Comédie italienne,	178
ACADEMIES,	<i>ibid.</i>
Vers sur la reception de M. Arnaud à l'acad.	184
Arts, Gravure,	187
Géographie,	199
Architecture,	200
Lettre au sujet de l'édifice de la Monnoie,	202
Musique,	205
Les Oreilles à ressort,	208
Anecdote,	211
Avis,	214
Nouvelles politiques,	223
Nominations,	233
Présentations,	234
Mariages,	236
Morts,	<i>ibid.</i>
Loterics,	239

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Chancelier, le Mercure du mois de Juin 1771, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, le 30 Mai 1771.

LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.

74
m e m

DEC 4 1938



Digitized by Google

